BIBLIOTHEQUE LEGISLATURE EDIFICE PARLEMENT

L'ÉVÉNEMENT

LE PLUS ANCIEN QUOTIDIEN FRANCAIS DU CANADA

65ième ANNEE No 4 — QUEBEC, SAMEDI 30 MAI 1931 — Tirage en Avril: 26,296 — TRENTE-DEUX PAGES

CAPITOL THEATRE — DERNIERE JOURNEE

Ralph Forbes, Loretta Young, Irene Rich, Lester Vail — dans —

"BEAU IDEAL"

4 Jours Commençant Demain: "TRADER-HORN"

L'ÉVÉNEMENT
D'un matin à l'autre

Propos

"Mauresifflage!"

Les secrets transpirent.

"Le style c'est l'homme".

Le fascisme en fait de belles.

M. Lavigueur a exposé sa personnalité.

Le petit lait coûte plus cher que le beurre.

La plus belle coupe contient le meilleur nectar.

Quand son utilité a cessé il faut savoir se retirer.

Il y a des envolées qui ne conduisent pas très loin.

Bientôt ce sera le tour des Turcs d'être séquestrés dans les harems.

Contrairement à ce qu'on dit, le nez des cartes stimule la conversation.

Les mouches se chargeront, pendant un mois, de la protection de nos forêts.

La première ambition de l'homme est d'être heureux, mais il ne sait pas toujours s'y prendre pour la réaliser.

Diogène

Mussolini

"Ils vont trop loin!" Tel est le jugement que le dictateur italien porte contre les jeunes fascistes qui ont gravement insulté le Pontife Roi. Peut-être faut-il traduire ainsi la pensée de Mussolini: "Vous avez outrepassé mes ordres".

Mai

Québec a rarement connu plus "joli mois de mai" que celui qui se termine aujourd'hui. Pour une fois, ce fut véritablement le mois des fleurs, ici comme en France, où ont originé nos pieux cantiques. Ce concours de la nature au culte de la Sainte Vierge a embelli encore les touchantes cérémonies du matin et du soir dans nos églises paroissiales. Les vieux habitués du mois de Marie en ont été tout émus, et les jeunes en garderont un souvenir poétique et durable.

Il aurait tort

On prête à M. Ramsay Macdonald l'intention d'écrire un document socialiste pour répondre à la dénonciation de cette doctrine contenue dans la dernière encyclique. Il aurait tort. Tout en revendiquant la saine doctrine sociale, le Pape a fait plus pour la classe ouvrière qu'aucun homme politique. Son enseignement a été cité une fois de plus par les intellectuels anglicans, juifs et incroyants comme un monument de sagesse. M. Macdonald n'avancera pas sa renommée ni sa carrière en refusant de souscrire au plus beau système de société jamais présenté à l'humanité souffrante.

LE RECENSEMENT COMMENCE LUNDI

(Service de la Presse Canadienne)

Ottawa, 30. — **Une armée en miniature d'hommes munis de crayons et de tablettes envahira les résidences et les boutiques, ainsi que les fermes du Canada, lundi matin, pour procéder au recensement décennal de 1931 dans tout le Dominion. On calcule qu'il leur faudra environ six semaines de travail pour réunir tous les renseignements exigés, et que ce ne sera pas avant un an que le tout sera catalogué et publié dans un rapport final.**

MGR A. BELIVEAU

(Service de la Presse Canadienne)

Winnipeg, Man. 30. — Mgr A. Béliveau, archevêque de St-Boniface, qui a éprouvé une forte attaque de paralysie, avant-hier, a pris un peu de mieux, hier, mais son état est toujours critique.

TEMPERATURE

Toronto, 30.—La pression est élevée dans les états du nord et le Manitoba et basse vers le golfe St-Laurent. La température a été chaude, avec orages électriques locaux dans l'est, vers la fin de l'après-midi.

	Min.	Max.
Aklavik	30	34
Dawson	48	58
Victoria	50	74
Vancouver	50	78
Calgary	38	74
Lethbridge	36	74
Edmonton	38	78
Moose Jaw	34	74
Saskatoon	31	—
Régina	28	69
Brandon	49	63
Winnipeg	34	54
London	58	86
Toronto	58	84
Kingston	54	78
Ottawa	60	88
Montréal	66	86
Québec	56	80
St-Jean	48	72
Halifax	52	68
Charlottetown	52	76

PRONOSTICS:

Vallée de l'Outaouais et Haut St-Laurent: — Vents modérés, beau, moins chaud.

Bas St-Laurent:—Vents frais modérés, beau, un peu plus frais.

Golfe et Côte Nord:—Vents frais, nuageux, averses locales.

Maritimes:—Vents modérés, beau, quelques averses.

500 ANS DEPUIS LE MARTYRE DE JEANNE D'ARC

C'est le 30 mai 1431 que la pucelle d'Orléans a été brûlée vive sur la place du vieux marché, à Rouen. — L'Eglise et l'Etat, en France, commémoreront aujourd'hui ce grand événement. — Les Anglais firent périr Jeanne d'Arc, mais la France et l'Angleterre sont depuis longtemps amies et le cardinal Bourne représente son pays, en même temps qu'il est le légat du Pape, aux démonstrations de Rouen. — Les couleurs papales et françaises sont hissées sur la préfecture pour la première fois depuis la fameuse loi de séparation. — Salut de 101 coups de canon en l'honneur de la sainte guerrière. — Veillée d'armes près de la Seine.

UN ARTICLE DE PIERRE L'ERMITE

(Service de la Presse Canadienne)

S. E. le Cardinal Bourne, légat du Pape.

Dieppe, France, 30. — Le cardinal Bourne, archevêque de Westminster, à titre de légat du Pape aux fêtes de Jeanne d'Arc à Rouen, est débarqué ici, hier après-midi, d'un navire de la ligne New - Haven - Dieppe.

Pour la première fois depuis la séparation de l'Eglise et de l'Etat en France, il y a un quart de siècle, un représentant officiel de la Papauté a été accueilli sur le sol français par les autorités civiles et militaires en même temps que les autorités religieuses. Après avoir répondu aux compliments d'usage, le cardinal anglais a poursuivi sa route vers Rouen.

Les catholiques et patriotes, français considèrent généralement comme fort heureux le choix du primat catholique de la Grande - Bretagne, le pays de ceux qui persécutèrent et exécutèrent Jeanne d'Arc, comme représentant officiel du Vatican au 500e anniversaire du martyre de la Pucelle d'Orléans. Venant après la Grande Guerre, dans laquelle la France et l'Angleterre, "autrefois ennemies héréditaires", comme au temps de Jeanne, combattirent côte à côte, la visite du cardinal britannique n'a rien d'inattendu. En sa capacité ecclésiastique, le cardinal Bourne a à plusieurs reprises visité le sol français et participé à de nombreuses cérémonies religieuses, principalement aux grandes fêtes de la basilique du Sacré-Coeur sur la colline de Montmartre, à Paris, l'été dernier. Mais cette fois-ci il arrive comme ambassadeur directement désigné par le Pape lui-même.

Sainte Jeanne d'Arc

UNE FETE NATIONALE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Rouen, France, 30.—Pour la première fois depuis la séparation de l'Eglise et de l'Etat en France, en 1905, les couleurs papales, jaune et noir, ont flotté hier au-desus de la préfecture de Rouen, à côté du tricolore français, en l'honneur de la visite du légat du Pape, le cardinal Bourne, arrivé d'Angleterre hier soir pour présider aujourd'hui à la commémoration du martyre de Jeanne d'Arc sur la place de Rouen.

Pour cette cérémonie, qui doit marquer le 500e anniversaire de la mort de la Pucelle sur un bûcher, le premier ministre Pierre Laval a délégué à Rouen le vice-président de son cabinet, M. Léon Bérard, ministre de la Justice, qui représentera le gouvernement. L'ambassadeur d'Angleterre, lord Tyrrell, et plus de soixante évêques et prélats français assisteront à cette commémoration.

A neuf heures, hier soir, des sociétés patriotiques et religieuses se sont réunies devant le monument qui rappelle la mort de Jeanne d'Arc ici, le 30 mai 1431, pour y passer la nuit. Jusqu'au jour, les membres de ces associations se remplaceront et monteront la garde sur les bords de la Seine dans les eaux de laquelle les cendres de la Sainte furent jetées. Tous les navires ancrés dans le port de Rouen ont gardé leurs lumières allumées, et la marine de guerre a reçu l'ordre de tirer un salut de 101 coups de canon en l'honneur de Jeanne d'Arc, tribut normalement réservé au président de la république française.

UN BEL HOMMAGE

Nous citons de la "Croix" l'article suivant de Pierre L'Ermite en l'honneur de la sainte guerrière martyrisée à Rouen:

AINSI SOIT-IL!

Dimanche dernier, jour de sa fête, Jeanne d'Arc voulut descendre sur la terre pour voir si les Français — qu'on dit volages — pensaient encore à leur petite Sainte.

La première impression fut très réconfortante.

"Officiellement", la nation entière était sur pied.

Tous les édifices publics, même les tramways, même les banques, étaient pavoisés.

L'armée défilait... Et, avec elle, tout un cortège d'associations, parmi lesquelles beaucoup avaient donné une partie de leur chair pour que la Patrie ne soit pas mutilée.

Ses statues officielles étaient des montagnes de couronnes, barrées d'écharpes et d'inscriptions.

Des fleurs!... Des fleurs!... Que de fleurs!...

Oui, "officiellement", sa Patrie l'honorait. Ce qui était déjà quelque chose.

Puis elle entra dans les églises... dans ses chères églises.

Là encore... là surtout, "officiellement", on la priait, et on chantait ce que Dieu avait fait de son humble servante.

Et cela lui fut plus doux encore...

-o-

Oui, mais ce n'est pas tout!

Quand on s'appelle Jeanne... Quand on fut une petite paysanne, très droite, très simple... pas officielle du tout... Quand, à dix-neuf ans, on a donné sa vie pour son pays, on a faim d'autre chose de plus profond... de plus personnel... de plus intime.

On a versé le sang de son coeur pour les autres. Alors, on voudrait bien que le coeur des autres réponde!...

Car le coeur, c'est tout.

Et une manifestation derrière laquelle le coeur ne bat pas, et bien chaud, n'est qu'une façade, brillante ou pas brillante, mais une façade.

-o-

Alors, Jeanne d'Arc s'engagea dans les rues de la ville, comme on pénètre dans les replis d'un coeur.

Ces rues étaient mornes et mortes.

Sur les maisons, il y avait cette poussière plus noire que l'autre, et qui est la poussière des affaires.

Les fenêtres étaient fermées; les boutiques, closes. Rien, ou presque rien, ne chantait la fête de la Sainte nationale.

Quelques drapeaux par-ci... quelques oriflammes par-là...

De temps en temps, une fenêtre bien fervente... un riche balcon quelquefois... souvent une mansarde perdue en plein ciel.

Ensuite, on rentrait dans le noir... dans l'oubli, opprimant comme une pierre de tombeau.

Elle voulut arrêter un passant, mais elle eut peur qu'il ne lui réponde: "Jeanne d'Arc... qui ça...?"

-o-

Il y avait pourtant, tout le long de ces rues, des familles catholiques qui savaient que Jeanne d'Arc avait sauvé la France non seulement de l'invasion, mais encore du protestantisme.

Oui... mais les catholiques sont si surchargés!...

Oui... mais les drapeaux sont au sixième étage!... Il faut aller les chercher!... les secouer!... les accrocher!... Ils empêchent de fermer les persiennes!...

Et puis, on sera seul dans la maison... Il ne faut pas trop se singulariser.

Alors, restons-en là...

"Restons-en là..." La parole si

(Suite à la page 25)

ENQUETE SUR L'INDUSTRIE LAITIERE

IMPRESSIONS A 10 MILLES DE LA TERRE

Le professeur Auguste Piccard parle de nouveau aux journalistes.

DANS LA STRATOSPHERE

Les rayons cosmiques plus puissants. — La direction des vents.

UN PETIT ACCIDENT

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ober Gurgl, Tyrol autrichien, 30. (Par Wade Werner, correspondant de la Presse Associée copyright 1931) Un savant au corps mince, portant lunettes, une chemise blanche de tennis et un pantalon de flanelle, tête nue sous le soleil du Tyrol, a raconté hier après-midi à un auditoire de journalistes ce qu'il avait trouvé dans la stratosphère, au cours de sa merveilleuse envolée en ballon, mercredi dernier, jusqu'à une altitude de 52,800 pieds, soit environ 10 milles de la terre.

Bien que M. Auguste Piccard soit professeur de physique à l'université de Bruxelles, il n'y a rien du professeur dans ses manières lorsqu'il consent à donner une entrevue. Les questions qui lui furent posées au sujet de sa randonnée aérienne furent accueillies par des gestes impatients ou un enthousiasme enfantin, suivant que les questions posées étaient intelligentes ou non. Mais pas une fois, il n'adopta le ton du professeur dans ses réponses.

—"De quelle couleur était le ciel en plein jour lorsque vous étiez à 50,000 pieds?" demanda un journaliste.

—"Bleu foncé, mais on ne voyait aucune étoile". Il ajouta que les rayons cosmiques, qu'il voulait étudier spécialement dans cette aventure, étaient décidément plus puissants à cette altitude stratosphérique qu'ils ne l'étaient à sept milles de la terre où la stratosphère est sensée commencer.

—"Toutefois", dit-il, "lorsque nous aurons pu étudier les notes de mon envolée, je pourrai dire plus exactement quelle est leur puissance. Je n'ai pas distingué de différence à cette altitude dans la vélocité et les directions du vent. Elles varient dans la stratosphère aussi bien qu'aux altitudes inférieures".

Lorsqu'on lui demanda s'il avait trouvé la confirmation de la théo-

(Suite à la page 25)

LA FERMETURE DES MAGASINS

Le chef de police de Montréal veut que tous les magasins ferment leurs portes le dimanche.—Vingt-et-une poursuites.

UN "TEST-CASE"

Montréal, Qué., 30. — Le chef de police Dufresne a prouvé aujourd'hui qu'il est bien déterminé à fermer de force tous les magasins qui n'observent pas la loi du dimanche, alors que 21 propriétaires de magasins de fruits ou d'établissements du même genre ont comparu devant le recorder Semple sur l'accusation d'avoir enfreint cette loi. Tous plaidèrent coupable et furent condamnés aux frais plus une amende variant de $1 à $50. "Les accusations", expliqua le recorder, "ne sont pas les mêmes dans le cas d'un marchand qui a manqué à la loi en vendant d'urgence un pain à son ami et dans le cas d'un autre qui a tenu son comptoir ouvert toute la journée et fait affaire comme sur semaine."

En ce qui concerne les épiciers, les décisions du recorder Semple condamnant certains d'entre eux à des amendes de $1 à $10, n'auront aucun effet quant aux marchands de fruits. Une délégation de ces commerçants s'est présentée hier matin chez le chef de police, et il lui fut répondu qu'à moins qu'il n'y ait un "test-case" d'ici au 7 juin, tous les magasins de fruits seraient fermés ce jour-là: d'ici là le chef Dufresne leur a donné l'assurance que les propriétaires de magasins de fruits ouverts dimanche prochain (demain), ne seraient pas molestés.

IL REMET SON ENVOLEE

L'aviateur Thomas Ash est retardé par les vents contraires.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Samushiro, Japon, 30. — L'aviateur Thomas Ash a décidé de ne pas décoller ce matin pour Tacoma, Wash., à cause des vents contraires qui soufflent ici. Il se peut toutefois qu'il entreprenne cette randonnée de 4,000 milles demain, ou lundi, si la température est propice.

L'Empress file comme une auto

(Service de la Presse Canadienne)

SS. Empress of Britain, en mer, par radio du vicomte Rothermere à la Presse Canadienne, 30. — Maintenant que nous avons passé deux jours entiers en mer, on ne peut plus hésiter à décrire l'Empress of Britain comme le paquebot le plus confortable qui soit au monde. Chaque passager découvre consamment quelque chose de nouveau dans l'aménagement qui a été perfectionné au-delà de tout ce que l'on avait conçu jusqu'à date. En plus d'être luxueux, l'Empress est, suivant l'expression du commandant Latta, "un vrai bateau".

L'Empress se conduit comme une automobile, grâce à la disposition de son gouvernail. Ceci est dû aux lignes effilées de sa coque. Ses flancs ne repoussent aucune masse d'eau, et son gouvernail a toute la prise voulue pour faire obéir le navire.

"Avant-hier soir, nous avons rencontré deux autres paquebots filant vers l'Europe, le Duchess of Richmond et l'Empress of France".

W.-R. INGE ET L'ANGLETERRE EN L'AN 3,000

Le "dean" de St-Paul essaye de décrire ce que sera son pays.

PLUS DE GUERRE

Les maladies infectieuses auront disparu. — Le rhume restera.

LE PARLEMENT

(Serv. de la Presse Canadienne)

Londres, 30. — Le T. R. William Ralph Inge, dean de St. Paul, prononçant une causerie sur "L'avenir de la race humaine", à Royal Institution, hier soir, a fait un tableau plutôt attrayant de la Grande-Bretagne en l'an 3000. Ce tableau fait un contraste avec les théories généralement exposées par celui que l'on a baptisé "le dean pessimiste".

"En l'an 3000", dit-il, "la population de la Grande-Bretagne aura été fixée à un maximum de 20,000,000. Les gens ne pourront plus vivre en foules. Personne ne pourra avoir d'enfant sans posséder un certificat de bonne santé et de jugement sain, et une femme ou un homme seront alors aussi recherchés que le sont actuellement la fortune et les titres. La perfection physique sera cultivée. Le costume rationnel pour les deux sexes, coûtera peu, sera avenant et sobre. La guerre aura été complètement abolie, ainsi que les barrières tarifaires. La plupart des nations se suffiront à elles-mêmes. Comme il n'y aura plus de guerre, il n'y aura plus d'armée ni de marine, ni de dette nationale, ni de politique étrangère, ni d'indemnité pour le chômage, ni de rivalité de classe. Les fonctions du gouvernement central seront plutôt nominales. Le parlement, qui se réunira pour une quinzaine de jours chaque année sera un digne sénat composé d'anciens officiels et d'hommes d'affaires retirés. Les maladies infectieuses seront complètement disparues, mais non pas le rhume ordinaire, qui restera l'opprobre de la science médicale. Je crois toutefois qu'une autre grande guerre pourra anéantir toute perspective de survivance de la civilisation".

FIANCAILLES DE LA PRINCESSE BEATRICE

(Service de la Presse Canadienne)

Fontainebleau, France, 30. — Les fiançailles de la princesse Beatrice, fille du roi exilé d'Espagne, Alphonse XIII, et Don Antonio Alvaro d'Orléans, fils du cousin du roi, ont été annoncées hier par un représentant de l'ex-souverain.

Les deux amoureux se marieront en novembre ou en décembre de cette année, mais on ne sait pas encore si la cérémonie aura lieu à Fontainebleau.

2 ENFANTS EMPOISONNES

Après avoir mangé des champignons, 8 personnes en danger.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Sault Ste-Marie, 30. — Deux enfants âgés respectivement de 8 et 11 ans sont morts hier après avoir mangé ce que l'on croit être des champignons, et huit autres personnes sont dans un état très grave à l'hôpital Plummer Memorial, souffrant aussi d'empoisonnement. Stanley et Allen Ross sont les victimes de ce poison pernicieux qui semble s'être attaché à la corolle des champignons. Des échantillons du poison ont été expédiés à Ottawa pour y être analysés.

L'OPINION DE ROGERS SUR LE PACTE DE 1867

Un professeur de l'Université Queen's croit qu'on peut le changer.

SANS LES PROVINCES

Conférence devant l'Association Canadienne de la Science Politique.

DANS LA CAPITALE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 30. — La théorie de l'inviolabilité de la Confédération canadienne a été rejetée par le professeur Normal L. Rogers, de l'Université Queens, hier soir, devant l'Association Canadienne de la Science Politique, qui siège actuellement ici. Il a déclaré que l'on ne peut soutenir la théorie d'après laquelle l'Acte de l'Amérique britannique du Nord serait un traité entre les provinces originales de la confédération, et par conséquent ne pourrait être remanié sans un accord des provinces.

Le professeur Rogers a souligné que la résolution originale de Québec, sur laquelle fut basé l'Acte en question, ne fut adoptée que par les législatures de Québec et de l'Ontario. Elle fut rejetée par celles de l'Ile du Prince-Edouard, et ne fut jamais soumise à celles de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick. M. Rogers contesta carrément le mémoire de l'honorable M. Howard Ferguson soumis au gouvernement fédéral au nom de la pro-

(Suite à la page 25)

FIN D'ANNEE UNIVERSITAIRE

De brillantes scènes se sont déroulées hier à l'Université McGill et à l'Université de Montréal. — Près de 600 diplomés.

BESSBOROUGH A MCGILL

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 30. — De brillantes scènes ont marqué, hier soir, les cérémonies de convocations de l'Université McGill et de l'Université de Montréal, qui, réunies, ont accordé des diplômes à près de 600 étudiants. Les cérémonies de McGill furent honorées de la présence de Son Excellence le comte de Bessborough, gouverneur général du Canada, à qui fut conféré le titre honorifique de docteur en droit et qui prononça l'allocution de circonstance. Trois titres honorifiques furent aussi conférés par l'université de Montréal à d'éminents citoyens de la métropole.

Les deux universités tinrent leurs séances de convocation dans les théâtres voisins et le défilé des étudiants à travers les rues, ainsi que des diverses facultés, attira des milliers de spectateurs sur tout le parcours.

McGill a remis des diplômes à 486 étudiants qui reçurent leur précieux parchemin des mains de Sir Arthur Currie, principal du McGill. Le premier diplôme accordé fut remis au comte de Bessborough aux applaudissements frénétiques des étudiants

(Suite à la page 25)

LA BATAILLE CONTINUE SUR L'AGRICULTURE

L'étude des estimés se poursuit hier et les députés parlent du beurre.

M. POULIOT A L'ATTAQUE

Le député de Témiscouata répond à M. Hackett.— Des statistiques.

LE BUDGET LUNDI

(PAR EDMOND CHASSE)

Ottawa, 30. — La Chambre des Communes, par une chaleur torride et sous un ciel menaçant, a repris hier son débat de la veille sur le beurre. Le Premier Ministre était à son siège lorsque la séance a été ouverte, mais aucun député ne lui posa de questions. Les membres de la Chambre comprennent que M. Bennett fait un effort surhumain pour terminer son budget pour aujourd'hui, afin de l'envoyer à l'imprimerie du Roi d'où il sortira lundi matin.

Le Premier Ministre parlera lundi après-midi à 3 heures. Le débat sera ajourné à jeudi, sur motion de l'hon. M. J.-L. Ralston, qui est le critique financier de l'opposition depuis la disparition de la Chambre de l'hon. M. C.-A. Dunning. Lundi soir, M. Bennett partira pour Québec afin d'assister au banquet donné mardi soir à bord de l'"Empress of Britain" par M. E.-W. Beatty, président du C.P.R. Son Excellence le Gouverneur Général du Canada, le comte de Bessborough, assistera aussi à ce grand événement de même que l'hon. M. Ernest Lapointe. L'ancien ministre de la Justice doit porter le toast du Canada à ce banquet et le Premier Ministre y répondra.

C'est M. Jean-François Pouliot (Témiscouata) qui a repris hier après-midi à la Chambre la discussion sur le beurre. Le député de Témiscouata a répondu au discours de M. John-T. Hackett en disant que l'importation était devenue nécessaire au Canada, car nous consommons plus de beurre que nous en produisons. Cela est dû au fait que le nombre des touristes qui visitent le Canada augmente chaque année. En 1929, la production a été au Canada de 264 millions de livres de beurre et la consommation de 299 millions de livres.

M. Pouliot ayant repris la parole une seconde fois pendant la séance, le président du comité, qui était M. R.-B. Hanson (York-Sunbury, N.-B.) l'interrompit à trois reprises et il riposta sur un ton très vif.

M. Young (Weyburn) révéla pourquoi l'opposition retarde si longtemps l'adoption de l'item de $5,000 pour le Conseil National de l'Industrie Laitière en disant que ce conseil faisait de la propagande en faveur de l'élévation du tarif. Il ajouta que le conseil pouvait faire de la propagande mais pas avec les deniers publics.

La séance débute par l'adoption de

(Suite à la page 25)

L'hon. M. Robert Weir, ministre de l'Agriculture, dit que son département poursuivra une enquête sur la progression des prix entre le cultivateur et le consommateur. — Ce qu'Ottawa a fait et entend faire dans ce domaine.

DISCOURS-PROGRAMME

(Service de la Presse Canadienne)

Ottawa, 30. — L'honorable M. Robert Weir, ministre de l'Agriculture, a donné hier soir à la Chambre des Communes un aperçu de la politique du gouvernement fédéral à l'égard de l'industrie laitière. Il a d'abord posé deux principes fondamentaux: "Le cultivateur doit en premier lieu se préoccuper de fournir des produits laitiers d'assez bonne qualité pour qu'ils puissent rivaliser avantageusement avec les produits semblables de n'importe quel autre pays, au coût le plus bas possible, et ensuite le ministère de l'Agriculture doit aider le cultivateur à produire au plus bas coût possible et à vendre son produit de manière à recevoir la plus haute rémunération possible pour son effort.

M. Weir a parlé de ce que son département a fait et se propose de faire pour remplir sa mission. "En premier lieu", dit-il, "un effort est fait pour améliorer la qualité des troupeaux laitiers. Des taureaux de race pure sont distribués aux fermiers à des conditions avantageuses pour améliorer les races. La question de l'alimentation n'est pas négligée. Nous aidons les cultivateurs à comprendre ce que sont les rations balancées pour le bétail laitier. L'importance du pâturage, la forme la moins coûteuse de l'alimentation, n'est pas oubliée non plus. On a trop négligé les pâturages. Nous cherchons à nous assurer les services d'un ou deux experts bien qualifiés dans cette question des pâturages.

"La mise sur le marché est peut-être le facteur le plus important et le problème le plus sérieux. En plus du comité agricole de la Chambre, mon département poursuivra une enquête sur la progression des prix entre le cultivateur et le consommateur. Les commerçants ont droit à un profit raisonnable, mais l'homme qui produit, le cultivateur, doit aussi recevoir la part qui lui revient".

UNE DENONCIATION DU DR J.-S. WRIGHT

Le président des Fils natifs du Canada est contre la venue de jeunes Anglais dans nos universités canadiennes.

PLAN FANTASTIQUE

(Serv. de la Presse Canadienne)

Edmonton, Alta., 30. — La politique consistant à faire venir en Canada des jeunes des écoles anglaises pour leur permettre de terminer leurs études dans les universités canadiennes, a été attaquée par le Dr John S. Wright, président des Fils Natifs du Canada, d'Edmonton, à un déjeuner donné hier en l'honneur des délégués à la convention nationale de la Ligue des Filles du Canada.

"C'est un plan fantastique", dit l'orateur, "étant donné que dans la province d'Alberta seule de nombreux étudiants diplômés de l'Université doivent quitter le Canada pour aller gagner leur vie ailleurs. A mon avis, le Canada n'a pas besoin de cette culture que les étudiants anglais peuvent nous apporter. Ce que le Canada veut, c'est une culture et une tradition bien à lui, et non pas copiées sur celles des autres pays".

LA TABAGIE ENR., No 547 1-2, rue St-Jean, vous donne toujours 5 cartes "Turret" avec chaque paquet de cigarettes de 25c.

EMISSION RADIOPHONIQUE A BORD DU SS. "BRITAIN"

Montréal, 30.—M. E.-W. Beatty, président du Pacifique Canadien, le vicomte Rothermere, l'hon. M. W.-D. Herridge, le nouveau ministre canadien à Washington, Douglas Fairbanks, Mary Pickford et quelques autres passagers de marque actuellement en route pour le Canada à bord de l'"Empress of Britain", seront invités à dire quelques mots au cours de l'émission radiophonique organisée pour lundi après-midi, directement de ce gigantesque paquebot, qui se trouvera alors dans le fleuve St-Laurent à quelques heures de Québec. Un intéressant programme musical a été aussi préparé pour l'occasion. Ce sera la première fois dans l'histoire de la radiophonie qu'une émission de ce genre sera faite d'un grand paquebot filant à une vitesse de 24 noeuds.

Le programme qui sera entendu entre 4 et 5 heures de l'après-midi sera transmis sur ondes courtes du salon "Mayfair", de l'"Empress of Britain" au poste Marconi, à Yamachiche. De là, il sera distribué sur ondes ordinaires dans tout le Canada par le réseau télégraphique du Pacifique Canadien et aux Etats-Unis par les postes de la National Broadcasting Co. Trois puissants postes à ondes courtes de la N.B.C. feront aussi la radiodiffusion de ce programme exceptionnel, qui sera ainsi entendu dans toutes les parties du monde.

Parmi les principaux artistes qui se feront entendre, il y aura mad'me Jeanne Dusseu, soprano, Stanley Maxted, ténor, et Fred English, baryton anglais. L'orchestre de l'"Empress of Britain", sous la direction de Stuart Jones, exécutera plusieurs pièces classiques.

CAP RACE SIGNALE LE S. S. "BRITAIN"

Le poste de T. S. F. du gros paquebot se fait entendre alors que l'Empress of Britain était encore à 1,080 milles de Terre-Neuve hier matin. — Le vaisseau passera vers midi au large de la station des Signaux, naviguant à vitesse modérée. — Son arrivée suscite un intérêt général par tout le Canada.

LES DERNIERS PREPARATIFS AU FOULON

A plus de 1,030 milles de Cap Race, l'"Empress of Britain" qui a laissé Southampton et Cherbourg mercredi dernier, entrait hier en communications avec cette station du Service des Signaux établie à 835 milles de Québec, au sud-est de Terre-Neuve. Pour la première fois depuis son départ des côtes d'Angleterre, l'"Empress of Britain" communiquait sa position exacte à un poste de terre. En s'approchant de Cap Race, il est certain que la très grande vitesse du vaisseau devra être modérée à cause des forts courants et des brumes très opaques qui persistent habituellement dans ces parages. Les banquises qui dérivent du nord encombrent la route des transatlantiques, et retarderont aussi sans doute pendant quelques heures la marche du vaisseau qui devra forcément suivre la route plus au sud tracée spécialement pour les paquebots qui entrent dans le St-Laurent au commencement de la ssison maritime. Toute la journée d'hier le poste de T. S. F. du vaisseau pouvait communiquer avec les "cutters" de la patrouille internationale des glaces qui sont stationnés durant plusieurs mois aux environs des Grands Bancs de Terre-Neuve et indiquent à tous les vapeurs en mer la position exacte des obstacles qui sont sur leur route. On croit que l'"Empress of Britain" doublera Cap Race vers midi aujourd'hui. Dès lors, il pourra reprendre sa marche rapide vers l'entrée du golfe si les conditions de température sont favorables. D'après les calculs faits hier, tout indique que le vaisseau a navigué sur l'océan à raison de 23 ou 24 noeuds à l'heure continuellement. La température aurait été très favorable jusqu'à date.

L'arrivée de l'"Empress of Britain" suscite un intérêt considérable non seulement parmi la population de Québec et des environs mais on pourrait dire du Canada tout entier. Le plus gros paquebot qui ait jamais remonté le fleuve sera certainement visité par des milliers et des milliers de personnes durant la longue escale qu'il fera en notre port et partout sur les bords du St-Laurent. L'enthousiasme sera considérable au passage du gros Empress Blanc qui, dès sa première traversée abaissera de plusieurs heures tous les records précédemment établis pour le voyage Europe-Canada. Si la température est claire, le paquebot pourra être aperçu à des milles de distance, ses hautes cheminées jaunes émergeront plusieurs pieds au-dessus des ponts peinturés de blanc.

L'heure exacte de l'arrivée de l'"Empress of Britain" à Québec n'est pas encore connue officiellement. Tout dépendra en effet des conditions que rencontrera le vaisseau dans la dernière partie du trajet. Généralement, l'Empress pourrait être ici au cours de la veillée de lundi si la vitesse de 23 ou 24 noeuds à l'heure pouvait être maintenue continuellement. Toutefois, dès son entrée dans le chenal, l'Empress devra forcément modérer son allure et si la brume fait des siennes, la marche en avant devra forcément être suspendue. Il est donc probable que le navire sera signalé au large de Pointe au Père vers la fin de l'après-midi. La montée du fleuve se ferait de nuit et à vitesse très modérée de façon à ce que l'accostage puisse se faire ici mardi matin au jour. Les navigateurs de grande expérience qui auront charge de conduire le vaisseau à bon port devront forcément calculer avec la marée pour entrer à Wolfe's Cove, et celle-ci étant haute à Québec vers 8 heures 06 mardi matin, le navire ne pourra être à son quai beaucoup avant cette heure.

A l'Anse au Foulon on a pratiquement terminé tous les préparatifs en vue de l'arrivée de l'"Empress of Britain" qui inaugurera officiellement ce terminus. Le brigadier-général Tremblay, ingénieur en chef du port de Québec, a fait encore hier une longue inspection de tous les travaux et donné les derniers ordres. Au cours de l'après-midi aussi, le département de la Marine a fait mettre en place trois bouées qui indiqueront le chenal pour s'approcher des quais. Le C. G. S. Druid", commandé par le capitaine Edgar Pelletier, a transporté les lourdes pièces aux endroits d'ancrage. Trois bouées ont ainsi été mises en place: deux bouées à gaz et un caisson (spar). Ces lumières rendront de très grands services aux navigateurs qui auront à pénétrer à cet endroit au cours de la nuit.

OFFICIER DES RECEPTIONS

M. Serge. de Sakharoff.

Le populaire officier des réceptions à bord du "Laurentic" de la ligne White Star, M. Serge de Sakharoff, photographié sur le pont du paquebot au cours du dernier voyage du "Laurentic" dans notre port. Ancien officier dans l'armée russe, M. De Sakharoff dut s'enfuir de Russie avec un grand nombre de ses compatriotes à bord du brise-glace "Mikula" qui laissait la Russie pour se rendre en France. Après avoir vécu quelques années dans les pays scandinaves, le jeune officier entra au service de la ligne White Star qui lui confia la charge d'organiser les réceptions sur ses navires au cours des traversées. M. de Sakharoff est bien connu des touristes canadiens.

SUR L'"ANTONIA"

L'"Antonia" qui est passé par Québec hier soir avait à son bord un parti composé de 41 Rotariens qui assisteront à la convention annuelle du Rotary International à Vienne au mois de juin prochain. Le groupe a été recruté à Pittsburg.

LA MAREE AUJOURD'HUI

La marée sera haute aujourd'hui à 4 h. 51 a. m. et 5 h. 25 p. m.

LA MAREE DIMANCHE

La marée sera haute dimanche à 5 heures 36 a. m. et 6 h. 10 p. m.

SIR PERCY SHERWOOD EST REVENU A BORD DU BEDFORD

L'ancien commissaire de la Police Royale du Canada revient d'un voyage de deux mois en Europe. — Chef de la Police Royale du Canada pendant 37 ans. — Le directeur de l'Immigration catholique anglaise, Mgr Hudson, a aussi fait la traversée sur le paquebot.

UN GROUPE DE RELIGIEUX

Sir Percy Sherwood, ancien commissaire de la Police Royale du Canada, était au nombre des passagers du "Duchess of Bedford", qui est venu s'accoster dans le port vers quatre heures hier après-midi. Sir Percy revient d'un voyage de deux mois en Europe où il était allé refaire sa santé. Commissaire en chef de la Police Royale du Canada pendant une trentaine d'années, Sir Percy Sherwood a demandé d'être mis à sa retraite quand la Police Royale du Canada a été fusionnée avec la Police Montée de l'Ouest, voilà à peu près treize ans. Il demeure maintenant à Ottawa surveillant les progrès sans cesse croissant de ce superbe corps de police qui fait non seulement l'honneur du pays mais qui est aussi très bien vu dans tout l'Empire britannique.

Mgr Hudson, directeur de l'Immigration Catholique en Angleterre, était aussi un des passagers du Bedford. Discutant différents problèmes d'immigration avec un groupe de journalistes, Mgr Hudson déclarait que, cette année, l'organisation qu'il dirige n'enverrait au Canada qu'un groupe de cinquante jeunes gens environ, tandis que les années dernières, on pouvait parfois en grouper jusqu'à quatre cent. "Nous trouvons beaucoup plus d'emploi pour nos jeunes gens à l'heure actuelle", nous disait le distingué prélat. "A Birmingham, où se trouvent les quartiers généraux de notre organisation, nous n'avons pratiquement pas à souffrir du chômage. Les employeurs s'occupent beaucoup des jeunes gens et les aident à se perfectionner dans différentes branches. Nous espérons bien que cette politique sera continuée longtemps. Quant à cet arrêt momentané de l'immigration au Canada, nous n'en sommes pas du tout peiné, au contraire, car nous avons ainsi plus de temps à disposer pour nos jeunes gens déjà établis ici et que nous voulons absolument voir réussir".

Mgr Hudson passera cinq ou six semaines au Canada. Il résidera à Ottawa ,au St. George Home, où se trouvent les bureaux de cette organisation au pays.

On remarquait aussi sur le "Duchess of Bedford", le supérieur général des RR. FF. de St-Gabriel, le R. F. Sébastien, qui vient de la maison-mère à Bruxelles. Le R. F. Sébastien qui est accompagné du R. F. Louis Bertrand, fondateur de la maison au pays, visitera tous les collèges ou écoles confiés à la direction des RR. FF. de St-Gabriel, au Canada.

Un groupe de RR. FF. des Ecoles Chrétiennes était aussi à bord du paquebot, revenant d'un séjour d'un an à Lembecq-Les-Hal, Belgique. Le groupe comprenait les RR. FF. Léopold, de Ste-Foy, Québec; Robert, des Trois-Rivières; Alexandre, d'Ottawa; Jérôme, de Montréal; Edgar, de Laval-des-Rapides, et Isidore, de Montréal.

Le "Duchess of Bedford", commandé par le capitaine Sibbons, a fait une très bonne traversée. Il s'est mis en route pour Montréal à bonne heure hier soir.

NOUVEAU SERVICE

Montréal, 30. — La Houston Line vient de choisir la Compagnie Reford comme son agent au Canada. Le service commencera le 8 juin prochain avec le départ du "Clan Ranald". M. Eric Reford, vice-président de la compagnie est d'opinion que l'établissement de ce nouveau service entre le Buenos-Aires et Montevideo est dû à l'excellent travail accompli en Argentine par la mission canadienne de Bonne Entente qui s'est rendu à l'Exposition des produits britanniques en mars dernier.

Le "Clan Ranald" est un vaisseau de 5,503 tonneaux construit pour la navigation sur La Plata. Il sort des chantiers Napier & Miller de Glasgow et sera spécialement équipé pour son nouveau service.

OCEANIQUES ATTENDUS

Le "Laurentic", de la White Star, attendu à 4 heures ce matin.

L'"Athenia", de la ligne AnchorDonaldson à 7 heures a. m. dimanche.

L'"Empress of Britain", à 1,098 milles est de Cap Race à 9 heures hier matin.

L'heure de l'arrivée sera annoncée plus tard.

A BORD DE L'"AURANIA"

A bord de l'"Aurania", de la ligne Cunard parti pour l'Europe hier voyage Charlie Dinsmore, fameux joueur de hockey des Maroons de Montréal. M. Dinsmore qui représente une importante maison de commerce fera un voyage de plusieurs semaines en Angleterre dans l'intérêt de sa maison.

L'"Aurania" a à son bord plusieurs centaines de passagers canadiens.

A LA C. N. S.

Le "Lady Rodney" parti de Montréal le 22 mai est arrivé aux Bermudes le 27. Il sera à Bahamas le 30 et à la Jamaique le 2 juin.

Le "Lady Somers" parti de la Jamaique le 21 mai est passé par Bahamas le 24, les Bermudes le 27 et sera à Montréal le 1er juin.

RETOUR DU C. G. S. "MONTCALM" APRES UNE LONGUE ABSENCE

Le brise-glace est entré dans le port hier après-midi pendant que les vaisseaux accostés à leur quai faisait entendre un concert assourdissant. — Le navire était parti d'ici le 15 janvier dernier pour se rendre à Sydney, C. B.

LE CAPITAINE MERCIER SUR LE PONT

Après une absence de plus de cinq mois, le brise-glace "Montcalm" est revenu prendre son quai dans le port de Québec hier après-midi. Les sirènes de tous les navires ont salué l'entrée du solide vaisseau dans les eaux de Quebec qui quittait le 15 janvier dernier pour se rendre dans le port de Sydney afin d'y prendre le contrôle de la situation. Pour répondre à ses salutations, le capitaine Mercier fit résonner la puissante sirène du brise-glace et pendant plusieurs minutes ce fut un "concert" parfait dans la rade.

Au moment où le "Montcalm" apparut au large des chantiers Davie, le "Mikula" qui était en cale-sèche à cet endroit depuis plusieurs semaines prenait la mer et entrainé par un remorqueur se dirigeait vers le quai du Roi. Le "Mikula", le "McLean" et le "Montcalm" ont fait la patrouille des glaces dans le golfe tout le printemps. C'est le "Montcalm" qui a été le plus longtemps en devoir ayant surtout mission de surveiller les parages du détroit de Cabot.

Une fois la patrouille terminée, le brise-glace se rendit pour quelques semaines dans le port de Sydney attendant les ordres de revenir à Québec.

Le capitaine Mercier et ses hommes prendront un repos bien mérité d'ici à quelques jours. Pendant la balance de la saison, le "Montcalm" sera chargé de remplacer le Druid pour le service des phares. Comme on sait, ce dernier navire doit entrer prochainement en cale-sèche pour y subir d'importantes réparations. Le "Montcalm" est accosté au quai du Roi.

DE POINTE AU PERE A QUEBEC SUR LE BRITAIN

Plusieurs officiers de l'Immigration et du Ministère des Douanes monteront à bord de l'"Empress of Britain" à la Pointe au Père. L'inspection des voyageurs et des bagages se fera, au cours du voyage Pointe-au-Père-Québec de sorte que les passagers pourront descendre du navire dès l'arrivée ici. M. Odilon Cormier, agent de l'Immigration à Québec et M. Joe Huck, officier sénior, seront au nombre des officiers qui monteront à bord du paquebot. Plusieurs journalistes doivent de même faire le voyage jusqu'à Québec à bord de l'"Empress of Britain".

LES GOELETTES

Cpte Geo. Dionne, Isle Verte, Cacouna, 3 Pistoles, "Honorine", partira aujourd'hui.

Cpte M. Fournier, Montmagny, "Montmagny T.", partira aujourd'hui.

Cpte Pelletier, St-Roch des Aulnaies, Rivière Ouelle, "St-Roch P.", partira aujourd'hui.

Cpte Jos. Rouleau, Kamouraska, St-Pascal, St-André, St-Germain, St-Alexandre, "O. Caron", partira aujourd'hui.

Cpte Eug. Gagnon, Chicoutimi, "Saguenay T.", partira aujourd'hui.

Cpte J. Bourget, St-Antoine, "Alys", partira aujourd'hui.

ACCIDENT A UN MARIN

Un matelot allemand du freteur Hagen, entré dans notre port jeudi, a été transporté d'urgence hier à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang après avoir reçu de sérieuses blessures en tombant dans la cale du navire. Son état n'inspire de craintes sérieuses.

OCCASIONS SPECIALES D'ECONOMIE

POUR LES PREPARATIFS DE LA PROCESSION

au magasin

T.-D. DUBUC

214 - 218 rue St-Jean

Samedi le 30 mai et la première semaine de juin sont les derniers jours d'achats avant la Procession. Inspirez-vous de nos suggestions économiques et variées pour vos toilettes et accessoires de toutes sortes, ainsi que pour vos décorations.

Gants et Bas Pour Dames et Enfants

GANTS de kid blanc lavables (Pull On), poignets montants dernière nouveauté. Toutes les pointures, la paire **2.98**

GANTS de soie blancs et couleurs nouvelles, toutes les pointures pour dames et jeunes filles. Prix spéciaux, la paire .... .. **.59, .69 et .98**

GANTS de fil blancs et couleurs assorties, toutes pointures pour dames, genre Pull On. Prix special, la paire .... **.59**

GANTS de fil blancs et couleurs, toutes pointures pour enfants et fillettes. Prix spéciaux, la paire .... **.39, .49, et .59**

BAS de soie noirs et couleurs en demande, pointures 8 1-2 à 10 pour dames. Trois bons spéciaux, la paire ... . **.49, .69 et .98**

BAS de soie chiffon noirs, blancs et couleurs nouvelles, pointures pour dames. Prix d'occasion, la paire ... **.98, 1.19, et 1.75**

BAS de fil et fil et soie noirs, blancs et couleurs. Pointures pour dames et demoiselles Prix d'occasion, la paire .... **.39 et .49**

DEMI-BAS— Jolies petites chaussettes, tricot fil et soie, couleurs fantaisie. Pointures 4 1-2 à 9 pour enfants. Prix spéciaux, la paire.. **.39 et .49**

SACOCHES

Grand choix de SACOCHES nouvelles, de toutes les nuances pour assortir à vos costumes. Prix spéciaux à noter.. **.98, 1.98 et 2.98**

PARURES de COU

COLLETS et POIGNETS fantaisie, jabots et plastrons. Dentelle, Georgette et crêpe canton. Les derniers styles **Aux Plus Bas Prix**

BERETS

BERETS jersey et feutre couleurs en demande, les dernières formes en vente, au choix. **.49, .59 et .98**

AU RAYON DES CONFECTIONS POUR DAMES

Robes Pour Dames

ROBES en crêpe plat, couleurs pâles. Styles nouveaux, modèles sans manches. Tailles pour dames. Valeurs de $7.00. En vente à **3.95**

ROBES en crêpe uni et fantaisie, modèle manches longues, couleurs variées. Tailles 14 à 20 ans et 38 à 44. Valeurs jusqu'à $8.75. En vente à **4.59**

ROBES-ENSEMBLES—Beau crêpe plat uni et couleurs combinées pour dames. Styles des plus nouveaux. 2 spéciaux à notes. Beau choix **4.95 et 7.49**

Blouses et Jupes

BLOUSES nouvelles en crêpe de soie pour dames, styles nouveaux avec manches et sans manches, toutes les tailles ... ... **2.98, 3.49, à 4.98**

JUPES séparées—en beau crêpe de soie, styles nouveaux dans les tons de bleu, mais, pêche et blanc. Prix spécial de vente **4.98**

JUPES séparées— en serge poiret casha faille française et Echantillons de manufactures. Valeurs jusqu'à $10.00. Prix spéciaux ... ... **3.74, 4.49 et 5.49**

Lingeries Sous-Vêtements POUR DAMES

Assortiment varié de BOUFFANTS Combinaisons (slips), Robes de nuit, Kimonos, Pyjamas de soie, en petites, moyennes et grandes tailles. A PRIX SPECIAUX.

FOULARDS - CRAVATES

Formes nouvelles, dans les dessins rayés fleuris et à carreaux, fantaisie. Prix à noter **.98, 1.49, et 1.98**

GILETS DE LAINE POUR DAMES

CHANDAILS de laine et Tricot, laine et soie fantaisie pour dames. Toutes les nouvelles couleurs depuis . . . . **1.69, 2.98 à 5.49**

CHEMISES POUR HOMMES

Un beau lot de CHEMISES négligées avec collet séparé, bonne percale fantaisie, valeur actuelle de 90c. Prix d'occasion ... ... **.59**

SPECIAL !

CHEMISES négligées en beau broadcloth fantaisie, qualité supérieure, coupe parfaite. Toutes les pointures. Valeur de $1.50. Prix d'occasion .... **.95**

CHAPEAUX POUR HOMMES

Jolis CANOTIERS et PANAMAS blancs et couleurs. Paille unie et fantaisie au choix. Echantillons de manufacturiers. Valeurs $2.00 jusqu'à $4.50. En vente tant qu'il y en aura au prix de .... **.98 et 1.49**

HABILLEMENTS DE GARCONS

COMPLETS Tweed mélangé fantaisie, style 2 morceaux avec culotte bouffante. Pour âges de 8 à 14 ans. Valeurs de $8.00 pour **4.98**

COMPLETS Tweed mélangé fantaisie, styles nouveaux, 3 morceaux : pantalons longs et culotte bouffante pour âges de 8 à 14 ans. Valeurs jusqu'à $10.00. Notre Prix de vente **6.49**

SOUS-VETEMENTS FRAIS

Pour les Temps chauds

CAMISOLES et CALECONS combinaisons en balbriggan, Dimitty (Basin) Merino, manches et jambes courtes ou longues, avec et sans boutons pour hommes et garçons, ainsi que petits garçons. Voyez nos spéciaux depuis **.49, .69, .98**

POUR VOS DECORATIONS....

Pour la Procession de la Fête-Dieu il vous faudra pavoiser et décorer vos demeures. Nous avons en mains un assortiment de drapeaux de toutes dénominations. Etoffes pour banderolles en laine et coton, écussons, etc, à des prix pour convenir à tous.

NEW YORK PLYMOUTH **LIGNE** HAVRE PARIS

FRANCAISE

POUR SE RENDRE EN EUROPE AVEC TOUT LE CONFORT ET LE LUXE VOULUS

D'un quai couvert à New-York à un quai couvert au Havre. Le train pour Paris attendant au quai. En six jours en Angleterre. Confort sans égal, cuisine française.

New-York—Plymouth—Havre

ILE DE FRANCE. . . . 5 juin. 24 juin. 11 juil.
PARIS. . . . . 12 juin. 1 juil. 18 juil.
FRANCE. . . . . 17 juin. 6 juil. 25 juil.

New-York—Plymouth—Havre

DE GRASSE. . . . . 4 juin. 2 juil. 30 juil.
LAFAYETTE. . . . . 18 juin. 16 juil. 11 aout

New-York—Vigo—Havre

ROCHAMBEAU. . . . . 30 mai. 28 juin. 23 juil.

Traversées faites à loisir. Paquebots grands et confortables, d'une seule classe. Prix raisonnable. Prix minimum de cabine. $137.50

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE
Ed. Canada Cement, Place Philippe, Montréal
Tél. MA 2361 ou aux agents locaux

DORION & DORION
AVOCATS
Immeuble "Quebec Power"
Tél. : 8121 — 8122
Chs-Nap. Dorion, C.R., M.P.
Fréd. Dorion, B.A., LL.L.
Noël Dorion, B.A. LL. L.

FEUILLETON

"LA FEE PRINTEMPS"

PAR

Jules MARY

Reproduction autorisée par la Société des Gens de Lettres.

No 59

—Je ne sais...

—Je vous en supplie, Jenny, cherchez!

—Les autres ne me rappellent rien... mais je puis affirmer que Romain était déguisé en cowboy.

—Et moi dit Bertignolles je me souviens maintenant que mon secrétaire m'a adressé en effet la parole... je ne sais plus pourquoi... j'avoue que je n'avais pas même remarqué son déguisement... Ce costume de cowboy est très familier à mes yeux Laurent je vous l'ai dit, et ne me frappe pas plus que ne vous surprendrait dans un bal ordinaire, un monsieur vêtu du traditionnel habit noir! pas plus que ne vous surprendrait, dans la rue, un passant vêtu d'un pardessus et d'un chapeau haut de forme!

—Oui, oui, je comprends, disait le comte, et je vous demande pardon de mon insistance!...

—Votre insistance est toute naturelle et je partage votre envie d'éclaircir cette affaire... Cependant, mon cher ami, permettez-moi de vous faire remarquer que, dans votre ardent désir de retrouver le meurtrier, vous abandonnez peut-être un peu la prudence qui vous est nécessaire. Ce qui vous fait rechercher ce cowboy, c'est que l'agent qui vous est dévoué l'a entendu s'exprimer en français avec un accent anglais. Mais, mon pauvre enfant, je suis Américain moi; la plupart de mes amis, de mes connaissances sont des Anglais ou des Américains. Les trois quarts de mes invités étaient des Yankees. Concluez vous-même. Ils avaient, à peu près tous, l'accent qui vous a bouleversé!

C'était vrai. Laurent s'en rendait compte. Et pourtant il restait perplexe.

Ce qu'il ne voulait pas faire remarquer à Bertignolles,— retenu en cela par une crainte vague qu'il ne songeait même pas à s'expliquer,— c'est que l'accent anglais est le même partout, la voix diffère et l'oreille exercée de Gaume ne s'était pas trompée.

Dans l'accent et dans la voix du cowboy, cette oreille avait reconnu l'accent et la voix de Lazare Beermann.

Romain Goux!

Ce nom sonnait étrangement dans le cerveau de Laurent!

Quel était cet homme?

Il ne l'avait jamais vu! Il le connaissait de nom, seulement.

Et en ces instants rapides qui suivirent cette découverte, il rapprochait plusieurs indices.

La ressemblance du cowboy avec Lazare Beermann.

Le même accent, la même voix.

La disparition inexplicable du cowboy qui n'était pas sorti de l'hôtel et qui était resté introuvable!

Il ne fut tiré de ces réflexions que par la douce voix de Jenny.

—Mon père a raison, Laurent, dit-elle . . Je pense comme lui que vous auriez tort de chercher parmi ceux-là . . .

Elle ajouta:

—Car je ne suppose pas que vous avez eu, même un instant, la pensée que le secrétaire de mon père était l'homme que vous voulez livrer à la justice . . .

Il fit un geste de protestation.

Mais il se tut.

Tout un monde de pensées se heurtait en sa tête.

Et il avait beau vouloir s'en défendre, le soupçon malgré lui naissait, grandissait.

Et il regardait, à la dérobée, Bertignolles et sa fille. Bertignolles, surtout, car il se disait en ce moment:

—Le maitre savait que le cowboy dont je cherchais le nom n'était autre que Romain Goux, son secrétaire. Pourquoi a-t-il refusé de me renseigner dès le premier jour? Pourquoi ne disait-il rien, tout à l'heure encore? Quels motifs avait-il de se taire?

Mais un soupçon contre le maitre lui semblait chose énorme, si impossible à expliquer, qu'il le traitait mentalement de folie!

Si Romain Goux était l'homme qu'il cherchait, si Romain Goux était coupable assurément il l'était seul, Bertignolles n'était pas son complice!

Pourquoi se fussent-ils associés dans un crime commun?

Il repoussait cette idée avec horreur, comme inspirée par une imagination égarée.

Bertignolles n'était-il pas toujours le même?

Ainsi, en cet instant, le maitre regardant Laurent avec des yeux très doux. On lisait la bonté sur son visage.

Il n'y avait ni inquiétude ni émotion.

Vraiment c'était folle que de se laisser aller à de pareilles idées!

Jenny disait en souriant:

—A quoi pensez-vous donc, mon ami?

Il eut honte de ce qu'il rêvait.

Il ne put s'empêcher de rougir.

Mais se taire plus longtemps n'était pas possible. C'eût été justement montrer que des soupçons étaient nés en lui.

Et cela devant Jenny, le pouvait-il?

—Je pense, Jenny, dit-il— troublé malgré lui par tout ce qu'il venait d'apprendre,—que j'ai tort, ainsi que le disait votre père tout à l'heure, de m'en rapporter à ce vague indice de l'accent anglais, si commun à Paris . . .

—C'est vrai, mon père a raison.

—Il me reste à me faire pardonner mon importune démarche.

Bertignolles intervint:

—Vous n'avez pas à nous demander de pardon, mon cher enfant. Je comprends admirablement votre inquiétude et s'il m'était possible de la faire cesser, croyez bien que je n'hésiterais pas . . . Mais, raisonnez un peu: que serait venu faire chez moi l'homme que vous cherchez? Vous avez, assurément, dans l'assassin de Jactel, un cri ainsi vulgaire. Il a tué pour voler . . . Eh bien, mon cher ami, ce n'est pas dans le monde que vous fréquentez chez moi que vous le trouverez . . . Et puisque je suis en train de vous donner des conseils, écoutez-moi jusqu'au bout. Pourquoi ne laissez-vous pas la police s'occuper toute seule de cette affaire? . . . En ce moment surtout, soit dit sans vous adresser de reproches, ou vous devriez être préoccupé de toute autre chose . . .

Et il regardait Jenny en souriant:

— L'homme que vous cherchez, qu'il l'ait voulu ou qu'il ait là seulement un hasard, a failli conduire la maison de votre frère à la faillite... Mais cela, Laurent, c'est de l'histoire ancienne... A cette heure, la maison de Nogent va être plus brillante qu'elle n'a jamais été... Les craintes de faillite sont bien loin de nous!... Toutes les surprises sont prévues... Nous n'avons, votre frère et moi, rien laissé au hasard... Il ne reste donc en somme de tous ces événements que le meurtre de Jactel... mais je répète ce que je vous disais tout à l'heure. C'est l'affaire de Gaume, ce policier avec lequel vous êtes lié... Votre frère n'est pas le premier négociant dont la caisse ait été volée et dont le caissier ait été assassiné. Et les négociants n'ont pas consacré leur vie à la recherche du coupable... A tout prendre, ce n'est pas vous que cela regarde, mais le marquis, votre frère... Donc, mon cher Laurent, je me résume bien paternellement, car vous savez que je vous aime comme un père; occupez-vous moins de ce cowboy et montrez-vous un peu plus amoureux et un peu plus empressé envers celle qui, demain, sera votre femme...

Jenny souriait toujours.

— Je ne donnerai pas tort à mon père, fit-elle, on dirait vraiment que vous ne m'aimez pas?

— Je vous laisse, dit Bertignolles. C'est à toi ma Jenny, de lui faire oublier toutes les préoccupations, toutes les pensées qui ne se rapportent pas à toi uniquement, qui n'ont pas ton bonheur pour unique but.

Et en effet, il sortit.

Quand il fut rentré dans son cabinet, quand il fut bien sûr d'être seul, il se laissa tomber sur le fauteuil de son bureau.

Il s'était maitrisé jusque-là.

Il avait fait un effort suprême de toute sa sauvage énergie.

Mais maintenant, les nerfs détendus, des frissons secouaient son robuste corps, de la sueur mouillait son front et ses mains.

Il s'essuya avec son mouchoir, nerveusement.

— Evidemment, il se doute de quelque chose, murmura-t-il... De quoi? Il ne le sait pas encore lui-même... Mais ce doute grandira dans son esprit... Il faut hâter ce mariage... Lui seul peut nous sauver... Car, s'il connait la vérité, après son mariage, il sera trop tard!

Laurent et Jenny étaient restés seuls.

C'est en vain que Laurent essayait d'être gai, devant elle.

Il aurait voulu trouver des mots de tendresse, des mots d'amour, pour cette enfant dont les jolis yeux l'imploraient, mais les tendresses expiraient sur ses lèvres.

Elle le comprit au bout d'un instant et devint sérieuse.

C'étaient vraiment d'étranges entrevues que celles-là.

Jamais il ne lui disait, jamais encore il ne lui avait dit ce doux mot qu'elle attendait, vers lequel elle aspirait de toutes les forces de son âme:

— Je t'aime!

On eût dit que cela devait lui brûler les lèvres en passant, et qu'il avait une insurmontable répulsion à le prononcer!

Elle poussa un profond soupir.

— Je voudrais que vous soyez tout à moi, Laurent, et mon père a raison, votre esprit est constamment préoccupé, toujours loin; votre corps est ici, votre âme, je la cherche vainement, je ne la trouve pas!

— Jenny... pardonnez-moi... je suis malheureux!...

— Malheureux, alors que vous savez combien je vous aime!

Et avec une sorte d'orgueil, sous la câlinerie timide du sourire dont elle accompagna ses paroles:

— Malheureux, lorsque je vous ai choisi entre tous, mon Laurent! Malheureux, lorsque je vais être votre femme, votre esclave, votre bien!... Malheureux, lorsque je vous donne ma vie!...

— Oh! certes, Jenny, je suis heureux et fier d'être aimé de vous; les préoccupations qui m'assiègent, dont je ne puis éloigner ma pensée, lorsque je suis auprès de vous, vous les connaissez, Jenny... Elle tiennent mon honneur...

— Votre honneur n'est pas en jeu... croyez-le bien...

—Il y a, du moins, une réhabilitation morale qu'il faut que j'acquière... J'ai été accusé de choses odieuses... Les plus infâmes soupçons ont pesé sur moi...

—Le hasard, Laurent!

—Non point le hasard. Jenny, mais une main mystérieuse et cent fois criminelle me poursuivait dans l'ombre ma famille, mon frère et moi... C'est cette main que je veux connaitre et que je veux châtier...

—N'a-t-elle pas cessé son oeuvre, mon ami?

—Peu importe! Ah! Jenny, pardon de vous entretenir de ces projets de vengeance alors que je ne devrais vous parler que de nous, que de notre mariage, que de nos projets d'avenir... Et voilà pourquoi je suis malheureux.

Et il se tut.

Elle lui prit la main.

—Soit donc, Laurent, dit-elle avec tristesse... puisque nous ne pouvons parler de notre amour... parlons de votre vengeance...

Il tressaillit.

Il avait depuis le départ de Bertignolles, le désir de l'interroger sur ce Romain Goux, secrétaire de son père, dont le nom avait été prononcé tout à l'heure.

Il n'osait.

Et voilà qu'elle lui en facilitait tout à coup le moyen.

—Me pardonnerez-vous, du moins, Jenny?

—Hélas! mon ami, ne suis-je pas habituée, déjà, à vous pardonner!

Il comprit le reproche discret. Son coeur s'en émut.

Pourtant il continua:

—Je me reprocherais plus tard de ne vous avoir pas demandé, aujourd'hui même, quelques renseignements sur...

—Sur?

—Ce Romain Goux dont nous parlions tout à l'heure...

—Parlez, ami.

—Vous le connaissez depuis longtemps cet homme?

(A suivre)

Administration
TELEPHONE 2-7700
ECHANGE PRIVE
30-32, rue de la Fabrique

L'ÉVÉNEMENT

LES BAS PRIX ANNONCES SONT ENCORE PLUS HAUTS QUE LES NOTRES
Livraison de 5 minutes dans toutes les parties de la ville
W. BRUNET & Cie
Pharmacien. Tél. 8141. 139, ST-JOSEPH

65ième ANNEE No 4 — QUEBEC, SAMEDI 30 MAI 1931 — DEUX SOUS LE NUMERO

LE MAIRE SUBIT UN ECHEC SUR LA QUESTION DU RESERVOIR

Par un vote de 7 à 6, le conseil renverse une décision de l'administration Lavigueur qui recommandait d'accorder à la compagnie Kendall Brothers, de Montréal, le contrat pour la construction du réservoir, au coût de $534,798.00. — MM. Poudrier et Boulet refusent d'accepter le contrat. — Le maire se lève de son siège pour attaquer L'Evénement et tout particulièrement le président de notre journal, M. J.-H. Fortier. — M. Lavigueur s'en prend à deux articles écrits par notre journal, les 27 et 29 mai. — Il annonce que c'est son intention de partir pour l'Europe, mais dit qu'il est prêt à canceler son voyage si ses collègues jugent qu'il leur est indispensable.

SEANCE SPECIALE LUNDI SOIR

L'administration Lavigueur a subi un gros échec, hier soir, au conseil de ville. La majorité des échevins, au nombre de sept, a voté contre la décision du comité administratif, qui avait recommandé d'accorder à la compagnie Kendall Brothers, de Montréal, le contrat pour la construction du réservoir. La soumission de MM. Poudrier et Boulet avait été acceptée à la séance de jeudi, mais, au cours de la journée d'hier, ces entrepreneurs notifiaient le maire qu'ils ne pouvaient prendre le contrat au prix mentionné dans leur soumission, c'est-a-dire $478,409.50. C'était la condition qu'on avait posée. Réunis en assemblee spéciale, avant le conseil, hier soir, les membres du comité administratif prenaient connaissance de cette lettre et décidaient, sur l'avis des ingénieurs de la ville, d'accepter, cette fois, la soumission de la compagnie Kendall Brothers, de Montréal. Cette compagnie s'engageait à construire le réservoir pour le prix de sa soumission, qui était de $534,798.00, promettant qu'elle ne chargerait aucun sou additionnel à la ville. En conséquence, le comité recommandait au conseil d'accorder le contrat à Kendall Brothers, malgré l'opinion de l'échevin Drolet qui voulait donner le contrat à une compagnie québecoise, la Cie de Construction de Québec, dont la soumission était de $591,696.00.

C'est cette décision du comité que le conseil, par un vote de 7 à 6, a renversée une couple d'heures plus tard. Un violent discours du maire, ses objurgations aux échevins de ne pas retarder la construction du réservoir, ses appels aux sentiments de ses collègues en faveur des ouvriers sans travail, tout cela n'a pu empêcher la majorité de voter contre lui.

Notre premier magistrat n'a pas voulu profiter de la séance d'hier soir, qui avait réuni un vaste auditoire, pour réclamer seulement la construction immédiate du réservoir. Il a voulu d'abord attaquer L'Evenement et tout particulièrement le président de notre journal, M. J.-H Fortier. Se levant sur une question de privilège, au début de la séance il a annoncé qu'il voulait protester contre deux articles de L'Evenement l'un en date du 27 mai et l'autre en date du 29. Cela dit, le maire s'est lancé dans une charge à fond de train contre M. Fortier, en des termes rarement entendus au conseil de ville. On lira plus loin un resumé substantiel de cette sortie du maire contre notre président. M. Lavigueur, non content de ce premier discours, a repris le même theme un peu plus tard, en parlant sur la question du réservoir. Cette fois, cependant, il a voulu adresser un compliment à L'Evénement en disant que le reporter qui représente notre journal, a l'hôtel de ville, fait des comptes rendus véridiques.

Cette double harangue du premier magistrat de la cité de Québec a fait sensation. Notre confrère de la rue Saint-Vallier, le "Soleil", a aussi été mis en cause, lorsque l'échevin Emile Bouchard s'est levé pour répondre à un article éditorial que ce journal publiait, hier, en rapport avec les taux de l'électricité. M. Bouchard a prétendu que le confrère était dans l'erreur en affirmant que l'électricité pour la force motrice coûte plus cher dans l'Ontario que chez nous. Le leader du conseil a cité, à ce propos, des chiffres du rapport de la Commission municipale d'enquête.

Après le vote adverse enrégistré contre l'administration, au sujet du réservoir, l'échevin Emile Bouchard a annoncé qu'il demanderait la reconsidération de cette décision, à la prochaine séance du conseil. Et il a proposé tout de suite que le conseil s'ajourne à lundi soir, pour une séance spéciale. De plus, le maire a annoncé qu'il tiendrait une assemblée populaire pour protester contre le vote du conseil, et cette assemblée aura lieu dans Saint-Sauveur. On songea d'abord à la fixer à demain soir, dans la salle Saint-Pierre, mais il fut décidé ensuite qu'elle aurait lieu un soir de la semaine prochaine.

Avant de se prononcer sur la question du réservoir, le conseil a adopté unanimement, sans discussion, le rapport du comité administratif qui recommandait l'approbation des taux de l'électricité soumis par le comité des citoyens, de préférence à ceux de la compagnie Quebec Power. Le rapport demandait aussi que la compagnie soit notifiée en conséquence, et invitée à donner sa réponse à la ville dans un délai de deux semaines. On se rappelle que le comité administratif a pris cette décision mardi dernier, après un débat acrimonieux.

Tous les autres rapports du comité ont également été ratifiés par le conseil. Le seul important, après ceux que nous venons de mentionner, avait trait aux travaux de voirie qui seront exécutés dans diverses rues de la ville pour un prix global de $63,000.

La séance commence à 9 heures moins cinq, devant une assistance considérable. Tous les échevins sont à leurs sièges. Le greffier transmet au conseil une invitation du Père Magnan, curé de St-Sauveur, à assister à l'heure d'adoration du premier vendredi de chaque mois, dans son église. Il y a aussi une lettre de M. Maurice Boisvert, avocat, déclarant au conseil que la Compagnie Kendall Brothers, de Montréal, est prête à signer un contrat avec la ville, ce matin, pour la construction du réservoir, au prix de $534,798.00. C'est à cette compagnie que le comité administratif, au cours d'une séance qui a précédé celle du conseil, a décidé d'accorder le contrat que la compagnie Poudrier et Boulet a refusé.

Le leader du conseil, l'échevin Emile Bouchard, donne ensuite lecture des rapports de l'exécutif, qui contiennent les recommandations suivantes :

Nomination pour trois ans des membres de la Commission de Boxe ;

Avis au Québec Power que la cité de Québec approuve les taux d'électricité soumis par le comité des citoyens, dans leurs rapports en date des 25 mars et 1er avril ;

Règlement pour amender le règlement 1-K, afin de permettre aux fonctionnaires civique de fermer les bureaux à 4 heures de l'après-midi à partir du 15 juin au 15 septembre ;

Crédit au département des chemins d'un montant de $63,000 pour des travaux de pavage en asphalte et en béton dans diverses rues de chaque quartier de la ville. (Nous avons donné les noms de ces rues hier) ;

Contrat à Kendall Brothers Limited pour la construction du réservoir couvert de 30,000,000 de gallons, au coût de $534,798,000 ;

Assentiment à l'acte d'incorporation du Club Mercier ;

Résolution autorisant le maire et le greffier à signer avec le Bell Telephone un contrat pour l'usage des conduites de ladite compagnie au tunnel du chemin de la Canardière.

Le maire se lève, après la lecture des rapports, sur une question de privilège pour "protester", dit-il, "contre deux articles du journal d'un directeur du Quebec Power, M. J.-H. Fortier, L'Evénement". M. Lavigueur s'attaque d'abord à notre article du 27 mai, au sujet du réservoir, dont il donne lecture in-extenso. Il prend ensuite la parole.

Le maire : "Je tiens à protester contre les insinuations malveillantes du directeur du Quebec Power, et je dis à M. J.-H. Fortier que mon nom dans la cité de Québec vaut le sien. Je n'habite pas plus une maison de verre que lui. Si j'avais voulu être comme lui directeur du Quebec Power ou d'autres trusts, j'aurais eu des actions à bon marché. J'ai entrepris une lutte gigantesque contre les trusts, contre les transactions outrées, comme celle des habitations salubres, qui ont coûté des milliers de piastres à la ville, et avec lesquelles on m'a battu il y a onze ans. Je mentionnerai encore les transactions avec la Canada Steamship, qui, dans le cas du quai de la Traverse de Lévis, ont fait perdre de l'argent à la ville. Ce sont ces spéculateurs qui veulent nous écraser, qui ont voulu écraser l'ex-maire Martin, et qui veulent m'écraser, à mon tour, si je ne consens pas à accorder au Quebec Power un nouveau contrat de dix ans avec des taux excessifs. Ce sont ces spéculateurs, encore, qui, comme dans le cas de la compagnie d'aqueduc dont M. Dupont et autres faisaient partie, ont fait perdre $28,000 à la ville, pour l'eau fournie à Sillery, et $18,000 pour l'eau fournie à Ste-Foy. Ce sont aussi les spéculateurs de ce genre, qui, dans l'affaire de la municipalité de Québec-Ouest, ont forcé la ville à payer un compte de $19,000 pour des taxes d'eau. Cette année, cette même municipalité nous demande encore $7,000. Tout cela, grâce à ces bons capitalistes qui nous forcent à protéger leurs propriétés.

"Des directeurs du Quebec Power sont venus me voir à mon bureau et m'ont dit que si je n'abandonnais pas mon attitude, je serais écrasé. Et bien, messieurs, je n'abandonnerai rien. Je feral la lutte jusqu'au bout contre les gros intérêts qui ont pour eux des journaux dont on a remarqué le changement d'attitude depuis le début de l'étude de la question de l'électricité. Je vais lutter pour la défense du peuple contre les gros intérêts, qui veulent les écraser. Malgré ces journaux, j'ai réussi à faire passer toutes les questions qui étaient sur mon programme. Au jourd'hui, ces journaux veulent détourner l'attention du public de l'électricité

(Suite à la page 4)

STATISTIQUES DES ACCIDENTS D'AUTOMOBILE

M. Alexandre Martel nous communique un rapport Jusqu'au 20 mai.

2,371 ACCIDENTS

677 en janvier, 516 en février, 465 en mars, 602 en avril.

CONSIDERATIONS

M. Alexandre Martel, officier en charge de la statistique des accidents d'automobile, pour la province de Québec, nous a communiqué le rapport intérimaire de 1931. Ce rapport couvre les accidents survenus durant les mois de janvier, février, mars, avril et mai (du 1er au 20).

A son rapport M. Martel ajoute une série de considérations sur les moyens à prendre pour éviter les accidents d'automobiles. Nous publions le tout intégralement :

Voici la teneur du rapport :

"D'après les rapports d'accidents d'automobiles reçus au Bureau du Revenu à l'Hôtel du Gouvernement, a Québec, je constate, qu'il y a eu 2371 accidents d'automobiles dans la province, du 1er janvier 1931 au 20 mai 1931.

Voici quelques détails de ces accidents.

Accidents par mois :

	Nombre
Janvier	677
Février	516
Mars	465
Avril	602
Mai (du 1er au 20)	111
Total	2371

Accidents dans certaines cités et villes et dans les comtés.

	Nombre
Montréal	1768
Québec	197
Sherbrooke	73
Hull	51
Trois-Rivières	25
WeWstmount	25
Outremont	13
Autres cités et villes	178
Comtés, excepté cités et villes	41
Total	2371

Cause, mouvement, endroit, collision, dommage :

	Nombre
En rencontrant	1439
Collision entre deux automobiles	1311
Négligence du conducteur de l'automobile	1300
Aux intersections de rues ou routes	1293
Personnes blessées	618
Collision entre automobile et piéton	
Adultes	232
Enfants	183
Total	415
Négligence du piéton	317
En dépassant	223
Collision entre automobile et tramway	194
Collision entre automobile et véhicule à traction animale	169
Excès de vitesse	82
Ivresse	44
Personnes tuées	22
Aux traverses de chemin de fer	15
Mauvais freins	7
Collision entre automobile et convoi de chemin de fer	7
Accidents dans la Province de Québec par automobilistes étrangers	3
Accidents hors de la Province par automobilistes de la Province de Québec	65
Personnes causant deux accidents	28
Personnes causant trois accidents	3

"Dans mon opinion, il y aurait moins d'accidents d'automobiles si les protections suivantes étaient prises : —

1o. Avant de s'engager sur une traverse à niveau, la personne qui conduit un automobile, doit l'immobiliser momentanément près de cette traverse et ensuite partir à petite vitesse.

2o. A l'entrée d'une voie large, l'automobile devrait marquer un temps d'arrêt avant de s'y introduire. Tout changement de direction doit être précédé d'un avertissement. Pas d'avertissement du changement de direction est cause de centaines d'accidents mortels.

3o. A l'intersection des rues ou routes, on devrait avertir avant de traverser et ralentir.

4o. Il faut réduire la vitesse lorsqu'on rencontre, dépasse et principalement dans une courbe, une descente, aux croisements de chemins, ou en traversant un pont. Dans les dépassements, il faut de la pru-

(Suite à la page 4)

LE CONCOURS D'ELOQUENCE

L'élimination finale pour les candidats de la province aura lieu mardi soir prochain à l'Université Laval.

LE PROGRAMME

Comme nous l'avons déjà annoncé, l'élimination finale pour les candidats de la province de Québec dans le concours oratoire international aura lieu à Québec mardi, le 2 juin, dans la salle des Promotions de l'Université Laval, à 8 h. du soir (heure avancée).

Le président du comité du concours, M. Edouard Montpetit, prendra d'abord la parole à l'ouverture de la séance et les quatre jeunes orateurs vainqueurs des épreuves éliminatoires précédentes, parleront ensuite chacun dix minutes sur "la survivance française au Canada".

Ils ajouteront un court exposé de trois minutes, par improvisation, sur une question désignée par le jury qui rendra ensuite son verdict.

Le public est admis gratuitement et sans carte à cette soirée qui promet d'être une belle manifestation intellectuelle et sociale.

La Société Ste-Cécile qui a accepté d'exécuter le programme musical de la soirée, sous la direction de M. l'abbé C. DesRochers, rendra :

1o — Ouverture . . . . . (Kessels)
2o — Pouka . . . . . (Tack)
3o — Valse Lente . . . . . (Folet)
4o — Pas Redouble . . . (Benoodt)

UNE REQUETE A LA VILLE DE QUEBEC

Texte de la lettre adressée aux autorités municipales par la Chambre de Commerce. — Demande d'exemption de taxes.

POUR TROIS INDUSTRIES

Nous avons annoncé, hier matin, que la Chambre de Commerce avait écrit une lettre aux autorités municipales pour leur demander d'aider à se relever des ruines les industries de MM. Edgar Clément, Maurice Richard et François Leclerc, qui ont été récemment détruites par le feu.

Voici la lettre qu'a écrite à ce sujet la Chambre de Commerce :

Le 27 mai 1931.

Son Honneur le Maire,
Messieurs les Echevins,

Sur la demande de Son Honneur le Maire, une assemblée du Comité Industriel a eu lieu au Bureau de Son Honneur le Maire, le 27 courant, où étaient présents Son Honneur le Maire H.-E. Lavigueur, messieurs A.-G. Penny, président de la Chambre de Commerce, J.-E. Tanguay et H. Loudin, secrétaire.

Le but de cette assemblée était de considérer la demande d'une des industries qui a été détruite durant le recent incendie, pour obtenir certaines concessions afin de l'aider à rebâtir dans les limites de la ville plutôt qu'ailleurs.

Apres discussion, j'ai été prié d'informer les autorités municipales que le Comité attache une grande importance à la conservation dans Québec de toutes les industries déjà existantes et recommande au Conseil de Ville d'accorder aux industries affectées par le récent incendie et référées plus haut, toute assistance qu'il peut leur donner, d'une façon juste et équitable afin d'assurer la continuation de leurs opérations dans la municipalité.

Je vous transmets donc cette lettre tel que j'en ai été requis et vous prie de me croire, Votre Honneur et Messieurs les Echevins,

Votre bien dévoué,
H. Loudin,
Secrétaire.

3 DETECTIVES A JONQUIERES

Ils sont allés chercher l'automobile qui aurait frappé un citoyen de Québec le 20 mai dernier à Limoilou.

UNE ENQUETE

Le lieutenant-détective L. Lacasse, le détective Morand et le constable Lafrance sont arrivés hier matin de Jonquières où ils étaient allés chercher l'Hupmobile, propriété de la personne qui a frappé M. Alfred Lefebvre gardien de nuit à la compagnie Paquet, mercredi matin le 20 mai. Les détectives municipaux ont fait le trajet en auto.

Le bureau de la Sûreté municipale poursuit activement ses recherches sur les circonstances qui ont entouré ce grave accident. Plusieurs témoins seront entendus mardi prochain au cours de l'enquête. L'automobile qui a frappé M. Lefebvre a été placée en toute sécurité pour être produite mardi prochain.

POTEAUX D'ORNEMENT

Sur la nouvelle allée que la Commission des Champs de Bataille vient de faire construire, pour contourner la propriété des RR. SS. Ursulines, la commission fera poser 35 poteaux d'ornement. Le tracé est terminé et bientôt les poteaux d'ornement seront posés.

REPONSE AUX 2 QUESTIONS DE M. SAMSON

La salle d'attente de la traverse ne sera pas à l'épreuve du feu.

PAS D'OBLIGATION

Les plans sont conformes à la loi et ils ont été approuvés.

PAR L'URBANISME

Le maire a répondu, de la façon suivante, à une interpellation de l'échevin Samson, en rapport avec la bâtisse de la traverse.

Question No. 1:

"Est-il à votre connaissance que la salle d'attente que la ville construit actuellement au marché Champlain pour l'usage de la compagnie de la Traverse de Lévis n'est pas construite à l'épreuve du feu et ne répond pas aux exigences des réglements de construction de la Cite ?"

Réponse No. 1:

"Opinion des aviseurs légaux de la Cite (18 mai 1931).

"M. Robitaille, architecte, me demande si, en vertu des réglements de la Cité, la salle d'attente que la Cie de la Traverse est à construire sur les quais que la ville lui a assignés, doit être construite en matériaux incombustibles ?

"Après avoir examiné notre réglement de construction et la loi concernant les édifices publics de la province de Québec, je constate qu'il n'y a absolument rien qui puisse contraindre la cie à bâtir cet édifice à l'épreuve du feu".

(Signé) Elisée Thériault.

Question No. 2:

"Est-ce l'intention de la ville de prendre des mesures pour que cette construction soit érigée en conformité avec les lois de construction, tout comme on l'exige lorsqu'il s'agit des contribuables ?"

Réponse No. 2:

Déjà répondu au No. 1.

Question No. 3:

"Les plans ont-ils été approuvés par la Commission d'Urbanisme ? Dans l'affirmative, la Commission n'aurait-elle pas pu voir à ce qu'ils fussent conformes aux réglements de la Cité ?"

Réponse No. 3:

"Oui, le 18 mai 1931, après que les contrats ont été accordés par la Cité. Les plans soumis le 18 mai 1931 étaient, suivant l'opinion des aviseurs légaux ci-dessus, conformes à la loi et aux règlements de la Cité, et la Commission a informé les inspecteurs des bâtisses qu'elle approuvait ces plans, pourvu que les inspecteurs de la Cité aient l'assurance qu'ils étaient conformes à la loi et dûment approuvés par le directeur municipal d'Hygiène et l'inspecteur de la plomberie sanitaire".

BENEDICTION D'UNE ANNEXE

Son Eminence bénira, à 3 h. demain, l'annexe de l'hôpital Civique. — Le lieutenant gouverneur et le premier ministre seront présents à la démonstration.

BIENVENUE DU MAIRE

On voudra bien se rappeler que la bénédiction de la nouvelle annexe à l'hôpital Civique aura lieu demain dimanche. La cérémonie commencera à trois heures et sera présidée par Son Eminence le Cardinal Raymond-Marie Rouleau, O. P., Son Honneur le lieutenant-gouverneur J.-G. Carroll et l'honorable M. L.-A. Taschereau, premier ministre sont au nombre des invités.

Son Eminence présidera d'abord à la bénédiction, puis M. le maire Lavigueur prononcera une allocution de bienvenue. Le docteur Valmont Martin, directeur municipal de l'Hygiène fera ensuite l'historique de l'hôpital Civique.

L'ENQUETE S'INSTRUIRA

La fameuse enquête sur la contrebande le 8 ou le 15 juin.

Il y a longtemps que l'on n'avait plus entendu parler de la future enquête sur les douanes. On commençait à croire qu'elle était à l'eau et des bruits circulaient à l'effet que les principaux témoins étaient présentement en haute mer. Ces rumeurs ont été démenties hier, lorsque les journalistes ont rencontré M. Noel Belleau et l'ont interrogé à ce sujet. M. Belleau nous a déclaré que l'enquête s'instruira probablement entre le 8 et le 15 juin. Et il assura qu'elle aura lieu sans aucun doute.

UN HOMMAGE AUX HEROS DU LONG SAULT

La Jeunesse de Québec célèbrera demain la mémoire de Dollard.

GRANDES FETES

Messe solennelle à St-Malo, parade dans les rues et discours.

LE PROGRAMME

Nous avons déjà mentionné dans des éditions antérieures l'éclat particulier que prendront cette année les démonstrations à l'occasion de la fête de Dollard, et que la célébration en avait été définitivement fixée au dimanche 31 mai. Aujourd'hui, nous sommes en mesure de donner le programme officiel de ces imposantes cérémonies patriotiques qui réuniront dans une manifestation grandiose tous les jeunes de Québec : l'organisation, nous le rappelons, en passant, est sous la direction conjointe de la Fédération des Gardes et de l'A. C. J. C., sous le nom de "Comité permanent de la fête de Dollard".

Voici donc dans quel ordre les choses se passeront dimanche :

AVANT-MIDI à 10.15 HEURES

Grand'Messe à l'église St-Malo par Mgr J.-H. Bouffard. Sermon par M. l'abbé V. LaVergne.

APRES-MIDI, à 2 1-2 HEURES

Grande parade à travers les rues de la ville.

Départ au Marché St-Roch à 2 1-2 heures précises. — Arrivée sur l'Esplanade vers 3 heures.

Les rues par ou doit passer le défilé sont les rues De la Couronne, Côte d'Abraham, d'Youville, d'Auteuil.

SUR L'ESPLANADE — Programme

Discours du président, M. J.-A. Chantal, président de la Garde Dollard des Ormeaux.

Discours, par un représentant de la Fédération des Gardes, M. Emile Caron, président de la Garde Montcalm.

Discours par un représentant de la ville.

Discours par un représentant de l'A. C. J., M. L.-P. Roy, M.D., président du Comité Régional Québecois.

Démonstration : "Dernier repos", par la Garde Dollard des Ormeaux.

"O Canada", chant patriotique par la foule, accompagné par la fanfare des Cadets de St-Jean-Baptiste.

Salut du St-Sacrement à la Chaires, M. l'abbé Noel Dion, aumônier de l'A. C. J. C.

Le Soir : concert à la salle paroissiale St-Malo à 8 heures, offert gracieusement par les organisateurs.

ORDRE DE LA PARADE

Détachement de police.

1er groupe

Fanfare, cadets de St-Jean-Baptiste.

Zouaves de Québec.

(Suite à la page 4)

APPEL A QUEBEC PAR M. RAY. DENIS

Le chef des Canadiens-Français de Saskatchewan lance un appel a ses compatriotes de Québec pour le concours de français.

3,000 ELEVES EN LICE

M. Raymond Denis, le chef des Canadiens-Français de Saskatchewan, qui a donné d'intéressantes conférences à Québec et à Lévis, lance un appel à Québec pour nos petits compatriotes de sa province.

Voici le texte de la communication de M. Denis :

"Notre concours annuel de français s'organise avec entrain. Il remportera le même succès que les précédents. Près de 3,000 élèves des grades supérieurs y participeront. Toutes nos écoles, sans exception, y seront représentées.

"Ce concours est devenu l'événement capital de l'année scolaire pour nos élèves. Tous l'attendent avec anxiété. C'est le stimulant par excellence, non seulement pour les élèves, mais aussi pour les instituteurs et les institutrices. Il nous sert à mesurer les progrès accomplis dans l'année. Il nous fait connaître notre personnel enseignant par les résultats obtenus dans chaque école.

"L'année dernière au-dessus de 1,500 diplômes et de 1,200 livres de prix furent distribués au cours de fêtes paroissiales organisées pour rehausser la solennité des cérémonies. Les récompenses distribuées provenaient pour la plus grande partie de Québec ou de l'Ontario français, créant ainsi entre ces jeunes générations nées dans l'Ouest et les provinces de l'Est des liens d'affection et de reconnaissance que les événements de la vie ne briseront pas.

"Par ces concours, dont l'organi-

(Suite à la page 25)

PATRONAGE A SON EMINENCE

Notre éminent archevêque accepte avec plaisir le patronage de l'amicale des anciens élèves du petit Séminaire de Québec.

LA REUNION DU 10 JUIN

Les anciens élèves du Séminaire de Québec s'intéressent au plus haut point à la convocation que leur a adressée le comité d'organisation de leur association. Plus de deux cents se sont inscrits à date sur la liste des convives, au souper de famille qui sera donné dans les salles de l'institution, le 10 juin prochain, et la nouvelle association compte présentement plus d'un millier de membres qui ont adhéré au mouvement. Les réponses continuent d'ailleurs à arriver en grand nombre au comité.

Son Eminence le cardinal Raymond-Marie Rouleau, O.P., a fait parvenir au secrétaire du comité un message d'approbation dans lequel il déclare accepter avec plaisir le patronage de la nouvelle association.

A la liste incomplète des présidents et des vice-présidents d'honneur que nous avons publiée l'autre jour nous joignons les noms de l'honorable juge Audet, de la Cour d'Echiquier, l'honorable juge Albert Malouin, de la Cour Suprême, en retraite, M. le Dr Eugène Paquet, membre du Conseil Privé.

Nous reproduisons aussi de nouveau dans le détail le programme de réunion du 10 juin prochain, à l'Alma Mater des anciens du séminaire.

(Heure avancée).

4 h. 30 — Signature du registre de présence et inscription des nouveaux membres. Cette inscription se fera dans la salle voisine de la loge du concierge. Puis visite de la maison.

6 h. 15 — Salut à la chapelle.

6 h. 45 — Souper de famille. Au dessert, allocution de Mgr le Supérieur. Comme hôtes d'honneur, nous aurons deux des plus âgés parmi les anciens élèves : M. l'abbé Alfred Bergeron de St-Raymond, et M. le notaire Cyrille Tessier, de Québec.

Le repas sera suivi d'une courte démonstration de gymnastique, puis les anciens pourront causer à leur aise.

Pour le souper de famille le comité a absolument besoin de recevoir des adhésions formelles. Il est indispensable de connaître le nombre exact des convives, avant le 4 juin.

LIQUIDATION VOLONTAIRE

La Asbestos Manufacturing Co. Ltd fait cession de ses biens et serait absorbée par une puissante compagnie américaine.

REORGANISATION

La Asbestos Manufacturing Company, Limited, a été mise en liquidation volontaire, hier, en vertu du Winding Up Act, et MM. Larue, Trudel & Picher, syndics de Québec, ont été nommés liquidateurs provisoires en vertu d'une ordonnance de la Cour Supérieure, rendue par l'honorable juge en chef, sir François Lemieux, vendredi, le 29 mai dernier.

D'après les informations qui nous sont fournies, l'actif de la compagnie serait de $850,000 (huit cent cinquante mille dollars) et le passif d'environ $400,000 (quatre cents mille dollars), comprenant $340,000 de dette obligataire.

La Cour a donné instructions aux liquidateurs de continuer les affaires de la compagnie et, entre temps, les intéressés vont travailler à la réorganisation, afin de lui permettre de reprendre ses opérations. Il serait question d'un merger avec une puissante compagnie américaine du même genre.

Comme on le sait, la crise actuelle a fortement affecté l'industrie de l'amiante, mais on espère qu'avec le concours de chacun il sera possible d'effectuer une réorganisation qui sera au bénéfice et à l'avantage de tous les intéressés.

REVUE DES CADETS

La revue des cadets de l'Académie aura lieu au manège cet après-midi à deux heures.

Elle sera faite par le Brigadier Benoit. Le parcours de la parade sera le suivant : rues Sainte-Anne, d'Auteuil, Grande-Allée, Avenue des Erables, rues St-Cyrille, Claire-Fontaine, Grande-Allée.

Les trophées gagnés par les Cadets seront portés par une voiture que M. G. Lépine a mise à la disposition des jeunes de l'Académie.

Le lieutenant-colonel Oscar Gilbert présidera la parade. Plusieurs amis de la maison suivront le défilé dans leur auto ; nous donnerons leurs noms dans le compte-rendu.

ORDINATION A CHATHAM

Son excellence Monseigneur Patrice A. Chiasson, évêque de Chatham, conférera le 21 juin prochain en sa cathédrale, le sacrement de l'ordre à M. l'abbé G. P. Harrington. Le nouveau prêtre dira sa première messe, le lendemain à 9 heures, en l'église St-André de Loggreville, M. B.

Entrepreneurs ! Constructeurs ! Pesez bien les avantages qu'offre la paroisse Saint-Sacrement, quartier d'avenir par excellence. Profitez des bas prix actuels de nos terrains. Conditions de vente faciles. Montcalm Land Co.

UNE TRAGEDIE A SAINT-VALERE D'ARTHABASKA

M. Lucien Babineau, 25 ans, est tué dans un accident hier matin.

SUR LA RIVIERE NOIRE

Un "mat" pesant environ mille livres frappe le malheureux.

TERRIBLE DRAME

(Service spécial à L'Evénement)

Victoriaville, Qué. 30 — Un tragique accident est survenu hier matin à St-Valère de Bulstrode, comté d'Arthabaska, où des travaux de creusage et de redressement se poursuivent sur la rivière Noire. Un ouvrier, M. Lucien Babineau, âgé de 25 ans environ et demeurant à St-Valère, a trouvé la mort lorsqu'un "mat" pesant environ 1,000 livres l'a frappé à la tête. En termes de drainage, un "mat" ou matelas, est une sorte de plate-forme composée de lourdes pièces de bois jointes par des boulons de fer qui est placée dans le lit du cours d'eau et sur laquelle l'excavateur mécanique s'installe pour procéder au creusage. L'excavateur en opération à cet endroit soulevait justement une telle plate-forme pour la placer dans le lit de la rivière, lorsqu'elle glissa dans sa chaîne et frappa M. Babineau à la tête. La mort fut presque instantanée. La victime laisse une veuve et un enfant.

UN INCENDIE A SAINT-FELICIEN

La résidence de M. Joseph Hébert, cultivateur, a été rasée par les flammes au cours de la nuit du 28 au 29. — Vent menaçant.

TRAVAIL DES CITOYENS

(De notre correspondant)

Le village de St-Félicien, Co Lac St-Jean, a été menacé d'une conflagration alors que le feu s'est déclaré au milieu de la nuit du 28 au 29 courant, à la résidence de M. Joseph Hébert, cultivateur du village, par un vent d'une violence considérable qui a fait craindre pour les habitations voisines. Les efforts courageux et acharnés de la brigade locale, dirigés par le chef Dufresne, ont empêché du moins l'élément destructeur de se propager, s'ils ne l'ont pas empêché de causer des dommages considérables, à la propriété de M. Hébert. Heureusement, aussi le vent se calma bientôt, diminuant d'autant le travail des pompiers.

Le feu se déclara vers 1.30 h. a.m. au toit de la maison, et il avait déjà fait des progrès considérables quand M. Hébert fut réveillé par les aboiements furieux de son chien, et put constater l'étendue du danger. Devant la marche rapide de l'incendie, toute la famille se hâta de sortir et tous jugèrent même qu'ils n'avaient pas le temps de se vêtir complètement.

Un grand nombre de citoyens se rendirent sur les lieux du sinistre et monsieur le curé lui-même était là pour encourager les nombreux pompiers volontaires qui avaient voulu se joindre au groupe de la brigade, pour empêcher à tout prix une conflagration qui semblait imminente.

Bien qu'on ait réussi à contrôler le feu et à l'empêcher de se propager, il fut impossible de rien sauver et le bâtiment a été détruit de fond en comble. Les pertes sont considérables mais les assurances en couvriront heureusement une très grande partie.

PELERINAGE AU BELVEDERE

Organisé par les associations de St-Sauveur.

L'Oeuvre de la Jeunesse, la Garde de Salaberry, le cercle Léon XIII de l'A. C. J. C., tous les congréganistes et les membres des conférences St-Vincent de Paul de la paroisse St-Sauveur se rendront demain soir en pèlerinage au sanctuaire des Saints Martyrs Canadiens, Belvedère.

Les pèlerins seront reçus par M. l'abbé A. Laberge, curé de la paroisse, qui leur souhaitera la bienvenue et prononcera l'allocution de circonstance. Le R. P. Boucher, O. M.I., directeur de l'oeuvre, célébrera la messe du pèlerinage à 9 h. 30.

La chorale des jeunes gens exécutera à cette occasion un magnifique programme musical.

ON MANGE BIEN
au
CHATEAU CHAMPLAIN
Au Grill : Table d'hôte et à la carte

Collège de Musique Dominion

tiendra ses examens annuels le 4 juin 1931 à l'Académie Mallet, 5 rue Richelieu.

J.-H. FORTIER, Président — J.-E. BARNARD, Directeur

L'EVENEMENT

Fondé en 1867

Publié par la Cie de L'EVENEMENT
30-32, rue de la FABRIQUE, Quebec

QUEBEC, 30 MAI

QUI PARLE TROP SE TRAHIT

M. Lavigueur, maire de Québec, a prononcé hier une longue diatribe contre les directeurs de la Compagnie "Quebec Power". Il a répété en les aggravant, des insinuations et des acusations qu'il avait déjà proférées contre des hommes d'affaires qui ont plus que lui la confiance et l'estime de leurs concitoyens. Nous verrons bientôt si les personnages injuriés par un homme public déçu mépriseront ses libelles diffamatoires ou prendront les moyens à leur disposition de revendiquer. Mais M. Lavigueur a particulièrement pris à partie le propriétaire de L'Evénement, M. J.-H. Fortier, pour la campagne menée par ce journal contre l'administration municipale et pour lui imputer la responsabilité de certains articles publiés dans Le Soleil. M. Lavigueur a dit, entre autres choses, que M. Fortier est directeur du Soleil et qu'il se sert de son influence comme tel, pour y combattre ses projets. Nous sommes autorisé à nier catégoriquement cette double affirmation. M. Fortier n'est pas et n'a jamais été directeur ni membre du conseil administratif du Soleil. Il ne s'est pas mêlé d'entraîner notre confrère dans la lutte contre M. Lavigueur, et il n'a pas inspiré ses articles contre le maire et ses projets. On peut juger de l'audace et et de la mauvaise foi de M. Lavigueur par ces affirmations absolument inexactes. Il va sans dire que, dans son long discours d'hier soir, l'on pourrait relever de nombreux avancés qui ne sont pas plus dignes de créance. Fidèle à son rôle d'informateur du public, L'Evénement n'hésite pas à porter tous ces avancés à la connaisance des contribuables de Québec. Il importe qu'on connaisse bien le politicien roublard qui se présente lui-même comme le champion de leurs intérêts. Depuis plus de quinze mois qu'il est à la tête de l'administration civique, on a vu de quelle manière M. Lavigueur a rempli son mandat. Nous avons assisté à un carnaval de gaspillage dont il a été le héros. Il ne se serait pas conduit autrement s'il avait été élu maire par un parti de chômeurs syndiqués déterminés à livrer un assaut au trésor. Hier encore, il proposait au Conseil d'accorder un contrat mal défini à une compagnie dont la soumission n'était pas la plus basse. Et il annonçait son départ prochain pour une ballade en France aux dépens de ses administrés. M. Lavigueur le prend ainsi bien à son aise, dans un temps où la situation financière de la ville est plutôt précaire. Son administration sera marquée par un énorme déficit. Une augmentation de la dette et du taux des impôts s'en suivra. Pour pallier sa mauvaise administration, M. Lavigueur sème les équivoques, les préjugés, et les insultes. A la faveur de la diversion qu'il veut créer, il s'embarquera prochainement pour un voyage de plusieurs semaines par delà les mers. Sa désinvolture est égale à son incompétence. Et voilà l'homme qui préconise la municipalisation à coups de millions d'un vaste système de services électriques! Qu'on le juge à ses discours, à son attitude, et à ses actes.

COMMENT LES CHOSES SE PASSENT

Un peu d'histoire ancienne pourra jeter quelque clarté sur la situation présente de ce corps qu'on appelle la Commission du Service Civil. Dans l'automne de 1919, une classification fut ordonnée dans l'administration des Postes. A cette époque, la commission du service civil n'avait pas encore eu cette idée simpliste: refuser net. Elle accepta la tâche, en principe, bien entendu, pour se conformer à la loi et prouver qu'au moins elle existait, mais en pratique, elle se récusa. La commission, en cette occasion, "plaida" incompétence, tant en son nom qu'en celui de tout son personnel, et elle appela à son secours une certaine firme américaine qui se donnait le titre pompeux d'"Efficiency Engineering" plus connue à Québec sous le nom de "Griffin - Hagen". Ca embaumait le plus pur bluff américain.

Les membres de la commission du service civil et leurs employés sont des fonctionnaires comme les autres, des budgétivores un peu plus grassement payés que le commun des ronds-de-cuir, mais ils jouissent de privilèges exorbitants: ils peuvent arguer de leur propre incompétence sans risquer de perdre leur position ou de voir diminuer leur salaire d'une obole, et ils ont ou s'arrogent le droit de faire faire leur ouvrage par d'autres— que le Gouvernement se trouve dans l'obligation de payer, naturellement.

Un fort volume pourrait être écrit au sujet de la reclassification de 1919 dans un seul ministère des Postes. Pour être plus expéditifs, nous nous en tiendrons à quelques faits seulement notés avec soin lors de cette reclassification (de 1919) à l'Hôtel des Postes de Québec. Un des inoubliables "Griffin - Hagen," "direct from Chicago", s'y présenta investi de pleins pouvoirs de la part de la commission du service civil. Il se nommait, nous a-t-on dit, Gorrrsss, (ou Grross), mais combien sa personnalité importe peu! Inutile de dire qu'il s'y connaissait en fait d'administration postale comme un aveugle qui disserte de couleurs. Une petite coterie d'intrigants et de faiseurs comprirent vite combien il leur serait facile de rouler le Chicagouen, et ils lui offrirent avec des cigares, des "tuyaux" qui furent acceptés avec reconnaissance. On peut juger de la classification qui fut faite en de pareilles circonstances: ainsi, l'un qui n'avait jamais été capable de passer aucun examen et ne pouvait rédiger proprement un rapport, obtint un grade parmi les plus élevés; un autre se fit avantageusement classifier en prétendant qu'il était surveillant d'un petit groupe d'employés travaillant ensemble devant une même rangée de casiers, alors qu'un peu plus loin un vieil expert, qui donnait aux autres des consultations aussi précieuses que gratuites, était complèteemnt ignoré. Enfin, un autre, encore plus ambitieux, visait encore plus haut. Mais il fallait établir qu'il surveillait ou au moins qu'il regardait travailler un certain nombre d'employés. Par prévision, il y a toujours de ces gens prévoyants, on avait justement, depuis quelqus mois, encombré ce service au point que certains employés ne savaient où s'asseoir.... Le "Griffin - Hagen" n'en vit que du feu. Plus tard, lorsque le Monsieur fut bien assis dans sa promotion, avec confirmation et bénédiction "apostolique" de la part de la commission, on se mit à émonder son "personnel" qui fut réduit à sa plus simple expression. Mais le grade, et surtout le salaire demeura.

Naturellement, tout se fit en cinq secs: pas d'examnes de concours, pas d'expertise d'aucune sorte pour établir la compétence d'un chacun. Et l'on viendra nous dire que la commission du service civil a été créée et instituée pour faire des nominations ou accorder des promotions suivant le mérite! Lorsque nous demandons comment il se fait que certaines gens ont eu certaines promotions sans examens, il nous est fait cette réponse renversante: "C'était au cours d'une période de reclassification". Nous vivons dans la libre Amérique où chacun est libre d'exprimer ses opinions et nous ne craignons pas de dire que c'est "surtout" dans une période de reclassification, alors qu'il s'agit d'accorder de nombreuses et importantes promotions, qu'il "faut" exiger des examens sérieux, honnêtement conduits, et non pas de ces vulgaires farces dont la commission du service civil semble avoir perdu l'habitude avec la "récette" (?) depuis quelques années. Et c'est un bon point en faveur des nouveaux commissaires.

ECONOMIE NECESSAIRE

Nos deux grands réseaux de chemin de fer annoncent, dit la Patrie, certains retranchements d'importance dans leur service des voyageurs. C'est une mesure de nécessité, dans les conditions actuelles, et qui est commandée par le souci de la bonne administration. Le nombre de voyageurs accuse une forte diminution; il est naturel que l'on ne maintienne pas le même service coûteux que lorsqu'il y avait un maximum d'affluence. Les deux chemins de fer, cela va de soi, en effectuant ces économies, ont porté attention aux exigences du public, à qui ils tiennent à conserver d'adéquates facilités de déplacement. Ainsi le Pacifique Canadien a décidé de supprimer cette année le rapide Trans-Canada, qui circulait entre Montréal, Toronto et Vancouver, mais il conserve, pour le même service, deux autres convois qui répondront amplement aux besoins des voyageurs. Le Canadien National retranche pareillement, sur l'ensemble de son réseau, un certain nombre de convois et ainsi compte épargner environ cinq millions de dollars. Entre les principaux centres, les deux chemins de fer maintiendront presque intégralement leur service de voyageurs, mais on fait observer qu'il n'y a pas réellement double emploi et inutile dépense, parce que les deux services desservent différentes localités.

"A l'heure actuelle, le public a moins que jamais le droit de montrer une pareille exigence. Les chemins de fer sont bien obligés de réduire leurs dépenses pour faire face à la diminution de leur revenu. Si on leur impose des dépenses déraisonnables, il faut bien se rendre compte que c'est, en définitive, le public qui paiera. Par le temps qui court, chacun s'applique à faire des retranchements dans son budget personnel; les réductions de dépenses dans les services publics et particulièrement dans le service des chemins de fer sont absolument de même ordre, et, si elles sont acceptées avec un bon esprit, contribueront à restaurer dans le pays la prospérité".

Bon vieux temp

(De **L'Evénement**, 30 mai 1871.)

COMTE DE LEVIS

M. le Rédacteur,

La lutte électorale a perdu depuis quelques, jours beaucoup d'intensité. Le parti conservateur, toujours calme, toujours paisible, attendait de sang-froid le combat qu'on lui préparait. M. Fréchette, le candidat libéral, voulut débuter par un coup de tonnerre. Ses quelques partisans, pleins d'enthousiasme, créèrent un peu d'excitation. Ils se firent tellement illusion qu'ils affirmaient pouvoir élire leur candidat à une forte majorité. Mais les conservateurs se sont mis à l'oeuvre; ils se sont comptés, et sont plus unis, plus forts que jamais. Le triomphe du parti conservateur dans le comté de Lévis est admis par les libéraux eux-mêmes.

Dans mes précédentes correspondances, je vous parlais du peu des connaissances de M. Fréchette sur les questions pratiques, et de ses contracdictions sur le tarif. Depuis, il a émis de nouvelles théories. A l'assemblée convoquée dans la paroisse de St-Lambert, il s'est prononcé en faveur de l'imposition de droits d'exportations.

Il est inutile de discuter une pareille théorie. Tout le monde en reconnait la nullité, et l'on se demande comment M. Fréchette à qui quelques-uns supposent une si haute capacité ait pu sérieusement émettre de semblables idées. Il devrait savoir que les exportations se composent de l'excédant des produits une fois le marché intérieur alimenté, et que si l'on rend l'accès aux marchés étrangers impossibles, en ajoutant aux droits d'importations du pays qui reçoit les produits des droits de sortie pour les pays qui les exporte, il y aura d'abord encombrement sur le marché intérieur et par conséquent décroissement de la production. Est-ce le moyen d'encourager le développement de notre industrie? Je doute fort qu'avec de tels systèmes, M. Fréchette puisse régénérer la face du monde, tâche qu'il parait se croire appelé à accomplir.

La lutte se fait plutôt contre l'administration fédérale, quoiqu'il s'agisse délire des représentants à la législature provinciale. Dans les nombreuses assemblées convoquees dans le comté de Lévis, M. Fréchette na pas dit un seul mot du gouvernement de M. Chauveau.

Cependant le peuple est aujourd'hui appelé par Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur à approuver ou condamner l'administration actuelle pendant le dernier parlement. Il n'est que juste de juger chacun selon ses oeuvres. Les électeurs devraient tenir à savoir si le gouvernement de M. Chauveau a fait dans les circonstances où il s'est trouvé placé au début du fonctionnement du système nouveau, ce qu'il était possible d'espérer pour la prosperité de la province. M. Fréchette, à Lévis, essaie d'épouvanter la population en lui faisant une description des plus terribles de la Colombie anglaise, du chemin du Pacifique, etc., mais il se garde bien de dire à ceux qu'il veut exploiter, que la somme que le gouvernement provincial accorde annuellement pour la colonisation est six fois plus considérable que celle votée sous l'Union des deux Canada. Il ne dit point que l'on a voté au chemin de fer de la rive Nord, un octroi de trois millions d'acres de terre; aussi des octrois de terres aux compagnies de chemin à lisses des Cantons de l'Est, de la Rivière-du-Loup au Nouveau-Brunswick, et une somme considérable à la compagnie du chemin de Lévis à Kennebec, qui intéresse tant Lévis.

Ces différentes compagnies de chemins de fer représentent un capital de plus dix millions de piastres, dont cinq millions au moins sont accordées, en octrois de terres et autrement, par le gouvernement de Québec. Est-ce qu'il n'y a pas là un vaste champ ouvert à l'activité de notre population? Pourquoi ne point laisser de côté toutes ces vaines utopies que des démagogues audacieux étalent aux yeux de leurs auditeurs dans les assemblées électorales, et s'occuper de choses pratiques, des véritables intérêts de la province? Pourquoi ne serions-nous pas unis comme un seul homme pour assurer le succès des grandes entreprises que des hommes d'énergie ont commencées rencontrant pour les aider efficacement dans leurs louables desseins un gouvernement patriotique et décidé à travailler pour développer les ressources du territoire soumis à son administration?

Ceux qui méconnaissent les intérêts de leurs concitoyens ne sont point les candidats qui se disent favorables à la législation du ministère de M. Chauveau, prêts à le seconder dans sa politique en faveur de la construction de nouvelles et nombreuses voies de communication dans toutes les parties de la province, mais ceux qui, dans le simple but d'arriver au pouvoir, veulent commencer à contrôler dans la législature provinciale. La satisfaction de leur ambition est toute leur politique.

Au petit jour

LES CULTES NOUVEAUX...

On a célébré en janvier dernier, en quelque sorte à Moscou la Saint-Lénine. C'est-à-dire que le premier jour de repos, observé, depuis l'abolition du dimanche bourgeois, l'a été à l'occasion du sixième anniversaire de la mort de Lénine.

Ce fut le premier "jour national" de ce peuple, régi sous le signe de l'Internationale.

Il y en aura, dit-on, quatre autres: le 1er et le 2 mai, les 7 et 8 novembre.

Ces jours-là les magasins et les administrations seront fermés.

Le jour de Lénine, la mémoire du père de la Révolution fut célébrée par d'innombrables réunions publiques.

Ceci sauvera-t-il cela?

VERNISSAGE TRISTE...

Une foule morne, grise, morose va et vient dans le Grand Palais de Paris; à chaque nouvelle salle traversée les figures s'allongent, les visages se rembrunissent.

L'atmosphère est sinistre: et voici, pour rendre le spectacle plus sombre, un aveugle... Un aveugle dans un Salon!

Si encore il y avait de la musique! Mais il n'y a rien qu'un bruit sourd, un piétinement incessant, monotone.

A leur tour les peintres et les sculpteurs posent...

On tourne en rond: il y a tant d'oeuvres qu'on finit par ne plus les voir. Que d'huile! que d'huile! Et dehors il peut!... Que d'eau! Que d'eau!...

L'ARMEE POLONAISE

La section historique du ministère de la Guerre polonais s'occupe d'un nouvel uniforme pour les officiers, les sous-officiers et les soldats.

Les modèles destinés à l'infanterie et à la gendarmerie ont déjà reçu l'approbation des bureaux compétents. Ils devront donner, dit-on, une idée particulièrement avantageuse de la tenue de l'armée polonaise, lors des parades et des cérémonies officielles.

Pour l'infanterie, l'uniforme de parade se distingue par un haut képi du nom de *rogatywka*, portant un ruban jaune au-dessus de la visière. Ce ruban lui-même est orné d'un soleil en métal sur lequel se profile un aigle. Le képi des officiers est surmonté d'un plumet blanc; celui des hommes d'un plumet rouge ou bleu, selon l'arme.

Si l'on avait dit naguère à Alfred Jarry que l'on s'occuperait un jour du nouvel uniforme des armées de Pologne, le fantaisiste auteur d'*Ubu roi* en eût écarquillé ses petits yeux et eut lâché un m....dre! d'ébahissement.

Mais l'histoire est là....

LEURS VEUVES

La Chambre française a voté une importante annuité à la veuve du glorieux soldat que la France vient de perdre; ainsi avait-il été fait dans un cas précédent, et c'est justice. Qu'il soit permis cependant d'observer que bien des compagnes de grands hommes qui furent utiles à leur pays ont été trop souvent oubliées ou presque.

Et ce n'est pas seulement chez nous. L'Amérique, qui devait à son président Lincoln l'abolition de l'esclavage, négligeait totalement sa veuve après son assassinat en 1865. Il fallut que Mme Lincoln, vieille et indigente, eût besoin de suivre en Europe un traitement spécial et qu'elle envoyât au Congrès une requête qui, accueillie, lui fit avoir le bénéfice de cinq mille dollars de rente annuelle, ce qui, même en ce temps, n'était pas excessif!

Et quand on pense qu'il y a des femmes centenaires qui sont obligées de travailler, comme un fait divers vient de nous le réveler!

A cet âge, la rente ne devrait-elle pas être obligatoire, avec ou sans assurances sociales?

TYRANNIE MORALE DE L'ETAT

L'encyclique du Pape, publié il y a quelques semaines, sur les moeurs trop frivoles de l'aristocratie a eu sa répercussion immédiate en Italie.

On a arrêté et condamné à trois mois de prison, à Florence, l'actrice Wanda Orlandini pour immoralité.

Cependant, cette artiste n'avait rien fait que d'afficher quelques amis, laissant deviner que la fidelité n'était point son principal talent.

Chose excessive, un homme ne peut être poursuivi que sur la plainte d'un mari offensé, alors qu'une femme peut être arrêtée sur une plainte quelconque.

On va réprimander sévèrement les libertés d'allures de l'aristocratie. On va faire des rafles de viveurs dans les bars de nuit. Par ailleurs, les simples promenades d'amoureux feront l'objet de procès-verbaux de la part de la police...

Les héros du *Lys rouge* n'auraient aujourd'hui qu'à bien se tenir!

LE MAIRE SUBIT UN ECHEC SUR LA QUESTION DU RESERVOIR

(Suite de la page 3)

pour la porter vers la question du réservoir".

Le maire défend l'exposition, disant que celle-ci a eu un beau surplus, l'an dernier.

Le maire : "Mais M. Fortier a bien mauvaise grâce d'attaquer l'exposition. Je me rappelle qu'il y a un grand nombre d'années, M. Fortier est venu nous proposer d'acheter pour $200,000, le terrain marécageux de l'exposition, où il n'y avait que des mâsures. Que M. Fortier nous dise donc, aujourd'hui, combien il a reçu, lui, et combien la maison Légaré a reçu pour leurs actions dans l'ancienne compagnie de l'exposition. Ce sont des gens comme lui qui veulent nous donner des leçons".

Le maire s'en prend ensuite à notre article d'hier, au sujet de son voyage à Vincennes. Il dit qu'une invitation du conseil municipal de Paris a été envoyée au maire de Québec, comme aux autres maires.

Le maire : "M. Fortier me dit, dans cet article, après m'avoir traité de nullité, que je suis indispensable pour la ville de Québec. J'ai des collègues ici, qui sont capables de conduire la barque en mon absence. Si mes collègues trouvent que je suis indispensable, ici, je suis prêt à canceler mon voyage. Mais je tiens à redire que les citoyens de Québec voient clair dans toute cette opposition au projet du réservoir".

Le maire reprend alors son siège, et le conseil aborde l'ordre du jour de la séance. Il adopte en seconde lecture un règlement concernant la vente du lait.

Lorsque le rapport concernant les taux d'électricité est soumis pour considération, l'échevin Bouchard se lève et veut faire une mise au point en rapport avec un article du "Soleil", hier.

Le maire : "Ce sont les mêmes directeurs, M. Bouchard. M. J.-H. Fortier est directeur du "Soleil".

L'échevin Bouchard : "Je ne veux pas provoquer de polémique. Mais je tiens à dire aux journaux que s'ils veulent tromper le public au sujet de l'électricité, la Commission d'enquête municipale les refutera et ne craindra pas même de les rencontrer".

L'échevin Bouchard lit l'article de notre confrère, auquel nous renvoyons nos lecteurs. Le leader du conseil refute les assertions de cet article en s'inspirant du rapport de la Commission d'enquête.

L'échevin Bouchard : "Je conseillerais au "Soleil" de se renseigner avant de dire que l'électricité pour la force motrice coûte moins cher à Québec que dans l'Ontario".

Le rapport concernant les taux de l'électricité est ratifié par le conseil unanimement.

Lorsque le conseil est appelé à considérer le rapport concernant les pavages, l'échevin Tremblay propose un amendement qui est adopté à l'unanimité. Il demande que les rues à paver dans Belvédère soient décidées par le comité.

LE RESERVOIR

Dès que le rapport concernant le contrat pour le réservoir est mis à l'ordre du jour, l'échevin Tremblay propose que cette question soit mise aux voix. Il pose la question préalable.

Le maire : "Cette proposition, c'est un baillon".

L'échevin Tremblay : "Ca n'exclut pas la discussion. Ca exclut tout simplement un amendement".

L'échevin Drolet prend la parole. Il explique pourquoi il a demandé, au comité, immédiatement avant le conseil, que le contrat soit accordé à la Compagnie de Construction de Québec.

L'echevin Drolet : "Mon intention était de favoriser une compagnie de Québec, de préférence à une autre. Mais puisque le comité s'est prononcé en faveur de la compagnie Kendall Brothers, je favoriserai maintenant celle-ci, pour ne pas causer de retard au projet jet du réservoir et permettre aux chômeurs d'avoir du travail".

Le maire Lavigueur se fait remplacer, à ce moment, par le promaire, l'échevin Dinan. Applaudissements du conseil.

L'échevin Drolet continue son discours et souligne le fait que des milliers d'ouvriers sont dans le besoin, n'ont pas d'ouvrage et attendent la construction du réservoir pour travailler.

L'échevin Dinan, se levant de son siège de maire, félicite l'échevin Drolet d'avoir favorisé une compagnie de construction de Québec pour construire le réservoir.

L'échevin Dinan : "Il faut maintenant forcer l'autre compagnie, celle qui a obtenu le contrat, de respecter toutes les clauses de ce contrat, comme celles qui l'obligent à employer uniquement des ouvriers québecois".

L'échevin Bouchard, dit, ensuite, qu'il aurait mieux aimé donner le contrat à une maison de Québec, si cela eût été possible.

L'échevin Bouchard : "Mais nous avons demandé des soumissions dans toute la province. Dans le cas qui nous occupe, je ne crois pas que nous soyons justifiables de donner le contrat à une compagnie dont la soumission est plus élevée qu'une autre de plus de $50,000, pour la seule raison que cette compagnie est québecoise. Ce ne serait pas juste, non plus, pour les autres soumissionnaires. Maintenant, je dois dire que nous commençons à avoir raison contre ceux qui ont dit que le réservoir coûterait $2,000,000 avec des prix unitaires. La plupart des compagnies ont soumissionné pour $500,000 et $600,000. Toute cette agitation que l'on a faite autour du réservoir, l'avenir dira qu'elle n'était pas justifiable. Si nous donnons le contrat à une compagnie de Montréal, il n'y aura que le profit personnel de cette dernière qui s'en ira ailleurs".

L'échevin Samson demande pourquoi on n'a pas donné le contrat à la Compagnie St. Lawrence Contracting, disant que la soumision de cette dernière est plus basse de $24,000 que celle de la Compagnie Kendall.

L'échevin Samson : "Pourquoi faire perdre $24,000 à la ville."

Des échevins : "Vote ! vote !"

Avant le vote sur le réservoir, le maire se lève.

Le maire : "Le vote que nous allons donner est le plus important de ceux que nous avons donnés depuis longtemps. Il n'est pas besoin d'appuyer sur l'urgence du réservoir. Trois manufactures ont été détruites, dernièrement, et nous manquions d'eau au commencement de l'incendie. Je ne puis suffire, actuellement, pour recevoir tous ceux qui veulent obtenir de l'ouvrage. Notre seul espoir, c'est la construction du réservoir. Demain, si le conseil refusait d'accorder le contrat, jugez dans quelle situation se trouvera la population ouvrière de Québec".

Le maire cite un article de L'Evénement, en date du 7 novembre 1930, et dit qu'à ce moment, notre journal approuvait sans réserve l'entente intervenue pour la construction d'un réservoir couvert.

Le maire : "Dans ce temps-là, le directeur du Quebec Power était satisfait de cette entente. L'Evénement sait, aujourd'hui, que nous avons fait tout notre possible pour avoir un réservoir ouvert. Je suis allé à Ottawa, j'ai demandé au cabinet d'intervenir auprès de la Commission pour que celle-ci ne nous oblige pas à construire le réservoir couvert. J'y ai rencontré M. Philippe Furois, qui s'est associé à M. J.-H. Fortier pour faire de l'obstruction au sujet de cette question du réservoir. Le cabinet fédéral a finalement décidé qu'il ne pouvait intervenir. Si je n'avais pas attaqué la question de l'électricité avant celle du réservoir, L'Evénement n'aurait pas fait cette campagne contre moi. Il m'aurait approuvé comme il y a dix mois".

Le maire répond aux articles de L'Evénement, disant que notre journal a voulu tromper l'opinion publique en affirmant que le réservoir coûterait $2,000,000, que les prix unitaires vont favoriser le gaspillage.

Le maire : "Est-ce que M. Edouard Hamel n'est pas le frère de M. Philippe Hamel, membre de la Commission municipale de l'électricité ? Vous voyez pourquoi toutes ces insinuations contre M. Hamel Qu'on porte donc une accusation directe, qu'on nous attaque donc directement au lieu de faire ces insinuations."

Le maire rappelle les diverses décision du comité en rapport avec le réservoir, et dit qu'il a pris toutes les mesures nécessaires pour que le réservoir se construise sous son administration.

Le maire : "Un entrepreneur est venu me voir chez moi et m'a demandé s'il y avait un échevin au conseil pour l'aider, disant qu'il y avait un bon mâgot en récompense de ce service. Je l'ai fiché à la porte. Je n'avais jamais été insulté de cette façon. Demain, la population de Québec regrettera l'action du conseil, si ce dernier remet à plus tard la construction du réservoir. Si on se prononaçit pour de nouvelles soumission, cela voudrait dire un délai de deux mois. Et après cela, vous verrez qu'on trouverait bien d'autres objections. Nous avons la promesse formelle des compagnies d'assurances que les taux pour les incendies baisseraient si le réservoir est construit".

Le maire se dit prêt à ajourner le conseil pour quelques minutes si des échevins, comme M. Samson, veulent choisir un autre soumissionnaire. Il répond à M. Samson que les ingénieurs n'ont pas cru devoir recommander la soumission de la St. Lawrence Contracting. Il termine en disant que les échevins qui se prononceront contre la construction immédiate du réservoir assumeront une grande responsabilité.

Le maire : "Que le "Soleil" dise ce qu'il voudra, mais il ne pourra toujours pas critiquer l'opinion de M. L.-A. Taschereau, qui s'est prononcé pour le réservoir couvert".

Le maire termine en disant que ses anciens adversaires dans le comté de Québec veulent empêcher que ce soit lui qui construise le réservoir.

Le maire : "Si le conseil se prononce contre le réservoir, j'irai demain devant le peuple et je vous garantis qu'il me donnera raison". (appl.)

Le débat est terminé. L'échevin Tremblay avait, au début, posé la question préalable au sujet du rapport concernant le contrat pour le réservoir. Il voulait, par cette motion, un vote immédiat sur la question. Le conseil approuve unanimement cette motion. Puis le vote est pris sur la motion principale, en faveur de l'adoption du rapport accordant à la compagnie Kendall Brothers le contrat pour la construction du réservoir. Votent pour le rapport : les échevins Lépine, Coulombe, Bertrand, Drolet, Bouchard et Dinan (6) ; contre : les échevins Poulin, Bédard, Tremblay, Lacroix, Emond, Noreau et Samson (7). La décision du comité administratif est donc renversée par le conseil.

Les échevins Emond et Samson, qui avaient voté, déjà, pour les plans du réservoir et la formule de soumission, votent cette fois contre le maire.

Le maire : "Le peuple l'approuvera bien, lui, vous allez voir".

L'échevin Drolet (à ses collègues de l'opposition) : "Nous allons vous inviter à discuter la question dans Saint-Sauveur".

La séance prend fin et tous les autres rapports du comité ratifiés.

STATISTIQUES DES ACCIDENTS D'AUTOMOBILES

(Suite de la page 3)

dence et du sang froid. Le virage dans les courbes est dangereux, il chasse le véhicule en dehors de la route et le fait capoter. La vitesse excessive est dangereuse.

5o. De nombreux accidents sont dus à des défaillances des machines ou à des fautes matérielles des conducteurs.

6o. Tous les véhicules devraient être éclairée la nuit. Que d'accidents seraient évités si les cyclistes et les propriétaires de véhicules à traction animale éclairaient leurs véhicules.

7o. Il ne faut pas oublier, que la voie publique a pour objet le transport. Ce n'est pas un lieu de conversation ou de jeu, ni un poulailler.

8o. Le conducteur d'un véhicule automobile doit connaitre les lois de la circulation, la manière de conduire un véhicule automobile et les mécanismes de transmission et de contrôle. Il doit connaitre également, la loi concernant les véhicules automobiles. Un des articles de cette loi des véhicules automobiles, (article 65) exige, que le propriétaire, le chaufeur ou le conducteur d'un véhicule automobile fassent un rapport au Bureau du Revenu, Hôtel du Gouvernement, à Québec, de chaque accident, causé ou subi par un véhicule automobile, dans les huit jours de la date de l'accident. Les automobilistes qui subissent ou causent un accident d'automobile, devraient tous se conformer à cet article de la loi et nous faire un rapport immédiatement après l'accident, sur la formule que nous leur fournissons.

Avec le concours des bonnes volontés et l'observance des lois, le nombre des accidents d'automobiles pourra être réduit".

Alex Martel,

Officier en charge de la statistique des accidents d'automobiles.

UN HOMMAGE AUX HEROS DU LONG SAULT

(Suite de la page 3)

Haute-Ville,
Manrèse,
Sacré-Coeur,
Limoilou.
Les jeunes des Ecoles:
de St-Jean-Baptiste,
de l'Ecole Morissette,
de Montcalmville.

2e groupe.

Les Cadets Académie Commerciale.
Les Cadets du Patronage Laval.
Les Gymnastes du Patronage Laval,
Les Gymnastes du Patronage Levis,
Les Gymnastes du Patronage de la Côte d'Abraham,
Les Jeunes Gens du Patronage, Ecole Normale.

3e GROUPE — ST-SAUVEUR

Fanfare Lambillotte,
Chasseurs de Salaberry,
Les Jeunes de l'Ecole des Frères,
Jeunes Gens de St-Sauveur,

4e GROUPE

Sacré-Coeur et N.-D. de Grâce
Cadets du Sacré-Coeur,
Ecole des Frères du Sacré-Coeur,
Cadets N.-D. de Grâce,
Les Jeunes Gens.

5e GROUPE — ST-ROCH.

Les Cadets Lagueux,
Garde Ind. Champlain,
Les Jeunes de l'Acad. St-Roch,
Les Jeunes de l'Ecole Lagueux.

6e GROUPE

Fanfare de Limoilou,
Cadets de Limoilou,
Ecole des Frères de Limoilou,
Les Jeunes de Limoilou,
Cadets de St-Frs d'Assise,
Ecole des Frères de St-Frs d'Assise,
Fanfare Jacques-Cartier,
Cadets Jacques-Cartier,
Garde Jacques-Cartier,
Les Jeunes de St-Fidele,
Les Jeunes de St-Esprit,
Les Jeunes de Saint-Pascal Baylon.

7e GROUPE.

Séminaire de Québec,
Garde Frontenac,
Ecole des Frères de Stadacona,
Chevaliers de Lauzon,
Cadets de Lauzon,
Délégation.

8e GROUPE.

Garde Montcalm,
Jeunes Gens de la paroisse,
Les Jeunes Gens.

9e GROUPE.

Chevaliers de Sillery,
Les "Petits Marins" de Jacques-Cartier,
Les Jeunes de l'Ecole des Frères,

10e GROUPE.

Garde Duvernay,
Collège de Lévis,
Délégation.

11e GROUPE.

Cadets Dollard des Ormeaux,
Garde Dolalrd des Ormeaux,
Buste de Dollard (char allégorique),
Les Jeunes de l'Ecole St-Malo,
Cadets du St-Sacrement,
Les Jeunes du St-Sacrement.

12e GROUPE.

Cercle Garneau — Cercle Roy — St-Alphonse de Liguori (2 sect.) — Cercle Loyola — Cercle Charest — Cercle Bégin — Cercle Léon XIII — Cercle Casault — Cercle Laval — Cercle St-François de Sales — Cercle Richard — Cercle N.-D. de Lévis —Cercle de Beauceville — Cercle de Ste-Anne de Beaupré — Cercle Raymond-Marie.

Avant-Gardes — Charest, Roy, Beauceville, St-Romuald.
Comité Régional de l'A. C. J. C.
Délégué de la Fédération des Gardes.
Brigadier-général..
Représentants de la St-Jean-Baptiste.
Représentants de la Fédération des Etudiants.
Représentant de la ville et du Gouvernement.
Détachement de police.

N. B. —Pour toutes informations au sujet de la parade s'adresser à M. Majella Bédard, 218 de la Reine.

Carnet Mondain

Lady Price, qui est partie pour l'Europe il y a quelque temps, est en ce moment à Londres.

L'honorable sénateur et madame George Lynch-Staunton, de Hamilton, Ontario, se sont embarqués hier pour l'Europe, à bord du "Duchess of Atholl".

M. Charles Maillard, directeur de l'Ecole des Beaux-Arts de Montréal, et mademoiselle Nellie Maillard sont parmi les passagers qui s'embarqueront pour l'Europe, aujourd'hui, à bord de l'"Empress of Australia".

Madame Hermann Fortier arrivera à Québec lundi pour assister au mariage de sa soeur, mademoiselle Thérèse Lemieux, avec M. Ross Drouin, avocat, qui aura lieu mercredi, le trois juin.

Mademoiselle Yvette Montreuil a reçu à une partie de bridge, lundi dernier, à la résidence de ses parents, M. le docteur et madame L. Montreuil, rue St-Louis, en l'honneur de mademoiselle Yvette Saint-Jacques, à l'occasion de son prochain mariage avec M. le docteur Louis Rousseau.

M. et madame Martial Côté sont revenus d'Ottawa où ils ont passé quelques jours, les invités de madame P.-M. Côté.

Mademoiselle Françoise Fortier est partie hier pour Montréal où elle passera la fin de semaine, chez son frère et sa belle-soeur, M. et madame Hermann Fortier.

Le Révérend Père Georges de la Cotardière, curé de Saint-Coeur de Marie, bénira ce matin, à sept heures, en son église, le mariage de mademoiselle Rita Dallaire, fille de M. et madame Arthur Dallaire, avec M. Maurice Turgeon, rédacteur financier de L'Evénement, fils de M. et madame J.-B. Turgeon. Les nouveaux époux partiront immédiatement après pour voyage. Ils se rendront en auto jusqu'à Montréal et de là partiront pour une croisière sur les Grands Lacs.

Madame W.-H. Delaney a passé quelques jours à Montréal, dernièrement.

Madame Roland Trempe recevait, mercredi, à un shower d'ustensiles de cuisine et à l'heure du thé, en l'honneur de sa soeur, mademoiselle Marcelle Bédard, à l'occasion de son prochain mariage avec M. Henri Gingras. Le thé et les glaces étaient servis par mademoiselle Irène Trempe et madame Ernest Lavoie.

Mademoiselle L. Bolger partira demain pour New-York où elle passera une semaine à l'hôtel Biltmore.

Registered U. S. Patent Office

"Les machines peuvent bien voler, mais elles ne remplaceront jamais les chevaux. Te vois-tu labourer ton champ avec un avion?"

Registered U. S. Patent Office

"Il me semble que la gloutonnerie disparait rapidement". "Non, ma chère, ce sont les glou tons qui disparaissent".

Le mariage de mademoiselle Marcelle Bédard, fille de M. E. Bédard, avec M. Henri Gingras, fils de M. Frs Gingras, sera bénit en l'église de Saint-Sauveur, lundi, le huit juin, à huit heures et demie.

On annonce pour le six juin, le mariage de mademoiselle Marguerite Amyot, fille de M. et madame Jean Amyot, avec M. Wilbrod DesRoches, fils de M. et madame Odilon DesRoches. Pas de faire-part.

M. et madame Césaire Senay annoncent pour le quinze juin, le mariage de leur fille, Simone, avec M. Marcel Morel, fils de M. et madame Joseph Morel, du boulevard Saint-Cyrille. Pas de faire-part.

Le capitaine et madame J. Grenier, de New-York, sont partis pour la Pointe-au-Pic où ils passeront la belle saison.

M. le notaire et madame Victor Mathieu sont revenus d'Ottawa où ils ont passé quelques jours, les invités de l'honorable sénateur et madame H.-S. Béland.

M. Théo.-J. Lafrenière, de Montréal, fera l'excursion à travers le Canada et jusqu'en Alaska et au Yukon, en juillet prochain, sous les auspices de l'Université de Montréal.

Le treize juin prochain, sera célébré en la Basilique de Québec le mariage de mademoiselle Marguerite Poirier avec M. le docteur Armand Beauchesne, de la Beauce. Pas de faire-part.

Madame L. Bouillé, des Trois-Rivières, passe quelque temps à Québec, l'invitée de sa tante, madame R. Dubar.

M. Jules Gagnon et madame Gagnon (Gérardine Brassard), de Port-Alfred, font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, née le dix-neuf mai et baptisée le vingt, sous les prénoms de Marie-Alice-Lucette-Nicole. Parrain et marraine, M. A.-J. Brassard, maitre de poste de Roberval, et madame Brassard grands-parents de l'enfant. Madame Paul Gagnon, de Port-Alfred, portait l'enfant sur les fonts baptismaux.

M. Maurice Rousseau et madame Rousseau (Rita Chevarie) annoncent la naissance d'un fils, né le dix-huit et baptisé sous les prénoms de Joseph-Gaudiose-Jules. Parrain et marraine, M. et madame E.-Gaudiose Brousseau, grands-parents de l'enfant.

M. Ernest Lepage et madame Lepage (madame Alf. Fournier) sont de retour de leur voyage de noces.

M. et madame Delphis Savard annoncent le mariage de leur fille, Hélène, avec M. J.-Etienne Fiset, fils de M. et madame Félix Fiset, de St-Charles de Bellechasse. La bénédiction nuptiale leur sera donnée en l'église de Notre-Dame du Chemin, lundi, le huit juin, à neuf heures.

Dans la Métropole

(Dépêche spéciale à L'Evénement)

Montréal, 30. — Son Excellence le Comte de Bessborough et son fils, Lord Duncannon, accompagnés de M. A.-F. Lascelles et du capitaine R.-F.-H.-P. Stuart-French, A.D.C., ont été les invités à dîner, hier soir, du lieutenant-colonel et madame Herbert Molson et ont ensuite assisté à la manifestation des Boy Scouts, au Forum.

Au déjeuner qu'offraient jeudi mesdemoiselles Lucienne et Gabrielle Dufort, en l'honneur de mademoiselle Marguerite Versailles, les invitées étaient: madame Maurice Versailles, mesdemoiselles Louise Branchaud, Simone Bousquet, Corinne de Boucherville, Simone et Marthe Boyer et Lucile Bourbeau.

Mademoiselle Marguerite Masson recevait à déjeuner, jeudi, en l'honneur de mademoiselle Elizabeth Doherty, dont le mariage aura lieu prochainement. Les autres convives étaient: mademoiselle Yvette Beauchamp, mademoiselle Louise Duchastel de Montrouge, mademoiselle Odile Perrault, mademoiselle Françoise Surveyer, mademoiselle Hélène McNichols et mademoiselle Françoise Masson.

Déjeuner jeudi, chez mademoiselle Margot Faribault, en l'honneur de mademoiselle Madeleine Landry. Les invités étaient au nombre de quatorze.

Mesdemoiselles Marcelle et Françoise de Martigny recevaient à l'heure du thé, jeudi après-midi, en l'honneur de mademoiselle Odile Perrault, à l'occasion de son prochain mariage. Mesdames Antonio Perrault, Gustave Perrault, Jean-J. Berard et mademoiselle Juliette Cardinal servaient le thé et les glaces, aidées de mesdemoiselles Ghislaine Perrault, Raymonde Prefontaine, Jacqueline Trépanier, Marie-Emma Tarte, Simone Bousquet, Jeannette Bregent et Yvette Chauveau.

Déjeuner offert jeudi, par madame Henri Plessis-Bélair, à l'hôtel Mont-Royal, en l'honneur de mademoiselle Germaine Bruchési.

Dans la Capitale

(Dépêche spéciale à L'Evénement)

Ottawa, 30. — Madame H.-Willis O'Connor a reçu à déjeuner, jeudi, à sa résidence, en l'honneur de madame Gordon Ives et de madame A.-F. Lascelles.

Le lieutenant-colonel et madame Humphrey Snow sont de retour à Rideau Cottage de Toronto.

L'honorable docteur et madame J.-H. King partiront la semaine prochaine pour le Nouveau-Brunswick.

Au thé-causerie offert, mardi, au Château Laurier, par le Ottawa Women's Liberal Club, alors que l'honorable M. Ian Mackenzie était l'hôte d'honneur, le thé fut servi par mademoiselle Edith Wilson, madame W. Lyle Reid, madame E.-B. Devlin, madame Peter Heenan, madame C. Bishop et mademoiselle G. Van Doran.

Les membres du Canadian Women's Press Club, section d'Ottawa, ont tenu, mardi, leur réunion générale annuelle. Madame Jean Robson et mademoiselle A. Campeau ont servi le thé, aidées de madame W.-D. Whittle et de mademoiselle O. Delahaye.

Cinq mille dollars

Par les missionnaires-colonisateurs du Canada pour aider au retour à la terre.

UN REMEDE AU CHOMAGE

Une enquête, même superficielle, permet de constater que l'une des causes principales, sinon la principale, du chômage est la migration d'un trop grand nombre de cultivateurs vers les villes. Empêcher ces gens de quitter ainsi le sol chaque fois que la chose est possible, établir sur des terres ailleurs, dans la province de Québec ou dans le Canada, les familles qui ne sont plus en état de subsister convenablement dans les anciennes paroisses, favoriser ainsi le retour à la terre des fermiers passés à la ville et sans travail, telle est l'oeuvre nationale qui s'impose à l'attention de toutes les classes de la communauté canadienne et qui réclame la coopération active des hommes de bonne volonté.

On dira peut-être que la terre ne paie plus, que les produits se vendent à un prix inférieur au prix de revient. Oui, dans le cas des établissements achetés au delà de leur valeur réelle et qui, pour cette raison, font peser sur les propriétaires des charges trop lourdes, ou encore pour des gens qui ont contracté des habitudes de luxe nullement en rapport avec leurs ressources; non, chez les cultivateurs qui sont fixés sur des terres payées à un prix raisonnable, principalement sur les terres neuves, ou chez ceux qui vivent dans les limites de leurs moyens. Pour ces catégories de personnes, la crise n'a rien de redoutable.

Convaincus que le salut est dans le retour à la terre et afin de donner l'exemple, les Missionnaires-Colonisateurs, mieux placés que personne pour juger de la situation actuelle, ont résolu de consacrer $5,000, pour venir en aide aux colons sérieux, pour ramener à la culture du sol les ouvriers des villes qui l'ont désertée et pour faciliter l'établissement, sur des terres plus propices, des familles de cultivateurs qui ne peuvent plus faire leur vie sur celles qu'elles exploitent déjà.

Cette somme représente un réel sacrifice, étant donné la modicité des ressources des Missionnaires-Colonisateurs, mais ils le croient nécessaire dans les circonstances. Ils ont confiance que leur geste trouvera de nombreux et généreux imitateurs. La cause est en effet de celles qui intéressent tout le monde et chacun à l'obligation morale de la soutenir.

En même temps, les Missionnaires-Colonisateurs organisent une série d'excursions à bon marché, la première devant avoir lieu le 20 juin prochain, pour faire connaitre les districts de colonisation de la province de Québec et du Canada. Invitation est faite à toutes les personnes qu'intéresse la question de se joindre à nous pour ces voyages où l'utile se mêlera à l'agréable. Pour renseignements précis et conditions, s'adresser par lettre ou de vive voix à J.-A. Ouellette, pte-secrétaire.

Bureau des Missionnaires-Colonisateurs du Canada, 520, rue Richmond, Montréal, P. Q.

QUESTION DE M. RALSTON

A propos du coût de l'emprunt de conversion, qui vient de finir.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ottawa, 29. — Le coût pour le gouvernement du présent emprunt de conversion fait le sujet d'une question inscrite sur le rôle de la Chambre des Communes par le colonel J.-L. Ralston, ex-ministre de la Défense Nationale, et député libéral de Shelbourne-Yarmouth. Le colonel Ralston désire savoir combien le gouvernement a payé pour chaque mille dollars convertis, en publicité, courtage et autres dépenses.

Ces simples règles rendent la dentition aisée

Faites attention à la diète du bébé, pendant la période de dentition. Ne le suralimentez pas. Surveillez son estomac et ses intestins, et au premier signe de mauvaise digestion, de gaz ou de constipation, administrez-lui quelques gouttes de l'agréable et inoffensif Castoria Fletcher. Ses simples règles rendent la dentition facile à des millions de jeunes enfants — ainsi qu'aux mamans. Pendant plus de trente ans le Castoria a été un ami fidèle des mères. Il calme les bébés nerveux et les fait dormir profondément et facilement — et il est purement végétal de sorte que vous pouvez l'administrer aussi souvent que nécessaire. Il opère à la façon de l'huile de ricin tout en agissant plus doucement. Pour votre protection, la bouteille de véritable Castoria porte la signature Fletcher.

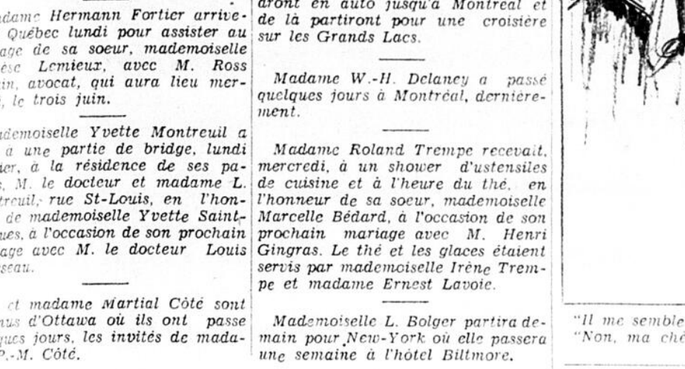

LES SOULIERS DE LA MARIEE de JUIN

MESDEMOISELLES

Vous qui aimez le chic et la haute nouveauté, vous ne vous rendrez pas à l'église, le jour de votre mariage, avec un soulier ordinaire, mais au contraire, vous désirerez avoir une chaussure qui se mariera avec votre toilette.

Eh bien, rendez-vous sans hésitation au magasin L.-F. FALARDEAU, Enrg., 124, rue St-Joseph. Vous trouverez là

LA PLUS HAUTE NOUVEAUTE, UNE QUALITE IRREPROCHABLE, DES PRIX AVANTAGEUX ET LE PLUS GRAND CHOIX EN VILLE.

La maison L.-F. FALARDEAU Enrg., est reconnue depuis des années pour ne garder que du beau.

Les prix ne sont pas exagérés, ils varient entre ... ...

$1.99 et $7

et comprennent les dernières créations en souliers de toilette et pour le voyage.

UNE VISITE EST RESPECTUEUSEMENT SOLLICITEE.

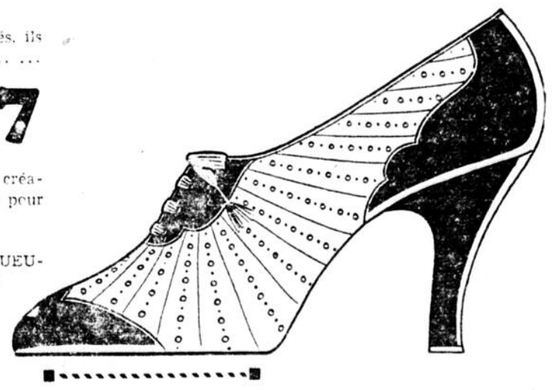

L.-F. FALARDEAU Enr.

124 Rue St-Joseph Québec

EMPRESS OF BRITAIN
I. O. D. E.
SERVICE D'AUTOBUS

Service d'autobus de la Place d'Armes au navire et retour à la Place d'Armes.
Prix pour adultes 25c
Prix pour enfants 15c
(pour chaque trajet)

Les autobus seront à la disposition du public 30 minutes avant les heures indiquées dans les annonces et circuleront continuellement jusqu'à 15 minutes après la terminaison de chaque attraction.

$6. deux pour $10.

Ondulation Permanente garantie pour 6 à 8 mois, souple, large, élégante.

CHARLES

diplômé école des arts de Paris, 10 années d'expérience.

SALON MONTCALM
169, Rue ST-JEAN.
Tels.: 2-5030 — 2-7990

Café OPEKO

Le fameux CAFE OPEKO en fin de semaine.

39c la livre

PHARMACIE JOLICOEUR
The REXALL DRUG STORE
Québec

RADIO
GERARD PICARD
Spécialité:
REPARATIONS DE RADIOS
318, RUE ST-JEAN, Tél. 2-3685

V.-H. CLOUTIER
Spécialité:
Réparations de Radios
33, RUE D'ASSISE
Tel. 4-2071

Simplified Refrigeration!

Réfrigération Simplifiée!

LISEZ CES FAITS RAPIDES concernant le nouveau

SERVEL
HERMETIQUE

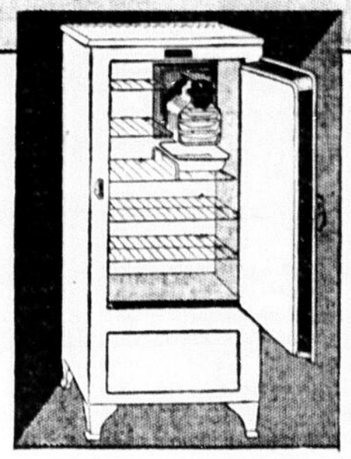

1 Le mécanisme est hermétiquement scellé pour éliminer la peine et les frais de réparation dans votre cuisine.

2 Le Servel Hermétique exige moins de pièces mobiles, moins de chances de frottement et d'usure.

3 Pas une pièce mobile n'est exposée. Elles sont scellées en permanence dans un bain d'huile.

4 Cette réfrigération exempte de soin vous coûte moins cher — exige considérablement moins de courant électrique.

5 Le Servel électrique est le réfrigérateur électrique le plus silencieux qu'on ait jamais fabriqué, comme le montre l'épreuve scientifique.

6 Le Contrôle Commode de Température pour la congélation rapide est hors de la portée des enfants.

7 Les magnifiques nouveaux cabinets Servel possèdent une gracieuse élégance que toutes les femmes apprécient.

8 Plus d'espace utilisable de tablette que les autres de semblable description.

9 Ses tablettes plates, "en ruban" laissent glisser les plats sans secousses sans qu'ils penchent — et il y a abondance d'espace entre les tablettes.

10 Un léger acompte initial suffit pour l'avoir chez vous. Balance à conditions faciles.

3 MODELES EN BAS DE $300
F. A. B. Québec

Distributeur en Gros **Vandry** LTEE
155 rue St-Paul Québec Tél. 2-6009

VENDEUR AUTORISE

J.-ROMEO CROTEAU
37 RUE ST-JOSEPH -:- QUEBEC

VENEZ VOIR CE NOUVEAU SERVEL HERMETIQUE

Vos Encadrements

Par le Studio
J. C. ROUSSEAU
11, ST-JOACHIM

Cadres sur pied, cadre de mur, pointe-sèche, eaux fortes, miroirs. Prix défiant toute compétition.

Exigez le
GOLDEN PONGE-O
DE
CLAIRE FONTAINE
LIMITEE

Liqueur douce fabriquée avec du jus d'oranges importées directement de la Cali-

FESTIVAL
"EMPRESS of BRITAIN"
I. O. D. E.

Promenade à bord 25c
Mardi 2 juin, ... 2 à 4 hrs p.m
Mercredi, 3 juin ..... 4.30 hrs à 7 hrs p.m.
Jeudi, 4 juin, ... 10 à 12 hrs (midi)
Thé—Jeudi le 4 juin ..... de 4 à 6 hrs p.m. $1.50

Exhibitions Athlétiques

Natation et plongées de fantaisie, jeux d'exhibition de tennis et de squash.

Dîner et cabaret—jeudi le 4 juin à 7.30 h. p.m. $4.00
Cabaret à 9.30 hrs p.m. $1.50

Billets en vente au bureau du C. P. R.
30, Rue ST-JEAN
à la Jonction de Sillery et au Quai

C.-A. GAUCHER

appareils pour difformités, ceintures abdominales, etc.
— aussi —
les derniers modèles de jambes artificielles HANGER NATURE RIVALS.
84, rue St-Vallier.
Tél. 2-0668

Ondulation Permanente

La plus sûre et la plus parfaite. Pour un temps limité, Ondulation Marcel, 55c, excepté le samedi. Ondulation sur papier et à l'eau.

SALON SALABERRY
617½, RUE ST-JEAN, Tél. 3-4780

Dr Errol Delaney
CHIRURGIEN - DENTISTE
occupe son nouveau bureau
2, Rue Des Zouaves, coin St-Jean. Tél: 2-0814
Heures: 9 à 12 a.m.—2 à 6 p.m.—Le soir, 7½ à 8½

HOTEL BELLE PLAGE, MATANE, QUE.

sera ouvert le 1er juin,
sous la gérance de Monsieur Frank-S. Quick
anciennement de l'Hôtel Ritz Carlton, à Montréal.

Le ton s'affermit à Montréal.--Quelques gains sont enregistrés.--La Bourse sera fermée aujourd'hui

ROCK ISLAND PRIVILEGIE DEGRINGOLE. -- DEFICIT DE $500,000 EN QUATRE MOIS. -- LES CHANGES STABLES

UNE LIQUIDATION GENERALE MARQUE LA FIN DU MOIS

Les ferroviaires donnent le mouvement, suivis par les denrées et la liste générale. — U. S. Steel établit un record.

ROCK ISLAND

(Serv. de la Presse Canadienne)

New-York, 30. (Par John-L. Cooley, rédacteur financier de la Presse Associée). — Une vague générale de liquidation a terminé le mois, à la Bourse de New-York. Le déchargement commença dans les ferroviaires, gagna les denrées alimentaires et finalement atteignit la liste générale. Toutefois, à l'exception des deux groupes mentionnés, les pertes ne furent pas extraordinaires.

Dans les premières transactions, un ralliement sembla vouloir se dessiner avant la fin de la semaine, mais un affaissement du New York Central désorganisa les titres ferroviaires, et dans l'après-midi, le marché entier dérapa. La faiblesse se manifesta principalement dans les transactions finales. Le total des ventes s'arrêta à environ 2,100,000 parts.

La raison la plus évidente de la baisse de 4 points du New York Central fut la diminution de ses revenus d'avril. Baltimore & Ohio, en baisse de 4 5-8, suivit le mouvement, tandis que Delaware & Hudson descendit de plus de 5, New Haven & Southern Pacific de 3, et Frisco, Union Pacific Atchison et Pennsylvania de 1 1-2 à 3 1-2.

U. S. Steel conserva sa réputation récente consistant à établir chaque jour un palier inférieur. Cette fois-ci, il recula à 89 7-8, en baisse de 1 1-8, mais en fermeture, il avait repris le terrain perdu. Le stock privilégié perdit un point. General Motor tomba à un nouveau minimum pour 1931, dans la dernière heure. Westinghouse, Bethleem, American Can, Sears Roebuck, Paramount, Radio-Keith, Consolidated Gas et quelques autres leaders perdirent 1 point ou un peu plus. American Telephone descendit de 2 3-8 net, chiffre représentant aussi la perte d'American & Foreign Power.

Les denrées alimentaires et plusieurs autres spécialités firent preuve de faiblesse. National Biscuit, Beatrice Creamery, National Dairy, Borden, National Cash Register, Drug, Proctor & Gamble et Loose Wiles reculèrent de 2 à 4 points. La liquidation des actions de crémeries fut attribuée en certains quartiers à la coupure des prix de la crème à la glace dans la Métropole.

Les descentes les plus remarquables de la journée se sont produites dans les stocks privilégiés de Rock Island. Le titre de 6 pour cent tomba de 32 points et celui de 7 pour cent tomba de 20 points. Les ventes dans les deux cas furent minces. Pour les quatre premiers mois de l'année, cette compagnie a encaissé un déficit de près de $500,000, une fois les charges fixes payées. Sa prochaine échéance d'obligations est pour 1934.

Le change étranger s'est maintenu dans les environs des taux de la veille. La pesata espagnole fit exception. Elle tomba à 8.81, en baisse de 29 points, mais finalement réduisit cette perte à 16 points. Le franc français s'affirma plus solide, et la livre sterling resta ferme.

Ci-après les moyennes compilées par Standard Statistics Company, copyright 1931:

	50 IND	20 CF	20 UTIL	90 Total
Hier	98.8x	69.5x	150.3x	103.4x
Avant hier	101.2	71.9	152.1	105.7
Sem. passée	106.2	75.9	158.3	110.7
Mois passé	109.2	82.3	160.5	114.1
1930	189.8	130.2	270.2	194.5
1929	204.4	133.2	221.6	195.5
1928	166.0	125.8	154.9	157.4
Haut 1931	140.2	106.2	203.9	144.3
Bas 1931	100.8	71.9	151.0	105.3
Haut 1930	202.4	141.6	281.3	203.8
Bas 1930	112.9	86.4	140.5	114.7
Haut 1929	252.8	167.8	353.1	253.5
Bas 1929	141.3	117.7	156.3	140.2

(x)—Nouveaux bas pour 1931

Ventes d'environ 2,100,000 actions

AVIS D'INCORPORATION

(Service de la Presse Canadienne)

Ottawa, Ont., 30. — L'avis d'incorporation des compagnies suivantes de la province de Québec est rendu public par la Gazette du Canada : Highway products Limited, Montréal, 5,000 actions sans valeur au pair. Alliance Construction Company Limited, Montréal, 4,000 actions privilégiées avec une valeur au pair de $100 et 10,000 actions communes sans valeur au pair ; Mercury Investment, Limited, Montréal, $25,250.

LES CHANGES

(Service de la Presse Canadienne)

New-York, N. Y. 30. — Les changes étrangers ont été irréguliers.

Grande Bretagne 4.86 3-8
France 3.91 5-8
Italie 5.23 1-8
Belgique 13.92 1-2
Allemagne 23.73 1-2
Canada 99.95 5-16

Un cheveu humain peut supporter, sans se rompre, un poids de quatre onces.

L'Université d'Oxford, en Angleterre, a été fondée en 872; celle de Paris, en l'an 1200.

Presque la totalité des ouvriers allemands sont assurés.

MOINS DE CUIVRE

New-York, 30. — Coincidant avec le départ pour l'Europe, hier, de M. F. Pisart et M. C. Gutt, représentant des intérêts belges considérables dans les cuivres, la nouvelle s'est répandue dans les cercles financiers que des conférences ont été tenues ici, récemment, dans le but de réduire de nouveau la production.

En dépit de l'accord international intervenu en novembre dernier pour couper la production de 15 pour cent, le prix du cuivre est tombé à son plus bas prix de tous temps, soit 8 1-2 la livre, et certains intéressés ont ont suggéré que la réduction de la production n'était pas suffisante pour remédier aux difficultés que rencontre cette industrie.

SITUATION DU MARCHE DU BLE

Elle s'est améliorée un peu depuis quelque temps.— Les phases principales de la crise du blé remontent en arrière.

DES FAITS

Montréal, 30. — La situation du marché international du blé s'est un peu améliorée depuis quelque temps. Le gouvernement français a relevé le pourcentage des blés étrangers que la minoterie est autorisée à mêler au froment indigène. Le gouvernement du Reich a pris la même initiative, et il a decide d'abaisser les droits à l'importation pendant une période d'un mois, du 15 mai au 15 juin, afin de permettre à la meunerie allemande de faire ses approvisionnements en blés exotiques. Ces mesures seront particulièrement favorables à notre pays qui produit, comme chacun sait, une variété supérieure sous le rapport de la panification. Depuis le début de la présente campagne agricole (1er août 1930), le mouvement des blés canadiens vers les marchés de consommation a marqué, de mois en mois, une progression ininterrompue. Pendant la période de huit mois terminée le 31 mars dernier, nos exportations ont atteint près de 184 millions de boisseaux, en regard de 120 millions de boisseaux pendant la période correspondante de 1929-1930. Du 31 mars au 1er mai, les stocks canadiens ont été réduits, en chiffres ronds, de 275 à 150 millions de boisseaux, et l'on estime qu'à la fin de la présente campagne, c'est-a-dire au 31 juillet prochain, le report ne dépassera pas 115 millions de boisseaux, à rapprocher de 131 millions fin juillet 1930, et de 130 millions fin juillet 1929. Aux Etats-Unis, la diminution des stocks a été plus importante qu'on ne le prévoyait au cours des derniers mois, bien que les prix maintenus artificiellement par le *Farm Board* eussent restreint l'emploi du blé dans l'alimentation des bestiaux.

Il paraît toutefois bien difficile d'espérer que ces facteurs d'amélioration, quelque heureuse influence qu'ils puissent exercer momentanément, mettront fin à la crise du blé qui est d'autant plus grave, qu'elle sévit avec une intensité variable depuis plusieurs années. Il n'est peut-être pas sans interet d'en retracer les phases principales.

Avant la Grande Guerre, maints économistes étaient d'avis que l'accroissement de la consommation du blé dans le monde serait plus rapide que les progrès de la production et que, par conséquent, les cours conserveraient pendant longtemps une tendance à la hausse. Cette opinion paraissait d'autant plus justifiée, que les prix avaient monté presque sans interruption pendant un quart de siècle. L'Europe trouvait alors à peu près la moitié du blé necessaire à ses besoins sur le continent meme, y compris la Russie. On sait que, pendant la guerre, la Russie et les pays danubiens cesserent d'exporter. L'Europe importatrice dut passer d'enormes commandes aux pays d'outre-mer, et il en résulta une hausse vertigineuse des prix. Sous l'effet de ce stimulant, les Etats-Unis, l'Argentine, l'Australie et le Canada developperent largement leurs emblavures. En 1923, les moissons europeennes ayant presque retrouvé leur importance d'avant-guerre et le blé abondant aux Etats-Unis et au Canada, les premiers symptomes de la surproduction apparurent. Les cours s'effondrèrent, passant de $2.05 à $1.12 le boisseau a Chicago. Les pays exportateurs, convaincus qu'il ne s'agissait que d'un malaise passager, n'en continuerent pas moins a etendre leurs cultures. Il semblait qu'ils eussent raison, parce que les quelques annees qui suivirent n'apporterent, dans l'ensemble du monde, que des moissons plutot mediocres, ce qui provoqua un relèvement sensible des cours. La moisson ayant été faible au Canada en 1924 et plutot mauvaise aux Etats-Unis en 1925, il se produisit une rarefaction relative qui permit aux pays exportateurs d'affirmer leur maitrise du marché mondial. Mais les Etats de l'Europe continentale, qui n'entendaient pas rester tributaires de l'étranger, organisèrent avec vigueur la défense de leur ravitaillement en blé. Aussi, en 1926, une meilleure moisson mondiale amena-t-elle un nouveau glissement des cours. Enfin, en 1928, la moisson fut très abondante dans les deux hémispheres à la fois, et l'Europe produisit une quantité de blé supérieure à la moyenne d'avant-guerre. La crise était déclanchée. Une autre bonne moisson en Europe vint s'ajouter, en 1920, au report mondial, qui était considérable. Plusieurs Etats de l'Europe continentale désireux de sauvegarder leur agriculture en pleine renaissance, promulguerent, en 1929 et en 1930, des mesures protectionnistes qui eurent naturellement pour effet de comprimer leurs importations. Si bien qu'aujourd'hui les disponibilités des principaux fournisseurs du monde, à part le Canada, sont plus importantes qu'elles n'étaient il y a un an. On annonce, en outre que la Russie qui n'était plus au marché depuis 1913, sauf de brèves apparitions à partir de 1926, produirait cette année plus d'un milliard de boisseaux de blé, soit a peu près l'equivalent de sa moisson record de 1913.

BOURSE DES MINES DE TORONTO

(Serv. de la Presse Canadienne)

Seance du 29 mai 1931

		Haut	Bas	Ferm.
9.000	Acme	18	18	18
500	Aconda	1	1	1
3.850	Ajax	125	120	125
1.500	Amulet	21	21	21
2.000	Area	1½	1½	1½
23.000	Arno	4	4	4
2.600	B Holl	12	12	12
1.500	Bathurst	2	1½	1½
42.000	Bidgood	5	4	4¾
1.000	Bunker H	2	2	2
100	B C Pioneer	220	220	220
5.100	Calmont	8	8	8
18.000	Cierley	3½	3¼	3½
2.000	Colum	15	14½	15
4.355	Dome	1150	1115	1125
10	Falcon	90	90	90
2.000	Fed Kirk	3½	3½	3½
900	G Rouyn	160	145	160
2.500	Homestead	125	120	125
2.200	Howey	25	25	25
1.160	Hollinger	705	690	690
5.950	Kirk Lake	62	60	61
3.500	Lakeland	42	41½	42
685	L Shore	2700	2675	2675
4.900	Macassa	30	28	28
545	McIntyre	2150	2125	2140
800	Min Corp	230	200	203
5.650	Mof Hall	5	4¾	4¾
1.250	Murphy	3	2½	3
2.500	Newbec	3½	3	3
1.100	Nipissing	100	100	100
3.240	Noranda	1800	1700	1715
5.000	Pet Con	1¼	1	1
3.300	Premier	70	70	70
2.000	Petrol	24	23	23
200	San Ant	12	12	12
6.700	Sarnia	53	50	53
8.375	Sherritt	56	52	52
2.600	Siscoe	40½	40	40½
100	S W Petrol	10	10	10
1.000	St Ant	8	8	8
9.750	Sylvanite	70	65	65
1.500	Tashota	12½	10	10
2.880	Teck Hu	700	690	700
50	Thoms Cad	3	3	3
500	United K	6	6	6
1.400	Vipond	75	75	75
8.125	Wright H	275	265	271
	Hors liste:			
200	Abana	10	10	10
1.900	Big Miss	23½	23	23
655	B A Oil	910	900	900
2.000	Cal & Edm	35	35	35
1.700	Cen Man	8	7½	7½
520	Chem Res	200	195	195
25	Cities Ser	1100	1100	1100
25	Coast Cop	310	310	310
700	East Crest	25	25	25
3.800	Eldorado	59½	57	59½
3.000	Goodfish	4½	4¼	4¼
155	Hud Bay	365	365	365
1.580	Imp Oil	1040	1000	1000
1.942	Int Nickel	1065	1020	1025
130	Int Petrol	925	925	925
18.200	McLeod	12½	10	11
300	Nordon	23	23	23
2.000	Pen Pete	4	4	4
100	Royalite	700	700	700
1.300	Ventures	40	37½	37½
2.000	Vickers	7	7	7
	Curb:			
4.500	Algon	1	7/8	1
500	Apex	1⅛	1⅛	1⅛
1.000	Baldwin	1	1	1
18.500	Bobjo	3½	3½	3½
6.000	Brenon	3⅜	3¼	3¼
1.000	Cap Rouyn	1	1	1
4.000	Can Kirk	2¼	2	2
2.500	Crown Res	1	1	1
500	Dom Expl	5	5	5
1.000	Gilbec	4	4	4
1.500	Gen. Lake	8½	8¼	8½
1.000	Grozelle	9½	9½	9½
5.000	Hilltop	2⅛	2	2
1.000	Keora	7/8	7/8	7/8
8.000	Oil Select	7	5⅞	5⅞
1.500	Pawnee	3	3	3
1.500	Preston	1	1	1
2.000	White La	6	5	5

PRIX DE GROS

A MONTREAL

Séance du 29 mai 1931

Blé du nord no 2	0.69
Blé no 4	0.61
Avoine no 3 ouest	0.36
Avoine engrais no 1	0.34
Avoine engrais no 2	0.32
Orge ouest no 3	0.41
Orge ouest no 4	0.40
Orge ouest no 5	0.38
Baille d'avenir	0.18
Maïs d'Argentine	0.35

(Par boisseau au wagon)

Farine de blé du printemps:

Première patente	$5.00 à $5.20
Deuxième patente	$4.80 à $4.60
Patente à boulanger	$4.20 à $4.30

(Par baril en sacs de chanvre ex-vole ferrée, moins 10 centins par baril pour du comptant)

Farine de blé d'hiver:

Son du Manitoba	$18.25 à $20.25
Gru rouge	$20.25 à $22.25
Gru blanc extra	$25.25 à $27.25

(Par tonne, comprenant les sacs, ex-vole ferrée, moins 25 centins par tonne pour du comptant)

Grain séché de brasserie $22. par tonne au détail.

Avoine moulée (gruau), par sacs

Qualité de choix, au wagon, par baril	$3.30 à $3.40
Qualité de choix, en quantités irrégulières, par baril, ex-magasin	$3.80 à $3.90
Farine de maïs blanc, par baril, en sacs de chanvre livrée	$5.30 à $5.40
Graine moulue à engrais: de 90 livres au détail	$2.30 $2.40

Foin pressé:

Trefle mélangé	$14.00
No 2 Timothy	$15.00
No 3 Timothy	$11.00

Oeufs:

En cartons:

Frais spéciaux	0.28
Frais extras	0.26
Frais premiers	0.22
Frais seconds	0.20

Beurre:

No 1 pasteurisé	21½ 21¼
En boîte de 56 livres	0.25
En pain d'une livre	0.24

Fromage:

Coloré de l'Ontario	10¾ 11
Québec	10¼ 10½

Pommes de terre:

Montagnes Vertes N.-B., par sacs de 80 lbs au char	0.60
Montagnes Vertes N.-B., au détail en sacs de 80 lbs	0.70
Blanches de l'I. P. E. par 90 lbs	0.75
Blanches de Québec par 80 lbs	0.60
Nouvelles de Floride No 1 Baril de 160 lbs	$6.00
Nouvelles de Floride No 2 Baril de 160 lbs	$4.00

Volailles:

	"A"	"B"
Oisons de choix pour rôtir	28	23 28
Oies de choix	27	23
Canards de choix	27	23
Canetons	30	27
Volailles de choix pour bouillir	24-31	23-28
Poulets nourris au lait pour rôtir	36-41	34-39
Poulets de choix pour rôtir	33-36	30-33
Poulets de choix pour le gril	35-45	

Diminution dans le total des dividendes à payer en juin

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, Qué., 30. — Les dividendes qui seront payés par les corporations canadiennes pendant le mois de juin se totaliseront à $28,831,141, comparés à $33,,847,306 en juin 1930, suivant les chiffres compilés par Financial Post. Ce total s'élèvera encore cependant à un chiffre de beaucoup supérieur à celui de $25,591,671 payés en juin 1929. Bien que le dividende ait été omis sur deux stocks privilégiés, la diminution des paiements de juin sur ceux du même mois en 1930 s'explique surtout par la réduction du dividende commun du Pacifique Canadien et l'effet résultant nécessairement des réductions ou des omissions décidées au cours de l'année dernière.

VALEURS ETRANGERES SUR LE MARCHE DE NEW-YORK

SEANCE DU 29 MAI 1931

		Ouv.	Haut	Ferm.
4.000	Argentine 6 p c 1961	67¼	73	73
15.000	Australia 5 p c 1955	55½	56	56
6.000	Belgium 6 1-2 p c 1949	110½	110½	110½
26.000	Do 6 p c 1955	104⅜	104⅜	104¼
1.000	Bolivia 8 p c 1958	14	14	14
7.000	Bordeaux 6 p c 1934	105½	103	106
97.000	Brazil 6 1-2 p c 1957	34	36	35¼
19.000	Do 7 p c 1952	44½	45	43¾
18.000	Buenos Aires 6 p c 1961	51¼	54⅞	54⅞
38.500	Chile 6 p c 1961	55	60	60
53.000	Colombia 6 p c 1961	55⅝	62	61
26.000	Cund'ca 6 1-2 p c 1959	45	48½	48½
2.000	Canada 5 p c 1952	106½	106⅝	106⅜
19.000	French 8 1-2 p c 1941	125½	125½	125½
8.000	Do 7 p c 1949	118⅛	118⅛	118⅛
236.000	German 5 1-2 p c 1965	69	70½	70
11.000	Haiti 6 p c 1952	80½	85	84½
138.000	Italy 7 p c 1951	99½	99½	99¼
9.000	Lyons 6 p c 1934	105½	106	106
13.000	Marseilles 6 p c 1934	105½	106	106
2.000	Medellin 6 1-2 p c 1954	44	44½	44½
32.600	Milan 6 1-2 p c 1952	87	87	86¾
16.000	P L & M 7 p c 1958	106⅝	107¼	107¼
5.000	Do 6 p c 1958	104⅝	104¾	104¾
12.000	Peru 6 p c 1960	16¾	16¾	16¾
5.000	Poland 6 p c 1940	66½	67	67
44.000	Do 7 p c 1947	76½	77¼	77¼
6.000	Rio de Janeiro 6 1-2 p c 1959	22	23⅞	23
16.000	Do 6 1-2 p c 1953	22⅞	24½	23
11.000	Do S 6 p c 1969	24½	24½	23
49.000	Rome 6 1-2 p c 1952	88¼	88¼	88
2.000	Seine 7 p c 1942	107⅛	107⅛	107⅛
3.000	Soissons 6 p c 1936	107	107	106⅛
12.000	U K 5 p c 1957	107½	107⅜	107¼
14.000	Warsaw 7 p c 1958	54⅛	54½	54⅛

NEW YORK CURB

Fournies par Geoffrion & Cie, 105, Côte de la Montagne, Québec.

Séance du 29 mai 1931

	Ouv.	Ferm.
Alum of America	96	96
Amer Gas and Elec	54½	52½
Amer Investors B	5¼	
Amer Superpower	10	10
Assoc Gas and Elec	17⅛	17⅛
Brazilian Traction	14	13¾
Canadian Marconi	2⅜	2½
Cities Service	10⅜	
Cons Gas of Balt	84½	85
Durand Motors of Det	1½	⅝
Electric Bond and Sh	36⅜	35
Ford Motors of Can A	15½	15½
Do B	24⅞	30
Gulf Oil	41⅝	42¼
Int Utilities A	35½	38
Do B	6	6⅛
Memphis Gas	8½	9
Mountain Prod	3½	¾
Nat Public Service	17¾	17¼
Nat Fuel and Gas	17⅜	18⅜
Niagara Hudson	9⅞	
Schulte United	½	⅜
Standard Oil of Ind	22⅛	
St Regis Paper	12	11¾
Stutz Motors	22	¾
Taggart Corp	5½	6½
United Light and Pow	19¼	19½
U. S. Dry Docks	2	2¼
Imperial Oil	9⅞	
Cord	9	

	Off.	Dem.
Milreis	690	701

VIENT DE PARAITRE

"POUR UNE DOCTRINE"

(Par Edouard MONTPETIT)

M. Albert Lévesque, éditeur, présente aujourd'hui cet ouvrage que le public canadien-français accueillera avec empressement et où l'elite cherchera des directives sur l'orientation de nos activites nationales.

L'economie politique est une science dont nous n'avons pas encore assez profondément compris le sens et la necessité. M. Montpetit en fut le pionnier chez nous; il en a etabli les bases apres en avoir etudie l'utilite et la valeur. Il se devait de resumer dans une etude d'ensemble ses theories et ses apercus. C'est ce qu'il fait dans la première partie de son ouvrage, qu'il intitule "Vers l'activité economique".

Le secretaire-general de l'Université de Montréal ne se desinteresse pas davantage de l'avenir de l'intelligence et de l'art, comme on le voit dans sa deuxième partie. "Pour l'intelligence et l'art". Il traite de nos responsabilités intellectuelles: "La pratique, dont on se pare naivement, dit-il, ne serait que routine sans l'inspiration de la théorie, sans la discipline d'une pensee". Il est en faveur du developpement de la personnalité a la lumiere de la tradition, et il l'explique en des termes qui appellent la conviction.

Dans son dernier chapitre, "Pour l'action sociale", M. Montpetit tente de faire passer dans la pratique les theories elaborées au debut de son livre. Il trace rapidement et avec sureté un programme d'action qui nous eleverait au niveau des nations qui savent tirer benefice de leurs ressources et de leurs richesses. Il traite du rôle social des Universités qui "en formant l'élite, répandent dans les masses les vérités morales et scientifiques dont elles ont la garde".

"Pour une doctrine" marquera une date importante dans notre histoire littéraire. Il s'adresse à toutes les classes de notre peuple, qui en est encore à chercher une direction, tant dans le domaine politique que dans le domaine économique et littéraire. Il constitue un vademecum, un bréviaire d'action energique.

Cet ouvrage de 260 pages se présente sous une toilette grise, aux tons discrets, qui fait honneur aux éditions Albert Lévesque, et se vend $1.00 l'unité à LA LIBRAIRIE D'ACTION CANADIENNE FRANCAISE et dans toutes les librairies bien assorties.

La Caisse d'Economie

Avis est, par le présent, donne qu'un dividende de $3.00 par action, sur le capital de cette institution, a été déclaré et sera payable à son Bureau Principal, Haute-Ville, le et après lundi, le 1er juin prochain.

L'Assemblée Générale Annuelle des actionnaires aura lieu dans l'Edifice de La Caisse d'Economie, Haute-Ville, lundi, le 15 juin prochain, à midi.

Par ordre du Bureau de Direction.

L.-C. MARCOUX,
Gérant Général.

MONTREAL CURB

(Serv. de la Presse Canadienne)

Séance du 29 mai 1931

		Haut	Bas	Ferm.
70	Beauhar	5	5	5
10	Beld Cort	85	85	85
410	B A Oil	9⅛	8⅞	8⅞
125	Can Wine	3	3	3
25	Cosgrave	125	125	125
85	Dist Seag	9	9	9
75	Dom Eng	15	15	15
80	D Stores	18	17½	17½
55	Dom Tar	8	8	8
10	For Sec	6	6	6
6.754	Imp Oil	10½	9⅞	9⅞
40	Imp Tob	9	9	9
10	Int Paints	5	5	5
1.093	Int Pete	9⅞	9⅜	9⅜
150	Int Util A	36	35½	35½
70	Page Her	70½	70½	70½
50	Paton pfd	82	82	82
20	Pow Corp pfd	96	96	96
33	S Can P pfd	106	105½	106
225	Walker	5	4⅞	4⅞
	Mines:			
1.000	Central Man	8	8	8
10	Falcon	125	125	125
1.755	Noranda	1800	1700	1700
2.300	Siscoe	41	39½	40
200	Teck Hu	685	685	685
	Hors-liste:			
5	Can Cel pfd	65	65	65
105	Can Malt	12	12	12
5	Perf Glass	50	50	50
	Mines Hors-liste:			
200	Big Miss	21½	21½	21½
400	Sherritt G	60	55	55
100	Tashota	10	10	10
	Petroles Hors-liste:			
50	Home	50	50	50

Total des ventes.

	Parts	Mines
Hier	9.393	5.265
Jeudi	10.951	10.950

LE SUCRE

New-York, 30. — Une bonne demande de la part des opérateurs et raffineurs, influencée par une température plus favorable, a permis au sucre brut de gagner un autre seizième de cent, hier. Il s'est vendu 30,000 sacs de Philippines à 3.20 au port, et 6,000 sacs de Porto-Rico pour livraison de juin à 3.23 aux raffineurs locaux.

Les prix du granulé fin sont restés à 4.35.

LE MARCHE DU BLE SOUFFRE DE MONOTONIE

Les valeurs fluctuent dans une faible limite. — Le blé réussit une légère avance. — Marché irrégulier à Chicago.

LES PROVISIONS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Winnipeg, Man., 30. — Au cours d'une journée particulièrement monotone, le prix du blé sur le marché du grain a réussi une avance de 1 1-8 à 1 1-2 cent. Les valeurs fluctuèrent dans une limite d'un quart de cent jusqu'à la fermeture, alors qu'un gain sensible fut enregistré.

Les gains probables pour mai seront de 1 1-8 à 60 cents le boisseau. Les autres probabilités étaient de 60 3-8 à 60 1-2 pour juillet et 62 1-4 pour octobre. Le changement vers la hausse n'a pas été ressenti cependant sur le marché du blé au comptant et des gros grains qui étaient pratiquement au même niveau aux dernières cotations hier.

Le barley était en bonne demande d'exportation mais l'intérêt des marchés étrangers pour notre blé était presque nul.

		Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
	BLE:				
Mai		58¾ à ⅞	60	58¾	60
Juil		59⅞ à ¾	60½	59⅜	60⅛
Oct		61½ à ⅝	62⅜	61⅜	61¼
	AVOINES:				
Mai		27⅞	28⅛	27⅝	28⅛
Juil		28¼	28¾	28¼	28¾
Oct		29½ à ⅝	29¾	29½	29¾
	ORGE:				
Mai		29⅞	30¾	29¾	30¾
Juil		30⅜	31	30⅛	31
Oct		31⅝	32⅜	31⅜	32⅜
	LIN:				
Mai		104¾ à ½	105¼	103⅛	104½
Juil		105½	106	103½	105¼
Oct		107¾	108¼	106½	107¾
	SEIGLE:				
Mai		34	34⅝	34	34⅝
Juil		35½	35⅞	35⅜	35⅝
Oct		38	38⅛	37½	38

A CHICAGO

Chicago, Ill., 30.—La journée d'hier marqué la fin des contrats de mai dans tous les grains et permit de constater des résultats peu extraordinaires. Une influence à la baisse pour le blé a été enregistrée à la suite de rapports qui déclarent que la production domestique pour 1931 sera de 1,000,000 de boisseaux plus élevée que celle prédite il y a un mois par les mêmes experts et de 40,000,000 de boisseaux plus élevée que celle de l'année dernière.

Le blé a fermé irrégulier depuis un bas de 7-8 cent à un gain de 1-4 cent, le blé-d'Inde d'une perte de 2 1-4 à un gain de 1-2 cent ,l'avoine depuis une perte de 1 1-4 à un gain de 1-8 cent. Les provisions ont fluctué depuis un bas de 5 cents à un haut de 12 cents.

Options futures: Blé: nouveau, 83 1-4; vieux, 84 1-8; juillet, 60-60 1-8; sept., 50 3-8—1-4; déc., 62 5-8—3-4.

Blé-d'Inde: vieux, 54 3-8; nouveau, 54 5-8; juillet, 56 3-4—7-8; sept., 53 3-4—7-8; déc., 47 1-2—5-8.

Avoine: mai, vieille, 25 5-8—3-4; nouvelle, 26 3-8; juillet, 26 3-8; sept., 26 5-8; déc., 29 1-8.

		Ouv.	Haut	Bas	Ferm.
	BLE:				
Mai		85	85	84	84⅛
Juil		59¼ à ⅞	60¼	59½	60
Sept		59¼ à ⅜	59⅞	59	60⅛ 59⅛
Déc		62½ à ⅝	63	62⅛	62⅝ ¾
	MAIS:				
Mai		56¼	56¼	54⅛	54⅜
Juil		57¼ à ⅜	58⅛	56⅜	56¾ ⅞
Sept		53⅞ à ⅝	54⅞	53⅜	53⅝ ⅞
Déc		47⅜ à ½	48⅛	47⅜	47½ ⅝
	AVOINES:				
Mai					26⅜
Juil		26½	26⅝	26¼	26⅜ ⅜
Sept		26⅜	26⅞	26½	26⅜
Déc		29¼	29¼	29	29⅛

COMPTABLES

Antoine Cloutier & Cie

COMPTABLES LICENCIES

Spécialité: Audition Municipale

147, Côte de la Montagne, Québec
Tels. 2-3777, 2-3778

McDougall & Cowans

Membres du Montreal Stock Exchange,
Membres du Montreal Curb Market

Bureau de Québec, 79 rue St-Pierre

H. S. Thomson, gérant.
J.-G. Andrews, assistant-gérant.

Tels.: 2-4933, 2-1402

Bureau-chef: 200 rue St-Jacques, Montreal

Autres bureaux:
HALIFAX, SAINT JOHN, N.-B., OTTAWA, TORONTO, WINNIPEG
Reliés par fils privés.

Baillargeon, Belleau & Fortier

AVOCATS

ELZEAR BAILLARGEON, LL.D., C.R.
NOEL BELLEAU, C. R.,
GABRIEL BELLEAU, LL.L.
LAVAL FORTIER, LL.B.

EDIFICE DE LA BANQUE CANADIENNE NATIONALE
71, RUE ST-PIERRE
Québec.

NOUVEAUX OFFICIERS

Montréal, 30. — Les noms des officiers de la Bourse de Montréal proposés pour la prochaine année ont été affichés hier à la Bourse, avant l'assemblée générale annuelle qui sera tenue sur le parquet lundi, le 1er juin.

Les membres suivants ont été nommés:

Président.—W.-E.-J. Luther.
**Vice-président. — L.-

Cotations de MONTREAL

CAN PACIFIC
CAN. POWER & P
INTL NICKEL
QUEBEC POWER
FAMOUS PLAYER

Fournies par L.-G. Beaubien & Cie, membres de la Bourse de Montréal, 70 rue St-Pierre, Québec, Tél. *2-6645.

SEANCE DU 29 MAI 1931

	A					
55	Abitibi	3½	3¾	3½	3¾	
100	Do pfd	14	17	17	17	
25	Alberta Grain	3¼	3¼	3¼	3¼	
10	Asbestos	.30	.30	.30	.30	
	B					
388	Bell Telephone	127	128½	127	128¼	
4,346	Brazilian	13⅞	14	13¼	13½	
337	B C Power A	34	34	33½	33½	
195	Do B	10½	10½	10½	10½	
	C					
338	Can Cement	93¼	93¼	93¼	93¼	
75	Do pfd	92	92	92	92	
3	San Steamship	4	4	4	4	
25	Do pfd	15	15	15	15	
10	Can W & Cable B	21	21	21	21	
160	Can Bronze	22	22	22	22	
530	Can Car	10¾	12	10¾	11	
450	Do pfd	19	19¼	19	19	
50	Can Fairb pfd	79	79	79	79	
20	Can Hydro Elec pfd	52⅛	52⅛	52	52	
10	Can Ind Alcohol	13¾	13¾	13¾	13¾	
50	Do B	.75	.75	.75	.75	
703	Can Pac Ry	26½	26½	25⅝	26	
240	Cockshutt Plow	5	5	5	5	
552	Con Smelting	74	74	73	73	
	D					
1,606	Dom Bridge	29¼	30	28	28	
605	Dom Steel & Coal B	3	3	3	3	
15	Dom Textile	65	65	65	65	
35	Dryden	3	3	3	3	
	E					
135	Eastern Dairies	17	17	17	17	
	F					
50	Fraser	1	1	1	1	
	G					
100	Gen Steel Wares	3	3	2¾	2¾	
20	Goodyear pfd	100	100	100	100	
241	Gurd	23	23	23	23	
10	Gypsum	8⅛	8⅛	8⅛	8⅛	
	H					
324	Hamilton Bridge	7	7¼	7	7	
70	Howard Smith	3	3	3	3	
55	Do pfd	30	30	30	30	
	I					
6,016	Int Nickel	10¾	10¾	10	10	
125	Int Power pfd	60	60	60	60	
	L					
10	Lindsay	9	9	9	9	
	M					
15	Massey Harris	4¼	4¼	4	4	
631	McColl Front	10	10¾	10	10¼	
16,043	Mont Power	43¾	43¾	42	42	
	N					
1,850	Nat Breweries	26	26	25½	26	
435	Nat Steel Car	20	20	20	20	
	O					
115	Ogilvie	125	125	125	125	
	P					
682	Power Corp	43	43½	43	43	
	Q					
344	Quebec Power	33½	33½	33	33	
	S					
405	St Law Corp A pfd	3	3	3	3	
3,164	Shawinigan	39	39¾	37	38	
245	Sher Williams	22	22	22	22	
10	Do pfd	121	121	121	121	
10	Simon and Sons	14	14	14	14	
50	Sou Can Power	23¼	23¼	23¼	23¼	
817	Steel of Can	26¾	27¾	26½	26½	
	W					
100	Winnipeg Elec	11½	11½	11½	11½	

Obligations du Gouvernement:

900	Victory Loan 1933	104.60	104.70	104.60	104.65
4.900	Do 1934	104.80	104.80	104.75	104.75
5.000	Do 1937	112.	112.	111.80	111.80
150	Renewal 1932	102.20	102.20	102.20	102.20
1.600	Refunding 1943	106.15	106.15	106.15	106.15
8.000	Do 1946	101.95	101.95	101.95	101.65
1.000	Conversion 1956	101.45	101.45	101.45	101.45
1.200	Do 1957	102.45	102.45	102.45	102.45
2.600	Do 1959	104.35	104.35	104.35	104.35

Obligations:

13.000	C P and P Deb L S	5	5	5	5
2.000	Do W S	6	6	6	6
2.300	McNish	2.25	2.25	2.25	2.25
2.100	Mont Tram A	93¾	93¾	93¾	93¾

Mines:

260	Hollinger	7.10	7.10	7.00	7.00

Banques:

15	Canadienne	168	168	167¼	167¼
27	Commerce	200	200	200	200
186	Montreal	239	239	239	239
108	Nova Scotia	284	284	284	284
88	Royal	237	237	237	237

COTATIONS de NEW YORK

ABITIBI
AM. TELEPHONE
GEN. ELECTRIC
U.S. STEEL

Fournies par Greenshields & Co., membres de la Bourse de Montréal, 126 rue St-Pierre, Québec. Tel. *2-2701.

SEANCE DU 29 MAI 1931

	A				
Abitibi ABI	3⅛	3⅛	3⅛	3⅛	
Adams Exp. AE	12¼	12¼	12	12	
Air Reduction ADN	75¾	77	74⅛	74½	
Alld Chemical ACD	106½	108½	104½	104½	
Allis Chalmers AH	22½	22½	21½	21½	
Alleghany Corp. AYY	5⅛	5½	5⅛	5⅜	
Am. Can AC	97⅛	98	94⅞	95	
Am. & For'n P. AFW	26⅞	26⅞	23⅞	24⅜	
Am. & F. AFX	31¼	32	31½	31½	
Am. Radiator ADT	12⅜	12⅛	11⅞	11⅜	
Am. Smelting AR	29⅛	29⅜	28½	28½	
Am. Sugar ASR	45¾	46⅛	45½	45½	
Am. T. & T. ATT	167¾	168½	164	167⅛	
Am. Tobacco B AT	112	112¼	107	107¼	
Am. Water W. AWW	45½	43½	45½	45½	
Amerada ARC	16½	16½	16½	16½	
Anaconda Copper C	23½	23⅝	22¾	22¾	
Atchison Ry A	148½	150	143	143	
Atl. Refining AFI	13	13	12⅝	12⅝	
Auburn Auto AAC	171¼	174¼	152	157½	
	B				
Baldwin Loco B	11	11⅜	11	11⅜	
Balt. & Ohio BO	54½	54½	49	49¼	
Barnsdall A BDL	6½	6⅞	6½	6⅜	
Bendix Aviat BEX	16½	16½	15⅞	15⅞	
Best & So. BST	35¾	35¼	34⅜	34⅜	
Bethleem Steel BS	41⅜	42½	39⅞	40⅜	
Borg. Warner BGW	17	17½	16¾	16¾	
Bklyn M. T. BMT	57	58	57	57½	
Burroughs Ad. BGH	21¼	21¼	20	20⅜	
Byers A. M. ABY	28⅛	29⅛	27¼	27¼	
	C				
Cal. Packing CFF	23	23	22	22	
Canada Dry DGL	39¼	39⅜	39¼	39½	
Canadian Pacific nouv.	26¼	26½	25⅞	26⅜	
Case J. I. CTM	67	68½	68½	65¼	
Cnes. & Ohio CO	33½	33⅜	29⅜	29¾	
Cnic. M. & St. Paul ST	4	4¼	4	4¼	
Cnic. Rock I. Ri	28	28	23⅛	25	
Chrysler K	16⅞	17⅛	16	16	
Coca-Cola KO	140	140½	138	138	
Columbia Gas CG	24¼	25⅜	24	25	
Col. Graph CGH	7½	7⅜	7⅛	7¼	
Com. Solvents CV	11½	11¾	11⅛	11⅜	
Com. & South CW	7⅜	7¾	7⅜	7⅝	
Congoleum COG	9½	9½	8¾	9	
Cons. Gas G	88¼	90¼	86⅜	87¼	
Cont. Can CH	47	47	45⅜	45⅜	
Cont. Motor CMR	2¾	2⅝	2⅝	2⅝	
Corn Products CFG	59⅜	60	56¾	57½	
Crucible Steel XA	34⅛	36	32½	33¾	
Curtis Wright CWZ	2¾	2¾	2⅝	2¾	
	D				
Davison Chem. D	10⅜	10¾	10¼	10¼	
Dom. Stores DOS	18	18	18	18	
Dupont de Nem. DD	77⅞	78	72¾	72¾	
	E				
Eastman Kod. EK	132¾	154¾	129½	129¾	
Elec. Auto Lite ELO	39	39	35¾	36⅜	
Electric P. & L. EL	35¾	36⅛	32¼	32⅝	
Erie E	16⅜	16⅛	15	15	
	F				
Fox Film A F	15⅛	15⅝	14¾	15	
Freeport Texas FT	25¼	25¾	25¼	25¾	
	G				
Gen. Asphalt AS	19⅛	19⅛	19⅛	19⅛	
General Cable GGN	9	9	8⅞	8⅞	
Gen. Electric GL	39½	40	38½	38⅝	
General Foods GF	43¾	46⅜	45¾	43¾	
General Gas GGS	4¾	4⅞	4¾	4¾	
Gen. Motors GM	35⅝	36⅛	34	34	
Gen. Ry Signal GRS	50¼	50½	50¼	50¼	
General Theatre GTE	33⅜	33⅝	33¼	33¼	
Gillette Safety GIL	25½	27½	23¾	23¾	
Gold Dust GK	25½	25½	24½	24½	
Goodrich Tire GG	9⅛	9⅜	9⅛	9⅜	
Goodyear Tire GOR	36⅛	36½	33⅛	33¾	
Grigsby Gruno GGZ	3¼	3½	3⅛	3½	
	H				
Houston Oil HO	30	30	28½	28½	
Hudson Motors HMT	13	13¼	12⅞	12⅞	
Hupp Motors H	6⅜	7	6⅜	6⅜	
	I				
Int. Combustion IN	1⅝	1⅝	1½	1½	
Int. Harvester HP	43½	45¼	42⅝	43½	
Int. Hy. Elec. A IPH	19	19⅜	18½	18½	
Int. Nickel N	10½	10¾	10	10½	
Int. Paper C IP	2	2	2	2	
Int. Tel. & T. ITT	25⅛	25¼	25⅛	24⅛	
	J				
Johns Manville JMP	45½	46	43	43½	
Julius Kayser JKS	11½	18⅛	16¾	16¾	
	K				
Kennecott KN	17¼	17½	16¼	16½	
Kreuger & T. KRT	21	21¼	20⅝	21	
	L				
Lambert Co. LAM	65	66¼	63¾	63¾	
Loew's Inc. LW	39½	39½	37¾	38⅜	
Loose Wiles LO	44¼	44¼	42	42	
Louisiana Oil LL	2⅛	2⅛	2⅛	2⅛	
Lorillard Tob LOR	14	14¾	13¾	13¾	
	M				
Mack Trucks MQ	24	24	22¾	22¾	
Mex. Seaboard MSX	12⅞	12⅞	12	12	
Miami Copper MMP	5	5	5	5	
Missouri Pac. MOP	18¾	13¾	18¼	18¾	
Mo. Kan. & T. KT	12	12	11¼	11¼	
Montgom. Ward M	18¼	18⅝	17½	17⅝	
	N				
Nash Motors NSS	25⅛	25⅛	23⅞	24¼	
Nat. Bellas H. NBH	5	5	5	5	
Nat. Biscuit BI	65⅛	65⅛	60¾	62½	
Nat. Cash R. NCR	22¾	23¼	20½	20⅝	
Nat. Dairy NPT	37½	37¾	34½	34½	
Nat. Distillers NAD	25½	25½	25½	25½	
Nat. Lead LT	99½	99½	88½	90	
Nat. P. & L. NPL	23	22⅝	21¾	21¾	
N. Y. Central CN	82	82	77⅜	77⅞	
N. Y. New Haven V	68½	68½	65	65	
Nevada Copper NV	7⅝	7⅝	7⅛	7⅛	
Norf. & W. NFK	158	158	156	157½	
North Am. NA	64	65½	62⅝	63½	
Noranda Mines NML	17¾	18	17	17	
	O				
Otis Steel OST	2½	2½	2½	2¼	
Oliver Far. Eq. OF	7	7	7	7	
	P				
Pac. Gas & E. PCG	42¼	42½	42	42	
Packard Mot. PAK	6⅛	6½	6⅛	6½	
Pan Am. "B" PP	23⅜	23¾	21⅞	21⅞	
Paramount PX	30⅞	30⅞	29½	29½	
Penick & Fd. PFK	25⅛	25⅛	25⅛	25⅛	
Penn. RR. PA	46½	46⅝	44½	44½	
Philipps Pete. P	5⅞	5⅞	5⅝	5⅝	
Pressed Steel C. PSL	25⅛	25⅛	23¼	23¼	
Pub. S. N. J. PUB	77	79¾	76¼	76¾	
Pullman Inc. PU	34	34	31¾	31¾	
Pure Oil PUY	5⅞	6	5⅞	5⅞	
Purity Baking PTY	28¼	28½	28⅛	28⅛	
	R				
Radio Corp. R	15⅜	15⅝	14¼	14⅝	
Radio Keith. RKO	13⅝	13¾	12	12⅛	
Reming. R. RR	7	7	7	7	
Reo Motor RY	6	6	6	6	
Republic St. RBC	12⅞	12⅞	12⅛	12⅛	
Rossia Ins. ROS	16½	16½	16	16	
Royal Dutch RD	27⅜	27⅞	27¼	27⅛	
	S				
St. Jos. Lead JO	15	15	15	15	
S. L. San Fra. FN	12½	12½	11¼	11½	
Schulte Stores SHO	5⅞	5⅞	5⅞	5⅞	
Sears Roeb. S	50⅝	52⅜	49½	49½	
Simmons Bed SIM	12¼	12½	11½	11½	
Sinclair Oil SC	7⅞	7⅞	7⅜	7⅝	
Southern Pac. SX	75½	75½	72¾	72⅝	
South Porto Rico PSU	9¼	9¼	9	9⅛	
Southern Ry SZ	32	32½	29⅞	29⅞	
Stan. Brands SB	16½	16⅞	15⅞	15⅞	
Stan. G. & E. SG	60½	61¾	58⅛	58⅛	
Stan. Oil of C. SCD	34¼	34½	34	34	
Stan. Oil N. Y. NY	15¾	15⅞	15½	15¾	
Standard Oil N. J. J	33⅞	33⅞	33⅛	33⅛	
Sterling SLG	2½	2⅜	2½	2⅝	
Stewart W. STX	9¼	9¾	9	9	
Stone & Webster SW	32½	33	31	30⅞	
Studebaker STU	17⅞	17¾	16	16	
	T				
Texas Corp. TX	19⅞	20	19⅜	19⅜	
Texas Gulf Sul. TG	32⅞	36	35⅛	35½	
Timken Rol. B. TKR	38⅜	38¼	35½	36½	
	U				
Underwood Ell. UNX	46	46	45⅛	45⅛	
Union Carbide UN	47⅜	47⅞	45⅞	46	
Union Pacific UP	152	152	148	148	
United Air Craft UAF	27⅜	27¾	26	26½	
United Carbon UCB	14½	14½	14⅛	14⅛	
United Cigar UC	5	5	4½	4½	
United Corp. U	20	20¼	19¼	19¼	
United Fruit UF	54	54	54	54	
United Gas I. UGI	28	28	26⅝	26⅞	
U. S. Freight UFG	12	12	12	12	
U. S. Ind. Alc. UD	28½	28½	28⅛	28¾	
U. S. Pipe & Fry CJ	22¾	22¾	22⅛	22⅛	
U. S. Realty UZ	16	16	14½	14½	
U. S. Rubber RU	11½	11½	11	11	
U. S. Smelting UV	15¼	15¼	15	15	
U. S. Steel X	91⅝	93⅛	89⅞	91	
	V				
Vanadium VA	27⅞	27⅞	26½	26⅝	
	W				
Warner Bros WB	7	7¼	6½	6½	
W. Maryland WM	10¼	10¼	10⅛	10⅛	
Western Union W	102½	102½	99⅞	99⅞	
Westing. Air B. WKM	22	22	22	22	
Westing. Elec. WX	60⅜	61⅜	58½	59⅛	
Woolworth Z	67¼	68⅛	66	66	
	Y				
Yellow Truck "B" YC	6⅞	6⅞	6½	6½	
EXTRA					
Divers. Trustee Shar. C	5	5	5	5	

SERVICE DES SIGNAUX

Ile aux Grues, 31 — Montant 12.40 p. m. Donnacona No 1, 1 p. m. C. G. S. Montcalm, 2 p. m. Duchess of Bedford. Descendant 4.35 a. m. Wanstead, 9.45 a. m. Canadian Miller.

Cap Saumon, 82 — Montant 11 a. m. Barge, 1 p. m. Lord Strathcona & Finchley, 1.30 p. m. North Voyageur. Descendant 8.15 a. m. Korsholm, 9 a. m. Vapeur, 9.45 a. m. Deepwater.

Pointe au Père, 158 — Montant 10 a. m. Poitiers, 11.30 a. m. Sauta, 12.-50 p. m. P. Honor 80 est, 12.40 p. m. Manchester Citizen, 10.30 a. m. Rokos Vergottis, 11 a. m. Vancolite, 12.30 p. m. Coalby, North Shore parti de Rimouski 8.30 a. m.

Petit Métis, 170 — Montant 12.50 p. m. Lingan.

Matane, 202 — Marco Polo parti à midi.

Rivière à la Martre, 263 — Montant à midi Laurentic, 1.30 p. m. Gaspesia.

Cape Magdalen, 299 — Montant 11 a. m. Gorm. Descendant 12.30 p. m. Canby.

Pointe à la Renommée, 330 — Montant 10.30 a. m. Rose Castle, 9.30 a. m. Barge. Descendant 10 a. m. Blue Sunoco, 1 p. m. Annavore, C. G. S. Loos ancré ici.

Bersimis, 170 — Lewis L. au quai Montant 1 p. m. Goélette David Tremblay.

Trinity Bay — Descendant 1 p. m. Sable I.

North Sydney, N. S., 575 — Montant 1.25 p. m. Beaverbrae 150 nord-est.

Cape Race, 835 — Montant 9 a. m. Manchester Producer 95 nord-est.

Halifax, N. E. — Remorqueur Hullman arrivé le 26.

MONTREAL A QUEBEC

Longue Pointe, 134 — Montant 10.30 a. m. Badjestan, 1 p. m. Hagen.

Cap St-Michel, 125 — Descendant 1.50 p. m. Aube.

Belimouth, 110 — Montant 1.50 p. m. Canadian Scottish, 1.30 p. m. Wahcondah, 1.35 p. m. John O. McKellar.

Sorel, 100 — Montant 2.25 p. m. Keywest, 2.05 p. m. Neotsfield, 2.25 p. m. Marathon. Descendant 12.15 p. m. Remorqueur Coalopolis. 1.55 p. m. Duchess of Atholl, 1.45 p. m. Cairnglen, 2 p. m. Antonia, 2.25 p. m. Aurania, 2.25 p. m. Sarnolite, 1.10 p. m. Hydraios.

Trois-Rivières, 65 — Beaverdale arrivé 11.15 a. m.

Pointe Citrouille, 55 — Montant 12.50 p. m. Blairlogie.

Grondines, 41 — Descendant 1.30 p. m. Rose Helene. 2.15 p. m. Stillwater, 1.50 p. m. Belridge.

St-Nicholas, 12 — Descendant 2.35 p. m. Cavelier, 2.55 p. m. Stanley L.

Québec — C. G. S. Druid arrivé 10.15 a. m. Cape Gaspe arrivé en descendant 10.40 a. m. Miron L. arrivé 1.40 p. m. Descendant 1.20 p. m. Hansi.

OUEST DE MONTREAL

Dickinson's Landing, 72 — Descendant 1 p. m. Geo. R. Donavan, 1.20 p. m. Keybell, 12.05 p. m. Soreldoc, 1.50 p. m. Ganandoc.

Cornwall, 62 — Descendant 12.25 p. m. Steel Chemist, 2.15 p. m. Rockcliffe Hall, 11.20 a. m. Cartierdoc, 1.20 p. m. Oakton.

Coteau Landing, 33 — Descendant 9.15 a. m. Keyport, 11.25 a. m. Maplehealth, 10.20 a. m. Scott Misener, 12.30 p. m. N. P. Clement, 1.20 p. m. Grainmotor, 1.50 p. m. Wm C. Warren.

Lachine, 3 — Descendant 2 p. m. Geo. L. Torian.

DERNIERE HEURE

St-Jean, I. O., 14 — Montant 2.55 p. m. Duchess of Bedford. Descendant 8.45 a. m. Firby, 10.35 a. m. Queenswood.

Pointe au Pere, 158 — Montant 2.14 p. m. Laurentic, 90 est.

Matane, 202 — Montant 2.30 p. m. Edenhurst.

Rivière à la Martre, 263 — Montant 2.30 p. m. Vapeur.

Cape Magdalen, 299 — Montant 2 p. m. Rose Castle.

Pointe à la Renommée, 330 — Descendant 3 p. m. Canby.

North Sydney, N. E., 575 — Montant 2.30 p. m. P. N. Damm 160 est.

AVIS

Succession de feu François Labrecque

Toutes les personnes créancières et débitrices envers la succession de feu François Labrecque, en son vivant tanneur et corroyeur, 505 rue St-Valier, Québec, sont priées de produire d'ici au 12 juin 1931, au notaire soussigné, leurs réclamations ou leurs comptes pour paiement.

VICTOR MATHIEU,
98, rue St-Joseph, Québec.

UNE CAUSE DU CHAUFFEUR DU MOTEUR

L'élévation anormale de la température d'un moteur peut provenir de différentes causes. Nous avons du reste souvent l'occasion d'en parler dans ces colonnes. Nous ne reviendrons pas sur les questions traitées. Nous signalerons simplement aujourd'hui une cause d'échauffement du moteur assez peu connue et à laquelle l'automobiliste pense rarement. Cette cause reside dans le fonctionnement défectueux de la pompe à eau. Ce mauvais fonctionnement peut lui-même reconnaitre diverses origines telles que l'obstruction d'une canalisation le bris de l'une ou de plusieurs ailettes de la turbine de la pompe, etc. Mais il arrive aussi que la pompe cesse d'être entrainée par le moteur ou bien que son axe continue à tourner sans mettre en mouvement la turbine.

Lorsqu'il n'y a pas entrainement de l'axe de la pompe, il faut examiner le dispositif d'accouplement qu'elle comporte et voir s'il n'est pas cassé ou débloqué. La rupture du système d'accouplement provient generalement de ce qu'un corps dur est venu se coincer entre le rotor et le stator de la pompe.

On est rapidement prévenu que le système d'accouplement est en cause lorsqu'on peut voir l'axe de la pompe. Si cet axe ne tourne pas lorsque le moteur est en action c'est évidemment que le système qui le lie au moteur ne fonctionne plus. Lorsque l'axe de la pompe est caché dans un carter, il est plus difficile de reconnaitre s'il tourne normalement, en général même on est amené à démonter la pompe de façon à limiter son axe.

CANADA,
Province de Québec,
District de Québec,
No 18652

COUR DE MAGISTRAT

ERNEST ROLLEAU,
Demandeur,

vs

ROLLAND BLOUIN,
Défendeur.

Avis public est par le présent donné que la vente des meubles et effets du défendeur, saisis en cette cause en vertu d'un Bref de Saisie-Gagerie, aura lieu, en vertu d'un Bref de Venditioni-Exponas, le huitième jour de juin courant (1931), à une heure de l'après-midi, au domicile et demeure du dit defendeur situés au No. 41, rue Charest, en la cité de Québec. Les dits meubles et effets consistant en meubles de ménage en général.

Le tout pour être vendu suivant la Loi.

Québec, mai le 30 1931.

J.-Arthur Leclerc,
H. C. S.

CANADA,
Province de Québec,
District de Québec,
No 23000

COUR DE MAGISTRAT

EASY WASHING MACHINE Co. Ltd.,
Demandeur

vs

J.-A. MARTEL,
Défendeur

Avis public est par le présent donné que la vente des meubles et effets du défendeur, saisis en cette cause en vertu d'un Bref de Fieri Facias de Bonis, aura lieu, en vertu du dit Bref, le huitième jour de juin courant (1931), à deux heures de l'après-midi au domicile et demeure du dit défendeur, situés au No. 150, rue Caron, Cité de Québec.

Les dits meubles et effets consistant en un cabinet à argenterie, graphophone, cabinet et records, laveuse électrique, etc. Le tout pour être vendu suivant la Loi.

Québec, mai le 30 1931.

J.-Arthur Leclerc,
H. C. S.

CANADA,
Province de Québec,
District de Québec,
No 22880

COUR DE MAGISTRAT

IRENE LIZOTTE,
Demanderesse,

vs

DAME MARIE SVENDSEN,
Défenderesse.

Avis public est par le présent donné que la vente des meubles et effets de la défenderesse, saisis en cette cause en vertu d'un Bref de Fieri Facias de Bonis, aura lieu, en vertu du dit Bref, le huitième jour de juin 1931, à trois heures de l'après-midi, au domicile et demeure et par d'affaires de la dite défenderesse situés au No. 30, rue St-Louis, Cité de Québec.

Les dits meubles et effets consistant en tables et chaises, pupitre roll-top, un radio Kolster, huit tables de restaurant et 27 chaises brunes, etc. etc.

Le tout pour être vendu suivant la Loi.

Québec, mai le 30 1931.

J.-Arthur Leclerc,
H. C. S.

CANADA,
Province de Québec,
District de Québec,
No 23030

COUR DE MAGISTRAT

Corporation de Québec

Bureau du Greffier de la Cité

Soumissions pour globes pour poteaux d'ornement

Québec, le 28 mai 1931.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions cachetées scellées et endossées "Soumission pour globes pour poteaux d'ornement" et adressées au Greffier de la Cité, Hôtel de Ville, Québec, seront reçues d'ici à lundi, le 4 juin 1931, à 4 heures p.m. (heure avancée).

Pour plus amples informations et blancs de soumission, les soumissionnaires devront s'adresser au bureau de l'Ingénieur de la Cité.

F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

CANADA,
Province de Québec,
District de Québec,
No 23080

COUR DE MAGISTRAT

Corporation de Québec

Bureau du Greffier de la Cité

Soumissions pour charbon Sydney (Run of the Mine)

Québec, le 28 mai 1931.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions cachetées scellées et endossées "Soumission pour charbon Sydney (Run of the Mine) et adressées au Greffier de la Cité, Hôtel de Ville, Québec, seront reçues d'ici à lundi, le 4 juin 1931 à 4 heures p.m. (heure avancée).

Pour plus amples informations et blancs de soumission, les soumissionnaires devront s'adresser au bureau de l'Ingénieur de la Cité.

F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

Avis aux Architectes et Constructeurs

La commission de l'Urbanisme a une séance tenue le 28 mai 1931 a passé la résolution suivante:

De notifier par avis public tous les Architectes et Entrepreneurs d'avoir à soumettre pour approbation préalable de la Cité ou de la Commission d'Urbanisme, tous les plans quelconques de constructions ou de réparations sujets à l'application de l'article 2 du règlement No 24-B concernant la construction des baisses dans la Cité de Québec, lequel se lit comme suit:

Règlement No 24-B Art. 2 — "Tout propriétaire, Architecte ou Entrepreneur qui se propose de construire dans cette Cité une bâtisse quelconque ou de faire à une bâtisse des réparations ou modifications doit, avant de commencer les travaux obtenir de l'Inspecteur un permis écrit pour ce faire.

J.-L. PINSONNAULT,
Inspecteur des Bâtisses
de la Cité de Québec.

Corporation de Québec

Bureau du Greffier de la Cité

Soumissions pour globes pour poteaux d'ornement

Québec, le 28 mai 1931.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que des soumissions cachetées scellées et endossées "Soumission pour globes pour poteaux d'ornement" et adressées au Greffier de la Cité, Hôtel de Ville, Québec, seront reçues d'ici à lundi, le 4 juin 1931, à 4 heures p.m. (heure avancée).

Pour plus amples informations et blancs de soumission, les soumissionnaires devront s'adresser au bureau de l'Ingénieur de la Cité.

F.-X. CHOUINARD,
Greffier de la Cité.

CITE DE LEVIS

BUREAU DU GREFFIER

Soumissions pour la reparation des quais servant actuellement aux fins du service de la traverse entre les cités de Quebec et de Lévis.

Des soumissions cachetées et endossées "Soumissions pour quais" seront reçues au bureau du soussigné d'ici au HUIT Juin prochain (1931) jusqu'à quatre heures de l'après-midi pour la réparation des quais servant actuellement aux fins du service de la traverse entre les Cités de Québec et de Lévis conformément aux plans et devis préparés par M. Zachée Langlais, ingénieur civil.

Un chèque accepté sur une banque à charte de 10 pour cent du montant de la soumission devra accompagner chaque soumission.

Les plans et devis seront visibles au bureau de M. Zachée Langlais, I.C., 105, Côte de la Montagne, Québec.

La Cité de Lévis ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Lévis, le 30 mai 1931.

Lionel Lemieux,
Greffier de la Cité de Lévis.

SOUS LA LOI DE FAILLITE
VENTE A L'ENCAN

Dans l'affaire de
ADJUTOR FORTIN, Fils George,
Cultivateur et commercant,
Baie St-Paul, Qué.
Cédant autorisé.

Avis est par le présent donné que MARDI, le 2 JUIN 1931, à 2 heures P.M. sera vendu par encan public, à nos bureaux 17 rue St-Jacques, l'Edifice Langlois & Paradis, Québec, l'actif en cette affaire comme suit:

A — 2 1-2 parts de Renards dans La Ferme des Renards Noirs Argentés du Bas St-Laurent Limitée, évaluées à $2,500.00

B — Un couple de Renards noirs argentés (non-enregistré) évalué à 400.00

La vente se fera pour chaque item séparément et au plus haut enchérisseur.

Conditions de paiement: Argent comptant.

Québec, le 26 mai 1931.

Binet & Racine,
Syndics autorisés.
Bureaux
17 rue St-Jacques,
Edifice Langlois & Paradis,
Québec.

LA LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de l'actif de
MAURICE PARE,
Cultivateur,
St-Anselme,
Co. Dorchester, P.Q.
Cédant Autorisé.

Avis est par les présentes donné que Maurice Paré a fait cession autorisée de ses biens ce 26ème jour de mai 1931 et que Sieur Wilfrid Fiset, régistraire, a été nommé gardien de ses biens.

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à Québec, Greffe des Faillites, Palais de Justice, le 26ème jour de juin 1931, à deux heures et demie (2 h. 30) de l'après-midi (heure solaire).

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant l'assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant dro

Page féminine

UN PROBLEME

LE travail est en tête du programme de la vie. Dès la première heure, l'être humain est mis en demeure de fuir l'oisiveté. Il est entraîné vers l'action, vers l'effort personnel et fatigant: le commandement stipule: Tu travailleras, à la sueur de ton front. Mais pour travailler, ce n'est pas tout de chercher du travail. J'en sais des centaines qui cherchent, courent de l'aube au crépuscule, récoltent promesses sur promesses, et reviennent bredouille tous les soirs, affamés, altérés, meurtris, agacés de voir les gens de finance piaffer dans l'or, de trouver parfois, parmi les employés richement rétribués de certaines maisons d'affaires, des rentiers, des cultivateurs riches, qui mettent leurs terres à ferme et viennent passer l'été en ville, prenant les postes que devraient occuper de pauvres jeunes chômeurs qui n'ont pour toute richesse que leurs dix doigts et leur inlassable courage à recommencer chaque matin la course au travail. Et à ce propos, je crois juste de détourner ceux qui se sentent attirés vers les villes pour secouer la terre ancestrale. Ils méconnaissent le plus grand de leurs droits, le plus sacré de leurs devoirs qui est de conserver le sol canadien, le patrimoine cher. Pourquoi forfaire au privilège qui leur échoit? Honneur oblige encore plus que noblesse. Pour obvier au chômage, le rendre de moins en moins redoutable, il faudrait s'attacher à démontrer aux gens à l'aise, aux privilégiés de certaines familles qu'ils ne doivent pas se substituer à leurs frères et qu'ils ne doivent pas user de ce qui dépasse leurs besoins. C'est bien la lumière que projette cette nouvelle charte du travail que le Souverain Pontife vient d'offrir aux fidèles de l'univers. N'est-ce pas dans le retour sincère aux enseignements de l'Evangile que se trouve le secret de la paix profonde que tant de besogneux conservent et portent en eux. Pour entrer dans le royaume des cieux il est recommandé, et recommandable surtout, de ne pas entasser trop de richesses. Les Livres Saints sont remplis de conseils très sûrs à ce sujet. Si l'on ne possédait que juste ce qu'il nous faut, tout le monde aurait de quoi vivre honorablement. Et c'est en vue de ce principe que l'Encyclique insiste, sur une meilleure distribution de la richesse, un salaire convenable, la limitation de la concurrence libre et une domination encore plus économique.

Celui qui dans un but de lucre, d'ostentation, de méchanceté, accapare une situation quand il a de l'argent plein ses poches trouble l'ordre social.

Celui dont les revenus considérables dépassent les besoins sait ce qu'il a à faire, si, réellement ses charges n'ont rien à en souffrir.

Oh! le problème de l'équilibre social, du chômage, cause initiale de désordres et de bouleversements, problème qui semble introuvable, notre pauvre terre ne serait plus un lieu d'ascension si tout y était parfait!

Cette exclamation je viens de l'entendre à mes côtés. Et je regrette bien qu'elle ne soit pas de moi; mais celui qui la poussait n'a pas perdu le sens de l'effort. Il est muni d'endurance et d'énergie. S'il trace aujourd'hui son sillon sur des flots contraires et déments, il aura en lui une armure qui le rendra invincible aux rudes jeux de l'existence. Comme le savant et courageux Dr Bob Ingersoll il prouvera un jour que:

"He who holds us in the
hollow of his hand
helps the faithful"

alors, il sera prêt à remplir la tâche que le Maître tenait en réserve pour lui.

Et, c'est à nous, lectrices qu'incombe le rôle d'encourager avec chaleur, de pacifier avec amour. Ne craignons pas d'aller à la recherche de celui que le sentimental Musset a silhouetté dans la plus attachante de ses nuits :

"Un pauvre enfant, vêtu de noir
"qui me ressemblait comme un frère".

Prenons pitié de ce déshérité que personne n'aide, qui pâtit en silence; ainsi que le conseille Cherbuliez: "donnons-lui un peu de notre âme", donnons à l'élite le désir d'agir, devenons propagatrices de charité privée. Tous les sillons sociaux sont prêts à s'entrouvrir devant la semeuse de pitié. Mettons-nous en tête de cette initiative qui promet.

Berthe d'IBERVILLE.

PETIT COURRIER

NOTA. — La direction des "Voix Amies" prie les "nouvelles" de bien vouloir n'écrire qu'au recto de leur feuille : les courriers, généralement, ne passent pas quand ils sont écrits des deux côtés. Elle prie aussi celles qui n'ont pas encore payé leur insigne de ne pas retarder trop les remises s'amement et il faudra régler nos comptes avant juin, "intérêt et principal" Comme dans la fourmi, qui n'est pas prêteuse, vous le savez bien.

NELLY. — Vous avez beau dire et beau faire, "my dear", je ne douterai jamais de vous, là. Si vous allez à Hollywood, vous brillerez comme votre si chère Bessie Love. Votre lettre m'a intéressée bien plus que vous ne pensez, et votre favorite aussi. Je savais qu'elle était très sage, je l'avais lu dans une étude très élaborée sur les "Stars" chez elles. Voici ce qu'on y disait. Il y a des "stars" de différentes grandeurs : d'abord celles qui constituent l'aristocratie, qui gagnent des millions; ensuite, celles qui ont de gros salaires, mais qui peuvent rester des mois sans travailler; enfin, celles qui touchent des appointements moyens, qui jouissent d'une bonne renommée et qui ne prennent guère de repos. Bessie Love appartient à cette catégorie de vaillantes. Elle ne vivait pas dans un palais somptueux, la chère vedette. Sa jolie maison dans une [illegible] car son unique préoccupation étant de rendre ses parents heureux, elle s'était arrangé une vie tranquille, faisant un peu de [illegible] coup de tennis et aimant réunir dans son délicieux petit [illegible] ses amies, de jeunes débutantes, qu'elle sentait découragées et auxquelles elle prodiguait ses conseils. Elle se contentait, comme vous voyez, d'un bonheur relatif, exerçait son art en sage et ne se plaignait pas si on négligeait d'utiliser tous ses dons artistiques. sa mère lui tenait lieu de tout, et sa vie ne changeait guère; mais un jour "elle tourna" la fameuse "Broadway Melody", qui fit d'elle une grande étoile. Pour tout cela, Bessie ne changea, et elle continue à mener la même vie simple et tranquille des débuts. Vous avez deviné tout cela en voyant et je n'en suis nullement surprise puisque c'est vrai. Continuez "and you will always be happy, sweet Nelly". Good bye.

POVERELLO. — Etes-vous tertiaire ? Votre nom si cher au séraphique ami de la Pauvreté, m'incline à le croire. En effet, un groupe de pèlerins canadiens vient de partir pour aller fêter, à Assise et à Padoue le VIIe centenaire du bien-aimé patron des pauvres. Antoine n'était pas né en Italie, mais au Portugal, d'une famille distinguée, noble et riche, par son père. Il descend des croisés, puisqu'il est petit-fils de Godefroy de Bouillon; par sa mère, il est petit-fils des rois d'Asturie. Mais ces titres d'honneur ne l'attachèrent pas à la terre. Après avoir entendu l'appel divin et avoir éprouvé sa vocation, il troqua l'or et la partcule contre la tunique brune et la corde de Saint François. Il était prêt à consacrer sa vie à l'apostolat, mais dix ans s'étaient à peine écoulés que sa vie terrestre prenait fin. Il n'avait que trente-six ans. Un an après sa mort, le pape Grégoire IX l'élevait sur les autels. Une des biographies les plus attachantes est celle de M. L. de La Brière, qui s'écrie : "Sa prodigieuse vie, toute scintillante de miracles le place à côté de son maître et ami dans une auréole de sainteté mystique et de poésie sacrée. Parmi les faits racontés de sa vie, il en est un qui frappe singulièrement, c'est celui qui a trait à Don Martin Bullonez, père de saint Antoine, qui fut un jour accusé de meurtre. Il eut beau nier, produire des témoins à décharge, les juges l'estimaient coupable. Antoine parut à la porte de la salle, suivi d'un cadavre qui marchait enveloppé dans son suaire, et vous reconnurent dans cet effrayant personnage la victime du meurtre déféré à la justice. Ce n'était pas un fantôme, mais c'était l'homme lui-même sorti de son sépulcre. Il s'avança jusqu'à la barre du tribunal et dit aux juges terrifiés : "La voix d'Antoine, son serviteur, Dieu m'a rendu la parole pour un moment, afin que je vienne declarer devant vos seigneuries l'innocence de celui que vous jugez en ce moment. Ce n'est pas lui qui m'a tué !" Puis il retourna, par le même chemin, sous l'escorte du saint, se recoucher dans sa tombe glacée. Don Martin était acquitté grâce à la sainteté de son fils. Je ne connais personne qui nie la puissance de ce glorieux saint. Quand on parle de lui, tout le monde se tait, anxieux de connaître quelques traits oubliés de sa si courte vie terrestre. Son culte est répandu aux quatre vents, toutes les villes, les plus riches comme les plus pauvres, possèdent sa statue et son image pour le pain qui porte son nom. En cette occasion, au lieu de ralentir, est devenue une véritable institution. Les pauvres se rangent parmi ses clients attitrés. N'a-t-il pas la spécialité d'apaiser leur faim et de faire retrouver l'espoir, la confiance et le courage qui vous le savez, se perd assez souvent, quelque désir que l'on ait de le garder. Prions donc Poverello, celui qui aimait tous appeler "mon petit frère", et nous trouverons, j'en ai certitude, tout ce qui nous manque. Nous retrouverons aussi tout ce que nous avons perdu. Ainsi soit-il.

JULIETTE. — La jolie vous gagne elle m'effleure en lisant vos douces pensées à mon adresse. Merci.

LULU. — La vie est bonne. J'aime vous voir passer blottie au fond de votre Chrysler, et je lis de charmantes phrases dans le visage que je vois défiler alors que vous passez. Rêveuse que je suis ! un rien m'enchante... et si vous vous en donniez la peine, vous entendriez battre mon... cœur.

REJANE. — Vous partirez demain et vous serez au tournant une majeure partie de la journée, sans vous plaindre et sans vous lasser apparemment; mais si vous ne faites pas de relais, il me semble que ce sera trop long et bien fatigant. Cette tension continuelle pour conduire, éviter les pannes, les accidents qui surgissent à l'heure où on s'y attend le moins, les pneus qui sont aptes à crever et surtout, ma chère, n'oubliez pas votre permis. Dans votre cas, puisque vous conduisez vous-même, la meilleure place est à côté de vous, madame Rejane.

SOLITAIRE. — Quelle belle lettre ! Merci de me tenir au courant; je vous le revaudrai, au premier beau jour. Si je n'ai pas soufflé mot de la crise espagnole, c'est que tout le monde en parlait. Maintenant que le geste fanatique républicain a clôturé par une page ensanglantée cette crise, je veux bien, puisque vous m'en priez, vous dire l'intérêt que je porte à cette gracieuse souveraine détrônée et à son royal époux au nom fatidique d'Alphonse XIII. Pauvre jeune couple auquel s'intéressait toute l'Europe, déjà à l'aube de leur vie à deux ils connurent l'épouvante et la méchanceté fanatiques. Vous savez le geste démentiel du misérable Moral qui, penché à la fenêtre d'une habitation avoisinant l'église, guettait le carrosse royal, à sa portée l'engin de mort dissimulé dans un bouquet, sans pitié pour ceux qui, la veille, avaient gracié ces coupables condamnés à mort. Sans une intervention visible de la Providence, c'en eût été fait d'eux. Les superstitieux, tout de même, ont eu "en bel" d'ergoter sur ce fameux treize, sur cette manie de se marier en mai — mois qui porte malheur aux mariés ! et surtout sur cette bague néfaste que le roi portait ce jour-là au doigt. Avait-il continué à la porter de temps en temps, cette baque que sa mère considérait comme un bijou maudit qui, suivant elle, avait été cause de la mort de Mercedes, princesse de Montpensier, première femme d'Alphonse XII. Vous qui croyez à l'influence occulte, allez réfléchir en lisant ceci et reléguer bien loin du domaine de l'incertain pressentiments, suggestions, hypnotismes si mystérieux par l'inconnu. Voilà! J'ai cru que ce premier chapitre de la vie des souverains qui viennent d'être chassés de leur beau pays vous intéresserait plus que tout ce que l'on vient de narrer à leur sujet. Dites-moi que je n'ai pas eu tort.

ALVIN — Depuis quelques mois, j'ai plusieurs correspondants de votre belle ville franco-américaine, et cela n'est pas pour me déplaire de savoir qu'on lit notre cher journal à Boston, ville intellectuelle et opulente que je ne connais pas vraiment, n'y ayant jamais séjourné, malgré mon désir. Je ne puis vous faire un article sur le bâillement, comme cela m'est arrivé récemment au sujet de l'éternuement, car il n'y a rien de mystérieux dans ce geste que la médecine appelle "un acte physiologique, en partie involontaire, dont le but naturel est de renouveler, plus complètement que dans une aspiration ordinaire, l'air contenu dans les poumons". Il n'est de bon ton de bâiller en société, surtout de s'étendre les bras et de s'ouvrir les mâchoires à se les disloquer. Il est recommandable, si on veut passer pour civilisé, d'atténuer le plus possible ce geste physique vulgaire en mettant la main sur ses lèvres. Les causes du bâillement sont multiples, mais la première est sans doute due à la digestion laborieuse, pauvre estomac, toujours à la base de nos malaises et de nos maux. L'imitation influe beaucoup, vous avez dû le constater maintes fois, sur ce mouvement spasmodique. En tramway, j'ai vu, parfois, un loustic bâiller deux ou trois fois de suite, infailliblement, il réussissait à faire bâiller son vis-à-vis. Il faut une grande volonté pour résister à cette contagion. Vous aurez bâillé probablement en me lisant; moi aussi, en écrivant, il suffit de traiter du geste pour l'accomplir. Cependant, un médecin étranger, le docteur Nagell, prétend que "il est parfois utile de provoquer le bâillement au moyen de l'imitation ou de l'auto-suggestion : les efforts curatifs s'utilisent dans certaines affections de catarrhe, de maux d'oreilles, de pharyngites". Et j'ai déjà eu occasion de constater qu'un enfant malade qui bâille est à la veille d'entrer en convalescence. Je n'irai pas plus loin dans cette étude qui répond d'ailleurs à toutes vos questions. Encore un remerciement bien sincère pour les paroles encourageantes que vous avez à l'adresse de notre page féminine et de tout notre cher journal. Je suis de votre opinion, et sans forfanterie je me réjouis de votre pronostic qui ne peut que nous porter bonheur. Saluts !

MADORITE. — Je vous ai suivie comme une ombre, et je suis encore émerveillée... Votre maison est tenue comme une clinique ! Quelle vertu que l'ordre ! Soyez ordonnée et vous brillerez ! J'ajouterais volontiers ce commandement aux dix autres si j'en avais l'autorisation. Voici, pour vous plaire, ma très chère, la "poulette au riz". Videz la paure belle "petite jeunette" coupez ses pattes, lavez-la parfaitement et passez-la à l'alcool ou au gaz pour qu'elle soit sans l'ombre d'une soie, d'un poil. Faites revenir dans une casserolle avec une bonne quantité de petits lardons gras et maigres. Quand elle est colorée, enlever le tout et passer dans un plat chaud. Les remplacer dans la marmite, par des oignons émincés, laisser dans le beurre sans permettre de roussir. Ajouter votre riz que vous aurez lavé dans plusieurs eaux et séché, le faire revenir sans lui laisser prendre couleur, puis mouiller avec du bouillon deux fois plus haut que sa hauteur : saler et poivrer, ajouter thym, laurier, persil. Couvrir la casserolle et laisser cuire à feu doux pendant un quart d'heure, remuer de temps en temps avec la cuillère de bois, alors remettre la poulette au pot et l'y laisser, recouverte, sur un feu doux, jusqu'à ce que le riz ait absorbé tout le bouillon. A vous ma plus amicale pensée.

BLONDINETTE. — En effet, il n'est nullement question du saint abbé Henri Perreyne dans les traités de littérature. Cet ecclésiastique français qui a été biographié par le docte Père Gratry naquit et mourut à Paris. Contemporain et ami de Montalembert, Lacordaire et les de La Ferronnays, vous ferez connaissance avec lui dans le Recit d'une Soeur de Madame Craven; on y voit qu'il s'attachait les âmes pour les conduire et les rapprocher de Dieu. Cette belle prière, mise en musique, que les écoliers chantent aux soirs de mai, est de lui : "Vierge sainte, au milieu de vos joies, n'oubliez pas ceux qui prient, ceux qui souffrent, ceux qui pleurent... Je cite de mémoire, mais vous saurez retrouver ces vers touchants et doux aux coeurs meurtris. Très précoce, il fut orateur et écrivain de bonne heure. Il fit d'abord ses études de droit. Puis il entra à l'Oratoire et commença l'étude de la philosophie et de la théologie. Très gravement malade dès l'âge de dix-huit ans, il se releva et passa le reste de sa vie, qui fut courte, dans les alternatives de la maladie et de la santé. Il supporta la première avec une énergie extraordinaire et usa de la seconde pour se livrer à un travail ardent qui devait le tuer prématurément. En 1861, il fut nommé aumônier du lycée Saint-Louis, et en 1861, appelé à la Sorbonne dans la chaire d'histoire ecclésiastique. Ses principaux ouvrages sont : "Méditation sur le chemin de la Croix", "La Journée des Malades", livre dont il a dit lui-même : "Tout ce qu'il renferme a été souffert avant d'être écrit", "Lettres du Père Lacordaire à des jeunes gens", "Entretiens sur l'Eglise Catholique", "Une Station à la Sorbonne", et "la Pologne".

REALITE. — Vous lire est charmant, vous voir l'est autant ! et tout cela pourtant fait bien passer le temps qui va tambour battant... Vous avez raison, c'est "à pas de tortue" qu'ils vont me... liquider, et cela m'enorgueillit un peu; on regrette ce le qui est si fière, elle, de prendre la poudre d'escampette !... C'est le cas de redéter le vieil aphorisme : fuyez l'amour... ah ! ah ! ah ! le fou rire m'a prend, car malgré eux il leur faudra s'exécuter ! Je prends bonne note de votre numéro. Merci.

Mlle A. R. — Voici les renseignements demandés. La Revue des Deux-Mondes, organe de l'Académie, est dirigée par ses membres, elle paraît tous les mois et l'abonnement est de 55.00 par année. La Revue Bordeaux-Place de Paris, 24.50. Pour [illegible] abonnement, adresser à [illegible] Québec. Je [illegible] à Québec. Je [illegible] et j'espère bien que vous ne reviendrez [illegible] rappelé à mon souvenir.

PALOMA. — Pendant que je vous suis du coeur, sans que vous vous en doutiez, vous chantez peut-être d'"Un coeur fidèle", ou le "Noël du mariage" à la messe qui célébrera l'union de celle qui vous est chère. Votre voix, l'entendrai-je, un jour ? Je l'espère, et d'avance, je sais qu'elle est dans le diapason et que tous ceux qui vous écoutent sont ravis. La perfection est souvent de ce monde, quoi qu'en dise l'adage, je l'ai toujours cru. Amusez-vous bien et n'oubliez pas votre promesse, quand il vous arrivera de faire des randonnées dans mes parages. Bonjour joyeux.

NIQUETTE. — Le joli camée ! bien sûr, je reconnaîtrai votre tournure délicate et fine. Mais oui, j'ai souvenance de cette vôtre compagne qui était jolment éprise de ses idées personnelles et faisait "échec au roi" !... Saluez-là à l'occasion, voulez-vous ? Amitiés.

PRINCESSE MYSTERE. — Vous vous amusez ferme ! Parlez-moi de ça, au moins. J'aime bien ce tableau que vous me faites avec tant de naturel, de vos joies de vos promenades. A propos, quand vous passerez devant cette porte, n'y arrêtez pas : l'oiseau a changé de cage. Votre club est très à la page, je vous félicite sincèrement, et je vous souhaite de gagner cette coupe, en or ciselé, j'imagine, comme celle du roi de Thulé, qui, jusqu'à la tombe fidèle, eut, en souvenir de sa belle, une coupe en or ciselé. Nul trésor n'avait tant de charmes, dans les grands jours, il s'en servait..." Vous trinquerez à la santé de ceux que vous aimez, chère Princesse Mystère. Au revoir.

COEUR ISOLE. — Vous aimerez autant me lire ici, n'est-ce pas ? Le temps m'échappe pour aller directement vers vous, voilà ! Il n'y a aucune formalité à remplir pour entrer aux "Voix Amies" excepté il faut tâcher de vous procurer le journal du samedi; alors, vous choisissez parmi les courriéristes quelque plume attrayante à votre coeur isolé, vous lui écrivez et vous envoyez votre lettre ou vous la donnez à l'un des commis de L'Evénement en passant. C'est bien facile, n'est-ce pas ? C'est tout. Quant au feuilleton, vous aurez plus de difficulté, car il y a assez longtemps qu'il paraît. Il est très intéressant et plaît à nos lecteurs comme tout ce que nous publions d'ailleurs. Notre journal a, depuis toujours, la réputation de publier tout ce qu'il y a de mieux sous tous les rapports. Prenez courage : les beaux jours sont en route.

GLORIA.—Quel bon vent vous amène, enfin ! Je pensais à vous, et vous me direz les grands concerts se retrouvent. Et les Heures vous intéressent aujourd'hui. Ca tombe bien, je viens de recevoir, d'une amie parisienne, les Allégories d'Apollon et la Toison d'Or. Apollon, dieu de la poésie, des arts et des oracles, était chargé de conduire le char du Soleil, d'ordonner le cours des saisons, et pour cela il était entouré des Heures. A part des Heures, Apollon jouait un rôle éminent chez les Muses, il les conduisait, les inspirait et les initiait à mille et un secrets de l'esprit. Au début, son rôle fut bénin, car la plus haute antiquité ne connaissait que trois muses : Mélété : la Méditation; Mnémé : le Chant, et Mnémé : le Souvenir; mais il se mit en surgir des quantités. La Thrace à elle seule, en admit neuf dont elle transmit le culte à la Grèce. Clio, muse de l'Histoire, on la représente déployant un diplôme d'honneur et offrant un laurier. Thalie, muse des festins et de la comédie, elle est remarquable parce qu'elle tient en main un masque riant. Elle était aussi couronnée de lierre. Melpomène : Muse de la tragédie, porte un sceptre, une coupe et quelquefois un poignard, elle était chaussée de cothurne, réservé pour les images des dieux et des héros, dont il rehaussait la taille. Euterpe : Muse de la musique, tient généralement la trompette ou la double flûte. Terpsichore : Muse de la danse, est couronnée d'une guirlande de fleurs. Elle tient une lyre. Erato : Muse de la poésie légère, couronnée de myrte et de roses, tient une lyre d'or; et l'Amour, avec une torche allumée l'accompagne. Polymnié : Muse de la poésie lyrique, grave et sévère, pensive et recueillie, est enveloppée d'un vêtement aux plis nombreux et couronnée de perles et de joyaux. Uranié : Muse de l'astronomie, a la tête entourée d'un cercle d'étoiles. Elle tient une baguette, dont [illegible] semble parcourir la surface d'un globe. Calliope : Muse de la poésie épique, inspiratrice sacrée, tenait une couronne dans sa main et des volumes à ses pieds. Thémis : Déesse de la justice, portait d'une main la balance, de l'autre le glaive de la loi, prêt à frapper les coupables. Ses yeux étaient recouverts d'un bandeau, pour faire comprendre que le juge n'a que des oreilles pour entendre sans voir et par conséquent, sans tenir compte du rang, ni de la qualité de ceux qui se présentent devant son tribunal. Némésis : Déesse de la vengeance, était représentée armée d'un fouet pour châtier le crime, tantôt elle était munie d'un frein et d'une mesure pour le contenir et réprimer ses excès. Justice vengeresse, telle était la part qui lui était dévolue. Si j'ai ajouté ces déesses aux Muses, c'est qu'elles valent la peine d'être connues, et je sais que vous aimerez à les reconnaître quand vous les retrouverez en feuilletant quelques bouquins ou leur silhouette sont imprimées. Ferme les yeux et est de l'exquise duchesse, épouse du prince de Léon, devenu Rohan à la mort de son père. Elle est maintenant princesse douairière. La fameuse devise :

Roi ne puis,
Prince ne daigne,
Rohan suis !

est inscrite en son coeur. Elle eut deux fils, le prince Léon et le vicomte de Rohan; trois filles, l'aînée, comtesse de Perigord morte en 1903, les deux autres, sont la princesse Lucien Murat et la comtesse Charles de Caraman. Etes-vous satisfaite de moi ? Je le suis de vous !...

BERTHE D'IBERVILLE.

VOIX AMIES

A AVIATRICE

Comment se fait-il qu'après avoir vu le ciel si beau, vous vous êtes décidée à revenir sur la terre ? Saint Pierre vous a donc renvoyée ? Cela se peut; vous vouliez "tricher la couronne" en entrant dans le paradis en avion. "Tu n'entreras qu'à pied", vous a-t-il dit. Il n'est pas de 1931, ce bon portier... Adam et Eve ont dû trouver que leurs enfants avaient fait du progrès, depuis leur départ. Puisque vous connaissez la route, venez m'avertir et me conseiller.

A MASQUE DE FER

Seriez-vous Allemand, pour porter un masque si lourd ? Ne m'approchez jamais ainsi déguisé. Mais, chut ! vous exagérez les choses pour frapper davantage, n'est-ce pas ? C'est de l'hyperbole, si je ne me trompe. En ce cas : Halte-là, n'allez pas plus loin sans venir me rendre visite.

A NIQUETTE ET MARICHETTE

Mon plus doux baiser. N'oubliez pas qu'on augmente son bonheur en le partageant avec ses amies. Donc...
BLONDINETTE.

—o—

A AVIATRICE

Faites attention, petite aviatrice, n'approchez pas trop près du soleil, car votre avion peut prendre en feu, et alors, vous pourriez très bien aller au ciel pour de bon.

A VALET DE COEUR

Puis-je mettre une étincelle d'amitié dans votre coeur ?

A ROMEO

Vous semblez avoir un coeur très enflammable. Dites, puis-je, sans crainte d'incendie, approcher ? Je me contenterais de votre amitié.

A TOUS ET A TOUTES

Je suis bien petite et me sens bien seule. J'ai peur du vent et de la pluie qui peuvent me faire mourir. Ne me laissez pas dehors en un temps d'orage. Donnez-moi un coin dans votre coeur, j'y entretiendrai le feu de l'amitié.
ETINCELLE.

—o—

A MASQUE DE FER

Qui ne pardonnerait pas à un si gentil courrieriste ? J'ai été moi-même absente plusieurs mois. Venez me dire que vous êtes des nôtres pour de bon, et j'en serai bien heureuse. Soyons amis toujours. J'envole dans l'espace un affectueux sourire qui, j'espère, vous atteindra, sans misère aucune. Au revoir amical.

A PAULE VALENTINO

Non, ma chérie, mais devinez et venez me le dire. Je me suis trompée, voilà tout. Permettez une question : Ecrivez-vous sur un autre journal ? Baisers affectueux.

A MATAPEDIENNE

Votre rêve est réalité, ma gentille. Tâchez de me dénicher, maintenant. Avez-vous l'occasion de visiter mes parages, en été ? Sortez l'insigne, et permettez-moi de conserver "l'illusion" d'un prochain revoir. A bientôt.

A CYRANO DE CYNAN

Votre offrande me ravit. Vous avez un coeur d'or... Venez souvent me dire un mot. Affections.

A PETIT BIJOU

J'en raffole. Ma préférence, mais c'est lire vos billets, ma chérie. Multipliez-les et mon bonheur sera au comble. Love and Kisses.

A CHI-LO-SA

Ma plus belle révérence, petite reine. Ecrivez-moi chaque samedi, et je vous aimerai encore plus.

A BARON MYSTERE

Very busy, eh, kid ? Ecris un mot quand même. En attendant ton long "babil", je t'envoie une gerbe de pensées affectueuses.

A MARGOT

Puis-je vous inscrire au nombre de mes amies ?

A ANDRE DE VAL BRILLANT

Bonjour, ami André. Vous vous faites rare, et je vous manque beaucoup.

A AIGLON

Votre pseudo m'effraie un peu, mais j'imagine que le personnage qu'il cache est charmant.

A CLEO, JOKER ET ROMEO

J'attends vos messages, mes amis.

A TOUS ET A TOUTES

Je vous invite à venir causer avec moi.

A MADAME D'IBERVILLE

L'assurance de mon constant souvenir.

A BRINDILLE

Bonjour, chérie. Je vous souhaite la bienvenue au nom de tous. Vous verrez les "amies" accourir quand ils sauront que vous êtes la plus gentille amie qui puisse exister. Baisers.

A TYROLIENNE

Un gai bonjour à celle que je désire compter au nombre de mes amies.

A BARON MYSTERE

Reviens donc à la page, méchant. Affectueux sourires.

A TOUS

J'aime à entendre vos "Voix". Amical salut.
FEE ROSE.

—o—

A CHI-LO-SA

Toujours, je vous conserve le meilleur de mon amitié.

A LIETTE RIEUSE

Avoir Liette pour amie, c'est posséder beaucoup, aussi je m'en réjouis. Je demeure dans une jolie paroisse assise sur les bords d'une rivière qui prend sa source dans le lac du même nom. La distance qui nous sépare est-elle grande, gentille rieuse ?

A MATAPEDIENNE

Oui, nous serons amies quand même; l'anglais n'est pas un porte-bonheur... Notre langue est si belle, mais l'autre est parfois très utile. Amitiés.

A MIGNON

Enfin, te voilà, petit ami. Depuis longtemps je t'attendais. Joli ton pseudo. Dis donc à A..., de t'accompagner lors de ton prochain voyage. Lettre suivra.

A MASQUE DE FER

Quand le Ford vient en contact avec votre masque, il doit en sortir un bruit de ferraille. Ah ! ah ! Cela doit parfois vous étourdir, dites ?...

A GOUTTE D'EAU

Si Sa Majesté semble se tenir à l'écart, c'est qu'il voit que le bon ordre règne dans son royaume. Avec le beau temps il nous reviendra peut-être. Espérons, mie.

A BLONDINETTE

Le trio sera donc manqué, amie, car le bon Charlot n'a fait qu'apparaître pour disparaître de suite. Serait-il mort ? En ce cas, il nous faudra chanter le libera, et pour ce, je lance un appel aux amis de la page et compte sur toi pour le recrutement. A bientôt.

A MOUSTIQUE

Si je te disais que j'en avais sept soeurs, hein, hein, ça te changerait les idées, mais c'est la réalité. Gare à Joker. Ah ! le vilain, s'il allait t'écharser, ce serait aussi triste que la mort de Charlot.

A GHISLAINE DU VAL

Viens, amie nouvelle, je t'ouvre toute grande la porte de mon coeur, entres-y et causons galement. Un baiser affectueux en attendant.

A MARICHETTE

Timide, Marichette, mais pourquoi donc ? Conte-moi ça... Douces caresses.

A AVIATRICE

Un beau tour d'avion en compagnie d'Aviatrice, c'est ce que je convoite depuis longtemps. Raconte-moi ce qui se passe de l'autre côté des nuages. Est-ce bien différent d'ici ? J'ai hâte de savoir.
MARGOT.

—o—

A MARICHETTE

Me parader avec le charmant "couslin" m'est fort agréable, ne vous en déplaise. A ce que je vois, vous êtes du village d'A... car vous êtes trop bien renseignée. Puisque vous êtes la "petite cousine" de la si gentille Princesse Orientale. Si je ne me trompe, je connais la belle Marichette. Revenez encore, nouvelle amie, et à la prochaine entrevue je vous dirai votre nom.
ISA BELLE.

—o—

A NANCY PARAME

Le diction très ancien redevient à la mode... dans le coin enchanteur tout embaumé du suave parfum d'une si nombreuse variété de fleurs... Je ne m'attendais guère de connaître vos secrets personnels, par la page, quand il aurait été si facile d'en faire l'aveu au tison, à l'ombre d'un buisson.

A ISA BELLE

Ne craignez-vous pas les périlleux effets à vos sens, d'être en contact continuel avec... le Frigidaire de grande renommée ? A moins que vous ne soyez vous-même un tison très ardent, si l'on tient compte des apparences ?

A MARICHETTE

En quoi et comment pouvez-vous réaliser mon prétendu manque de sincérité ?

A BLONDINETTE

Je crois vous être agréable de vous annoncer que Nancy est non "un ami, mais bien une correspondante amie aux "Voix Amies".

A JOKER

Je serais des plus curieux de savoir où est situé cet "Ici" où nous devrons nous rencontrer dans un duel d'amitié.

A JULIETTE

Je comprends maintenant le malentendu dans la chronique du 9 mai dernier. Dans votre billet à Liette Rieuse, j'ai cru deviner que vous connaissiez l'aimable J. D.?

A PRINCESSE ORIENTALE

Je vous bonjoure, charmante Princesse, l'ami B.... m'a paru triste lorsqu'il a appris votre fuite en "Hupp".

A FEE ROSE

Je me fais un plaisir de répéter ce que vous n'avez pas lu : "Ce divan où il ferait bon causer, ne serait-ce pas ce que l'on peut nommer un... "Lit d'enchanteresse"... communément appelé un "Chesterfield" ?

A AVIATRICE

Est-il préférable de porter une police d'assurance spéciale à cette fin, pour prendre place dans votre luxueux avion ?
CYRANO DE CYNON.

—o—

A MARGOT

Et moi, comme il me tarde de la rencontrer ! Il m'arrive même très souvent de quitter les champs. Comme j'aimerais soulever le voile ! Pourquoi ne me donneriez-vous pas quelques indications qui faciliteraient mes recherches ? Vous consentez, dites ? Toujours aussi mignonne. Je vous laisse mon plus affectueux sourire.

A LIETTE RIEUSE

Votre si gentille invitation ne peut rester sans réponse. J'aime votre rire, ma belle Liette; puissiez-vous ne le perdre jamais. Soyez assurée de ma plus franche amitié. Revenez-moi.

A L'AIGLON

En effet, la connaissance que nous avons faite est un hasard. Peut-être n'en deviendrons-nous que meilleurs amis. Je veux bien vous écrire souvent à la condition que vous en fassiez autant. Une franche poignée de main, et à bientôt.

A GOUTTE D'EAU

Je vous donne rendez-vous pour la première journée de soleil brûlant. Vous viendrez rafraîchir la violette, voulez-vous ? Je vous attendrai. Mais il faudrait chercher un peu... Je suis sûre que vous ne seriez pas lente à découvrir. Je vous attends avec un long billet.

A ROMEO

Mieux vaut tard que jamais, Sir Roméo. Vous êtes toujours le bienvenu. Je vous serre la main et vous invite.

A MARICHETTE

Mais moi j'y viendrai, et bien vite encore, et si vous voulez, nous ferons une bonne paire d'amies. Donc, c'est convenu, vous acceptez ? Je vous salue affectueusement.

A NIQUETTE

Comme ce doit être délicieux d'avoir une amie comme vous, mignonne Niquette ! Mais c'est vraiment trop d'honneur pour une fleur des champs. Mon plus affectueux bonjour.

A AVIATRICE

Saviez-vous que les violettes sont curieuses et qu'elles vont même quelquefois jusqu'à quitter leurs champs ? Non, n'est-ce pas ? Apprenez, ma belle ! Je serais folle d'un tour d'avion avec vous, et surtout je veux à tout prix entendre parler de vos randonnées aériennes, spécialement du voyage ciel. Vous consentez, dites ? J'attends votre réponse.

A MOUSTIQUE

Des visites, faites-m'en autant que le coeur vous en dira. Ca ne me déplait pas du tout. Vous êtes attendu.

A GHISLAINE DU VAL

Aimez-vous les violettes ? Si oui, acceptez-en un gros bouquet tout embaumé d'amitié et d'affection. Je vous aimerai beaucoup. Entendu ?

A GOUTTE D'EAU

Je ne suis pas Aviatrice, mais moi aussi je connais Nibarac. Et ce serait vous ? Donc, j'y suis. Je vous salue amicalement.
VIOLETTE.

—o—

A AVIATRICE

Vraiment, faire un tour d'avion ? Ce n'est point de refus. Je laisse donc crainte et peur de côté et j'accours. Avez-vous votre "hangar" au Bois Gomin ? Soon.

A NIQUETTE

Vous êtes débutante à la Page ? Seriez-vous aussi débutante de la saison? Si non à quand vos débuts ? Amitiés.

A MOUSTIQUE

Vive la campagne... sans les moustiques, toutefois. Ils m'ont tellement fait "enrager", l'été dernier, que je leur en veux à mort. Mais, Moustique, dites donc, serait-ce leur manière de souhaiter la bienvenue, en piquant si fort ?. I don't like the manner.

A L'AIGLON

Aimez-vous les Moustiques ? J'aurais voulu vous voir, au L. S., l'été dernier. Quelle belle aubaine pour vous ! Bye, Bye.

A DOMINO

Jeu amusant, que "les dominos", pour les petits ! Mais quel jeu passionnant que le "Domino" pour les grands ! Play ?... Ready...

A MARGUERITE DES PRES

J'ai toujours eu un faible pour la marguerite. Elle me rappelle de belles petites phrases que je disais jadis (et qu'il m'arrive de dire encore) en effeuillant ses pétales. Les connaissez-vous ? Pour moi, cette fleur est le meilleur des "devins". M'a-t-elle trompée en me prédisant votre amitié ?
GHISLAINE DU VAL.

A PORPORATO

Venez plus souvent, voulez-vous ? Affectueux bonjour.

A CHI-LO-SA

Bonjour, petite reine aimée. Je vous remercie de toutes vos douceurs, mais ce qui ne veut pas dire que j'en ai assez. Très gourmand, votre Bijou ?...

A BOBETTE

Ah ! vous doutez toujours, vous ? Oui, il est toujours ainsi, mon chat, mais il y a aussi des... personnes de ce genre-là... Moqueuse, moi ?... Et si je vous renvoyais ce joli compliment, ce ne serait pas trop mal ? Espérons qu'il se réalise. Tendre bonjour.

A PALOMA

"Parce qu'il pense à moi..." Alors, trop absorbé à sa douce rê

VICTORIAVILLE

Les Cadets du collège du Sacré-Coeur font honneur à Victoriaville.— La parade annuelle des Cadets du Collège du Sacré-Coeur fut un succès remarquable.

Sous un soleil étincelant, nous avons vu défiler ces jeunes soldats dans un ordre parfait. La tenue était absolument irréprochable. Les cors de clairon jouaient avec entrain, et la fanfare faisait retentir l'air d'harmonieux accords.

Une foule de citoyens faisaient haie sur le parcours, et les applaudissements éclataient au passage de nos beaux et jeunes militaires.

Le corps de Cadets est certainement l'un des mieux organisés du genre. Voici sa composition.

Revue du corps de Cadets du Collège du Sacré-Coeur de Victoriaville

Etat-Major:

Colonel: Raymond Cardin, Second en Commandement: Aimé Houle, Adjudant: Armand Tremblay, Serent-Major du Bataillon: G.-E. Michaud.

Première Compagnie:

Major: Florent Dumond, Sergent-Major: C. Brault, Lieutenants: L. Beaupré, F. Morency, E. Lavallée, C.-H. Tourville, Sergents: G. Turner, J. Gagné, E. Letellier, A. Pellerin.

Deuxième Compagnie:

Major: Edouard Keable, Sergent-Major: Georges Coté, Lieutenants: P.-E. Tanguay, R. Lamontagne, J. Mc. Iver, A. Rousseau, Sergents: H. Bélisle, J. Brisson, B. Augé, J. Brault.

Troisième Compagnie:

Major: Mérita Bonin, Sergent-Major: J.-P. Dubois, Lieutenants: G.-H. Bergeron, N. Legendre, A. Gentes, G. Massé, Sergents: R. Frigon, E. Rojas, F. Poliquin, R. Godbout.

Quatrième Compagnie:

Major: J.-C. Hébert, Sergent-Major: A. Cayas, Lieutenants: A. Nicol, J.-L. Nadeau, F. Lefebvre, P.-E. Jutras, Sergents: E. Renahan, J.-P. Paradis, A. Roy, L. Therrien.

Harmonie du Collège:

Directeur: Rév. Frère Onésime, Professeur: M. L. Daveluy, Président: C. Camiré, Tambour-Major: S. Bellehumeur.

Corps de Clairons et de Tambours:

Tambour-Major: Michael Byrne, Grosse-Caisse: J.-P. Arseneault, Sergents Tambours: M. Fortier, H. Aisenault, C. Frigon, P.-A. Castonguay, Sergents Clairons: T. Simard, R. Dupuis, R. Landry, R. Béland.

Corps de Signaleurs:

Sergent-Instructeur: Alexis Morin, Assistant: R. Bourgault.

Corps de Bicyclistes:

Sergent: Armand Héon.

Brancardières:

Docteur en Chef: G. Proulx, Sergent: O. Sigouin.

Cavalerie:

R. Cardin Col., A. Houle, A. Talbot, R. Caron, M. Vachon.

Groupe des "32"

Sergent-Inst.: G.-E. Michaud, Assistant Sgt.: Aimé Houle.

Porte-Drapeaux:

M. Thiboutot, H. O'Hurley, Sergents: J.-B. St-Onge, H. Corbeil, Gendarmes: S. Mercier, A. Roy, A. Coté, Poudrier, Bédard.

La parade à travers les rues de la ville avait attiré l'attention et excité un vif intérêt. Aussi, sur les deux heures, l'assistance était très nombreuse pour la revue du bataillon, sur le terrain des jeux du collège.

Nous désirons féliciter bien sincèrement tous ceux qui ont obtenu des prix et en particulier le directeur du corps des Cadets, le Révérend Frère Vincent, qui vient d'enrégistrer encore cette année, après dix mois de travail, un éclatant succès.

Voici les détails de cette Revue.

Revue du Bataillon du Collège du Sacre-Coeur de Victoriaville:

Inspecteur: J. K. Keefler, Lt. Col. District Militaire No. 4, Montréal, Directeur du Corps de Cadets: Rév. Fr. Vincent. Instructeurs: Sgt. Major E. Claeys et Sgh. Major G.-H. La Belle. Etaient présents: Major W.-W. Foote du XI Hussards, Grand Trésorier des Elks, Sgt. Major Inst. L. St-Pierre, Sgt. Major Ern. Auger Echevin, Caporal Hect. Beaudet Douanier, Caporal R. Letellier, Sherbrooke, Rév. Fr. Germain, Directeur du Collège, M. l'abbé J.-R. Frigault Aumonier du Collège, Rev. Père Martin, Rédemptoriste Sherbrooke, M. l'abbé Ev. Noel Curé de St-Albert, Rév. Fr. Adrien Directeur de la Maison-Mère d'Arthabaskaville, M. l'abbé B. Fréchette Vicaire de Victoriaville, J.-A. Letellier, Sherbrooke, M. Eddy Roy Grand Chevalier de Victoriaville, M. Robert Astell Gérant de la Banque Canadienne de Victoriaville, M. Henri Letasseur Entrepreneur Général de Victoriaville, M. J.-R.-H. Byrne Québec, M. Edouard Bourbeau Marchand de Victoriaville.

Donateurs de Coupes et de Médailles:

Cinq magnifiques coupes et deux médailles offertes par des amis de l'Institution, furent présentées au premier Officier des Groupes les plus méritants.

Coupe Keefler:

Coupe Keefler pour Evolutions de Compagnies, gagnée par la 3ème Compagie, présentée par le donateur J.-K. Keefler, Lt. Col. et Inspecteur du District Militaire No. 4 Montréal, reçue par Mérita Bonin Major de la Cie.

Coupe Astell & Vallières.

Coupe Astell & Vallières pour Excellence dans le Maniement des Armes, gagnée par le Groupe des "32", présenté par le Sgt. Major Instructeur Lauréat St-Pierre du R. 22 R. de Montréal, au nom des Donateurs M. Robert Astell, Gérant de la Banque Canadienne, et M. J.-C. Vallières, Bijoutier de Victoriaville, reçue par G.-E. Michaud, Officier et Instructeur du Groupe de "32".

Coupe des Chevaliers de Colomb.

Coupe des Chevaliers de Colomb du Conseil Victoria No. 1254 pour Culture Phisique, gagnée par le groupe SENIOR, présentée par M. J.-A. Letellier au nom des Chevaliers de Colomb de Victoriaville, reçue par Aimé Houle, Second en Commandement.

Coupe Letellier:

Coupe Letellier pour Musique Militaire, gagnée par l'Harmonie du Collège, présentée par M. Eddy Roy, Grand Chevalier du Conseil Victoria No. 1254, au nom du Donateur M. J.-A. Letellier, Agent et Courtier en Assurance de Sherbrooke, reçue par S. Bellehumeur, Tambour-Major de la Fanfare au nom de M. Clément, Camiré Président.

Coupe Foote:

Coupe Foote pour meilleur Peloton du Tir, gagnée par les Officiers du Corps de Cadets, présentée par le Major W.-W. Foote du XI Hussards et Grand Trésorier des Elks, de Sherbrooke, reçue par Raymond Cardin, Colonel du Corps de Cadets.

Médaille donnée au meilleur Cade.:

Magnifique médaille présentée par Monsieur l'Inspecteur, J.-K. Keefler, au meilleur Cadet du Bataillon, gagnée par Raymond Cardin, Colonel.

Médaille donnée au meilleur Officier:

Médaille au meilleur Officier du Corps de Cadets, présentée par le Sgt. Major Inst. L. St-Pierre de Montréal, au nom du Donateur M. Henri Letasseur, Entrepreneur Général de Victoriaville, gagnée par Georges-Etienne Michaud, Instructeur du Peloton Spécial, le Groupe des "32".

Médaille de distinction pour Gymnastique:

Médaille au meilleur gymnase du Corps de Cadets, présentée par le Caporal H. Beaudet, Douanier de Victoriaville, au nom du Donateur M. H. Levasseur, gagnée par Lionel Harvey, de la Section Junior.

HEURES D'AFFAIRES :
9 Heures A.M. à
5.30 Heures P.M.

Spéciaux de Samedi chez Paquet

OUVERTS
Jusqu'à 10 Heures
LE SAMEDI

Sous-Vêtements POUR DAMES

En un choix très élaboré

100 douzaines de BOUFFANTS et BOBETTES, avec gousset double, aussi camisoles, en tricot de soie de bonne qualité, toutes les teintes, y compris le noir et le blanc.
Grandeurs 34 à 44.
SPECIAL 49

100 douzaines de BOUFFANTS, bobettes et camisoles, en tricot à mailles invulnérables, marque Harvey ou Stanfield, toutes les teintes.
Grandeurs 34, 40 et 44.
Très spécial, le vêtement .95

50 douzaines de JUPONS combinaisons en tricot de soie, style opéra ou encolure ronde, doublés jusqu'à la taille. Toutes les teintes. Tailles 36 à 44.
Très Spécial $1.25 et $1.49

100 douzaines de BOUFFANTS en fil avec rayures de soie, en blanc et en couleurs, gousset double.
Grandeurs 36 à 44.
SPECIAL 49
ou 2 paires pour 95

PYJAMAS en tricot de soie, grand choix de styles les plus nouveaux, nuances charmantes, en une, deux ou trois pièces.
PRIX $1.95 ET PLUS

CHEMISES de nuit en tricot de soie, garnies de dentelle écrue ou café. Prix . . . . . .
$1.75 $1.95 à $2.95

TROUSSEAUX de lingerie, en crêpe de Chine pesant, entièrement brodés à la main, en blanc et rose, quatre pièces. Spécial $24.50

TROUSSEAUX de lingerie, en crêpe de Chine, garnis de dentelle blanche, pêche ou rose.
Prix $14.50 à $45.00

CHEMISES de nuit en belle lingerie, en blanc et en couleurs, brodées et cousues à la main, importations des îles Philippines.
Prix . . $1.10 à $2.75

LINGERIE de fantaisie, telle que : Bouffants et camisoles en tricot de soie, ajourés ou avec appliques en floss ; aussi toilettes de danse en tricot de soie ou crêpe de Chine, ainsi que peignoirs. LE TOUT A PRIX TRES RAISONNABLES.

CORSETS
SPECIAUX EN CORSETS de Première Qualité

Toutes les dames et demoiselles trouveront maintenant ici le corset qui satisfera les goûts les plus difficiles. Des corsetières graduées et des salons privés vous assurent un service courtois.

Régulièrement $1.50 à $2.00.
Spécial 98
2.25 à $3.00. Spécial . . $1.49
$3.25 à $4.00. Spécial . $1.98
$4.50 à $6.00.
Spécial . . . . . $2.49 à $3.98

AU SOUS-SOL
COUSSINS pour Automobile
A Prix Spéciaux

COUSSINS pour automobile, en coutil, avec bandes et côtés en cuirette, dessins rayés, en bleu, brun ou gris.
TRES SPECIAL . . . . .
49c

COUSSINS pour automobile, en cuirette, en bleu, brun, vert ou noir.
TRES SPECIAL . . . . .
79c

Confections pour Dames

Soldes de lignes, consistant en robes de crêpe uni, ensembles de crêpe effet tweed, et crêpe imprimé. Ce groupe embrasse des lignes désassorties de très bonnes valeurs, légèrement défraîchies par la manipulation. Régulièrement $12.95, $16.50, $18.75, $23.50, $29.50 et même plus. NOTRE PRIX TRES SPECIAL, AUJOURD'HUI . .

$9.95

50 nouveaux **COSTUMES** tailleurs, en tweed, tricotine Bottomly, en noir, marine et brun. Dans le lot sont compris quelques modèles échantillons achetés spécialement en vue de cette vente.
Tailles 14 à 20.

PRIX SPECIAUX, Aujourd'hui . . . . . $19.50 $25.00 et $29.50

125 **COSTUMES** en tricot Bramble, Bouclé et Frimas, en une superbe variété de nuances, dans les modèles trois, quatre et cinq pièces ; d'aucuns sont d'importation de France ou Suisse, et d'autres proviennent de nos meilleurs fabricants canadiens, tels que : Knit-to-Fit et Ballantyne. Prix . . . . . .

$12.50, $19.50, $21.50, $25.00, $28.50, $35.00 et $39.50

Costumes de Bain

Tous nos nouveaux COSTUMES de bain sont maintenant à l'étalage. Le choix est immense et dans les marques les mieux réputées. Nous vous invitons à venir en faire l'inspection. Prix . . . . . $1.98 à $18.50

SOULIERS Pour Dames

SOULIERS de chevreau, à lacets, pour dames, talons bas, largeur E, doublés en coton.
Pointures 3 à 7.
SPECIAL 99

SOULIERS de chevreau noir pour dames, avec courroies, doublés en cuir, largeur EEE pour pieds robustes.
Pointures 3 à 9.
SPECIAL $1.49

ESCARPINS, sans courroies, pour dames, en cuir verni, talons Spike très hauts, ou talons moyens.
Pointures 2 1-2 à 7.
SPECIAL $1.99

SOULIERS de dames en chevreau noir ou brun, avec courroies, talons moyens.
Pointures 2 1-2 à 7.
SPECIAL $1.99

SOULIERS de veau blanc pour dames, avec courroies, talons hauts Spike.
Pointures 3 à 7.
SPECIAL $1.99

80 paires de SANDALES Deauville, en beige, beige et rouge ou blanc. Pointures 2 à 4.
Régulièrement $4.00.
TRES SPECIAL . $1.99

CHAPEAUX GARNIS POUR DAMES

LE TRES NOUVEAU DE TOUT NOUVEAU

Nouveaux CHAPEAUX d'été, rebord large descendant sur les épaules, ou formes cloche, rebord étroit en avant et large en arrière et sur les côtés, en Charmeuse, paillasson, paille tressée, mohair de fantaisie, paille exotique naturelle et livourne, en blanc, noir, rose-pâle, bleu-pâle, jaune-pâle, vert eau, turquoise, corail, pêche et naturel, joliment garnis de fleurs des champs, ou grosses fleurs en soie, aussi bien qu'en crêpe ou grosse boucle de ruban satin, ruban de crêpe Georgette, ruban velours dans les tons pastels, tous des modèles exclusifs.
Prix $9.50 à $20.00

CHAPEAUX de dames, grande entrée, en noir seulement, en Bakou, Sisol, Panamalaque, Charmeuse, etc., tous des modèles exclusifs, garnis de petites plumes d'autruche ou dentelle.
Prix $7.50 à $15.00

CHAPEAUX prêts-à-porter pour dames, grande entrée, en paille unie ou tressée, garnis de ruban gros grain, crêpe de Chine ou petites plumes, en noir et blanc.
Prix $2.25 à $7.50

CHAPEAUX avec rebord large, ou forme cloche à rebord étroit pour demoiselles, garnis de velours deux tons, gardenia ou plumes françaises, aussi en paille tweed deux tons avec garniture de gros grain.
Prix . . . $2.25 à $5.00

CHAPEAUX pour dames et demoiselles, lignes désassorties, en noir et en couleurs. Régulièrement $5.00.
TRES SPECIAL . . $1.29

BERETS français, toutes les teintes. Prix 79

BERETS en chenille unie ou deux tons
Prix . . $1.25 à $2.25

Grande Vente d'Echantillons de

Parures de Cou POUR DAMES

COLLET et POIGNETS, Vestons, Jabots— tous des modèles du printemps— en soie, crêpe, dentelle, etc.
Régulièrement $1.25 à $2.50.
SPECIAL . . . . .
95c

COLLET et POIGNETS en Organdi de couleur.
SPECIAL . . . . . .
79c

COLLET et POIGNETS en crêpe de Chine de couleur. SPECIAL . $1.00

ECHARPES Ascot, en crêpe de Chine imprimé. SPECIAL . .95 $1.79 et $2.49

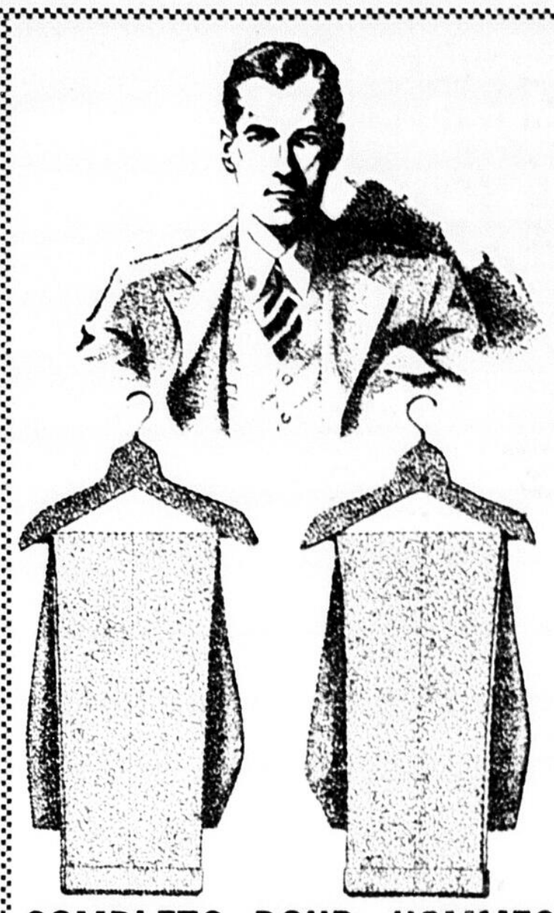

COMPLETS POUR HOMMES

Offres des plus Attrayantes
Tous dans les Derniers Styles

COMPLETS pour hommes, en "worsted" brun de bonne qualité.
Prix, avec un pantalon $13.00
Prix, avec deux pantalons $16.00

COMPLETS pour hommes, en serge bleu marine.
Prix, avec un pantalon $16.00
Prix, avec deux pantalons $20.00

COMPLETS pour hommes, en serge grise ou bleu marine. Prix, avec un pantalon $20.00
Prix, avec deux pantalons $25.00

Pailles -- Pailles

Nous ouvrons cette saison avec la conviction que nous avons à offrir le plus grand choix qui puisse se voir. Nos styles sont les plus nouveaux, dans les modèles populaires.
Pantouriste . . . . . .
$1.50 à $3.50
Canotier (sailor) . . . . . .
$1.25 à $3.00

Véritable Panama. Une valeur incomparable à notre prix $5.00

N'achetez donc pas votre chapeau de paille avant de vous être procuré le plaisir de voir ce que nous avons en magasin pour vous.

AU RAYON DE LA MERCERIE

Achetez où le choix est le plus facile et où l'assortiment est le plus considérable

CHEMISES de fantaisie, ou entièrement blanches.
SOUS-VETEMENTS dans les styles deux pièces ou combinaison, en naturel et blanc.
CHAUSSETTES unies ou de fantaisie, en soie, cachemire, fil ou coton. Bretelles. Jarretières. Ceintures. Gants de chevreau ou de chamoisette. Cravates dans les dessins les plus nouveaux, et dans tous les styles désirables.

Honorez-nous d'une visite. Voyez comme nous sommes bien assortis, et comme nos prix sont modérés.

Chaussures POUR HOMMES

SOULIERS noirs pour hommes, style Blutcher, semelles doubles, talons avec platine d'acier ou caoutchouc.
Pointures 5½ à 9.
TRES SPECIAL . . . $2.99

SOULIERS pour hommes, en veau velours noir ou brun, le choix parmi dix modèles différents, semelles en cuir, trépointe Goodyear.
Pointures 5½ à 9.
TRES SPECIAL . . . $3.90

SOULIERS pour hommes, en noir ou tan, forme ronde, semelles en cuir tanné au chrome ou semelles Panco, cousues Stitchdown. Pointures 5½ à 10. Très Sp. $1.99

SOULIERS pour hommes, en cuir noir, formes nouvelles, semelles en cuir cousues McKay, et talons de caoutchouc.
Pointures 5½ à 9.
TRES SPECIAL . . . $1.99

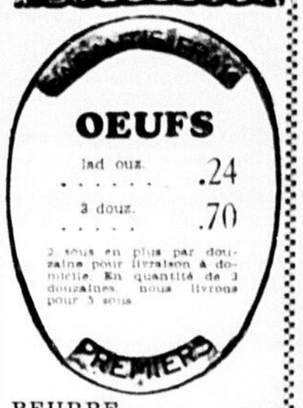

BEURRE
de crémerie en morceaux de 4 à 5 livres
la livre 23

ANTI PASTO
Italien, boîte de
7 onces 30
ou 2
pour 49

THON
dans l'huile, marque Elbo, boîte de 5 oz 35
ou 2
pour 55

FEVES AU LARD
de Libby, grande boîte, 2½ pour 25

DINER BOUILLI
de Libby, préparé spécialement pour la Police Montée du Canada, boîte de
2 livres 50

CHAMPIGNONS
marque Amieux, 1er choix. Boîte de 7 1-2 onces. Rég. 70c. Spécial 60

MARINADES
mélangées, acides, de Raymond, bouteille de
30 onces 33

MARINADES
à la moutarde, et acides, de Raymond, bouteille de
20 onces 22

HUILE D'OLIVE
"Superfine" d'Espagne, boîte de 32 oz 75

MARMELADE
d'oranges de Chivers, boîte de 4 livres 75

BISCUITS
au soda de McCormick, la chaudière 49

BISCUITS
secs de Christie, la livre 30

Durant la semaine du 1er au 6 juin, démonstration des produits Heinz au rayon de l'épicerie. Le public est cordialement invité à visiter cette démonstration.

BISCUITS
Sultana de Christie, la livre 30

BLE SOUFFLE
le paquet 15
ou 3
pour 34

CAFE SPECIAL
PAQUET, paquet d'une livre 50

THE NOIR
ou vert de Lipton, la livre 60

LAIT EVAPORE
St-Charles, boîte de
6 onces 08
ou 3
pour 21

CHICOREE
la livre 19

FRUITS
évaporées : Abricots, poires, pêches, la livre 25
ou 3
pour 69

PRUNEAUX
2 livres
pour 17

FIGUES
2 livres
pour 29

SPECIAL FIN-DE-SEMAINE AU RAYON DES BONBONS

(Rez-de-Chaussée)
1,500 livres de TIRE au beurre au coco (Cocoanut dainties) de Ganong, strictement fraîche et délicieuse, préparée spécialement pour Paquet.
Régulièrement, la livre **35c**
Notre prié très spécial, la livre. . . **26c**
ou 2 livres pour **50c**
Pas de commandes par la poste ni par téléphone, ni pour livraison contre remboursement.

TELEPHONE
8131

LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE

TELEPHONE
8131

LE PROBLEME AGRAIRE ALLEMAND

L'ALIMENTATION des BESTIAUX par L'ORGE

C'est un produit excellent pour les boeufs de boucherie.

DEBOUCHES

L'orge est peut-être la plus cultivée de toutes les céréales; on la trouve dans l'extrême nord aussi bien que dans les latitudes sud. C'était autrefois, chez bien des peuples, la source principale de la farine pour la fabrication du pain; en ces derniers temps, elle a surtout été employée dans la fabrication du malt, de l'orge perlée et pour l'alimentation des bestiaux. L'industrie du malt a beaucoup diminué sur le continent de l'Amerique du Nord depuis l'adoption de la prohibition aux Etats-Unis et la restriction imposée à la production et à la vente des boissons alcooliques au Canada par le contrôle du Gouvernement. Il existe pourtant encore un débouché au pays pour une certaine quantité d'orge à malt, qui obtient une prime sur les prix réguliers du marché; l'existence de ce débouché, tout limité qu'il soit, a stimulé en général la production de cette céréale, et la quantité d'orge de qualité inférieure offerte pour l'alimentation des bestiaux s'est accrue en conséquence. L'industrie de l'orge perlée n'offre pas un débouché très important. Il reste l'engraissement des bestiaux, qui est encore le principal mode d'utilisation de l'orge cultivée au Canada. Il est à noter sous ce rapport que l'orge est bien meilleur marché que le maïs (blé d'Inde) et puisque cette céréale est un produit canadien, tandis que le blé d'Inde est surtout un produit importé, il est bien évident qu'au point de vue économique et national le nourrisseur canadien agirait sagement en faisant un plus large emploi d'orge qu'il ne fait aujourd'hui.

L'orge, moulue ou broyée, est un grain exceptionnellement bon pour les bêtes à cornes, d'élèvage ou d'engrais. D'une nature engraissante, à cause des hydrates de carbone qu'elle renferme, elle conserve la graisse naturelle du veau sur le jeune animal et provoque la formation de graisse sur l'animal adulte. En 1926, à la station expérimentale de Lennoxville, un groupe de boeufs recevant de l'orge pour tout grain a fait une augmentation de poids un peu plus élevée, tout en consommant moins de grain et en revenant moins cher par livre d'augmentation, qu'un groupe semblable qui recevait un mélange de grain. Disons aussi que l'orge utilisée de cette façon a rapporté $2.17 les 100 livres, soit 77 cents de plus par 100 livres que le prix régulier du marché. Elle a permis également de restituer une quantité considérable d'engrais au sol.

A la station expérimentale de Scott, Saskatchewan, en 1929, des boeufs qui recevaient de la paille et une moulée composée de trois parties d'avoine concassée et d'une partie d'orge concassée, ont fait une augmentation de poids plus forte et plus économique tout en consommant moins de grain, que des boeufs semblables qui recevaient du blé gelé au lieu de l'orge. Il est à noter cependant qu'un autre groupe de boeufs, tenus à la ration d'orge et qui recevaient en plus du foin de mélior, ont fait une augmentation de poids de vingt pour cent plus élevée et revenant à 13 pour cent de moins, montrant ainsi la valeur de l'équilibre de protéine dans la ration.

L'orge peut être donnée seule, mais on obtient de meilleurs résultats en la donnant en mélange. Pour engraisser des bestiaux, on peut en employer jusqu'à 66 ou même 75 pour cent du mélange pourvu que l'on donne une ration de fourrage bien équilibrée. Pour les jeunes boeufs et pour l'alimentation préliminaire des bestiaux plus âgés, une proportion de 40 à 50 pour cent de la ration serait plus économique. L'orge bouillie ou cuite à la vapeur est une nourriture favorite des nourrisseurs de boeufs d'engrais ainsi que des nourrisseurs d'exposition, qui désirent obtenir le meilleur fini possible sur les animaux avant de les vendre ou de les exposer.

YORKSHIRE COMESTIBLE

Il fait partie des grandes races à bacon.

MODIFICATIONS

Ces animaux de race anglaise tiennent aussi du chinois.

L'ITALIE

Les Yorkshire descendent de la race du Porc Anglais. L'ancien Large White était très gros et grossier, mais ce type a été considérablement modifié par une sélection sévère et patiente, et un élevage judicieux.

Dans l'amélioration des races anglaises, les porcs Chinois et Napolitan (Italie) furent principalement utilisés. Ces deux races étaient petites, possédaient une ossature fine et de grandes aptitudes à l'engraissement. Par conséquent elles convenaient mieux que n'importe quelle autre pour modifier l'ancien type aux os trop gros, à l'apparence grossière et de précocité tardive, qui existait alors en Angleterre.

La première importation de porcs Yorkshire améliorés fut faite en 1886 par William Davis, mais ce ne fut qu'en 1889 que les premiers porcs Yorkshire améliorés furent importés en notre province, par Andrew Gilmore, Huntingdon, Que.

En Angleterre, le Grand Yorkshire est reconnu comme la meilleure race au point de vue de la production du bacon. Les Danois se servent exclusivement du Yorkshire pour le croiser avec les truies du pays, et ce croisement fournit le meilleur bacon que l'on puisse trouver.

De toutes les grandes races porcines, la race Yorkshire est la plus largement distribuée sur tous les continents et celle qui possède l'organisme le plus hautement développé.

Les éleveurs qui ont amélioré le Yorkshire, ont su faire une sélection rigoureuse soutenue par une alimentation rationnelle, et ils ont réussi avec le temps et une surveillance continue à obtenir un animal spécialisé, sans avoir besoin d'en sacrifier la vigueur, la prolificité, la grosseur et la qualité des os.

On peut dire en effet que le Yorkshire est éminemment spécialisé, lorsque l'on constate que jusqu'à 64 p. c. de sa carcasse peut servir à la production du bacon de choix, et que 16 p. c. seulement sert à la fabrication du saindoux, de la saucisse, etc., etc.

LES RUCHES CONTIENNENT DES TRESORS

Les abeilles y accumulent le miel en abondance.

LES HAUSSES

Le nectar et le pollen augmentent chaque printemps.

CHASSE-REINE

Les abeilles, de même que les êtres humains, ont l'aptitude, heureuse ou malheureuse, d'amasser par elles-mêmes plus de richesses qu'elles n'en peuvent en utiliser, et, de même que les êtres humains, elles s'indignent fort quand on leur enlève une partie de ces richesses. Cependant, en ce qui concerne les abeilles, on peut confisquer une bonne partie de leurs provisions sans en tarir la source; il suffit pour cela d'employer des hausses. Les hausses ne sont que des boites supplémentaires que l'on ajoute sur le cadre de la ruche afin de donner aux abeilles suffisamment de place pour qu'elles puissent emmagasiner leur surplus de miel. Les hausses généralement employées sont de la même dimension que la ruche elle-même. On les appelle "hausses profondes", mais il y a aussi des hausses moins profondes ou "hausses plates" qui sont préférées par certains apiculteurs. Ces dernières n'ont guère que la moitié de la profondeur des premières. Pendant l'hiver les abeilles sont généralement groupées dans une seule chambre ou dans deux chambres, c'est-à-dire la ruche, plus une hausse profonde ou plate. Au printemps lorsque la température se réchauffe, que le nectar et que le pollen commencent à rentrer, les abeilles se multiplient, elles exigent bientôt plus de place et spécialement celles qui sont hivernées dans une seule chambre. On leur fournit cette place en mettant une hausse par dessus la ruche, sans chasse-reine. On laisse les abeilles élever du couvain dans ces deux chambres. Si les abeilles ont hiverné dans deux chambres, il ne sera pas encore nécessaire de leur fournir une hausse supplémentaire. Plus tard dans la saison, lorsque la quantité de nectar qui rentre dépasse celle que les abeilles peuvent utiliser, d'autres hausses sont nécessaires pour prendre soin du surplus. On met alors un chasse reine par-dessus les chambres dans lesquelles s'élève le couvain et l'on place une hausse par-dessus ce chasse reine. Lorsque cette première hausse est remplie au deux-tiers de miel on la soulève et on insère une hausse entre elle et la chambre à couvain, et ainsi de suite jusqu'à la fin de la saison de récolte du miel. Après que la récolte a été enlevée, on met de côté jusqu'en automne une hausse, profonde ou plate, remplie du meilleur miel et on la remet alors sur le dessus de la ruche. Cette hausse fournira aux abeilles une abondance de nourriture pour l'hiver ainsi qu'une chambre pour hiverner. A la Ferme expérimentale d'Ottawa on a constaté que l'on peut employer une hausse profonde ou plate, mais que l'emploi de la hausse profonde permet une meilleure échangeabilité des matériaux. Cependant si l'on juge que la hausse profonde est trop lourde pour se manutentionner facilement, on pourra employer la hausse plate qui fait très bien l'affaire, mais qui revient un peu plus cher.

C.B. GOODERNAM,
Apiculteur du Dominion.

ST-CLEMENT

Va et vient. — Mme Arsene Ruest de Montréal, était de passage chez sa soeur, Mme Napoléon Beaulieu, et chez sa fille Mme Alphonse Tremblay, avec son fils, Roland, et ses filles, Georgette, Germaine et Marie-Paule. Elle était accompagnée de Mme J. Daumery et de son fils, Lucien Daumery.

—M. Arthur Gamache, bijoutier de Rivière-du-Loup, et M. A. Richard étaient de passage ici, dernièrement.

—M. Paul Labrecque, inspecteur, fait les examens des écoles de notre paroisse actuellement.

—Mme Joseph Caron, de Montréal, et ses deux fillettes, sont en visite chez MM. P. et Olivier Caron.

—Mlle Marthe Roy, est revenue dans sa famille après avoir passé quelque temps chez son frère, M. Charles-Eug. Roy, de l'Ile-Verte.

Départ. — M. et Mme Camille Charron, et leur fils, nous ont quittés pour aller passer l'été à St-Médard. Nous leur souhaitons bon voyage.

On nourrit avec profit à l'orge les vaches laitières.

PRECISIONS

L'orge n'a été que peu employée jusqu'ici pour l'alimentation des vaches laitières parce que l'on s'imagine qu'elle ne convient pas pour cela. Le fait est cependant qu'il n'y a rien dans sa composition qui empêche de l'employer pour cette catégorie de bestiaux. Il est bon d'avoir dans une moulée pour les vaches laitières un ingrédient qui serve à maintenir ou même développer le corps de l'animal, sinon il se perd beaucoup de chair et l'aptitude laitière de la bête en souffre. L'orge remplit admirablement ce but, et les Danois le savent fort bien car ils considèrent que l'orge et l'avoine concassées sont de très bons centres pour les vaches laitières. Cependant, lorsque l'on se sert d'orge, il faut avoir soin d'équilibrer ses hydrates de carbone et sa matière grasse avec de la protéine d'autre source. Dans les districts où l'on cultive du foin de légumineuses et plus spécialement de luzerne, on peut s'en servir pour fournir la protéine supplémentaire. A défaut de foin de légumineuses, on devrait se servir de tourteaux de lin, de tourteaux de coton, de gluten, etc., pour équilibrer la ration. Généralement parlant, l'orge ne devrait pas former plus de 25 à 33 pour cent de la ration de grain des vaches laitières. Cependant, dans les districts où l'on cultive de la luzerne, la ration de grain pour vaches laitières peut se composer presque entièrement d'avoine et d'orge cultivées sur la ferme, et comme l'orge est la récolte qui rapporte le plus, elle peut très bien former la plus grande partie de la récolte de grain dans ces districts.

UN GRAIN NOUVEAU

Le Service d'agronomie de l'Université de la Colombie britannique annonce que l'on conduit actuellement des expériences sur un grain de haute qualité, dont la culture donne d'excellents résultats dans cette province. Les producteurs de cette province ont remporté, en ces dernières années, de nombreux honneurs aux expositions internationales de grain. L'Université et le ministère provincial de l'agriculture déploient actuellement des efforts spéciaux pour encourager les cultivateurs à préparer des lots pour les présenter à la Conférence-Exposition Mondiale de 1932 à Regina.

Depuis le milieu du siècle dernier, l'Allemagne s'est peu à peu transformée en contrée industrielle.

LA VIE ECONOMIQUE DE L'ALLEMAGNE

Il faut toujours revenir à ce grand problème agraire allemand qu'à maintes reprises nous avons tenté d'esquisser depuis bientôt vingt ans. Il apparait aujourd'hui avec une telle gravité, il peut prendre rapidement une telle envergure, que sa discussion s'impose.

Rappelons quelques faits, quelques points saillants. Depuis le milieu du siècle dernier, l'Allemagne s'était peu à peu transformée de pays agricole de premier plan en pays industriel. La population s'accroissant depuis 1870 avec une foudroyante rapidité, l'agriculture s'est trouvé de plus en plus dans l'impossibilité de nourrir 70 millions d'habitants. En outre, tous lesp rivilèges de la grande propriété, armature militaire et féodale de la Prusse, étant scrupuleusement maintenus, les petits domaines souffraient. Bref, de toutes parts, de 1910 à 1914, on réclamait des territoires nouveaux pour rendre l'Allemagne indépendante de l'étranger! "Le fondement de notre puissance, écrivait en 1917 le baron de Wangenheim, dans le "Landwirtschaft", doit être l'indépendance dans tous les domaines de la vie économique. Ce qui nous manque maintenant, nous devons l'acquérir par des accroissements de territoires à l'Est et à l'Ouest, par des colonies qui nous approvisionneront de ce qui nous fait défaut".

La guerre porta à la Prusse un coup fatal au point de vue agraire.

La constitution de la Pologne indépendante la privait, en outre, du réservoir le plus précieux. L'une des plus grandes erreurs du traité de Versailles fut d'enlever à l'Allemagne toutes ses colonies, ce qui lui fermait à la fois l'émigration et un débouché pour la culture agricole. Mais l'Allemagne, presque seule en Europe, sous une façade républicaine, risible pour ceux qui avaient de la Germanie la moindre connaissance, conservait et fortifiait la situation de la grande propriété, elle-même profondément atteinte par le conflit mondial.

Elle se mettait presque, au lendemain des hostilités, en lutte ouverte avec la Pologne, qui eût pu l'alimenter largement! Véritable machiavélisme! A quoi a-t-il abouti? Le sol allemand est fort appauvri. Les dettes hypothécaires sont de 12 milliards de marks-or, soit près de 75 milliards de frans-papier! La rupture économique avec la Pologne existe toujours. Le traité de commerce, élaboré péniblement il y a 2 ans, n'est pas encore ratifié à Berlin. Après 5 années de guerre douanière tout a été mis à profit pour duper les alliés ou anciens alliés, hélas! pour les placer en face d'un état agricole déplorable. La conclusion s'impose! L'Allemagne envisage l'acquisition de nouveaux territoires. Elle songe à l'Onschluss. Mais une nouvelle déception— bien prévue d'ailleurs— l'attend sur ce terrain. Au cours de ces dernières années, l'Autriche importait en 1926 pour la subsistance d'un pays de 7 millions d'habitants 32 p. c. de son blé, 74 à 80 p. c. de son seigle, 90 p. c. de ses pommes de terre. Depuis 1926, la production agricole s'est accrue sensiblement. Néanmoins, loin de favoriser la Prusse quant à la solution agraire, l'Anschluss sera pour elle un désastre, en l'obligeant à parfaire encore l'alimentation de plusieurs millions d'hommes. L'Anschluss réalisé, deux années ne se passeront pas avant que nous entendions à Berlin de nouvelles lamentations sur la nécessité d'obtenir d'autres exutoires. C'est la porte ouverte à toutes les extensions, à tous les agrandissements, à tous les rapts! Le mot n'est pas impropre!

Les alliés doivent non seulement élever tous ensemble une énigme protestation, opposerait de pareilles prétentions le refus le plus catégorique, mais aussi examiner la possibilité de représailles!

La force seule fera céder Berlin!

La situation de l'agriculture en Prusse orientale est telle, l'angoisse des populations si grande, que certains songent à se tourner vers la Pologne et à lui demander une assistance directe, au prix même d'une rupture avec Berlin. L'émigration s'accentue et alarme les autorités.

L'Autriche allemande connait cet état de choses. Elle le juge dangereux. Comment alors a-t-elle pu signer l'union douanière, sinon sous l'empire de la peur et de la contrainte. La Hongrie pourra, il est vrai, obtenir pour l'importation de ses blés en Autriche et en Allemagne des facilités complémentaires, car Pesth s'affiliera certainement à l'Union douanière. Dureste, l'Autriche occupe déjà la première place parmi les clients de la Hongrie (29 p. c.) contre 10 p. c. pour le coefficient allemand. Mais celle-ci a développé considérablement ses rapports commerciaux avec l'Italie et l'Austro-Allemagne devra en tenir compte. D'autre part, le renforcement des liens économiques entre la Hongrie et l'Austro-Allemagne présente pour la Petite Entente un danger qui visera d'abord la Tchécoslovaquie, où les exportations hongroises se dirigent dans la proportion de 17 p. c.

Nous n'avons plus une faute à commettre. De concessions en concessions, nous sommes engagés dans la voie la plus périlleuse, avec une parfaite méconnaissance du caractère allemand, de sa duplicité, de la politique tortueuse qu'on pratique outre-Rhin. Celle-ci, avouons-le, s'est, depuis 1914, surpassée! Un redressement urgent s'impose, ou nous assisterons, n'en doutons pas, à une catastrophe nouvelle.

E. de Guichen,
Membre correspondans des Académies de Bucarest et de Barcelone.

DIVERSES ESPECES de MANGEOIRES

La haute mangeoire métallique à bascule, la mangeoire basse en ciment et la façon de les disposer.

LE PASSAGE D'ALIMENTATION

Les défauts principaux du poulailler-colonie sont qu'il faut plus de travail pour nourrir les poules et les contrôler au nid-trappe, ainsi que pour tenir les chemins ouverts en hiver. Il y a aussi les écarts excessifs de température, trop chaude en été et trop froide en hiver, et enfin les frais de construction, qui sont plus élevés.

La haute mangeoire métallique à bascule.

Tout en étant sanitaire et commode à nettoyer, cette mangeoire est encombrante. Les animaux, durant leur repas, en frappent constamment, avec leurs cornes, les côtes métalliques, ce qui produit un bruit désagréable. Par ailleurs, le coût d'une semblable mangeoire en fer manufacturé est nullement à la portée de la bourse d'un cultivateur pratique.

La mangeoire basse en ciment.

Cette dernière est très communément usitée dans les grandes étables et ou un personnel nombreux peut souvent relever les fourrages qui sont projetés sur le passage d'alimentation au cours des repas. Elle a l'avantage de se nettoyer facilement et de faciliter la distribution des aliments. Les cultivateurs qui n'ont pas toujours le temps de relever les fourrages après qu'ils ont été servis aux animaux préfèrent cependant souvent adopter la haute mangeoire de ciment ou de bois.

La mangeoire basse en ciment à une profondeur de 7 à 9 pouces et sa partie supérieure est au même niveau que le passage d'alimentation.

Le fond de la mangeoire doit avoir une légère pente dans le sens de la longueur et être muni d'un égoût qui communique avec la rigole derrière les stalles par un drain. Cet égout servira de renvoi lorsqu'on lavera la mangeoire et aussi lorsque accidentellement les abreuvoirs placés au-dessus déverseront le trop plein de leur eau.

PASSAGE D'ALIMENTATION

Le passage d'alimentation, de même que les allées derrière les stalles, doit être spacieux; ceci, non seulement pour faciliter la circulation, mais pour donner au bâtiment le cubage d'air nécessaire à chaque tête de bétail, conformement aux exigences de l'hygiène. Selon que les vaches seront placées "tête à tête" ou "queues face au mûr", la largeur du passage d'alimentation pourra varier. Le type de mangeoire adopté peut aussi faire modifier la largeur du passage d'alimentation. Quand les vaches sont placées tête à tête, le passage central d'alimentation doit avoir une largeur de 5 à 6 pieds, être de niveau ou légèrement bombé. Lorsque les stalles font face au mûr, une largeur de 4 pieds sera amplement suffisante; on pourra même, si on est à court d'espace réduire cette largeur.

La hauteur du passage d'alimentation, par rapport au fond de la crèche, dépendra du mode de construction de cette dernière. Avec la haute mangeoire en ciment, il doit être au niveau du fond de celle-ci. La mangeoire métallique et la mangeoire en bois exigent qu'il soit de trois pouces plus haut. Avec la mangeoire basse en ciment, on le place à volonté, généralement à 7 ou 8 pouces.

LA COLONISATION

Chaque année, en consultant le rapport de l'Honorable Ministre de la Colonisation, nous constatons avec plaisir quelle attention spéciale le ministère accorde à l'oeuvre de la fondation des nouvelles paroisses de colonisation.

Ouvrir de nouvelles paroisses, faire surgir de nouveaux clochers dans nos belles régions de colonisations, y a-t-il en effet, une oeuvre plus patriotique?...

Cet établissement de nouvelles paroisses est grandement favorisé par le libéral gouvernement de notre province.

L'ouverture des routes nouvelles, la construction des chapelles et des écoles, les primes de labour, défrichement et graines de semence, sont un avantage très appréciable.

Nos paroisses canadiennes!...

Qui dira jamais la gloire et les bienfaits qu'elles procurent à notre race?

Au commencement de notre colonie et surtout depuis l'universel désarroi de 1760, la paroisse a été l'arche de salut; elle a sauvé notre race, notre langue et notre foi.

Sous l'impulsion et la direction de nos évêques, et principalement des deux grands évêques que furent Mgr Briand et Mgr Plessis la paroisse devint le centre et le foyer de la vie chrétienne et sociale.

La paroisse a fait le Canada français et l'a conservé.

Elle a déjoué tous les assauts de la politique, elle a été une force de conservation nationale, sociale et religieuse.

Nous devons nous réjouir chaque fois qu'un clocher nouveau surgit dans la forêt; car notre survivance s'affirme d'avantage.

Chers amis, ne l'oubliez pas, ce sont nos curés qui ont fait nos vieilles paroisses si prospères aujourd'hui et ce sont les petits curés-missionnaires qui continuent encore aujourd'hui cette belle oeuvre de la création de paroisse nouvelles dans nos régions de colonisation.

Elle est belle la mission du curé chargé d'organiser une paroisse nouvelle dans nos centres de colonisation.

Mais quelle vie de labeur et de sacrifices!...

Nous en dirons un mot dans un article sur le rôle du curé-colon.

Nous avons ici, à Sainte-Marguerite de Causapscal un beau territoire et nous faisons un appel chaleureux aux Canadiens courageux qui veulent s'établir sur un lot et devenir un bon ami de la terre.

Venez à Sainte-Marguerite de Causapscal, nous vous attendons.

Lambert Closse.
Ste-Marguerite de Causapscal.

LES MALADIES DE L'AVOINE

Le traitement se fait à la formaline toujours.

LA METHODE

La lutte contre le charbon .... et le charbon couvert.

DES SPORES

Les maladies de l'avoine sont les plus répandues et celles qui causent les plus fortes pertes d'argent. On distingue le charbon nu et le charbon couvert. Dans les deux cas, les spores restent attachées à l'extérieur du grain et il devient alors facile de les détruire: il suffit de bien désinfecter la semence avant de l'enfouir dans le sol. Le traitement à la formaline d'exécution très simple, devrait être en honneur chez tous ceux qui cultivent l'avoine. C'est le moyen le plus efficace de récolter des produits sains et d'exterminer en peu de temps les parasites. Pour en arriver là, il faut de toute nécessité que l'emploi de la formaline, cet excellent germicide, se généralise par toute la province.

Charbon nu (Ustilago avenae.)

Ce charbon accuse son action destructrice par la présence d'une poussière presque noire et la malformation des épis. On sait que l'épi normal est largement étalé, tandis que l'épi malade ne s'ouvre pas; les grains qui renferment les spores sont pressés contre la tige. Les épis difformes, rabougris, constituent un premier symtôme de la présence de la maladie. La dispersion des spores se fait avant la moisson; le vent leur sert de véhicule et va les déposer sur les épis sains. Un champ fortement infecté présente une couleur beaucoup plus foncée qu'à l'ordinaire, à cause de la présente de nombreux épis noircis par le charbon. Pendant le battage, les germes sont charroyés ici et là et s'attachent au grain. Une semence contaminée donnera une récolte charbonneuse. On traite à la formaline.

Charbon couvert (Ustilago levis).

Très voisin du précédent, le charbon couvert diffère cependant en ce qu'il ne se propage que par le battage et non avant la moisson. Les épis malades ressemblent beaucoup aux épis sains à l'époque de la maturité. En examinant attentivement l'avoine coupée, on constate que les grains charbonnés ont une enveloppe blanchâtre à travers laquelle on peut voir les masses de spores qui prennent la place du grain. Les spores fines sur le grain sont détruites par la formaline.

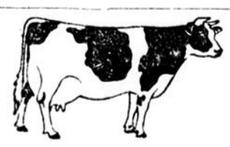

CULTIVATEURS ET LAITIERS

Je reçois aujourd'hui même deux chars de belles vaches laitières Holstein, choisies sur les meilleures fermes d'Ontario. Malgré la qualité de ces animaux, je les vendrai à très bas prix. Venez dès aujourd'hui.

J.-R. ROCHON
265, rue Colomb, Tél. 3-3256;Rés. 3-2003

LA GALE COMMUNE des POMMES de TERRE

LES ENGRAIS ORGANIQUES POUR FRUITS

Les soins à prendre pour le rendement des fraisiers.

L'AZOTE

Le choix des engrais doit être fait avec prudence.

LES SOLS

Des engrais organiques qui conviennent le mieux aux fraisiers, le meilleur de tous est le bon vieux fumier de ferme pourri, appliqué à raison de 20 à 30 tonnes l'acre. Quand on en a pas assez, il faut recourir aux enfouissements de trefle, à l'apport de terre noire, à la chair animale (sang desséché, tankage) épandue à raison de 300 à 500 livres à l'acre, pour fournir au sol l'azote qui lui manque; aux os moulus à raison d'une demi-tonne à l'acre, pour lui procurer l'acide phosphorique dont il pourrait être déficitaire.

Remarquons cependant qu'un excès d'azote diminue plutôt qu'il n'augmente le rendement des fraisiers. Aussi, du moment qu'un sol est relativement fertile et qu'il a assez de pouvoir absorbant pour conserver un degré d'humidité convenable, il ne faudrait pas croire que la récolte de fraises augmentera au prorata des applications d'engrais employées varient d'un sol à l'autre, suivant leur texture et leur composition chimique, le producteur qui voudra être sûr des résultats à venir, devra faire lui-même des essais quant à la nature et à la quantité des engrais à employer, sur de petites parcelles d'expériences. Ces expériences peu coûteuses lui sauveront bien du temps et de l'argent. Seules, elles pourront le guider sûrement dans l'emploi des engrais chimiques dont il faut user avec beaucoup de discernement, parce que les profits qu'en retire la récolte de fraises, ne compensent pas toujours leurs coûts d'achat et d'épandage. C'est ce qui explique pourquoi plusieurs producteurs de fraises américains qui en faisaient jadis un grand usage, n'en emploient presque plus aujourd'hui.

Si toutefois l'on doit faire usage d'engrais chimiques, on les appliquera, autant que possible, sur les cultures précédant celle de la fraise.

Le fraisier redoute généralement la chaux. Aussi, faudra-t-il ajouter la chaux sur la culture qui précède celle du fraisier. La cendre de bois, bien qu'elle contienne un peu de chaux, pourra cependant être appliquée à raison de 1000 à 1500 livres, à l'acre, mais au printemps seulement, avant l'ouverture des feuilles et non pas lorsque les fraisiers seront en pleine végétation, ou mieux encore, sur la culture précédente.

L'emploi du nitrate de soude et de sulfate d'ammoniaque n'est pas à conseiller dans tous les cas. Souvent il arrive que ces engrais azotés forcent trop les plants, quand il ne les brûlent pas et, comme résultat, ou bien les plants forment trop de coulants aux dépens de la fructification, ou bien les fraises ainsi produites deviennent tellement juteuses et molles — surtout par les années pluvieuses — qu'elles ne se conservent pas. Cependant, tout dépend encore du sol de la variete employée et des conditions climatériques. Ainsi par exemple, lorsque les plants ont souffert de la gelée, au cours de l'hiver et du printemps, une application de 100 à 150 livres de nitrate de soude, à l'acre, à l'époque de la chute des pétales les stimulera, s'ils manquaient alors de vigueur. Il faut toutefois éviter de ne jamais appliquer un engrais chimique sur des fraisiers mouillés ou humides, afin de ne pas brûler les plants.

Enfin, dans les sols déjà riches en matières organiques, il importe de maintenir l'equilibre entre les éléments fertilisants, afin d'empêcher que la végétation ne s'emporte au détriment de la fructification et de la récolte. C'est pourquoi, il est conseillé, dans ces cas, d'ajouter, au besoin, des engrais potassiques (muriate de potasse) à raison de 200 à 300 livres, à l'acre, de la cendre de bois, appliquée de bonne heure au printemps, en couverture, à raison de 40 à 60 minots, par acre et des engrais phosphatés (superphosphate de chaux de 400 à 800 livres, à l'acre, des os moulus à raison d'une demi-tonne l'acre).

Veillez sur la semence et examinez bien le terrain où vous jetez la semence.

UN PARASITE

Cette maladie a été signalée pour la première fois en l'année 1925, et elle a toujours été reconnue depuis comme un fléau important des pommes de terre. Elle est causée par l'**Actinomyces scabies,** un membre "proéminent" de la grande famille des organismes parasitaires qui vivent dans la terre. La gale est surtout nuisible dans les districts où l'on a l'habitude d'employer des tubercules malades pour la semence sans les traiter; on sait en effet que les germes qui causent la maladie peuvent vivre et s'accumuler dans le sol pendant bien des années, quand bien même on ne ferait aucune plantation pendant cette période. Les patates galeuses paraissent être tout aussi bonnes à manger que les autres, mais elles sont défigurées et exigent un épluchage beaucoup plus épais. Elles ne sont donc pas vendables. D'ailleurs les yeux des tubercules peuvent être abîmés ou détruits.

Les tubercules de pommes de terre peuvent contracter la gale commune à n'importe quelle phase de leur developpement, depuis la formation des petits bourgeons jusqu'à ce que la végétation soit terminée. Le premier symptôme de la maladie est une toute petite tache brun rougeâtre, qui se produit sur la surface du tubercule, le plus souvent aux stomates de respiration, aussi appelés "lenticelles". Ces régions infectées prennent une couleur plus foncée, qui se développe rapidement pour former les vilaines plaques de gale, plus ou moins circulaires, qui se produisent séparément ou en plaques et qui, dans le cas d'une forte infection, peuvent recouvrir toute la surface du tubercule. Il est facile de reconnaitre les taches galeuses, mais leur apparence varie quelque peu, depuis une dépression peu profonde et rugueuse à une protubérance légeuse.

Après une étude soigneuse du cycle évolutif et des habitudes du germe de la gale on a pu établir des moyens de répression très efficaces. Ceux qui desirent obtenir une bonne récolte de pommes de terre doivent tout d'abord se procurer de la semence sans maladie qu'ils trouveront dans la semence de pommes de terre certifiée extra No 1. Il faut aussi pratiquer un bon assolement, car la culture continuelle des pommes de terre sur un même champ encourage le développement de la gale. On fera bien d'écrire à ce sujet au régisseur de la Ferme expérimentale la plus proche de chez soi, pour lui demander quel est le meilleur assolement pour ceia dans le district où l'on demeure.

Les pommes de terre de semence infectées sont les agents les plus actifs de la propagation de la gale. On peut éviter presque complètement cette source d'infection en traitant la semence, mais cette pratique n'a que très peu d'effet si la terre est déjà contaminée. Il faudrait trouver le moyen de mettre le sol dans un état qui s'oppose au développement de la maladie. Comme la gale est favorisée par un sol alcalin, il ne faudrait pas appliquer la chaux et le fumier directement à la récolte de pommes de terre, mais à une autre récolte de l'assolement. La boue marine, les cendres de bois sont des substances très alcalines et ne doivent être employées que si le sol est tout à fait acide. Les engrais chimiques, qui produisent un état acide dans le sol, comme le muriate de potasse et le sulfate d'ammoniaque, s'opposent au développement de la gale.

Le Service fédéral de la Botanique a étudié toutes les phases de la lutte contre la gale, et les résultats de cette étude seront publiés sous peu sous forme de bulletin dont on pourra obtenir des exemplaires en s'adressant au Bureau des Publications du Ministère fédéral de l'Agriculture ou au Laboratoire fédéral de Pathologie végétale le plus proche de chez soi.

BONS CHEVAUX à VENDRE

Je viens de recevoir un beau char de jeunes chevaux provenant des fermes d'élevage d'Ontario, aussi plusieurs belles juments pour cultivateur ou poug la selle à des prix réellement bas.

S'adresser à
F.-M. BERNIER
1055, Rue St-Valier,
Québec.

DIFFERENTES RACES D'OIES DOMESTIQUES

Il y en a quatre de considérées comme économiques.

LEUR POIDS

Ce volatile se nourrit essentiellement de verdure.

LEURS QUALITES

De toutes les espèces d'oiseaux de basse-cour, les oies sont ceux qui requièrent le moins de soins et sont les plus faciles à élever. Pour le cultivateur qui peut disposer d'une petite prairie bien herbageuse, les oies sont pour lui une excellente source de revenus. L'oie se nourrit essentiellement de verdure et, comme le mouton, elle trouvera sa vie dans un pâturage, préférant les herbes tendres et relativement courtes. Quoiqu'elles aiment parfois à nager, il n'est pas absolument nécessaire qu'elles aient un marais ou un ruisseau. Elles se passeront même d'un bassin ou un étang, mais il leur faut de l'eau en abondance pour s'abreuver.

Pour être profitable, le troupeau doit avoir surtout un pâturage suffisamment grand.

LES RACES

Quatre races d'oies domestiques sont considérées comme les plus économiques.

Ce sont: la Toulouse, l'Embden, l'Africaine et la Chinoise; les deux premières étant les plus connues et les plus estimées.

La Toulouse est originaire de France. Sa forme est oblongue, son port élevé, sa tête large et son cou fort; elle a le dos large et plat, la poitrine ronde et pleine, le corps long et profond. Elle est très massive.

Le jars adulte doit peser 26 livres, l'oie adulte 20 livres, le jeune jars 20 livres, et la jeune oie 16 livres. Le plumage est gris avec une teinte plus foncée sur le cou, mais devenant plus pâle des épaules à l'extrémité de l'abdomen. Ce dernier est pratiquement blanc. Le bec et les pattes sont de couleur orange et les yeux brun foncé.

L'Embden est un produit allemand, qui fut grandement amélioré par les éleveurs Anglais. En conformation elle ressemble beaucoup à la Toulouse. Elle diffère cependant en pesanteur; le jars adulte doit peser 20 livres, l'oie adulte 18 livres, le jeune jars 18 livres, et la jeune oie 16 livres. Le plumage est d'un blanc pur; le bec et les pattes d'un jaune orange et les yeux gris bleu.

L'Africaine ressemble un peu à la Toulouse en couleur; elle est cependant d'un gris plutôt brun. Le cou est très élancé et la tête est surmontée à la partie supérieure du bec d'une protubérance appelée "tubercule" qui est l'une de ses principales caractéristiques. Cette "tubercule" ainsi que le bec sont noirs; les pattes orange foncé; les yeux brun foncé. Le jars adulte pèse 20 livres, l'oie adulte 18 livres, le jeune jars 16 livres, et la jeune oie 14 livres.

L'oie Chinoise tire son nom de son pays d'origine et est beaucoup plus petite que les trois races que nous venons de mentionner. Elle ressemble beaucoup en conformation à l'Africaine. Il y en a deux variétés: la brune et la blanche; la première est d'un gris brun ressemblant beaucoup à l'Africaine, et l'autre d'un blanc bleuâtre. Chez la brune, la couleur du bec doit être ambre foncé; la tubercule ardoisé foncé; les yeux brun foncé et les pattes jaune orange. Chez la blanche, la tubercule et le bec sont de couleur orange ainsi que les pattes, les yeux bleux pâle. Pour les deux variétes, le jars adute doit peser 12 livres, l'oie adulte 10 livres ainsi que de jeune jars et la jeune oie 8 livres.

Le siège de Port Arthur a duré 329 jours et son investissement 240 jours. Il a coûté aux Japonais 100,000 hommes, dont 20,000 tués. Les Russes ont eu 11,000 tués, 16,000 blessés, 8,000 morts de maladie, 873 officiers et 23,491 hommes faits prisonniers.

Belles Vaches A VENDRE OU A ECHANGER

Ces vaches sont des laitières de premier ordre, provenant des meilleures fermes d'Ontario. Mes prix sont intéressants.

AVIS AUX BOUCHERS

J'ai aussi quelques animaux gras que je peux vendre à des prix raisonnables.

ART. TARDIF
1216, rue St-Valier, Tél. 7605

LES HOMMES DU GUET

SOUS LA DOMINATION ANGLAISE

(Par Georges Côté)

(Suite)

Ce service de surveillance pendant la nuit par les Hommes du Guet, fut évidemment aboli par la suite des temps, puisqu'il a été établi de nouveau en 1818.

Sous la domination anglaise, la sécurité de la ville reposait en quelque sorte sous le contrôle militaire. Les sentinelles des Corps de Garde établies aux diverses portes de la ville, érigées sur le sommet de chaque côte conduisant à l'intérieur des fortifications, contrôlaient la circulation.

Les patrouilles militaires contribuaient également pour leur part, au maintient de l'ordre public, en surveillant les soldats en garnison.

Nous lisons dans l'intéressant "Bulletin des Recherches Historiques", sous la signature de son distingué éditeur, que le Guet fut rétabli dans la ville de Québec, par une loi provinciale du Bas-Canada, sous le règne de notre gracieux Souverain, Georges III, et sanctionnée le 1er avril 1818. Par cette nouvelle loi, les Juges de Paix de Québec furent investis du pouvoir d'établir un Corps de Guet et d'éclairer les rues de la ville, afin de faciliter la tâche de celui-ci.

Au chef du Guet était laissé le soin de placer les lampes aux endroits de la ville les plus propices à cette fin. Le Guet se composait de 24 hommes, dirigés par un chef, et un député-chef, sous la juridiction des Juges de Paix, qui avaient le pouvoir d'en règlementer le contrôle. Toutes dépenses pour salaires des hommes et l'entretien des lumières, devaient être payées au moyen d'une taxe, que le tresorier des chemins, était chargé de percevoir des tenanciers des maisons, ou place d'entretien public, ainsi que des détailleurs de liqueurs fortes. Les Juges de Paix de la Cité de Québec, ne tardèrent pas à se prévaloir des droits que le Parlement du Bas-Canada, venait de leur conférer.

Dès le 8 avril 1818, MM. Green et Vallée, greffiers de la Paix, informaient le public, qu'ils recevraient à leur bureau jusqu'au 18 courant, des soumissions par écrit, pour les fins suivantes: "Pour servir comme chef, député-chef et Hommes du Guet, à tant par année, pour chaque position. Chacun des aspirants devra fournir des certificats de caractère et de capacité".

Les Greffiers transmirent aux Juges de Paix, les soumissions reçues. Ceux-ci acceptèrent les services de Louis-Basile Pinguet, comme chef du groupe.

Ce dernier était tout qualifié pour remplir ces fonctions, ayant déjà agi en qualité d'assistant adjudant-général des milices du Bas-Canada, pendant la guerre de 1812. On lui donna pour assistant ou député chef, un anglais du nom de Peter Holt.

Le chef Pinguet choisit lui-même les 24 hommes qui devaient former ce Corps de Guet, destiné à assurer le bon ordre public, et la sécurité des citoyens de Québec pendant la nuit. Chacun d'eux recevait comme salaire, la somme de 25 livres par année, repartis en 12 paiements mensuels de deux livres, un schelling, huit deniers. Ces Hommes du Guet étaient désignés en anglais par "Watchmen" et leur chef par "Foreman".

Voici les noms de ces 24 Hommes du Guet, qui furent engagés par devant le notaire Charles Voyer:

"Jacques Fraser, Michel Couture, Laurent Plamondon, Hyacinthe Bédard, Louis Bédard, Thomas Cockson, Jeremiah Cannon, John Murray, Charles Lemieux, William Bagger, Laurent Power, Antoine Saint-Pierre, William Bartre, Thomas Tesdil, John Sunderland, Alexandre Simpson, Pierre Renaud, Joseph Falardeau, Stephen McKay, Thomas Danford, Charles Thivierge, John MacDonald, William Ellis, Robert Quinn. Tous étaient journaliers de leur occupation". (P. G. Roy).

Les attributions de ces veilleurs de nuit consistaient alors à maintenir l'ordre pendant la nuit, à travers les rues de Québec. Ce service de surveillance se faisait avec diligence, depuis les sept heures du soir jusqu'aux cinq heures du lendemain matin.

L'on raconte que nos grand'mères profitaient de ces cris du dehors, pendant la soirée, pour épeurer leurs petits enfants en leur chuchotant: "Dormez les marmots, fermez les yeux bien serrés, sinon l'homme du guet va entrer". L'on mentionne que les Hommes du Guet, annonçaient toujours en anglais l'heure et la température, comme ceci par exemple:

Eleven o'clock
Stormy Night.

Midnight
Rainy night.

One o'clock
Moon night.

Two o'clock
Starry night.
All is well.

Cependant nous osons croire que les onze Canadiens-français, qui faisaient partie du Corps de Guet, devaient s'exprimer en bon français, puisqu'ils s'adressaient à une population canadienne française pour les trois quarts.

Tout comme leurs prédécesseurs, les Guets portaient d'une main un gros fanal allumé, et de l'autre une crécelle et même une cloche, dont le bruit se faisait entendre à une longue distance, au milieu de la tranquillité de la nuit.

Le Guet agitait sa crécelle ou sa cloche pour avoir de l'aide en cas de bagarre ou d'assaut, ou encore pour annoncer un incendie.

Lorsqu'un feu se déclarait quelque part en ville, l'alarme était donnée sans retard au Guet ou "Watchman" le plus proche à rencontrer. Celui-ci s'empressait alors de crier: "Au feu, au feu" de toute la force de ses poumons. Car il n'existait alors aucun tocsin ou système d'alarme pour en prévenir les gens.

Aussitôt entendu, ce cri de détresse lancé soudainement au milieu de la nuit, était répété par tous les autres Guets, disperses dans le lointain.

En plus de leurs cris, les Guets agitaient bruyamment leur crécelle, afin d'éveiller les résidents, de sorte qu'en peu de de temps toute la population était sur pied. Ces cris jettaient la consternation et l'effroi parmi la population éveillée en sursaut, et frémissante de stupeur, ne sachant au juste si le feu était proche ou loin, rien ne l'indiquait, sinon la lueur alarmante qui embrassait le firmament.

Dans l'intervalle l'alarme était donnée au poste central du Guet, situé sur le haut de la Côte des Chiens, tout près de la Porte-Hope sur les Remparts. Un des "Watchmen" sortait alors avec un énorme gong sur lequel il frappait de son maillet, avec une ardeur endiablée, au grand désagrement du voisinage.

Parcourant les principales rues de la ville, il remplissait l'espace du bruit sonore et sinistre de son instrument de détresses. Tous les hommes devenaient alors forcément pompiers volontaires. Les uns accouraient aux postes chercher des seaux de cuir d'autres s'emparaient des béliers et des gaffes pour démolir l'édifice en feu pendant que les charpentiers menuisiers, s'armaient de leurs haches.

Une fois rendu sur les lieux, l'on puisait l'eau dans le puits le plus proche, en formant la chaine, afin d'alimenter la projection de l'eau sur le brasier.

Mais cette situation finit par devenir intolérable. En effet pendant que les citoyens du Vieux Québec, reposaient paisiblement au logis, en jouissant d'un sommeil réparateur, les Guets venaient brusquement les éveiller à chaque heure de la nuit, par des cris répétés. C'est qu'en les veillant, ils les éveillait. Fatigués de ce système de rigueur qui n'avait plus sa raison d'être, les citoyens sollicitèrent son abandon. De sorte que les Hommes du Guet discontinuèrent de crier les heures, le 3 octobre 1833, à la suite des plaintes formulées contre eux, par les résidents de la ville, que ces cris éveillaient bien inutilement, le plus souvent.

(A suivre)
Georges COTE.

ST-THURIBE

Première communion. — La semaine dernière, après une préparation des plus suivie par M. le curé, trente-neuf enfants, dont quinze petits garçons et vingt-quatre fillettes faisaient leur communion solennelle. La fête a été très belle et très édifiante. Les parents étaient à côté de leurs enfants pour eux aussi, recevoir Celui qui est la vie des grands et des petits. Prions le bon Dieu de conserver toujours à ces enfants la pureté d'aujourd'hui, et que les parents fassent leur part pour le leur conserver par leurs beaux exemples.

Nos malades. — Nous regrettons de constater que la santé de Mme Arsène Dusablon et de Mlle Madeleine Chaillfour ne s'améliore pas, malgré les bons soins dont ils sont l'objet. Espérons que le beau temps et le soleil d'été leur redonneront la santé.

Va et vient. — M. et Mme Alexandre Naud, de Lowell, Mass., sont en voyage de noces chez leur grand-père, M. Alexandre Naud, et autres parents, à St-Thuribe.

—M. Charles-Auguste Langlois, de Ste-Geneviève de Batiscan, est chez M. Philippe Guertin, Sr.

—M. et Mme Horace Paquin, de Woonsocket, R.-I., est chez M. Oliva Paquin et Mme J.-B. Labelle.

—M. Alphonse Paquin, marchand de cuir, de Québec, est chez son frère, M. Oliva Paquin.

—Mme Alphonse Fiset, de La Pérade, est chez sa soeur, Mme Patrick Tessier.

—M. le curé est parti pour un voyage de quelques jours à Québec; il est remplacé par son frère, M. l'abbé Alexandre Morissette.

—Mme Vve J. Morissette, mère de M. le curé, est partie pour Montréal, en visite chez ses filles.

—Mme J.-Ern. Naud est allée à La Pérade, Champlain et Trois-Rivières. Elle a visité, à La Pérade, ses parents, M. et Mme Ths. Dolbec, à Champlain, sa soeur, Mme Philibert St-Cyr, et à Trois-Rivières ses deux fils, MM. Clément Naud, restaurateur et Léger Naud, élève au séminaire St-Joseph.

Ratpêmes. — Le 11 mai dernier naquit Joseph, Célestin, Constant, fils de M. et Mme Armand Dion (née Célestine Paquette). Parrain et marraine, M. et Mme Adélard Paquette, grands-parents de l'enfant.

—Le 13 mai dernier est née Fernande, Henriette, fille de M. et Mme Alphonse Lachance (née Rose-Alma Moisan). Parrain et marraine, M. et Mme Rodolphe Lachance, oncle et tante de l'enfant.

Décès. — Mercredi, le 13 mai dernier, veille de l'Ascension, décédait, à l'âge de 86 ans, Mme Vve Joseph Paquin (née Zélie Garneau). Toute sa vie put être connue par quelques mots: ce fut une femme de bien. Son mari la précéda dans la tombe de quelques années. Ce sont eux qui ont donné gratuitement le terrain où est bâtie l'église, ainsi que toutes ses dépendances, et le couvent (10 arpents de terre). Mme Paquin repose avec son mari, dans la terre où ils ont toujours vécu.

Elle laisse pour la regretter plusieurs enfants, dont Mme J.-B. Labelle, des Etats-Unis, Oliva, sur le bien paternel, à St-Thuribe, Alphonse, marchand de cuir, de Québec, Honoré, de Mattawa, Horace, des Etats-Unis, un grand nombre de petits-enfants et arrière-petits-enfants, deux belles-soeurs, Mme Lucien Douville, de St-Casimir, et Mme Jean Garneau, de Montréal, un grand nombre de neveux et nièces.

Mme Paquin est mort après une maladie de trois ans qui l'a fait beaucoup souffrir, mais en bonne chrétienne, elle a tout supporté pour le ciel. Jamais un murmure ni une plainte. Elle a su mourir comme elle avait su souffrir, pour le bon Dieu.

Ses funérailles ont eu lieu dans l'église de St-Thuribe, samedi, le 16 mai, à 8:30 heures, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

Le cortège était formé comme suit: la croix, les enfants de choeur, la bannière du Tiers-Ordre, les chantres, M. le curé Morissette, qui a fait la levée du corps, la dépouille mortelle, qui était portée par les neveux de la défunte, MM. Azarias Garneau, Stéphane Garneau, de St-Thuribe, Eugène Douville et Félix Gendron, de St-Casimir. La croix était parté par un autre neveux, M. Théode Garneau.

Le deuil était conduit par les enfants de la défunte, M. et Mme J.-B. Labelle, M. et Mme Oliva Paquin, M. et Mme Alphonse Paquin, M. et Mme Horace Paquin, M. et Mme Arthur Paquin, ses petits-fils, MM. Louis-Philippe Paquin, Joseph Paquin, Lorenzo Paquin, Alphonse Paquin, Jean Paquin, Lauréat Paquin, ses petites-filles, Mlles Emerentienne Paquin, Thérèse Paquin, Thérèse Paquin, ses gendres MM. J.-B. Labelle et Oliva Buslières.

Dans l'assistance, nous avons remarqué: M. et Mme Hubert Dussault, Mlle Lucienne Dussault, M. et Mme Eugène Douville, M. Gustave Morin, M. et Mme Félix Gendron, Mme Alex. Gendron, M. et Mme Honoré Douville, Mme W. Dussault, de Montréal, M. et Mme Alphonse Devost, M. et Mme Johnny Paquette, Mme Jean Garneau, M. Joseph Clermont, M. et Mme Napoléon Lecuyer, Mme D. Jullen, M. et Mme André Savard, M. et Mme Philippe Sauvageau, M. et Mme Philippe Morin, M. et Mme Patrick Tessier, M. et Mme Sinaï Saint-Germain, M. et Mme Théode Garneau, M. et Mme Auguste Garneau, M. Roméo Garneau, [illegible] Sauvageau, Mlles A. Gendron, Rose Garneau, Régina Garneau, Antoinette Garneau, M. et Mme J.-Ernest Naud et un [illegible] que nous ne pouvons pas nommer ici, faute d'espace.

Le service fut chanté par M. le curé, assisté de MM. les vicaires de St-Casimir. Le chant était sous la direction de M. Henri Bélanger, et les autres chantres étaient: MM. J.-Ernest Naud, J.-A. Foley, Armand Lachance, Roland Gendron, Pierre Chaillfour, Alcide Bélanger, Edg. Garneau. L'orgue était tenu par Mlle Emélie Bélanger.

Que la famille Paquin veuille bien accepter nos plus sincères sympathies.

Un ange de plus au ciel. — Vendredi soir, à six heures, le 22 mai dernier, partait pour le ciel l'âme de la petite Yolande, fille bien-aimée de M. et Mme Emile Chaurest, de cette paroisse. Elle est morte à l'âge de 8 ans et 9 mois, après une maladie de trois semaines, laissant dans une profonde douleur son père et sa mère, et deux petits frères. Comprenant, malgré son jeune âge, que le paradis est la meilleure part, elle a fait le sacrifice de sa vie avec résignation.

Son service et sa sépulture ont eu lieu lundi, le 25 mai. Malgré la température un peu mauvaise, une suite de 20 voitures suivait le corbillard.

Le deuil était conduit par le père de la défunte, M. Emile Chaurest, son petit frère, Jean-Louis Chaurest, son grand-père, M. Eudas Crête, de Donnacona, ses oncles et tantes, M. et Mme Benoit Tessier, M. Henri Crête, de St-Casimir, M. et Mme Zacharie Chaurest, de Grondines, M. et Mme Maurice Leduc, MM. Benoit, Salomon, Maurice, Rosaire Chaurest, M. et Mme Donat Trudel, de Ste-Anne de La Pérade.

Dans l'assistance, nous avons remarqué les familles de MM. J.-Ernest Naud, Philippe Sauvageau, Antonio Sauvageau, Omer Chaillfour, Henri Cloutier, Patrick Tessier, Antonio Douville, Ernest Thibault, J.-B. Langlois, Honoré-C. Trottier, Georges-M. Tessier, Wellie Douville, les Révérendes Soeurs, avec leurs élèves qui sont allées au devant du cortège au commencement du village, et bien d'autres que nous ne pouvons pas mentionner.

L'église était remplie à sa pleine capacité. Le service fut chanté par M. le curé, et le chant était sous la direction de M. Henri Bélanger. La quête a été faite par deux petites filles, Mlles Noëlla Guertin et Ella Trottier.

Nos sympathies à la famille.

LA PERADE

Décès. — Est décédé, après quelques jours de maladie, M. Emile Trudel, époux de Dame Alphonsine Douville. Son service et sa sépulture eurent lieu le 18, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis venus de toute part rendre un dernier témoignage d'estime au regretté défunt.

Lui survivent: son épouse, une fille, Mme Auguste Lafléche (Anne-Marie), de Terrebonne; deux fils, Gérard, de Ponteix, Saskatchewan, et Charles-Eug., de La Pérade; une soeur, Mme (Dr) Massicotte, de Grondines.

Toutes nos sympathies à la famille si cruellement éprouvée.

Autre décès. — Mme Raoul Gendron (née Valéda Roy), est décédée à l'âge de 37 ans. Lui survivent: son époux et sept enfants en bas âge. Son service et sa sépulture eurent lieu le 19 mai. Nos sincères condoléances.

Mariage. — Le 23 mai dernier M. Roland St-Germain, de Sherbrooke, conduisait à l'autel Mlle Rose Brouillette, fille de M. Amedée Brouillette. Les témoins étaient les pères respectifs des mariés.

Après le mariage, les nombreux invités furent reçus à la demeure de M. Brouillette. Les mariés sont partis pour un voyage dans les Cantons de l'Est. Nos voeux de bonheur les accompagnent.

Va et vient. — M. J.-B Boisvert, de Montréal, et son fils Jacques, sont chez M. Johnny Boisvert.

—Mme Hyppolite Lafléche est allée à Trois-Rivières, ces jours derniers.

—Mme Vve Edouard Beaudoin est partie pour un voyage de quelques mois dans l'Alberta.

—Mme Wilbrod Dussault, de Montréal, est en visite chez M. C. Caron.

—Mme S. Dussault, de St-Marc des Carrières, passe quelque temps à La Pérade.

—M. et Mme Bona Dussault, de St-Marc, leurs fillettes, Anne et Micheline, Mlle Lachance, garde-malade, de Québec, et Mlles Rose et Julienne Leduc, sont en visite chez M. C. Caron.

—Mme André Barbeau, nous a quittés pour aller demeurer à St-Henri de Lévis.

—La fanfare du collège des Frères du Sacré-Coeur est allée à St-Marc des Carrières, à l'occasion de la bénédiction des autos.

—M. et Mme Melville Rousseau, de Montréal, sont de passage à La Pérade.

—M. et Mme Charles Tessier sont allés à Trois-Rivières, ces jours derniers.

—Mme Fortin, de Batiscan, est chez sa mère, Mme (Dr) Dolbec.

—Mlle Pauline Dolbec passe quelque temps à St-Romuald.

—Mlles Lauretta et Isabelle Gauthier, de Deschambault, ainsi que MM. Henri et Louis-Joseph Gauthier, sont en visite chez des parents.

—M. et Mme Edouard Mayrand sont allés au Cap de la Madeleine, dimanche dernier.

ST-GILBERT

Obsèques de Mme Ulric Groleau. — Une impressionnante cérémonie funèbre a eut déroulée samedi, le 23 mai, à 9:30 heures du matin, à l'occasion des funérailles de Mme Ulric Groleau (née Leda Thibodeau), décédée le 20, à l'âge de 71 ans.

C'est M. l'abbé A. Gagnon, curé de la paroisse, qui présida la levée du corps. M. l'abbé, vicaire de St-Marc, chanta le service, assisté de MM. les abbés Caron, curé de St-Marc, et Gagnon, curé de la paroisse.

Conduisaient le deuil: M. Ulric Groleau, époux de la défunte, ses cinq filles [illegible] (Jésuites), de Montréal; Mme Lamouette (Régina), de Pont-Rouge; Mme Dollard, Percon (Clara), de St-Marc; Mme Marcotte (Angélina), de Montréal; Mme Laurent Gignac (Régina), de Montréal; une soeur, Mme E. Gauthier (Célanire), de St-Basile, deux frères, MM. Adélard Thibodeau, de Dupuis Abitibi, et Adjutor Thibodeau, de Portneuf; deux beaux-frères, MM. E. Gauthier, de St-Basile, et Joseph Groleau, de St-Gilbert, un oncle, M. A. Thibodeau.

Portait la croix, M. Armand Frenette, de Montréal, neveu de la défunte. Les porteurs étaient ses gendres et son beau-frère, MM. Théode Frenette, Laurent Gignac, M. Lanouette, Dollard Perron, E. Gauthier. Le corbillard était conduit par M. Jean Savard.

La famille Groleau remercie sincèrement tous les parents et amis qui ont bien voulu lui témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Mme Ulric Groleau, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

Va et vient.—Mme Ulderic Gauthier, de St-Marc, était en visite ici, ces jours derniers.

—Mme Louis Savard et sa fillette Jeanne-Marie, rendaient visite à des parents, il y a quelques jours.

Toute la Pierre de Taille

qui a été employée à la construction du nouvel immeuble de la

COMPAGNIE CITADEL CIGAR

a été fournie par

Deschambault Quarry Corporation

Carrières:
St-Marc, Cie Portneuf

Bureau:
52, rue St-Paul,
Québec.

LE SCEAU DE L'ÉLÉGANCE ET DE LA QUALITÉ
LA MARQUE FASHION-CRAFT

6 Groupes

d'Habits "Fashion Craft"

A GRANDE REDUCTION DE PRIX

Tous des complets de confection garantie; mais désassortis soit de grandeur, soit de couleur ou de qualité des tissus, soit de type.

Beaucoup de modèles réguliers, qui sont à la mode plusieurs années.

Des modèles pour Jeunes Gens et Hommes un peu dans tous les types ordinaire, grand, court et gros, grand et gros.

Groupe 1

COMPLET TWEED
brun rayé, grandeur 34 à 36
$13.75
Valaient $19.95

Groupe 2

50 Complets Tweed et Worsted
à dessins variés, couleurs brun, gris et tan. Grandeur 34 à 40
$15.50
Valaient $24.50

Groupe 3

25 Complets Tweed et Worsted
assortis de dessins et de couleurs; devants droits ou croisés; Grandeurs 34 à 44
$16.50
Valaient $27.50 à $30.00

Groupe 4

50 COMPLETS WORSTED
de meilleure qualité, à dessins divers; tweeds anglais. Grandeurs 35 à 40
$19.95
Valaient $34.50

Groupe 5

40 Complets Worsted Anglais
de qualité plus fine, rayures variées, couleurs de brun, gris et tan. Grandeurs 35 à 40
$25.95
Valaient $42.50 et $45.00

Groupe 6

15 Complets Worsted Anglais
de qualité très fine. Grandeurs 36 à 38. Des habits échantillons pour vente de complets sur mesure de la plus grande qualité. Grandeurs 36 à 38
$27.95
Valaient $40.00, $55.00, $60.00

Ceci n'est pas une des perpétuelle machinations de vente à réduction qui ne veut rien dire. Vous savez tous qu'un magasin à grand choix de quelques spécialités, offre à ses clients d'abord le plus grand assortiment de tout article demandé. De ce fait, nous ramassons continuellement des lignes désassorties, et qu'il faut tout de même vendre.

145 - St-Joseph - 145

J.-B. Laliberté LIMITÉE

Confectionnez ce modèle

PATRON 1928

20c

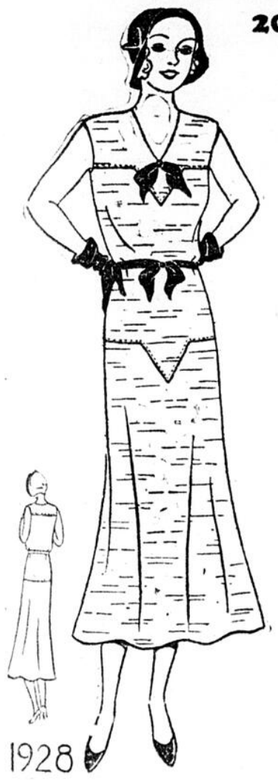

Une pratique robe lavable en une seule pièce peut être obtenue en copiant le modèle ci-contre. Les noeuds de tissu contrastant contribuent beaucoup à son charme. Le chapeau et les gants pourraient être de même couleur que ces noeuds.

Du shantung, de la toile ou du crêpe en vert pastel, bleu aigue marine ou abricot, garni de noir ou de brun; ou blanc avec du rouge ou du marine, serait fort joli.

Le patron est fourni en grandeurs 32, 34, 36, 38, 40 et 42 de buste. Pour 32 il faut 3 verges de 39 pouces.

Ces patrons sont expédiés dans un intervalle de DIX JOURS sur réception de vingt cents (20) sous forme de bon postal ou timbres. Prière d'écrire très lisiblement le nom, l'adresse, le numéro du patron et la grandeur désirée.

Adresser toute commande par malle au département des Patrons, L'Evénement, Québec.

"C'est toujours la même"

BIÈRE BOSWELL

Depuis 1668

151

INAUGURATION DU NOUVEL ETABLISSEMENT DE LA MAISON

CHARRIER & DUGAL, Ltée

Imprimeurs et Relieurs

Coin des Rues St-Roch et St-Vallier, Québec

FONDEE EN 1913

TELEPHONES 4-2454 4-2455

M. P.-H. CHARRIER,
Secretaire-Tresorier

HISTORIQUE DE LA MAISON

Avec la date du 1er juin 1931, la maison Charrier & Dugal, Limitée, inaugure officiellement la prise de possession de son vaste établissement d'imprimerie et de reliure, coin des rues Saint-Roch et Saint-Vallier.

Jusqu'à présent, depuis 1913, cette maison a eu ses ateliers et son siège d'affaires dans des immeubles en location. Dans ces dix dernières années, à partir de 1920, elle a déployé ses activités dans le Bloc Séguin, au numéro 423 de la rue Saint-Paul, en vertu d'un bail qui expirait au premier mai 1931.

Ce fut une période de progrès rapides et constants. La clientèle nécessita un agrandissement successif de l'espace occupé dans cet édifice, et, définitivement, l'achat d'une propriété convenable à l'installation d'un outillage perfectionné dans un local confortable, hygiénique, bien aéré et bien éclairé, aménagé avec goût, assurant au personnel ouvrier toute l'accommodation désirable pour l'exécution matérielle des travaux, et au personnel administratif l'usage de bureaux où tout est disposé pour l'expédition des affaires. Le nouvel édifice est également à l'épreuve du feu.

Bien que faisant ses opérations sous une raison sociale, l'établissement Charrier & Dugal, Limitée, est la propriété de M. Arthur Charrier, le fondateur de la maison. C'est lui qui, avec M. Wilfrid Ruel, son gérant-général, et M. P.-H. Charrier, son fils et secrétaire, voit au fonctionnement des services, dont il a une longue expérience, ayant fait son apprentissage de typographe au "QUOTIDIEN" de Lévis, et ayant exercé son métier au "SOLEIL", durant quatorze années, dans des positions de confiance, jusqu'à 1913, alors qu'à l'âge de 33 ans, dans toute la force de l'expérience et de l'ambition d'être son maître, il se lança pour son propre compte dans la carrière de l'imprimerie comme patron. Il était dans les conditions voulues pour donner à son industrie une impulsion puissante et il s'attira une clientèle de choix.

M. Arthur CHARRIER,
President et Fondateur

De fait, à part les établissements où s'impriment nos grands quotidiens, il y a peu d'imprimeries à Québec dont l'achalandage puisse se comparer à celui de la maison Charrier & Dugal, Limitée. Nous devons à la vérité de dire qu'il y a peu de patrons d'imprimeries en notre ville qui aient autant de connaissances techniques, un coup d'oeil aussi averti, une décision aussi rapide et un accueil aussi attrayant que le propriétaire de la maison Charrier & Dugal, Limitée.

Il va sans dire que M. Charrier a su se choisir des collaborateurs et des chefs de départements qui le secondent dans son oeuvre. M. Wilfrid Ruel a été formé à la rude école de son patron, durant quatorze années, et est un expert dans toutes les branches de l'administration. Il est, depuis quatre ans, son gérant-général, a la charge de la comptabilité et de la partie financière, si indispensables dans toute entreprise industrielle et commerciale. M. Ruel nous a paru être un de ces hommes qui tiennent autant à acquitter à la lettre ses obligations qu'à ne pas laisser traîner celles que les clients de la maison contractent envers elle. On opère sur la base du "comptant", de sorte que tout le monde est "content". C'est aussi M. Ruel qui est chargé de l'administration intérieure de la maison, de la fixation des prix, de la bonne exécution des travaux et du service rapide d'expédition des marchandises. Il est pratiquement l'associé et l'"alter ego" de M. Charrier.

Quant au secrétaire de la compagnie, M. Paul-Henri Charrier, qui n'est entré en fonctions que depuis une couple de mois, c'est un jeune homme instruit et courtois, qui nous paraît vouloir marcher sur les traces de son père, et qui, dans tous les cas, subit l'influence du patron, sans préférences ni passe-droit. Il comprend qu'il est au service d'une maison d'affaires dont la principale préoccupation est de donner satisfaction au public.

M. Wilfrid RUEL,
Gerant-General

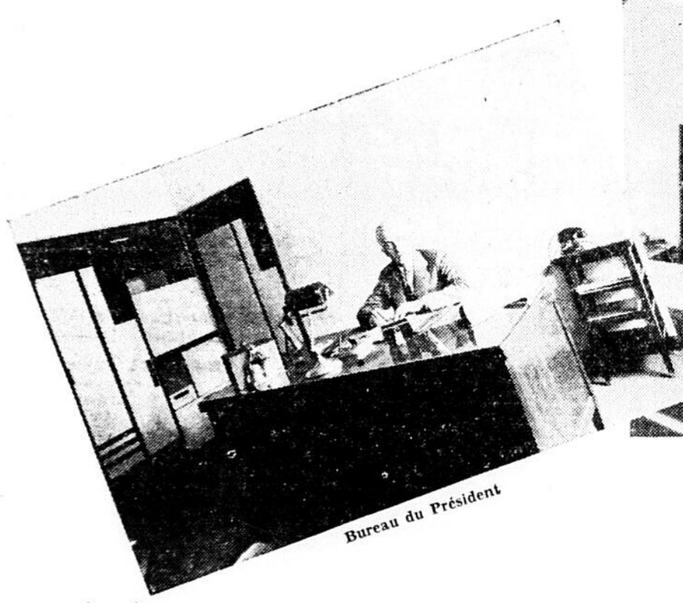

Bureau du Président

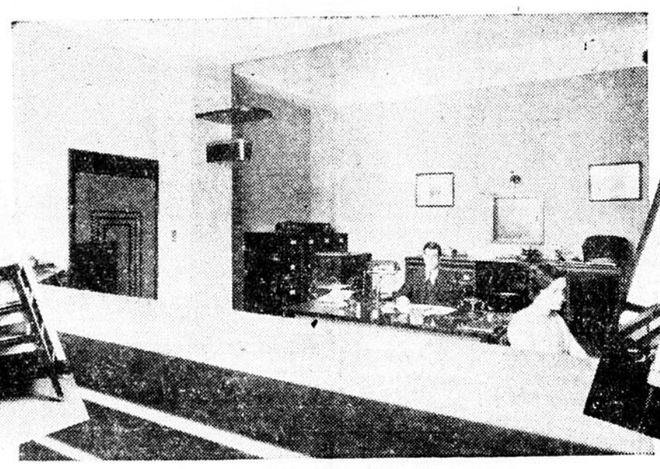

Bureau général

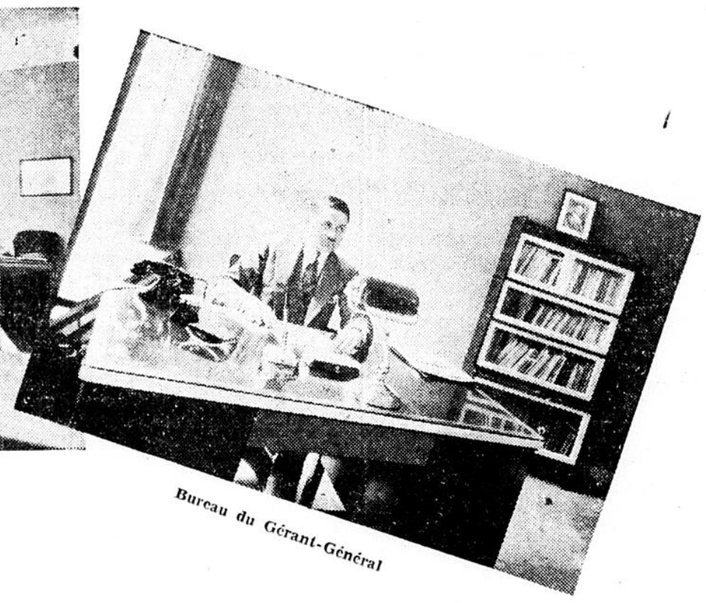

Bureau du Gérant-Général

La maison Charrier & Dugal, Ltée, est outillée pour exécuter n'importe quel travail d'impression et de reliure. Confiez-lui vos commandes une fois, et vous y retournerez.

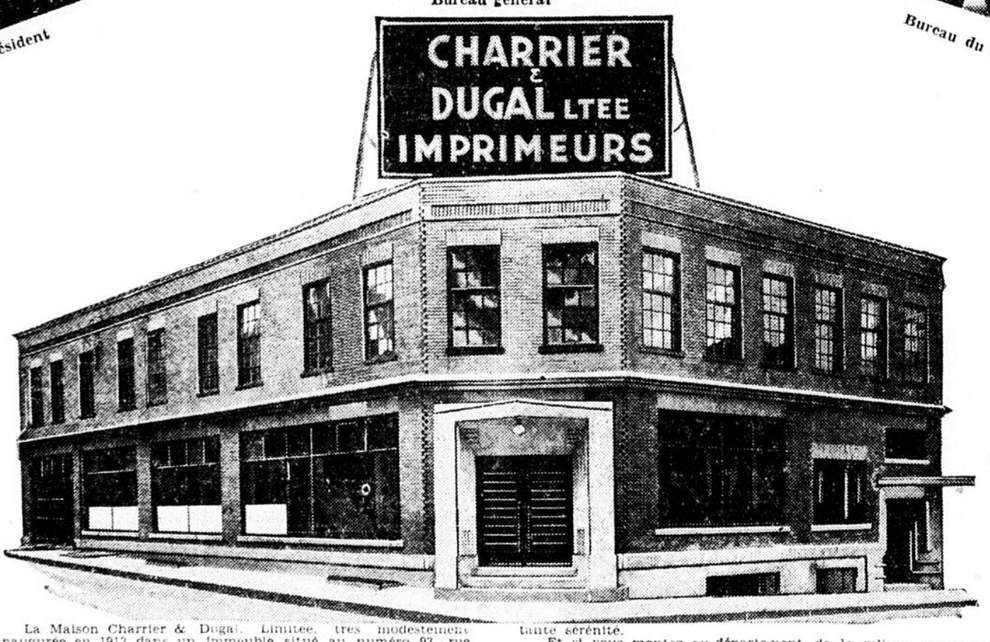

La maison Charrier & Dugal, Ltée, a toujours eu pour devise: Loyauté en affaires — Satisfaction garantie — Service prompt et courtois — Conditions raisonnables et faciles.

Département des presses

Département de la reliure

Département de la composition

Département des monotypes

La Maison Charrier & Dugal, Limitée, très modestement inaugurée en 1913 dans un immeuble situé au numéro 93, rue St-Paul, n'a cessé de prospérer depuis lors, grâce à l'énergie persévérante de son fondateur, M. Arthur Charrier, et de son gérant général actuel, M. Wilfrid Ruel. C'est un vivant exemple de ce que peuvent l'initiative, la détermination et la ténacité en affaires.

L'exemple d'hommes d'affaires du calibre de MM. Charrier et Ruel est bien propre à encourager les jeunes et à stimuler les pusillanimes. C'est un démenti formel au vieux préjugé que le Canadien français serait inapte au commerce, à l'industrie, aux affaires. Voici un témoignage probant de ce qu'on peut édifier dès que patron, subalternes, personnel et public savent entrer en sympathie et y mettre chacun du sien. MM. Charrier et Ruel ont toujours su, après avoir commencé eux-mêmes au bas de l'échelle, initier avec ménagement leurs employés à leur travail, s'intéresser à leurs progrès et les rémunérer selon leurs mérites.

C'est ce qui explique que chaque membre du personnel de la maison Charrier & Dugal Limitée aime son travail et est fier de faire partie d'une telle entreprise industrielle. Les trente-sept ouvriers qui y gagnent facilement leur vie ont eu, par contre, à coeur d'y acquérir une expérience consommée et une science approfondie de leur travail.

Entrez, à n'importe quelle heure du jour et souvent de la nuit, car la besogne y commande souvent des journées de vingt-quatre heures, vous trouverez tout le monde consciencieusement occupé. A qui que ce soit que vous adressiez la parole, vous êtes sûr de trouver un visage souriant et sympathique, toujours prêt à vous fournir tous les renseignements demandés et à vous obliger dans la mesure du possible. Questionnez le plus humble des ouvriers, vous sentirez qu'il aime son patron et qu'il a conscience que rien n'est négligé pour lui donner justice, et même, quand faire se peut, pour lui faire l'agréable surprise d'un encouragement inattendu.

La discipline règne dans tout l'atelier, on le sent, mais ce n'est pas une discipline de fer. C'est une discipline spontanément observée de tout le monde parce qu'on la sait raisonnable et librement acceptée. On ne marchande point sur le travail parce qu'on a sous les yeux, constamment, l'exemple de patrons qui donnent encore l'exemple après avoir parcouru échelon par échelon, la montée qui conduit au succès et à la prospérité.

Il faut dire que les trois contremaîtres qui président à la distribution du travail sont parfaitement à la hauteur de leurs responsabilités, et ils n'auraient pas plus à coeur l'intérêt de la maison s'ils en étaient eux-mêmes les propriétaires.

M. Joseph Vien a charge de l'atelier de la composition; c'est un de ces ouvrier consciencieux jusqu'au scrupule qui rappellent les artisans du Moyen-Age, aussi artistes que laborieux, aussi patients qu'honnêtes.

M. E. Laverdière est à la tête du département des presses. Constamment actif, ayant l'oeil à tout, il ne craint pas, lui non plus, de mettre la main à la besogne. D'une humeur naturellement joviale, il répand autour de lui une atmosphère de constante sérénité.

Et si vous montez au département de la reliure, vous verrez accourir madame Elise Coutier, au charme discret et à l'obligeance inlassable. On dirait aussi une joyeuse communauté, quand on la voit au travail, entourée de ses actives collaboratrices qui toutes ont l'habitude de travailler vite et bien, tout en pratiquant — sans voeux, ce qui est inimaginable! — le silence d'action.

Le fait est que les patrons de la maison ont à coeur le bien-être de leurs employés. L'établissement actuel qu'on inaugurera lundi a été préparé de très longue main, et aucun détail ne fut laissé au hasard. Les plans ont été remaniés des dizaines de fois, et il y a été tenu compte de toutes les suggestions proposées par les intéressés.

Aussi, les 13,500 pieds carrés de plancher occupés présentement par les ateliers et les bureaux de la maison Charrier & Dugal Limitée constituent un modèle d'architecture et de décoration. Plusieurs étrangers ont même été surpris de constater, ici, à Québec, tant de commodités modernes, d'outillage dernier cri, de décorations futuristes réunis dans l'intérêt de la direction, du personnel et surtout de la clientèle de la maison Charrier & Dugal Limitée.

Outillée pour exécuter, sans restriction, n'importe quel genre d'impression ou de reliure, la maison Charrier & Dugal Limitée ne regarde pas à la dépense pour se procurer la machinerie qui donne le meilleur et le plus rapide service. On peut s'en rendre compte en regardant fonctionner les énormes presses "Miehle" anglaise automatique avec margeur "Dexter", et "Optimus" No 10 automatique, avec margeur allemand, ainsi que la plieuse allemande "Brehmer" automatique qui vous prépare 5,000 brochures à l'heure. La machine à adresser est également tout ce qu'il y a de plus moderne et permet de satisfaire, dans le minimum de temps, les exigences les plus difficiles à satisfaire.

C'est pourquoi on recourt toujours à la maison Charrier & Dugal Limitée pour tout travail qu'on désire soigné tout en étant promptement livré. S'y impriment, entre autres revues et périodiques, les Annales de la Bonne Sainte-Anne, de la Propagation de la Foi, du Sacré-Coeur, du Cap de la Madeleine et des Missions franciscaines, etc. C'est aussi chez Charrier & Dugal Limitée qu'est publié L'Action Libérale, ce jeune hebdomadaire qui prend de plus en plus d'importance après avoir débuté très modestement.

Tous les travaux qu'on fait exécuter chez Charrier & Dugal Limitée sont d'une belle tenue, d'un aspect engageant, d'une composition typographique irréprochable. Les caractères sont bien choisis, la pagination est parfaite, la disposition et la mise en page aussi artistement prévue que possible.

En résumé, répétons que les trente-sept ouvriers de la maison Charrier & Dugal Limitée sont des hommes compétents, consciencieux et dévoués, les ateliers sont installés sur une base absolument moderne, méticuleusement scientifique et pratique, et les ouvrages y sont exécutés d'une façon soignée, artistique, parfaite, qu'il s'agisse de gros contrats ou de petits travaux.

LE PUBLIC EST CORDIALEMENT INVITE A VISITER CES ATELIERS A TOUTE HEURE DU JOUR

"QUIET MAY"

Il y a de nombreuses ordonnances nationales, provinciales, et locales strictement en force, au sujet des brûleurs à l'huile on est obligé de les respecter — tant au sujet de la manufacture que de l'installation. Le brûleur à l'huile automatique "QUIET MAY" est conforme à tous ces règlements — le "QUIET MAY" est partout officiellement approuvé. Il est vendu à Québec par la maison S.-A.Y. Bouchard, rue St-Jean.

Le brûleur à l'huile automatique "QUIET MAY" est d'un fonctionnement si tranquille que seule la chaleur qu'il produit vous avertit du fait qu'il est en marche.

Il y a trois qualités d'huile qui sont permises pour usage dans un brûleur à l'huile automatique. Le "QUIET MAY" fonctionne également bien avec les trois qualités d'huile, même la moins coûteuse. Voici un avantage important qui réduit considérablement les frais d'opération.

Il y a deux parties mobiles seulement dans le brûleur à l'huile automatique "QUIET MAY". L'une est un petit moteur électrique qui n'a besoin d'être huilé qu'une fois l'an. L'autre est une pompe d'un modèle spécial. Le fonctionnement est en si tranquille qu'il est impossible de l'entendre même en plaçant l'oreille contre la boite en métal de la pompe.

Toutes les parties dans le brûleur à l'huile automatique "QUIET MAY" sont fabriques des meilleurs matériaux, chaque partie ayant ce que les ingénieurs appellent "une marge de sécurité". En d'autres mots, chaque partie dans le "QUIET MAY" est faite de beaucoup plus forte que nécessaire afin d'être à l'épreuve de tout usage.

Chaque brûleur à l'huile automatique "QUIET MAY" doit subir avec succès 21 épreuves différentes avant de quitter la manufacture — chaque pièce individuelle subit une épreuve de beaucoup plus sévère que n'entraine son emploi régulier. Après ces essais préliminaires, l'appareil est assemblé et subit un essai pratique pour démontrer sa perfection.

J.-AURELE BIGONESSE

Tous les travaux de réfection et de transformation ainsi que la décoration intérieure des édifices de la maison Charrier & Dugal ont été faits d'après les plans de M. J.-Aurèle Bigonesse et sous sa haute surveillance.

M. Bigonesse, membre de l'association des architectes de la province de Québec, a comme chef d'atelier, M. Robert Batter, diplômé du polytechnique de Zurich. Ses bureaux se trouvent à 126, rue St-Pierre, à Québec.

Ce sont deux experts en architecture. M. Bigonesse est l'un de nos bons architectes et M. Blatter est un spécialiste en art moderne. On verra donc avec plaisir chez Charrier & Dugal l'oeuvre éminnement remarquable de ces deux intelligences.

L'architecture est un des arts les plus vieux et l'expérience, les connaissances et le savoir que requiert la profession qu'elle comporte sont inconcevables.

Parmi les 98 principales industries, 29 seulement donnent du travail pendant 300 jours par année.

La grande pyramide de Cheops en Egypte contient 4.000 tonnes de pierre. Aujourd'hui la construction d'une pyramide semblable coûterait la somme de $50,000,000.

PHILIAS LACHANCE

Les travaux de plomberie et l'électricité, l'installation du système de chauffage et celle des moteurs dans le nouvel établissement de la maison Charrier & Dugal qui vient de procéder à la réfection entière de son édifice furent exécutés par la maison Philéas Lachance Enrégistrée, entrepreneurs - plombiers, électricien, 163, rue Saint-Paul, Québec, téléphone 2-1756.

Cette maison a à son service un personnel compétent, probe et consciencieux. Si vous avez des travaux de cette nature à faire faire, demandez des estimés et vous serez certainement satisfaits des conditions que l'on vous fera.

La maison Philéas Lachance Enrégistrée est une des bonnes maisons de notre ville et la foule du public aura raison de lui accorder son patronage chaque fois qu'il sera convenable. Les travaux que peuvent faire ses ouvriers sont nombreux et variés et ils sont tous soins et de succès.

(Comm.)

BECANCOUR

Obsèques des plus imposantes à feu M. Philippe Leblanc, le 22 mai, à $9.30 heures.

M. Philippe Leblanc, époux de feue Rose-Anna Deshaies, est décédé à l'âge de 79 ans, après avoir enduré pendant un an, de cruelles souffrances qu'il supporta avec le calme et la résignation d'un fervent chrétien.

Il rendit son âme à Dieu après avoir été muni des secours de notre sainte religion, le 19 mai.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Lemire. Le service funèbre fut chanté par M. l'abbé Jean-Baptiste Lavasseur vicaire à Saint-Justin, Co. Maskinongé et cousin de la famille Donat Provencher.

Le célébrant était assisté des abbés Ephrem Lemire, comme diacre et Raoul L'Allier, vicaire comme sous-diacre.

Portait la croix, son petit-fils Roger Lacourse. Conduisait le corbillard son neveu, M. Albert Parré. Les porteurs étaient MM. Edouard et Adélard Deshaies, Joseph et Doria Leblanc, Oscar Morrissette et Ben. Morin, tous neveux du défunt.

Le défunt laisse pour pleurer sa perte, une fille unique née Léda, Mme Donat Provencher, un petit-fils Roger Lacourse; une petite fille Marie-Ange Provencher. Un frère M. David Leblanc de Saginaw, Michigan, quatre beaux-frères: MM. Moise Deshaies, de Bécancour, David Leblanc de Victoriaville; Noel Mailhot et Alfred Cloutier des Etats-Unis; Cinq belles-soeurs: Mmes Nérée Deshaies; Wilfrid Cormier, Hyacinthe Deshaies, Hector Leblanc et Théodore Lessard.

Etaient présents aux funérailles: M. et Mme Donat Provencher, Roger Lacourse, M. et Mme Wildy Leblanc, M. et Mme Doria Leblanc, M. et Mme Joseph Leblanc, M. et Mme Onil Vigneault, M. Armand Leblanc, M. Benjamen Morin, M. René et Mlle Diana Leblanc, M. et Mme Conrad Rheault, M. Donat Leblanc, Mlle Anna Leblanc, M. et Mme David Lenneville, M. Séverre Richard de Sainte-Gertrude, M. et Mme Albert Parr, Oscar Morrissette, MM. Adélard, Henri, Zéphir, Edouard Deshaies, M. et Mme Ernest Lacourse, M. et Mme Henri Leblanc de Saint-Sylvère, Mme Wilfrid Cormier, M. et Mme Alfred Cormier, Mmes Antonio et Henri Leblanc, Mme Damasse Levasseur, M. et Mme Emile Levasseur, M. et Mme Eudore Levasseur, Mlle N.-B. Levasseur, M. Donat Levasseur tous de Sainte-Angèle-de-Laval, MM. Adélard et Henri Morrissette, MM. Moise et Laurent Champoux, M. et Mme Antonio Hamel, M. et Mme Gédéon Hamel, Mlle Luciefina Hamel, MM. Germain Nestor, Paul, Lucien Hamel, Mme Eudore Deshaies, M. et Mme Albert Deshaies, Mme Gédéon Genest, Mme Nérée Deshaies, M. et Mme Elphége Deshaies, Mlle Aline Deshaies, M. et Mme Albert Champoux, Mlles Germaine, Marguerite Champoux, M. Wilfrid Champoux, M. et Mme James Culbert, M. Charles Culbert, Mlle Winny Culbert, M. Armand Culbert, M. et Mme Wellie Verville, Mlle Elianna Verville, M. et Mme Aldei Leblanc, MM. Lorenzo et Raoul St-Louis, Mlle Florence St-Louis, M. et Mme Ernest Deshaies, MM. Philippe et Paul Deshaies, M. et Mme Zéphirin St-Louis, M. et Mme Achille Paradis, MM. Omer et Alphonse Paradis, Mme Ludger Houle, Mlle Monique Houle, M. Rosaire Deshaies, M. Eloi Deshaies, M. et Mme Alphonse Deshaies M. et Mme Arsène Leblanc, le docteur et Mme J.-E. Blondin, MM. Georges-Aimé Deshaies, Edouard, Champoux, Emilien Hamel, Moise Deshaies, Maurice Houle Joseph Doucet, Mlles Pauline Désilets, Juliette Richard, M. et Mme Lorenzo Tourigny, Mme Vve Louis Massé, M. et Mme Donat Morrissette. Les Révérendes Soeurs de l'Assomption et leurs enfants et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

Tous ont offert leurs sympathies à la famille éprouvée.

Bouquets spirituels: La famille Damasse Levasseur, de Sainte-Angèle-de-Laval. SRTmaRh

ADELARD MARCHAND

Tous les travaux d'ornementation en fer forgé effectué à la maison Charrier & Dugal furent faits par la maison Adélard Marchand, 1, rue Des Bains, à Québec. Cette maison qui s'est spécialisé dans l'ornementation en fer forgé a à son actif une bonne liste de travaux de tous genres. C'est tout un art que ce travail du fer et il y faut des experts. Le personnel de la maison Adélard Marchand est tout à fait renseigné sur ce genre de travail et tous les travaux qui sortent des mains de ses ouvriers sont réussis.

Il suffira de visiter la maison Charrier & Dugal pour se rendre compte de la qualité incomparable du travail exécuté par Adélard Marchand. On ne saurait trouver plus d'art ni plus de soin.

Si vous avez quelques travaux de ce genre à faire faire, demandez des estimés à la maison et on vous les fournira. Tous les détails vous seront gracieusement et gratuitement exposés par les experts de cet établissement.

ELZEAR VERREAULT, Ltée

Cette compagnie a fourni la pierre qui est entrée dans la réfection de la réfection de l'édifice de la maison Charrier & Dugal dont tous nos lecteurs connaissent la beauté architecturale.

La pierre que fournit d'ordinaire la maison Elzéar Verreault est toujours de première qualité. Son service de livraison est rapide et donne satisfaction à ses nombreux clients.

Les administrateurs de la maison Elzéar Verreault sont des hommes d'affaires compétents et bien connus dans notre ville. Ils ont fourni la pierre pour la plupart de nos édifices et se sont toujours fait remarquer par le soin avec lequel ils remplissent leurs contrats.

Comm.

POINTE-AU-PERE

Jolie veillée de cartes.— Favorisée par la clémence de la température, la Veillée de Cartes annoncée pour le 25 mai dernier et organisée par les demoiselles de la paroisse de la Pointe-au-Père, a été un succès complet.

L'assistance fut empressée et nombreuse jusqu'à nous faire regretter une fois de plus de n'avoir pas à notre disposition un local plus spacieux. Grâce à l'habile direction de M. le maire A. Chevron, secondée par la bonne volonté de tous, un ordre parfait ne cessa pas de régner et, comme conséquence, l'entrain et la plus franche gaieté ne se démentirent pas un seul instant. Les prix étaient abondants, et tous plus intéressants les uns que les autres, grâce au dévouement de nos organisatrices et à l'amabilité des amis de Ste-Anne qui furent sollicités. Tout contribua donc à faire de cette veillée l'une de celles que l'on désire revivre encore.

Au cours de la soirée, on procéda au tirage des Râfles dont les billets avaient été placés durant les semaines qui précédèrent le Euchre.

La Montre de 14 pierres fut gagnée par M. P.-D. Asselin, de Rimouski.

Le Service à Thé échût à M. J.-B. Bérubé de Ste-Flavie.

Les gagnants de la Râfle en faveur du Couvent furent:

Pour le Service d'argenterie, M. Freddy Levesque, de Mont-Joli.

Pour la Montre-Bracelet, Mme Xavier Houde de Pointe-au-Père.

Pour le Nécessaire de toilette, Mlle Jalbert de Rimouski.

Ceux que la Fortune a favorisé et qui n'ont pas encore réclamé leur prix peuvent s'adresser en tout temps soit au Couvent soit au presbytère.

Un lunch succulent fut également servi.

Nous devons renoncer à tout près de 150! mais le père Curé remercie du fond du coeur tous ceux qui d'une manière ou d'une autre ont contribué à l'Heureux résultat de cette veillée, dont la recette, au montant de $225.25, sera int-gralement affectée à la glorification de Ste-Anne.

Au Pérou la principale route mesure 1,500 miles de longueur.

Douze pour cent de la population américaine est nègre.

SAMSON & FILION

Ces quincaillers représentent l'une des plus grandes maisons du genre dans notre ville et quiconque désire avoir quoique ce soit dans le domaine de la quincaillerie.

Le personnel expérimenté de la maison est à la disposition du public pour le conseiller ou le diriger dans ses choix. La maison Samson & Fillion est administrée par des hommes d'une compétence remarquable qui dirigent ses destinées avec beaucoup de tact et de savoir.

Quand vous avez besoin de quelques chose qui a trait à la quincaillerie, adressez-vous chez Samson & Fillion. Vous y serez servis à merveille et vous y trouverez tout ce dont vous aurez besoin.

C'est cette maison qui a fourni la plupart des objets et articles de quincaillerie qui étaient nécessaires à la réfection de la maison Samson & Fillion.

CHARLES BEDARD

La maison Charles Bédard a fait les transformations suivantes lors de la réfection de l'édifice de la maison Charrier et Dugal: comptoirs, armoires, planchers, boiseries, portes, chassis, marquise, façade, escaliers.

Cet établissement d'entrepreneurs se fait une spécialité des transformations et réfections de tous genres. Fondée en 1921, elle a depuis lors exécuté nombre de travaux de cette nature: théâtre Canadien, Château Champlain, théâtre Classic, Hôtel Mountain Hill, Hôtel Victoria, H. Thivierge, Octave Thivierge, Henri Drolet, théâtre Rialto, les succursales de la maison Jos. Côté Limitée, la maison Tancrède Avard ainsi que plusieurs manufactures et résidence. Voilà quelques-uns des principaux travaux de cette grande maison qui a obtenu le maçonnerie pour la transformation de l'imprimerie Charrier & Dugal Limitée, imprimeurs et relieurs, a aussi été confié à la maison Charles Bédard, entrepreneur-général, 4, côte du Palais, tél. 2-5376-W.

Les Travaux de Plomberie, Chauffage et Electricité, ainsi que l'Installation des Moteurs, faits à l'Imprimerie

CHARRIER & DUGAL
LIMITEE

furent exécutés
par la maison

Philéas LACHANCE
ENREGISTRE

Entrepreneurs Plombiers et Electriciens

163 rue St-Paul, Québec

Téléphones : 2-1756 - 3-3382

Les ateliers modernes de la compagnie

CHARRIER & DUGAL
LIMITEE

seront chauffés automatiquement par un brûleur d'huile silencieux

"QUIET MAY"

vendu et installé par

J.A.Y. BOUCHARD Ltée

27 Rue St-Jean QUEBEC Tél, 2-4099

POUR LE
CONFORT, LA PROPRETE et la COMMODITE
CHAUFFEZ A L'HUILE

Toutes les pièces de fer ornementales qui sont entrées dans la restauration de l'imprimerie

Charrier & Dugal
LIMITEE

furent forgées aux ateliers de la maison

ADELARD MARCHAND

1 RUE DES BAINS

Nous nous spécialisons dans les travaux en fer ornementaux de tous genres.

ESTIMES FOURNIS SUR DEMANDE

Tous les Travaux de Transformation et de décorations intérieures de l'Imprimerie

Charrier & Dugal Ltée

furent exécutés d'après les plans et sous la surveillance du bureau d'architecture de

J. AURELE BIGONESSE, B. A. A.
ARCHITECTE

Membre de l'Association des Architectes de la Province de Québec.

ROBERT BLATTER CHEF D'ATELIER

Diplômé du polytechnique de Zurich

126, Rue St-Pierre Québec

Les pièces de ferronnerie qui sont entrées dans la transformation de l'imprimerie

CHARRIER & DUGAL Ltée

ONT ETE FOURNIES PAR LA MAISON

SAMSON & FILION
LIMITEE

345 Rue St-Paul, EN FACE DE LA GARE UNION

La pierre concassée qui est entrée dans la transformation de l'imprimerie

CHARRIER & DUGAL
LIMITEE

provient de la carrière de

ELZEAR VERREAULT
LIMITEE
194, Rue du Pont,

Marchand de pierre et sable.

Pierre de rang, pierre artificielle, pierre concassée de toutes sortes. Prix et estimés fournis sur demande.

CARRIERE à GIFFARD
Tél. : 2-5614
Bureau : Tél. : 4-1221 — 4-0931

LE CONTRAT GLOBAL DES OUVRAGES DE MENUISERIE ET MACONNERIE POUR LA TRANSFORMATION DE L'IMPRIMERIE

CHARRIER & DUGAL, LTEE

FUT ENCORE CONFIE AUX OUVRIERS EXPERTS DE LA MAISON

CHS. BEDARD

4 Côte Du Palais 2-5376 w

QUEBEC

qui exécutèrent entre autres travaux la construction des COMPTOIRS — ARMOIRES — PLANCHERS BOISERIES — PORTES — CHASSIS — MARQUISES — FACADE — ESCALIERS — ETC.

La maison CHS. BEDARD se fait une spécialité de ces genres de travaux

Fondée en 1921 cette importante maison exécuta d'importants travaux dont la renovation du théâtre Canadien, améliorations au Château-Champlain, au cinéma Classic, à l'hôtel Mountain Hill et à une foule d'autres endroits.

Amusements

AU CAPITOL

DANS—
"The Millionnaire" George Arliss présente un caractère absolument différent de ce qu'il fut dans "Disraeli" et "Old English". Pour la première fois, il sera vu dans un rôle comique, jeudi, vendredi et samedi de la semaine prochaine au Capitol.

AU CAPITOL

" Trader Horn ", l'incomparable chef - d'oeuvre cinématographique.

Le gigantesque film de Metro-Goldwyn - Mayer, "Trader Horn", dont on a dit que c'était la plus belle et la plus étonnante production de l'art cinématographique, sera à l'affiche du théâtre Capitol, à partir de demain. Partout où le public a vu ce que les journaux proclamaient hautement, dans un accompagnement de louanges, le film a tenu l'affiche pendant de nombreuses semaines!

"Trader Horn" n'est pas le fruit de l'imagination ou le produit de l'artifice technique; il est fondé sur une aventure vécue, réelle, tragique! C'est la jungle sauvage et sournoise, avec ses hurlements et son mystère; ce sont les tribus noires, dansant au rythme étrange du juju; crocodiles et rhinocéros ouvrant devant l'homme leurs monstrueuses mâchoires; et, au milieu de ces cris d'hommes et de bêtes, l'amour glisse comme un rayon de soleil dans une caverne.

Trader Horne et son jeune ami, Peru, traversent le pays cannibale. Ils vont à la recherche d'une blanche, élevée par une tribu et devenue pour les nègres la "Déesse blanche". Mais la jeune femme devient plus féroce encore que ses sujets. Elle fléchit pourtant au moment où les nègres de la tribu vont brûler vifs Trader Horn, Peru et Ranchero. Comme elle a transgressé une tradition, passée loi dans les tribus de la jungle, elle est obligée de retourner à la civilisation.

Harry Carey campe un magistral Trader Horn. Edwina Booth est belle, dramatique dans le rôle de la déesse blanche. Duncan Renaldo, qui joue le rôle de Peru, est très convaincant. Des milliers d'indigènes complètent la distribution.

La représentation sera continue demain, de 1 heure à 11 heures.

Etant donné la longueur de Trader Horn, ce dernier ne sera montré qu'une seule fois en matinée lundi, mardi et mercredi, à 2.35, la représentation régulière commençant à 2 heures.

Les représentations du soir auront lieu à 7 et 9.05 p. m.

AU CANADIEN

"QUATRE de l'Infanterie"

Aujourd'hui commencera au théâtre Canadien la série des représentations de "Quatre de l'Infanterie" le fameux film de G.-W. Pabst.

"Quatre de l'Infanterie" est un film qui n'a pour ainsi dire pas de scénario au sens habituel de ce mot. Voici une oeuvre entièrement différente de tous ce qui a été fait jusqu'ici. Dans ce film de haute classe se déroule une action qui est prise sur le vif; c'est une succession de tableaux du front, de l'arrière; de la vie civile, tous d'un réalisme poignant, dont l'ensemble donne au spectateur l'impression de vivre réellement la vie de ces quatre soldats de l'infanterie.

C'est en résumé une remarquable synthèse de la guerre telle que la souffrent les quatre personnages; un officier, un étudiant, un Baravois et Karl. L'auteur a choisi ces quatre personnages d'origines différentes appartenant à diverses classes de la société qui se heurtent souvent en période normale dont les moyens d'expression sont divers, mais les réaction sont toujours semblables pour mieux exprimer que c'est dans leur force les plus vives et les plus variées que sont atteintes les nations au cours des sanglantes horreurs des combats.

Il est inopportun de souligner la perfection atteinte par "Quatre de l'Infanterie". C'est de main de maître que le réalisateur G.-W. Pabst a manié les divers éléments sonores et visuels de l'oeuvre qui atteint un degré d'émotion intense. On retrouutilisées avec un art précis toutes ses qualités de composition, particulièrement cinématographiques. Chaque décor est un tableau en lui-même et Pabst atteint la perfection dans ses reproductions de scènes de terreur en particulier dans celle de folie et tout cela avec une sobriété de style et une simplicité qui forcent l'admiration.

Avec l'oeuvre de Johannsen, le réalisateur a atteint des proportions gigantesques. Le scénario de Ladislas Vadja et le dialogue de Noel Renard sont irréprochables. Quant aux artistes ce sont de vivants interprètes de leur rôles; Trois d'entre les principaux; Claus Claussen, l'oficier, Fritz, Kampers, le Baravois, et Gustave et Karl, ont servi pendant la guerre; c'est à dire s'ils s'incarnent avec vérité leurs pénibles rôles.

"Quatre de l'Infanterie" exprime une succession d'heures douloureuses qui émeuvent le spectateur au suprême degré et montrent le vrai visage de la guerre.

AU VICTORIA

Ole Olsen et Chic Johnson dans "Fifty Million Frenchmen" au Victoria

A L'ARLEQUIN

La direction du cinéma Arlequin présentera à ses habitués pour demain, un magnifique programme cinématographique comprenant 2 grandes productions et le dernier épisode de la série "The Black Book". En plus de ces films un bon programme de vaudeville est aussi à l'affiche et Fred Tremblay et son orchestre donneront des numéros spéciaux.

A partir de lundi "Cigarette" offrira trois sketches comiques tandis que le populaire artiste qu'est Paul Hébert offrira une nouvelle comédie canadienne avec Rose Ouellette, Antoine Grimaud et M. Charlot.

Mlle Olga et ses jolies danseuses présenteront un programme de danses absolument nouvelles. Mlle Rita Cox, qui fut applaudie à outrance la semaine dernière restera encore pour une semaine à ce théâtre.

En consultant l'annonce parue dans ce journal ce matin vous pourrez constater de l'excellence des programmes cinématographiques que la direction offrira à ses nombreux habitués la semaine prochaine.

AU RIALTO

La direction du Rialto s'affirme de plus en plus, dans sa politique de ne donner à ses patrons que des programmes de premier choix. Aussi a-t-elle mis à l'affiche pour trois jours à partir de demain un programme qui ne le cède en rien aux précédents et qui plaira certainement aux nombreux habitués de ce populaire théâtre. Le premier film présente l'acteur à réputation mondiale qu'est Pierre Magnier dans "Paris" et la seconde partie de ce programme consiste en une autre production de grande envergure intitulée "Under a Texas Moon" avec comme principaux artistes Myrna Loy et Noah Berry. Une gazette universelle et une bonne comédie viennent compléter ce programme qui est un des meilleurs jamais ofert à ce cinéma.

(Comm.)

AU PRINCESS

"SUNNY"

L'humour forme la partie intéressante du film "Sunny" qui passera au théâtre Princess demain. Marilyn Miller est la vedette. Elle remporta des succès dans la piece dont est tirée le sujet de la production sur le broadway. L'histoire est très originale: une jeune fille employee dans un cirque comme écuyère, épouse un homme qu'elle n'aime pas pour suivre son ami d'Angleterre en Amérique. Au cours du film Mlle Nilleroffers assistée par Jos Donahue donne plusieurs numéros chorégraphiques. Dans la distribution on remarquera Lawrence Gray, O.-P. Heggie, Judith Vosselli, Clyde Cook, Barbara Bedford et Mackenzie Ward.

En plus de ce film sera présentée une autre belle production intitulée "The Dawn Trail" et le 6ème épisode de la série "Indians are Coming". Cinq actes de vaudeville sont aussi au programme.

A partir de lundi changement de programme complet. Nouveau vaudeville et un autre film intitulé "Borrowed Wives" et un drame en un acte de Paul Lefrançois, "Le Destin Fatal".

Pour jeudi et les deux jours suivants, Ronald Colman dans "Raffles", comédie, nouvelle et 5 actes de vaudeville venant directement de New-York.

Avec un programme aussi bien agencé les habitués de ce populaire théâtre auront lieu de se déclarer absolument satisfaits.

Comm.

AU FRANCAIS

Les habitués du Français s'aperçoivent à chaque programme d'un changement et ce changement est toujours une importante amélioration dans le choix des films qu'on y présente. Pour demain et lundi, la direction présentera le superfilm intitulé "Chérie" avec comme artistes principaux le populaire Saint-Granier et la gentille artiste qu'est Marguerite Moreno. Puis vient ensuite un film d'un genre diférent quoique aussi intéressant avec comme titre "Trigger Tricks". Ce film présente dans le principal rôle l'artiste renommé Hoot Gibson. Le Théâtre Français est l'un des endroits les plus frais en ville et il fait réellement bon d'y aller passer une après-midi ou une soirée.

A L'IMPERIAL

"AFRICA SPEAK" et "MON GOSSE DE PERE"

A partir de demain, l'on présentera, au théâtre Imperial comme film principal, une production intitulée: "Africa Speaks". C'est une vue graphique qui rapporte l'histoire d'une exploration dans les régions encore non visitées de l'Afrique.

Ce film, à part d'être fascinant, est souverainement intéressant. C'est un triomphe du camera. Jamais le camera n'a reproduit aussi bien un voyage. Le brillant explorateur Paul Hoofler, a photographié ce film, qui restera à jamais mémorable, dans le souvenir de tous ceux qui le verront.

Cette expédition comprend un voyage qui s'est fait de la côte ouest à la côte est de l'Afrique, alors que l'on traversa les terres tropicales de toutes les sortes. L'on y voit même ce que c'est que de vivre sous un climat où la chaleur peut faire monter le thermomètre, ce qui est presque incroyable, jusqu'à 137 degrés. On y voit des tribus inconnues que les héros doivent envisager et combattre, tout en traversant des montagnes et des terrains marécageux.

"MON GOSSE DE PERE"

"Mon Gosse de Père", adaptation de la célèbre comédie de Léopold Marchand, est à l'affiche de l'Impérial, à partir de demain. L'auteur, Léopold Marchand, n'est certes pas inconnu du public qui a déjà applaudi, cette année, deux de ses ouvrages dramatiques: "Nous ne sommes plus des enfants" et "J'ai tué".

C'est un film qu'il ne faut pas manquer et qui complète admirablement le beau programme double qui offre à ses habitués la direction de l'Impérial.

AU CLASSIC

Les habitués du cinéma Classic auront encore pour demain et lundi un programme de premier choix, qui ne manquera certes pas de plaire aux plus difficiles. La première partei de ce programme consiste en un film avec comme vedettes Orville Caldwell te Nathalie Kingston et intitulé "Harvester". Le second film s'intitule "Jake the Plumber" et présente dans le principal rôle Jess de Vorska. En plus de ces deux belles productions un documentaire et une fine comédie sont aussi à l'affiche. Ne manquez pas d'aller passer une matinée ou une soirée au Classic. C'est un endroit où l'on ne donne toujours que des films de choix.

THEATRE ARLEQUIN
VANCE & LEFEBVRE TEL. 3600
DEMAIN
Grand programme double
BOB STEELE
dans
'HEADING NORTH'
En Français. Aussi
"LIGHTNING LARIATS"
TOM TYLER
Série Black Book
Dernier Episode
VAUDEVILLE - VAUDEVILLE
LUNDI, 31 MAI
'CIGARETTE'
Chas. Rose présente
COMEDIE BURLESQUE
avec
Damase Dubuisson, Balloune, Fred. Chaput, Mlle Olga et Filles
"RITA COX"
danseuse
'PAUL HEBERT'
Comédie Canadienne avec
"ROSE OUELLETTE"
Ant. Grimaud, M. Charlot et Cie
"L'HOMME D'HONNEUR"
Vue Jeudi, Vendredi, Samedi
GEORGE O'HARA dans
"LADIES BEWARE"
Soirée de Paye. Vendredi

THEATRE RIALTO
LE THEATRE DES FAMILLES
3 Jours commençant demain
SPECIAL — SILENCIEUX
PIERRE MAGNIER
grand premier du théâtre de la Porte St-Martin de Paris
avec Dolly Davis dans
"PARIS"
aussi un film parlant
Noah Beery, Myrna Loy
et Raquel Torres dans
"UNDER A TEXAS MOON"
Nouvelles et comédie

FRANCAIS
DEMAIN ET LUNDI
Vue parlante française
Saint Granier et Marguerite Moreno
dans
"CHERIE"
aussi
HOOT GIBSON dans
"TRIGGER TRICKS"
Vue silencieuse avec titres français et Comédie parlante
Matinée Lundi 10 cts.
Dernière fois aujourd'hui
Vue parlante
"RENEGADES"
aussi
"NOTHING TO WEAR"
Vue silencieuse, titres français
Matinée 10 cts— soirées .15c

THEATRE IMPERIAL THEATRE
AUJOURD'HUI
Programme Double
Vue Française
"CHACUN SA CHANCE"
— avec —
Renée Heribel et André Urban
— aussi —
'THE CRIMINAL CODE'
— avec —
Walter Huston
— aussi —
Cartoon et Nouvelle

THEATRE PRINCESS THEATRE
AUJOURD'HUI
"NUMBERED MEN"
et
"THE SHRIMP"
aussi
5 - ACTES DE VAUDEVILLE - 5
Admission 25c
Taxe comprise

CANADIEN
Commençant AUJOURD'HUI
Film 100% parlé français—Une attraction sensationnelle de G. W. Pabst
Production
Marcel Vandal et Charles Delac
NERO-FILM
4 de l'infanterie
LE PLUS FORMIDABLE DE TOUS LES FILMS SUR la GUERRE ! ! ! UN APPEL EMOUVANT EN FAVEUR DE
LA PAIX ! ! !
"Les femmes du monde entier devraient voir un tel film. Elles comprendraient à quelle boucherie on a mené leurs maris et leurs pères ; à quelle boucherie, DEMAIN, on conduirait leurs fils".
Roland DORGELES,
de l'Académie Goncourt.

PARIS- LA VILLE LUMIERE !

LE PARIS MERVEILLEUX!
Voyez la ville la plus jolie et la plus gaie du monde dans toute sa gloire.
Une des meilleures production qui soient
"Fifty Million Frenchmen"
Tout en Technicolore
Avec une distribution d'Etoiles

en plus au programme
LORETTA YOUNG et CONRAD NAGEL dans
"THE RIGHT OF WAY"
Voyez l'Histoire de Québec par Sir Gilbert Parker
VICTORIA
Commençant Aujourd'hui

CLASSIC
LE THEATRE PAR EXCELLENCE
3 Jours commençant demain
Silencieux — titres français
Orville Caldwell,
Natalie Kingston
dans
"HARVESTER"
Aussi Jess De Vorska dans
"JAKE THE PLUMBER"
Nouvelles et Comédie.

Aujourd'hui seulement "East Lynne" & "Little Johnny Jones"
CARTIER
A PARTIR DE DEMAIN DEUX VUES SPLENDIDES
Plus Belle que "THE CUCKOOS !"
BERT WHEELER
ROBT. WOOLSEY

Le plus fameux couple de comédiens au monde en folie dans le Gai Paris.
La plus grande représentation toute en comédie y compris DOROTHY LEE et 1,000 autres
Grande représentation comique de vue radio.. sensation de l'année !
HALF SHOT AT SUNRISE
GRACE MOORE
et
REGINALD DENNY
dans l'idylle d'une fameuse chanteuse d'opéra
"Lady of Morals"
Toutes les bonnes vues qui viennent à Québec seront montrées au Cartier.
—Deux bonnes vues sur chaque programme.

DERNIERE JOURNEE
RALPH FORBES
Loretta YOUNG
IRENE RICH
LESTER VAIL
BEAU IDEAL
NON PAS TROIS JOURS, MAIS
ATTENTION! 4 Jours commençant Demain
TRADER HORN
Première fois à Prix poulaires !

A TRAVERS les TERREURS DE L'AFRIQUE SAUVAGE ILS CONDUISIRENT LEUR IDYLLE A BONNE FIN.
Avec HARRY CAREY
EDWINA BOOTH
DUNCAN RENALDO
Représentation continue demain de 1 à 11 heures. Une seule représentation en matinée lundi, mardi et mercredi, commençant à 2 heures. "Trader Horn" à 2.30 p.m. Soir, 7 et 9.05 heures.

CAPITOL THEATRE
Jeudi, Vendredi, Samedi : G. Arliss dans 'The Millionnaire'

THEATRE IMPERIAL THEATRE
Semaine commençant demain
PROGRAMME DOUBLE
"MON GOSSE DE PERE"
Grande vue Française
"AFRICA SPEAKS"
Vue anglaise
AUSSI
"cartoon" et nouvelles
Admission Dimanche .35c
5 Actes de vaudeville et drame en 1 acte
"Sa Dernière Réception", par Paul Lefrançois.
Sur semaine :
Matinée et soirée : 0.25 — Taxe Comprise.
THEATRE PRINCESS THEATRE
POUR DEMAIN SEULEMENT
PROFRAMME DOUBLE
BUCK JONES
DANS
"THE DAWN TRAIL", aussi "SUNNY"— 2 grandes vues parlantes. Aussi comédie et 5 actes de vaudeville.
6ième Episode de la série
"INDIANS ARE COMING"
LUNDI : Changement de programme complet.
"BORROWED WIVES", comédie et série "Indians are Coming".
JEUDI
"RAFLES" COMEDIE et NOUVELLE
Commençant Lundi
5 Actes de vaudeville direct de New-York.
AUSSI DRAME :
"LE DESTIN FATAL" par PAUL LEFRANCOIS
Admission : 0.25. Tél. : 4-3803

UNE BELLE REGION DE COLONISATION

Le sud des comtés de

(Suite)

LE SUD-EST DE QUEBEC

Par le Sud-Est de Québec, au point de vue de la colonisation, nous voulons parler de la lisière de terrain située en arrière des paroisses qui bordent la rive Sud du fleuve St-Laurent et qui est comprise dans les comtés de Témiscouata, de Rimouski et de la vallée de la Matapédia.

Au Sud des comtés ci-dessus désignés, il y a de grandes étendues de terrain pouvant fournir des milliers d'acres de terre dont une grande partie est colonisable.

La Vallée de la Matapédia

La vallée de la Matapédia comprend le Sud du comté de Matane, tout le comté de Matapédia et la partie Sud-Ouest du comté de Bonaventure. C'est une belle et fertile région qui s'étend depuis St-Moïse jusqu'à la rivière Ristigouche, dans le comté de Bonaventure. Elle couvre une étendue de 60 milles de longueur de l'Ouest à l'Est, par 25 milles de largeur, du Nord au Sud, étant partagée dans le sens de la longueur en deux parties à peu près égales sur la rivière Matapédia. Ce beau territoire a une superficie de 1,500 milles carrés, soit environ 960,000 acres de terre.

La région tout entière est traversée par le chemin de fer Canadien National et le grand chemin de Matapédia voie militaire ouverte il y a déjà un demi siècle, en attendant le chemin de fer qui ne fut commencé qu'en 1874. Cette riche et fertile contrée communique aisément avec tous les ports de mer situés sur la Baie des Chaleurs et sur le fleuve St-Laurent. De plus, elle touche aux provinces maritimes auxquelles elle est reliée par le chemin de fer Canadien National.

Témiscouata et Rimouski

Au point de vue géographique, la vallée de la Matapédia proprement dite se borne au territoire arrosé par la rivière de ce nom et les quelques affluents qui l'alimentent. Mais elle fait partie de cette riche zone territoriale qui s'étend au Sud des comtés de Témiscouata, Rimouski et de Matane. Cette vaste étendue de pays, qui forme un plateau continu, dont les ondulations se suivent indéfiniment sans jamais dépasser un niveau uniforme, peut recevoir, au bas mot, une population nouvelle de cinquante mille âmes. C'est dire qu'il y aurait place pour y fonder une vingtaine de nouvelles paroisses.

Longtemps ignorée sous le rapport de la valeur de son sol, la vallée de la Matapédia attire aujourd'hui l'attention des cultivateurs grâce au chemin de fer qui la traverse. Aussi, des paroisses maintenant prospères s'y sont établies et d'autres sont en voie de se former dans des endroits d'accès facile et vraiment avantageux. Comme on peut le voir par la liste des paroisses dont les noms suivent, la vallée de la Matapédia occupe un rang enviable parmi les régions ouvertes à la colonisation.

Le sol de cette contrée offre tous les avantages des meilleures régions agricoles. De plus, lorsque la grande sécheresse affecte les autres parties du pays, la vallée de la Matapédia n'en souffre pas parce qu'elle est favorisée, chaque nuit, d'une rosée bienfaisante qui conserve les fruits de la terre en excellente condition de croissance.

Les paroisses de colonisation du sud-est de Québec

Comté de Témiscouata

Saint-Maur. (B. de P. "Lac Thibault"). — Cette mission, fondée en 1923, dans le canton Robinson, est desservie aujourd'hui par le curé de St-Marc-du-lac-Long.

La mission de St-Maur possède 3 écoles, un moulin à scie, et une population de 312 âmes. Le bureau de poste est à 6 milles de la station du lac Baker, sur le parcours du chemin de fer Canadien National.

Packington. (St-Benoit). — Cette paroisse a été fondée en 1921 avec curé résidant. Elle a été érigée canoniquement le 8 mars 1922. Elle est située à 6 milles de Ste-Rose-du-Degelé. Une belle église vient d'y être construite sur le lot 31 du rang VIII du canton de Packington, à 7 milles de la station de Ste-Rose-du-Degelé, sur le parcours du chemin de fer Temiscouata. On y trouve une population de 458 âmes, 3 écoles, 2 magasins, 4 moulins à scie, une manufacture de portes et de chassis, un cercle agricole, etc. Une fromagerie y sera organisée bientôt. On demande un forgeron, un fromager et un cordonnier.

La mission est organisée en municipalité scolaire. Elle comprend la plus grande partie du canton de Packington et les dix premiers lots des rangs IV, V, VI, VII et IX du canton de Robinson. On trouve un bon nombre de lots disponibles dans ces deux cantons. C'est une paroisse agricole de toute première valeur. Le sol est excellent et bien arrosé.

Grâce au zélé curé de cette paroisse, les défrichements se multiplient dans une belle progression. Le sol est un peu accidenté, mais propre à la culture partout. Les jeunes gens des vieilles paroisses du comté y trouveront encore de belles terres à acheter à de bonnes conditions.

Les Etroits. (St-Marc-du-Lac-Long). — Cette paroisse a été érigée canoniquement en 1922 et civilement en 1923. Elle comprend une partie des cantons de Bostford, de Packington et de Robinson. La population actuelle est de 527 âmes.

L'église est construite sur le lot 43 du rang VIII du canton de Botford, à un mille de la station de Glendyne, sur le parcours du chemin de fer Canadien National. La paroisse possède une église construite en 1914, cinq ecoles, 3 magasins, une banque, 4 moulins, une manufacture, etc.

Il se trouve encore des lots disponibles dans les cantons Packington et Robinson. Quelques fermes en partie défrichées sont aussi à vendre par des particuliers à des conditions faciles de paiement.

Rivière-Bleue. (St-Joseph). — Cette paroisse a été fondée en 1905. Elle comprend une partie des cantons d'Estcourt, de Cabano, de Packington et de Botsford. On y trouve une population de 1,694 âmes. L'église est construite sur le lot 65 du rang V du canton d'Estcourt, à quelques arpents de la station de Rivière-Bleue, sur le parcours du chemin de fer Canadien National.

La paroisse possède un médecin et un notaire, 6 écoles, 7 moulins à scie, une beurrerie, 2 hôtels, 12 magasins, une manufacture, etc.

On peut encore trouver des lots disponibles sur le rang IX du canton de Cabano et quelques lots dans les cantons de Bostford et de Packington. Il y a place pour un bon nombre de familles d'agriculteurs.

Plusieurs terres en partie défrichées, sont aussi à vendre par des particuliers à des conditions faciles de paiement. Les terres sont favorables à l'industrie laitière.

Saint-David-d'Estcourt. (B. de P. "Sully"). — Cette paroisse date de quelques années à peine. Elle a été érigée en 1919. Elle comprend la partie Nord-Est du canton Estcourt. L'église est construite sur le lot 34 du rang III, à un demi mille de la gare de Sully, sur le parcours du chemin de fer Canadien National.

A deux milles de l'église de St-David-d'Estcourt se trouve la station du chemin de fer. Une cinquantaine de familles y sont établies. Cette colonie vient de se constituer en municipalité sous le nom de St-Pierre-d'Estcourt, mais elle dépend de la St-David pour les fins religieuses.

La paroisse de St-David-d'Estcourt possède une église construite en 1920, 5 écoles, une banque, 7 moulins à scie, 4 magasins, une beurrerie, etc. La population actuelle est de 710 âmes.

Le sol de cette région est propre à l'agriculture; il est considéré excellent. Il y a encore de la colonisation à faire dans les rangs I et II du canton d'Estcourt. Plusieurs fermes en partie défrichées y sont aussi à vendre par des particuliers à de bonnes conditions.

Cette paroisse a reçu une nouvelle impulsion par l'arrivée des Frères de Notre-Dame-des-Champs qui y auront leur monastère au complet avec un orphelinat agricole. Ce sera un centre d'oE rayonnera une bienfaisante influence sur tous les environs. La terre est de très belle qualité avec un sous-sol argileux. Un ère de progrès se lève de ce côté et les gens qui pensent au lendemain feraient bien de visiter cette région et de s'y choisir les terres encore disponibles.

Sainte-Rita. (B. de P. "Raudot"). — Il s'est formé une mission au Sud de Saint-Jean-de-Dieu, il y a quelques années. Par un décret de Mgr l'évêque de Rimouski, daté du 15 mars 1924, la mission a été érigée sous le vocable de Ste-Rita. La chapelle est située sur le rang double III et IV du canton de Raudot, à 21 milles de la station des Trois-Pistoles, sur le parcours du chemin de fer Canadien National.

La mission de Ste-Rita, sur la route Squatec-Trois-Pistoles, est un beau centre de colonisation et d'agriculture, c'est presque aussi beau que St-Jean-de-Dieu, ce qui est dire beaucoup. Un missionnaire y réside depuis quelques mois, qui donne ses soins en même temps à la mission de St-Médard, située dans le canton de Bédard.

Cette mission possède 3 écoles, deux moulins, etc. On y trouve actuellement une population de 145 âmes.

Il se trouve encore des lots disponibles sur les rangs I, II, III et IV et sur la route centrale qui va à Squatec. Il y a encore place pour un bon nombre de colons dans Ste-Rita et dans Saint-Médard.

(A suivre)

Agents des Terres et Mission-nai.e-colonisateur

Les agents des terres pour les comtés de Témiscouata, de Rimouski, sont comme suit:

M. J.-B. Lavoie, Rivière-du-Loup, comté de Témiscouata, P. Q.

M. C.-F. Beaulieu, Notre-Dame-du-Lac, comté de Témiscouata, P. Q.

M. Jos. Dumont, Rimouski, comté de Rimouski, P. Q.

Le missionnaire - colonisateur pour tout le comté de Rimouski est M. l'abbé Emile Sirois, Rimouski, P. Q.

Pour tous renseignements sur la colonisation, demandes de brochures, etc., s'agresser à l'honorable M. Hector Laferté, ministre de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries, Parlement, Québec.

PARASITES DU CINEMA SONORE

Nombreuses et curieuses sont les nouvelles professions qui ont surgi dans les studios avec l'arrivée des films sonores, mais certainement la plus étrange de toutes est celle de "chasseur de bruits".

A la Metro-Goldwyn-Mayer, trois hommes sont désormais employés sous ce sobriquet comme détectives des bruits.

Aussitôt que le "mixer" reporte un bruit qui gêne la reproduction et qu'il ne peut expliquer, un de ces experts part en croisade.

Parfois, c'est un "bug" causé par des vibrations électriques dans les appareils. Le volte-mètre, boite d'essais, est alors employé et la cause est localisée. Généralement, deux câbles en contact ont provoqué l'induction incriminée.

Plus souvent, et ceci est malheureusement le type de bruit plus difficile à établir, la cause de ce dernier se cache dans le scenario ou dans ses environs.

Pendant la production du film "The Secret Six", par exemple, le "mixer" dénonça un étrange tapotement. Cela ne provenait pas du scenario. Finalement, après des laborieuses recherches, l'expert put le repérer. Plusieurs échafaudages plus loin, des ouvriers réparaient un conduit souterrain d'électricité. Toutes les fois que leur marteau rentrait en action, les coups se "télégraphiaient" le long du conduit et causaient des vibrations dans les fils de l'appareil régistrateur de sons, installé dans le scénario "The Secret Six".

Les avions étaient considérés très troublants jusqu'à ce qu'un arrangement est intervenu. Les pilotes d'avions ont agréé de passer un demi-mille plus loin des signaux constitués par des ballons captifs au-dessus des studios, établissant ainsi une "zone bleue d'éternel silence" autour des ateliers cinématographiques.

Un sifflement dérangeait les techniciens pendant les prises de vues et de sons du nouveau film de Buster Keaton, "Parlor Bedroom and Bath". On découvrit, après de laborieuses investigations, qu'une soupape du système à jets de protection d'incendie laissait couler un mince filet d'eau dont le passage dans les tubes provoquait des vibrations.

Des craquements dans les échafaudages des scénarios sont fréquemment repérés et éliminés par les "chasseurs de bruits".

Une fois, cet expert joua à cache-cache avec une grenouille qui coassait pour un temps, puis se tut en se cachant avec soin.

Les chiens sont tenus éloignés de la Metro-Goldwyn-Mayer, excepté dans les scénarios ou les comédies de chiens sont produites et qui sont alors situés loin des autres. L'aboiement se reproduit facilement dans les appareils, même au travers des murs à preuve de sons.

Quand des animaux sont employés dans les films, toutes sortes d'expédients sont utilités pour les tenir tranquilles lorsque leurs voix ne sont pas désirées.

Le chant des petits oiseaux, par exemple, était seulement désiré entre les pauses du dialogue, dans la scène du jardin du film "Daybreak", avec Ramon Novarro. Aussitôt que le dialogue allait reprendre, on arrêtait les appareils et quelqu'un frappait deux planches l'une contre l'autre, brusquement et à plusieurs reprises. Ceci tenait les oiseaux cois pour au moins cinq minutes de suite. Les chiens aussi peuvent être tenus tranquilles par un bruit soudain, mais certainement pas pour longtemps.

Tous, éternuements, éclats de rire sont évidemment dangereux si non requis dans la scène. Pour cette raison, les visiteurs n'ont pratiquement jamais accès aux studios de films sonores. Cela est spécialement vrai pendant la reproduction de comédies gaies, parce que le visiteur, étant pris au dépourvu, pourrait rire de quelque drôlerie à laquelle les acteurs sont habitués par de nombreuses répétitions.

En tout et pour tout, le "chasseur de bruits" dispose certainement d'un très large champ pour ses nombreuses activités.

Le premier journal imprimé entièrement en français en Amérique, fut le *Canadien*, de Québec, publié en 1806.

La croute de la terre n'a pas moins de vingt milles d'épaisseur.

OCCUPONS NOS LOISIRS

Patrons Vennat

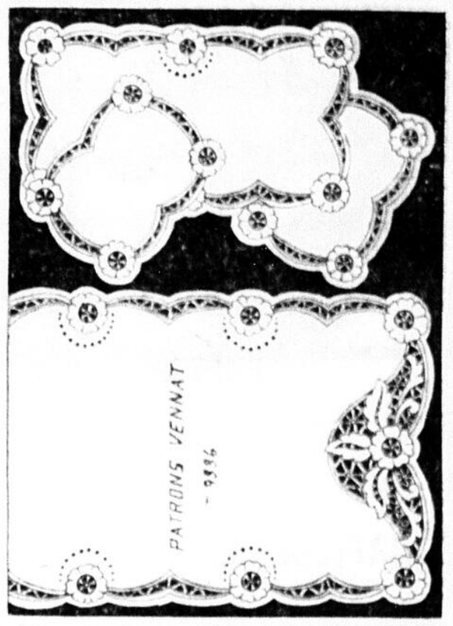

No 9316. — Garniture de chambre, dessin délicat. Dessus de bureau et set vanité chacun, patron à tracer, 25c, perforé, 30c au fer chaud, 35c chaque. Etampés sur coton, fini toile, dessus de 18 x 36 pouces, 75c; 18 x 45 pouces, 90c. Set vanité, 60c. Sur pure toile, deux qualités, 18 x 36 pouces, $1.00 ou $1.25; 18 x 45 pouces $1.25 ou $1.50. Set vanité, 65c ou $1.00. Coton M. P. A. pour la broderie, 45c. Catalogue de Broderie, 35c. Album de Layette, 15c. Papier carbone bleu, 7c et 15c. Rouge, 7c. Blanc ou jaune, 15c.

ABONNEZ-VOUS A NOTRE REVUE MENSUELLE DE BRODERIE ET MUSIQUE. SEULEMENT 12c PAR AN.

COUPON VENNAT

L'Evénement, Québec.

Ci-inclus..... pour patrons Nos .....

Nom .....

Adresse .....

Adressez L'EVENEMENT, 30 rue de la Fabrique, Québec.

LES PINGOS ET LES SMIGS par Clark Watson

Trop surpris pour se défendre, Thungor fut renversé sur le sol en un instant par les Pingos que venait de libérer le coup de canon tiré par le roi des Tempêtes ! !

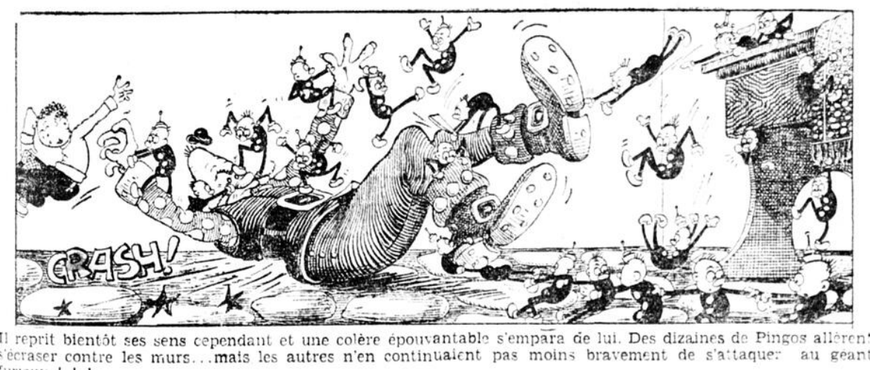

Il reprit bientôt ses sens cependant et une colère épouvantable s'empara de lui. Des dizaines de Pingos allèrent s'écraser contre les murs...mais les autres n'en continuaient pas moins bravement de s'attaquer au geant furieux ! ! !

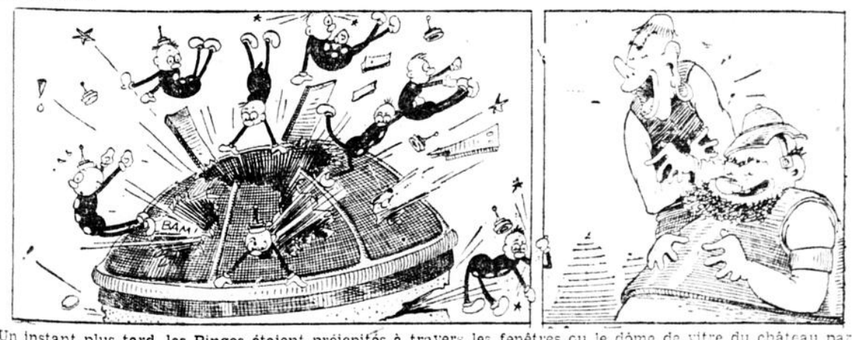

Un instant plus tard, les Pingos étaient précipités à travers les fenêtres ou le dôme de vitre du château par le terrible Thungor : ! Pendant ce temps ses deux frères suivaient ce combat sans y prendre part tant ils s'amusaient du spectacle...

Oompah, le plus gros des deux voulut s'asseoir pour rire plus à son aise. Ce fut le moment que choisit Jules pour lui jouer un tour de sa façon ! Le géant poussant un rugissement de douleur, se tourna et, malheureusement pour lui, Jules n'eut pas le temps de se sauver et Oompah le saisit dans sa main énorme. "Arrive ici, Vermine !" cria-t-il, "Je vais t'apprendre à me jouer de pareils tours !"

Elle était l'esclave de

FU MANCHU

Les fameuses histoires de

Sax Rohmer

racontées par l'image et le texte

Commençant Mardi

dans

L'ÉVÉNEMENT

L'Assurance d'Indépendance d'une Femme !

TOUTE FEMME qui gagne sa vie—que ce soit par goût ou par nécessité—peut placer son argent sagement et avec sécurité sur une Obligation de Pension de la compagnie Mutual Life of Canada, qui lui rapportera un revenu quand sa capacité de gagner de l'argent commencera à décroître, et lui permettra par là d'être indépendante.

L'Obligation de Pension est particulièrement attrayante pour les femmes parce qu'elle peut être achetée avec ou sans assurance. Quand vous n'avez à vous occuper que de votre propre avenir, la pension sans assurance (commençant à l'âge de 50, 55 ou 60 ans) rend votre avenir sûr et indépendant.

A l'âge de 25 ans, un dépôt moyen de $16.50—sujet à réduction au cours de la deuxième année et des années subséquentes par l'application de dividendes—procurera un revenu de $50.00 par mois à l'âge de 55 ans, pour le reste de la vie.

Si vous avez des enfants ou s'il y a d'autres personnes que vous êtes obligée de faire vivre, il vous faudra la Pension avec Assurance pour les protéger.

Prenez ce chemin royal vers l'indépendance. Signez et mallez le coupon pour avoir plus de détails.

THE

MUTUAL LIFE
Assurance Company
OF CANADA

BUREAU CHEF—WATERLOO, ONT.
Etablie en 1869

J.-N. ROY, gérant de district.

M. MONAGHAN, C. L. U.

J. G. MONAGHAN, gérant pour la cité,
71, rue St-Pierre, Québec, Qué.

The Mutual Life Assurance Company of Canada, Waterloo, Ont.

Votre Obligation de Pension pour les femmes m'intéresse. Veuillez donc m'envoyer tous les details la concernant.

Nom .....

Adresse .....

Date de naissance .....

QUEBEC ARTISTIQUE

ORGANE

de

L'Association des Chanteurs de Québec

Le Mot du Directeur :---

C'est un plaisir, nouveau à chaque fois, que de noter le succès d'un des nôtres, et ce plaisir devient un devoir pour nous lorsqu'il s'agit d'un chanteur. C'est pourquoi je m'empresse de faire connaître à ceux qui ne le sauraient déjà que notre compatriote Roméo Jobin, de l'Opéra, participait récemment à la création de *Guercoeur*, l'oeuvre posthume d'Albéric Magnard.

A la fin du mois dernier, l'Opéra de Paris, ou plus exactement l'Académie Nationale de Musique mettait à la scène cette "tragédie en musique", trente ans après sa conception, ce qui fait dire aux critiques qu'elle était déjà démodée avant sa première représentation.

Je ne crois pas que ce soit une oeuvre qui restera au répertoire, trop de musique rappelle certaines pages de Wagner sans atteindre au même niveau, la comparaison sera funeste à Magnard. Mais l'oeuvre restera... dans le souvenir de Jobin; il aura raison d'être fier d'avoir participé à la création d'une partition qui a fait un certain bruit dans le monde musical parisien.

Il nous fait également plaisir de se rappeler que nous sommes redevables à notre excellent ami Emile Larochelle d'avoir formé ce chanteur.

Rolland G. GINGRAS.

— o —

ERRATUM: — Une erreur typographique s'est glissée dans l'article de rédaction de samedi dernier, rendant la phrase d'un français incompréhensible. Au troisième paragraphe, il faut lire: "La crainte est legitimée" et non pas legitime.

R.-G. G.

— o —

UN PRETRE-MUSICIEN :—

C'est l'époque où l'Eglise appelle à elle de nouveaux lévites. Parmi les derniers ordonnés nous remarquons un jeune homme que plusieurs musiciens connaissent déjà: M. l'abbé Jean-Paul Gravel élève de notre directeur Rolland G. Gingras pour le solfège et l'harmonie.

M. l'abbé Gravel fut un membre des Chanteurs de St-François jusqu'à la dernière journée avant son entrée au grand Séminaire. Est-ce un futur maître de chapelle? Nous espérons qu'il est, au moins, un futur membre de l'Association des Chanteurs de Québec.

A.-B. M.

CEUX QUI S'EN VONT (Paul Vidal):—

Paul Vidal est mort au matin du 9 avril. Depuis longtemps on le savait malade et ceux qui l'approchaient pouvaient constater avec affliction que ses forces allaient déclinant. Lorsque voici quelque une année et demie nous fûmes le prier d'offrir à nos lecteurs un bouquet de ses souvenirs sur son ami Chabrier— à l'occasion de la reprise du **Roi malgré lui**— nous éprouvâmes qu'il n'était plus que l'ombre de lui-même encore qu'il cachât sa déchéance physique sous ce masque d'affabilité et de bonté empressée qui était bien, au fond, sa vraie figure. La dernière fois où nous le rencontrâmes, c'est vers la fin de janvier dernier, dans l'entrée de l'hôtel de la Société des Auteurs, Compositeurs et Editeurs de Musique. Il allait comme un automate fantomatique et, lui toujours si empressé à tendre une main affectueuse, ne nous reconnut même pas. C'est dire que nous n'avons point été étonné d'apprendre que le printemps meurtrier en avait fait une victime.

* * *

Paul Vidal était un Occitant des cendant de l'illustre Peire Vidal dont les aïeux et le père, vivant à Issel, étaient à la suite les uns des autres musiciens. Les arts, en général, se cultivaient avec bonheur dans toute la famille; témoin le poète Jean Vidal, qui avait planté son foyer à Castelnaudary, et dont les vers en vieille langue d'Oc ont une allure primesautière qui ne manque de les faire aimer. La mère de Paul tenait à Toulouse, en la rue Vinaigre, boutique qui eut pu se mettre à l'enseigne des neuf musées tant tout ce que la capitale du Languedoc comptait, à l'époque, d'artistes aimait à s'y retrouver pour lui entendre conter, dans sa bonne langue patoise, des histoires dont le souvenir demeura vivace au pays bien longtemps après qu'elle s'en fut allée.

C'est à Toulouse même que naquit Paul Vidal, en 1863. Peu après sa première communion, il devint organiste et maître de chapelle des Carmes déchaussés où le découvrit Gaston Salvayre qui le fit entrer au Conservatoire de Paris. Il avait alors quinze ans. Faubourg Poissonnière, il fut l'élève de Marmontel, Durand, Massenet et obtint des prix d'harmonie, de fugue et, en 1883, le premier Grand Prix de Rome, c'est à dire à vingt ans. A la Villa Médicis il retrouva Debussy, Marty, Xavier Leroux et M. Gabriel Pierné.

A partir de ce moment, la personnalité de Paul Vidal devint triple; en elle se combinait celle du compositeur, celle du chef d'orchestre et celle de l'éducateur.

* * *

Si curieux que puisse nous paraître le fait à cette heure, les premières oeuvres de notre musicien furent considérées comme étant d'un précurseur à l'époque où il les enfanta. On se disputait alors l'honneur de son amitié. C'était le temps qui vie naître ces Noëls, ces pantomimes, ces musiques de scènes qu'il écrivit pour illustrer des ouvrages de Banville, de Bouchor et quelques autres; celui où il écrivit la partition destinée à accompagner la pièce de Catulle Mendès, **La reine Fiammette** et qui alla aux nues. S'il ne continua pas à servir de porte-drapeau aux pionniers, c'est vraisemblablement dans cette sorte de respect fétichiste dont il fut bientôt saisi pour l'oeuvre des maîtres qu'il faut en chercher la vraie raison. Il n'empêche que ses oeuvres lyriques de la maturité, aussi bien que ces plus humbles mélodies témoignent de qualités solides, de couleur, de délicatesse, de fraicheur, de poésie qui ont bien leur prix. Parmi les premières, nous rappellerons **La Burgonde**, représentée à l'Académie Nationale en 1898, dont le sujet était un peu trop grand pour lui que sa nature rendait plus apte aux expressions charmantes qu'au montage des "grandes machines"; **La Maladetta**, ballet crée à l'Opéra en 1893 et au répertoire de quoi il est resté (bien qu'on ne l'en sorte plus jamais); **Eros**, délicieuse opérette qui vit les feux de la rampe aux Bouffes-Parisiens en 1892, et dont la finesse de l'esprit qui y coule à pleins bords empêcha seul le triomphe, le public d'alors, même le plus averti, n'ayant point une tournure d'esprit suffisamment déliée pour en apprécier le sel; **Guernica**, son oeuvre capitale, montée par l'Opéra-Comique en 1895, **Le Mariage d'Yvette** (1893), **Zino-Zina** (1908,) **Ramsès II** (1908), **Judith**, sans oublier les musiques de scènes qu'il élabora pour **Le Baiser, Trilby**, représentés à la Comédie-Française et où abondent les plus heureuses trouvailles. Ses mélodies ont été et certaines sont encore—sur tous les pianos, surtout les plus anciennes comme **Ariette, Printemps nouveau** qui connurent une grande vogue dont, juge sévère pour lui-même, il les estimait indignes.

Vidal laisse en outre une fort belle suite d'orchestre, **Les Mystères d'Eleusis**, qui voudrait bien qu'on la fit réentendre, sans parler de nombreuses pièces dep iano et de nombmoins nombreux choeurs, surtout pour voix de femmes.

On sait, en outre, que B. Godard étant mort avant d'avoir achevé **La Vivandière**, c'est à Vidal, que Carvalho demanda d'achever l'ouvrage. Il faut penser que notre auteur, en écrivit une partie difficilement délimitable, mais qu'on peut estimer importante.

* * *

Revenu de Rome, Paul Vidal se vit obligé de pourvoir à son existence matérielle. Il ne put le faire, comme chacun, qu'au plus grand détriment de sa carrière de compositeur. Cependant, la nécessité l'y acculait. Le théâtre l'attirait, il postula une place de second chef des choeurs à l'Opéra et l'obtint en 1889. Comment il fut amené à monter au pupitre dans la fosse de l'orchestre, il nous l'a lui-même conté. Vidal avait fait travailler à Lucie Berthet, M. Renaud et Vaguet, la Gwendoline de son ami Chabrier. Le 27 décembre 1893, le chef devant conduire l'opéra ayant fait inopinément défection, on s'adressa à Vidal pour sauver la situation. Il se tira au mieux du pas délicat où on le mettait. N'empêche qu'il dut attendre jusqu'à 1906 avant d'être nommé premier chef d'orchestre de l'Académie Nationale, recueillant la succession de Paul Taffanel. A la veille de la guerre, en janvier 1914, il fut choisi pour occuper les fonctions de directeur de la musique à l'Opéra-Comique, poste où il rendit les plus signalés services à la musique. Depuis qu'il l'avait abandonnée, en 1919, il ne prit plus que très rarement la baguette. Celle-ci, il la maniait sans emphase, en bon serviteur du texte seulement.

* * *

Peu avant de s'engager dans la carrière théâtrale, Paul Vidal embrassa celle du professorat. En 1884, il fut chargé d'enseigner le solfège au Conservatoire et en 1896, le piano. Puis, en 1909, il fut choisi comce professeur de composition et, alors qu'il nous a quittés, était encore titulaire de sa chaire. Les noms de la pléiade de musiciens, aujourd'hui arrivés, qu'il a formés sont sur toutes les lèvres; nous ne les énumérerons donc pas, mais ajouterons que Vidal enseigna également la composition du Conservatoire américain de Fontainebleau en 1921-1922 et dispensa chez lui des cours d'harmonie, basés sur des principes qui lui étaient personnels, fort féconds. Ses leçons d'harmonie ne sauraient manquer de rester en usage dans tous les Conservatoires.

* * *

Les obsèques de Paul Vidal—qui était, outre professeur au Conservatoire, président d'honneur de la Société des Auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, président de l'Association des artistes musiciens (fondation Taylor), inspecteur de l'enseignement musical en France et officier de la Légion d'honneur—ont eu lieu en l'église de la Trinité au milieu d'une grande affluence de notabilités du monde musical. De magnifiques couronnes avaient été envoyées par la Direction et les professeurs du Conservatoire; la Société des Auteurs, compositeurs et éditeurs de Musique; l'Association des artistes musiciens; l'Orchestre Paul Vidal; la Direction, les artistes et l'orchestre de l'Opéra; la Direction de l'Opéra-Comique; la Société des auteurs et compositeurs dramatiques; les Concerts-Lamoureux; l'Association des anciens élèves du Conservatoire, ses élèves et anciens élèves; la Ville de Toulouse, etc. L'inhumation a eu lieu au cimetière des Batignolles, où des discours ont été prononcés par MM. Henry Moreau, président de la société des auteurs, compositeurs et éditeurs de Musique; Henri Hirschmann, vice-président de la Société des auteurs dramatiques; Ch. Callon, au nom de l'Association des artistes musiciens; P. Brévannes, vice-président de la Fédération des Sociétés musicales de France; Georges Baillet, président de l'Association des Trente ans de théâtre, et Jean Chantavoine, secrétaire général du Conservatoire, au nom de M. H. Rabaud, Directeur, absent de Paris.

De Paul Vidal on conservera le souvenir d'une persévérant, d'un consciencieux ayant su s'élever jusqu'à une situation exceptionnelle par ses qualités de coeur et d'esprit, d'un homme entièrement dévoué à la cause de son art, désintéressé autant que modeste. Mais il est digne aussi de laisser une trace plus vivante que ne l'est une glose de dictionnaire. Dans sa production musicale, mêlée, une main avertie devrait faire un trio intelligent, séparant l'ivraie du bon grain. Car il y en a. Et il serait dommage que les années passant ensevelissent celui-ci sous la poussière de l'oubli.

Omer SINGELEE.
(Le Courrier Musical et Théâtral, Paris)

L'OPINION DES AUTRES:—

De l'Edition du Conservatoire National de Musique, il faut noter les **Blances Moutons** de M. J.-Arthur Bernier et **Le Toréador** de M. Rolland G. Gingras, tous deux de Québec. Les chanteurs trouveront profit et plaisir à les ajouter à leur répertoire. Ces deux pièces remplaceraient avec avantage tant d'oeuvres qu'on chante depuis trop longtemps pour qu'elles continuent à nous intéresser et, surtout, elles aideraient à mettre au rancart des pièces dont on ne réussit pas à s'expliquer la vogue.

Frédéric PELLETIER.
(Le Devoir, Montréal.)

DE NOUVEAUX MODELES REO

Les nouveaux six et huit Réo dans la catégorie des automobiles à bas prix.

Un nouveau Flying Cloud Six, désigné sous le numéro 6-21, et un nouveau 8 cylindres, le 8-21, qui se vendront aux prix les plus bas auxquels la puissance et le rendement Flying Cloud aient jamais été offerts, viennent d'être annoncés par la Reo Motor Car Company, d'après l'information qu'en a reçue de la manufacture la maison P.-L. Lortie, Ltée., de Québec, distributrice locale des automobiles de la marque Reo.

Sauf la différence qui existe dans les moteurs, les deux automobiles ont les mêmes spécifications mécaniques et la même carrosserie. Les radiateurs en V sont suggestifs des modèles Reo-Royale, ainsi que les garde-boue en une seule pièce qui sont de la même forme que ceux du Royale. Aperçu à une certaine distance, ces automobiles paraissent grands, spacieux et bas, et à l'intérieur, ils sont même plus spacieux et plus confortables encore qu'ils paraissent.

"Ce sont des Reo Flying Clouds dans tous les détails", est la réflexion que l'on se fait quand on examine la construction du châssis et de la carrosserie et les spécifications mécaniques.

Pour assurer la douceur à toutes les vitesses, les vilebrequins des moteurs sont statiquement et dynamiquement équilibré et sont pourvus chester. Les deux moteurs ont des pistons en alliage d'aluminium et un système de lubrification pas pleine pression, avec passages d'huile conduisant à tous les coussinets principaux de l'arbre à cames et du vilebrequin.

Un brillant rendement, sans vitesse excessive du moteur, est assurée sur le huit par l'emploi d'un régime de 4.42 à l'essieu d'arrière. Le six a le même régime que celui qui se trouvait précédemment dans les six Flying Cloud, 4.07 à 1.

LES NOUVEAUX LIVRES

(Suite de la page 22)

prendront des faits qui leur auraient échappé par l'étude du simple manuel.

Je ne veux pas passer sous silence un autre roman de fiction, purement imaginatif, il est vrai, mais qui donnera le goût des études scientifiques. C'est "La fin de la terre", par Emmanuel Desrosiers. Trois autres livres de la même série sont écrits par Marjolaine, qui a su puiser dans l'histoire légendaire et réelle de notre pays des récits que les jeunes liront avec délectation.

Evidemment, il ne faut pas prétendre que ces huit volumes suffisent à tout et que les éducateurs et éducatrices devront s'y borner. C'est un début. Mais un début assez important pour être souligné. Les enfants gagneront à les lire de préférence aux larges bouquins d'outremer, qui encombrent tant de greniers et de vieilles armoires. Ils y puiseront des idées, y découvriront des images qui formeront leur esprit dans un moule purement canadien.

Ajoutons, enfin, que l'oeuvre de M. Lévesque est une oeuvre de haut patriotisme que sauront reconnaître tous les vrais éducateurs de la jeunesse de chez nous et le public canadien. Car chaque volume a été non seulement écrit par des compatriotes, mais fabriqué et illustré au pays, par des artistes et des techniciens canadiens.

Cela aussi, par ce temps de chômage, vaut la peine d'être souligné.

Confectionnez ce Modèle

PATRON 1868

20c

Cette robe est habilement conçue de manière à ressembler à une robe deux pièces, tandis que les lignes diagonales produisent un effet amincissant et flatteur. Les petits plis des épaules donnent de l'ampleur où elle est le plus nécessaire. Le dimity, le linon, la mousseline suisse, le triple voile, etc., seraient des tissus appropriés.

Le patron est fourni en grandeurs 36, 38, 40, 42, 44 et 46 de buste. Pour 36 il faut 4 verges de 39 pouces.

Ces patrons sont expédiés dans un intervalle de DIX JOURS sur réception de vingt cents (20) sous forme de bon postal ou timbres. Prière d'écrire très lisiblement le nom, l'adresse, le numéro du patron et la grandeur désirée.

Adresser toute commande par malle au département des Patrons, L'Evénement, Québec.

AEROPLANES !

Nous annonçons avec plaisir au public en général qu'à partir de demain nos deux avions seront à la disposition de tous ceux qui voudront goûter à une promenade dans l'air à l'aérodrome chemin St-Louis.

Nous pouvons fournir des taux sur demande pour n'importe quel voyage particulier en n'importe quel temps.

Nous annonçons de plus que notre école pour l'enseignement des pilotes et mécaniciens de l'air est en pleine activité et nous conseillons à ceux qui désirent suivre nos cours de ne pas tarder à s'enrégistrer afin de profiter de la belle saison.

SOCIÉTÉ D'AVIATION DE QUÉBEC, Inc.

Bureau : 329, ST-JOSEPH. Tél. : 3-0077.

Aeroport ST-LOUIS. Tél. : 3-4717

LA MAISON GAUVIN

VOTRE DERNIERE CHANCE AUJOURD'HUI

POUR PARTICIPER A NOTRE

Grande Vente "Concours Gratis"

COMPLETS de LUXE

PEU DISPENDIEUX

pour Hommes et Jeunes Gens

VALEURS EPATANTE

2 PANTALONS

NUANCES A VOTRE CHOIX

Confection dernier Style

Le plus beau est toujours le meilleur marché, voilà ce que vous auriez si vous portiez un de ces complets.

Styles entièrement nouveaux, confection de choix, tissus de qualité, 2 pantalons, couleurs à la mode. Tailles 34 à 44. Notre prix de vente.

25.00

UNE VRAIE VENTE DE CHEMISES

Spécial du Samedi

Avec collets attachés ou collets séparés, chemises en tissus broadcloth couleurs de fantaisies aussi couleurs uni, confection parfaite, amplement taillées, 5 boutons. Grandeurs 13 1-2 à 17.

En vente aujourd'hui seulement .....

.84 ou 2 pour **1.50**

Jules Gauvin Enrg

183, RUE ST-JOSEPH.

chez

H. Thiviergé Le Costumier

193-197 rue St-Joseph Québec

Réouverture....

de cette

MAISON SPECIALISTE

par une brillante exposition de MODES D'ETE

Aujourd'hui et Lundi

et les jours suivants

Invitation toute spéciale

est faite à la

Mariée de Juin!

ARRIVAGE DE

2000 ROBES D'ETE

Ensembles - Costumes de Soie, etc., pour toutes les circonstances

TISSUS:

PRIX DE VENTE
A L'OCCASION DE L'OUVERTURE DES
MODES D'ETE
DEPUIS

Tissus satin de dentelle		
Chiffon imprimé		
Crêpe Romain		
Crêpe Plat		
Crêpe Georgette	**$2.95**	**$9.95**
Crêpe imprimé		
Tricot de laine	**$5.00**	**$12.75**
Jersey laine		
Voile de fantaisie, toutes les nuances et grandeurs	**$7.75**	**à $24.50**

LA TOILETTE NEUVE DE NOTRE MAGASIN

est maintenant terminée

Atmosphère plus féminin

— et plus intime !

Voilà le caractère que le Costumier a tenté d'accentuer davantage par les nombreuses améliorations et l'embellissement modernes apporté à son magasin afin de plaire au bon goût de sa nombreuse clientèle féminine. Les dames et demoiselles sont respectueusement invitées à venir visiter nos modes d'été durant les dix jours qui suivront. Que vous ayez ou non l'intention d'acheter, vous y serez reçues avec la même bienvenue.

LA MARIEE DE JUIN

Notre magasin spécialiste et de réputation acquise vous guidera sûrement et discrètement dans l'achat de vos manteaux, costumes, robes ou autres articles intimes, tel que lingerie soie, kimonos, bas soie ou chiffon, gants, sacoches, etc., en un mot, tout ce que désire la Mariée de Juin. Les prix du Costumier sont toujours les plus accessibles.

Riche collection de nouveaux Manteaux et Costumes, moins 25% d'escompte à l'exception des groupes à prix fixes.

Administration
TELEPHONE 2-7700
ECHANGE PRIVE
30-32, rue de la Fabrique

L'ÉVÉNEMENT

La Publicité---
Il n'est pas une maison d'affaires à qui une publicité bien faite n'ait pas donné d'excellents résultats.

65ième ANNEE No 4 — QUEBEC, SAMEDI 30 MAI 1931 — DEUX SOUS LE NUMERO

PLAISE A DIEU QUE GANDHI NE SOIT PAS MAITRE AUX INDES, DIT LE R. P. DUCHAUSSOIS

MAGISTRALE CAUSERIE SUR LES MISSIONS

Le R. P. Duchaussois, O. M. I., parle hier soir au collège de Lévis.

BEL AUDITOIRE

L'Inde et Ceylan. — Le problème des castes. — Opinion sur Gandhi.

PERIL A EVITER

Le R. P. Duchaussois, O.M.I., dont le nom est immortalisé depuis longtemps par ses récits de voyages, courses apostoliques dans la plupart des pays indigènes de la terre, et dont les quelques volumes publiés en diverses langues ont été couronnés par l'Académie Française, s'est fait entendre, hier soir pour la première fois depuis plusieurs années, au collège de Lévis. Dans le vaste auditoire, on remarquait, outre les professeurs et élèves du collège, bon nombre de prêtres et missionnaires. Le conférencier fut présenté en termes choisis par Mgr Elias Roy, P.D., supérieur, qui fit mention du dernier ouvrage de l'illustre écrivain sur l'île de Ceylan. Le Père Duchaussois, O. M.I., est un fin causeur doublé d'un lettré, et durant les quelques heures qu'il a parlé, il a su faire faire un voyage des plus intéressants dans cette vaste contrée, tributaire de l'Inde, à ses auditeurs. Durant la dernière partie de sa conférence, il a présenté quelques vues, photographies prises par lui-même, au cours de ses pérégrinations apostoliques dans cette région.

"On dit que j'ai visité plusieurs pays", dit le conférencier, "c'est vrai, car je suis allé à 70 degrés sous zéro, aux missions polaires, et à 90 degrés de chaleur dans les missions équatoriales. De toutes les missions que j'ai visitées, je ne saurais dire laquelle est la plus méritoire pour le missionnaire ou la mission polaire, où peut-être un religieux, après 20 ans et plus, aura sauvé quelques âmes seulement, ou les régions tropicales, où le même missionnaire peut faire quelques milliers de conversions par an. Mais, puisque je dois vous entretenir, ici, ce soir, des missions de Ceylan, je ne vous parlerai que de celles-là, et, encore ne pourrai-je durant les quelques heures qui me sont données, que vous tracer des grandes lignes.

"On vous a déjà parlé des Indes. Les journaux, revues, vous ont apporté pour la plupart de grandes nouvelles, mais beaucoup de ces écrits proviennent d'hommes qui ne font la connaissance d'une ville et d'un pays qu'en fréquentant assidûment les "bars" de l'endroit. La jungle, leur curiosité, ne les y pousse pas, et pour cause...En parlant de l'île de Ceylan, on ne peut vous parler que des Indes, car les mêmes peuples, les mêmes usages et les mêmes coutumes y sont en honneur. Aeux dernières nouvelles du recensement de 1930, il y avait aux Indes et à Ceylan, 351 millions d'individus. Aux dernières nouvelles du recensement, tandis qu'ils représentent à Ceylan 10 pour cent de la population. Le climat...on brûle à l'ombre, et tous les vêtements sont de coton blanc. D'autre part, les missionnaires qui vont par là, s'ils maigrissent voient à peu près tous leurs 80 ans.

"La situation politique", dit le missionnaire, " elle est meilleure à Ceylan qu'aux Indes. Sur une population de 4.500,000, nous avons près de 500,000 catholiques. (Ici l'éminent écrivain raconte le culte des Hindous pour le Trimourti...divinité de trois dieux qui n'en font qu'un seul et donne la conception philosophique des idées religieuses du peuple hindou). Ce qu'on ne peut résoudre aux Indes, soit par persuasion, soit par cruauté, c'est le grand problème que cachent toutes les gazettes, les journaux: l'affaire des castes.

"Les castes, groupements d'indigènes, qui ne voudraient pour rien au monde se dissoudre ou se mêler. On vit riche si l'on nait riche et pauvre si l'on nait pauvre. Un missionnaire doit construire une église à chaque caste, et rien ne pourrait induire un Hindou d'une caste à se mêler à un autre d'autre caste. Il y a des castes de pêcheurs, menuisiers, bijoutiers...Chaque homme a sa caste.

"Gandhi, ce saint de l'Inde, comme on l'appelle", dit le P. Duchaussois, "est un homme de vie régulière, il est vrai, mais tout ce que veut cet homme, c'est avoir un pouvoir complet sur sa caste. Alors, ils pourront régner lui et les siens en potentats, tout gouverner, avoir droit de vie et de mort, comme avant le protectorat des Anglais sur le pays.

"Si, un jour, et plaise à Dieu que ce jour soit éloigné", dit en terminant le R. P. Duchaussois, "Gandhi obtient le pouvoir qu'il désire, jamais le monde ne sera témoin d'une persécution de castes et d'un esclavage plus bas. Si Gandhi prenait le pouvoir, tous, missionnaires et européens, nous n'aurions qu'à faire nos malles, car ce serait la guerre. Gandhi, c'est chaque homme avec une religion, mais tous sous la même tutelle, la sienne".

Mgr Elias Roy remercia le distingué conférencier et promit de l'aide pour ses missions.

FEU M. J. MARCOUX

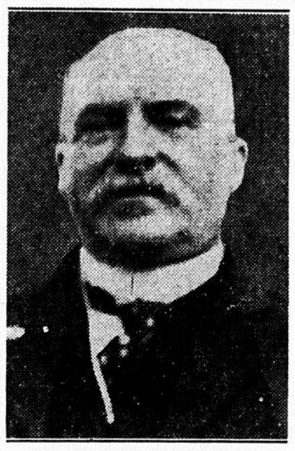

Feu M. JOSEPH MARCOUX, pourvoyeur au département de la Colonisation, décédé lundi, à l'âge de soixante-huit ans.

106 ADOPTIONS DEPUIS JANVIER

Il y en a eu 30 pendant le mois de mai. — 35 de plus qu'à la même date l'an dernier. — Les visiteurs.

DES TEMOIGNAGES

Trente adoptions ont été faites à la Crèche depuis le 1er mai. C'est donc un total de 106 depuis janvier, et 35 de plus qu'à la même date en 1930.

Aumônes: $100 pour fondation d'un berceau.

Visiteurs: 181 sont passés au cours de la semaine.

Extrait du courrier: D'abord une lettre d'évêque:

Cher Monsieur:

L'appel que vous faites en faveur de cette oeuvre à la fois si nécessaire et si chrétienne de l'adoption des enfants abandonnés, est si touchant et si convaincant et les chiffres que vous donnez ont une si haute signification, que je viens vous prier de l'adresser à chacun des curés des diocèses; s'il n'est pas entendu partout, il devra avoir son écho dans bien des coeurs. J'en parlerai aux retraites du clergé.

Tout à vous en Notre-Seigneur,

X...

Puis d'une présidente locale de l'Oeuvre des Berceaux:

"Oui, il en a fait un magistral appel en faveur des abandonnés, notre charitable curé. Sera-t-il écouté? Dans tous les cas, ce devra être gênant de ne pas le faire, pour ceux qui le peuvent; il n'est pas allé par quatre chemins pour dire la manière dont le bon Dieu recevra les égoïstes.

"J'ai commencé ma part de quête tout de suite, pendant que tout était frais, pour l'Oeuvre des berceaux. Ce n'est pas une quête aimable à faire, mais où serait le mérite sans cela?

"Je ne vous dirai pas les objections que l'on fait à l'adoption; vous en avez sans doute entendu plus que moi. Que de préjugés contre ces petits innocents, qui sont déjà assez malheureux sans y ajouter encore. Vous devez en subir de ces stupidités! Je vous assure que je ne rends pas le change. Je sors mon plus gracieux sourire et mon plus beau salut. Toutefois, veuillez croire que ces cas sont des exceptions; règle générale, les gens donnent généreusement".

Visite des enfants chaque jour, de 2 à 3 h. (heure avancée).

Ne demandez pas d'enfant si vous n'avez pas la recommandation de votre curé.

MORT DE MADAME CHARLES PAGEAU

L'épouse de M. Charles Pageau, exemployé civil, est décédée hier à Loretteville, après une longue maladie soufferte chrétiennement.

VIFS REGRETS

Les paroissiens de Loretteville ont appris avec un profond regret la mort de madame Charles Pageau, survenue hier. Madame Pageau était malade depuis plusieurs années, mais les siens ne cessaient d'espérer la conserver à leur affection. La défunte, née Marie Auclair, était l'épouse de M. Charles Pageau, exemployé civil.

Outre son mari, elle laisse dans le deuil un fils, M. Henri Pageau; deux filles, madame Elzéar Pageau et madame Joseph-Elie Légaré; deux frères, MM. Onésime et Pierre Auclair, et un gendre, M. Alphonse Savard, marchand, de Loretteville.

Les funérailles de madame Pageau auront lieu à Loretteville, lundi à 9 h. (heure avancée)

Nos condoléances à la famille en deuil.

FEU L.-ALPH. BELANGER

Le service anniversaire de feu L.-Alphonse Bélanger sera chanté en l'église St-François d'Assise, lundi le premier juin à 8 heures. Parents et amis sont priés d'y assister.

5E CENTENAIRE DE LA MORT DE JEANNE D'ARC

C'est aujourd'hui l'anniversaire du martyre de la sainte guerrière.

FETES A BERGERVILLE

A midi les cloches tinteront le glas qui sera suivi d'un joyeux carillon.

EMOUVANT HOMMAGE

Pendant que se déroulent à Rouen des cérémonies grandioses en l'honneur de la Pucelle d'Orléans, les religieuses de Ste-Jeanne d'Arc de Bergerville célébreront glorieusement aujourd'hui leur sainte patronne.

Son Eminence le cardinal Rouleau, archevêque de Québec, présidera lui-même les démonstrations de cet après-midi auxquelles Son Excellence l'honorable H.-G. Carroll, lieutenant-gouverneur de la province, l'honorable M. L.-A. Taschereau, premier ministre, les représentants de la France, des membres de la Société française de bienfaisance et plusieurs autres dignitaires ont été invités.

Voici le programme officiel de ces fêtes qui nous a été communiqué hier.

Le matin, à 9 heures, aura lieu la messe solennelle durant laquelle 8 religieuses de Ste-Jeanne d'Arc prononceront leurs voeux perpétuels entourées de leurs parents et de leurs amis.

A midi, après le son de l'Angelus, les cloches du monastère faisant écho aux cloches de France, tinteront d'abord le glas funèbre pour rappeler l'heure du cruel supplice de la Place du Vieux-Marché, à Rouen. Ensuite, elles lanceront leur joyeux carillon pour commémorer l'entrée triomphale de sainte Jeanne en paradis.

Dans l'après-midi, Son Eminence le cardinal Rouleau ira présider la cérémonie fixée à 3 heures. Elle s'ouvrira par le panégyrique de sainte Jeanne d'Arc donné par le R. P. Germain-Marie, des Franciscains de Montréal.

Le salut solennel suivra, donné par Son Eminence. Un magnifique programme musical sera exécuté par la chorale des SS. de Ste-Jeanne d'Arc. De nombreux invités se sont annoncés pour cette fête.

UN INCIDENT A LA COUR DES SESSIONS

Un prévenu devait répondre à une accusation d'offense contre la loi des liqueurs. — Il prétend avoir été arrêté au Palais.

EST-CE LEGAL ?

Un cas intéressant a été discuté en Cour des Sessions, hier avant-midi. Un prévenu comparaissait pour répondre à une accusation d'offense contre la loi des liqueurs. Mais avant que le greffier lui demandat s'il était coupable ou non coupable, le procureur de la défense, Mtre Noel Dorion, s'objecta à la mise en accusation. Il prétendit que l'accusé avait été arrêté illégalement. L'accusé lui-même declara sous serment qu'il avait été arrêté au Palais de Justice, alors qu'il venait de rendre témoignage dans une cause. Il jura que l'officier l'avait arrêté entre les deux portes en lui disant: "Je regrette, mais je suis obligé de vous arrêter" ,et le prévenu ajouta que son mandat d'arrestation cependant, ne lui avait été remis que dans la rue. L'officier, a son tour, jura qu'il n'avait pas fait l'arrestation dans le Palais de Justice, mais bien dans la rue. Il s'agit donc de savoir: 1o Si une arrestation faite ainsi au Palais de Justice, après que le prévenu a rendu témoignage, est légale; et 2o Si le prévenu a été arrêté lorsque le constable lui a parlé, ou seulement lorsque le mandat d'arrestation lui fut délivré. Cette discussion a été très intéressante entre M. Dorion et M. Fernand Choquette, C.R., procureur de la Commision des Liqueurs.

M. le juge Fortier a pris l'objection de la défense en délibéré et rendra jugement mardi prochain.

FETE DU SACRE-COEUR

Elle sera célébrée dans cinq paroisses du bas de la ville.

Le 12 juin prochain, cinq paroisses de la ville de Québec fêteront très solennellement la fête du Sacré-Coeur. Ces cinq paroisses sont celles de St-Malo, St-Sauveur, Sacré-Coeur, Notre-Dame de Grâces, et St-Joseph. Une neuvaine de prières précédera la fête en la paroisse St-Sauveur.

LES SERVICES PUBLICS

La Commission des Services Publics siégera à Québec lundi prochain pour entendre les deux causes en expropriation de la Cité de Québec. Le même jour, elle siégera à Campbell's Bay. La Commission siégera ensuite aux endroits suivants : le 15 et 16 à Hull ; le 25 à Sherbrooke ; et le 30 à Québec.

Québec compte 35 nouveaux médecins

Le résultat final des examens, à la faculté de médecine de l'Université Laval, a été connu hier soir. — M. Alphonse Giguère, interne à l'hôpital de la Miséricorde, se classe premier, suivi de près par M. Honoré Nadeau, interne à St-Sacrement, et M. Philippe Richard. — M. Fernando Hudon décroche la médaille d'or de l'internat et M. Jean-Paul Dugal remporte les honneurs à l'externat. — M. Georges Smith premier au baccalauréat.

LES INTERNATS ET EXTERNATS

La province de Québec compte 35 nouveaux médecins depuis hier soir. L'université Laval, en annonçant l'heureux résultat à ses élèves, a fait connaitre le classement respectif des candidats. M. Alphonse Giguère, interne à l'hôpital de la Miséricorde, se classe premier, suivi de près par M. Honoré Nadeau, interne à l'hôpital St-Sacrement. M. Philippe Richard, à qui on a appris l'heureuse nouvelle à l'hôpital où il est retenu par la maladie, a pris la troisième position.

Le résultat que vient de rendre officiel l'université Laval est le dernier verdict prononcé sur le sort des candidats finissants de la faculté de Médecine. Il comporte le jugement du corps professoral universitaire et celui du collège des Médecins de la province.

En se classant premier sur l'ensemble de ces examens, M. Alphonse Giguère remporte un succes qui mérite d'être signalé.

Ce succès est d'ailleurs le digne couronnement d'un cours médical durant lequel M. Giguère s'est maintenu constamment aux premières positions.

Fils de M. Irénée Giguère, entrepreneur, de Ste-Marie de Beauce, le jeune et brillant élève de l'université Laval est un ancien du Petit Séminaire de Québec. M. le Dr Alphonse Giguère entrera comme médecin-interne à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang où il sera attaché au service médical de gynécologie.

L'attribution des internats et des externats, en cinquième et en troisième années, a également été définitivement fixé. On trouvera plus bas la liste des titulaires de ces charges.

M. Fernando Hudon décroche la médaille d'or de l'internat et M. Ls-Napoléon Larochelle suit de près son confrère dont il a été le plus dangereux concurrent.

M. Jean-Paul Dugal remporte les honneurs à l'externat se classant premier sur l'ensemble et M. Georges Smith, étudiant de la même année, décroche la palme au baccalauréat, ayant été premier aux deux examens écrit et oral de cette épreuve.

La fin de l'année universitaire et des derniers examens trimestriels de la faculté de médecine amène automatiquement la nomination des candidats de quatrième année aux internats de la plupart des hôpitaux de la ville à savoir: l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang, l'Hôpital du Saint-Sacrement, l'Hôpital St-Michel-Archange, la Clinique Roy-Rousseau, l'Hôpital de Sainte-Foy.

Les nouveaux titulaires des internats pour 1931 qui ont été avisés officiellement de leur nomination, sont MM. Fernando Hudon., Louis-Napoléon Larochelle, Pierre Jo-Jobin, C. Michaud, E. Laurendeau, G. Archambault, H. Samson, A. Gélinas, Pierre Morisset, M. Boulet, C. Pomerleau, E. Julien et M. Roy.

A cette liste, il faut joindre aussi les noms de MM. Jean Paquin, A. Charron, Antonio Martel, P. Carrette, R. Thibaudeau, Omer - E. Caron, G. Drouin, Roméo Banville, R. Laverdière, P. Godin, dont la nomination sera probablement faite ces jours-ci.

En prenant charge de leur internat, ces élèves laisseront plusieurs postes d'externat qui seront occupés par leurs confrères de quatrième et de troisième année.

Treize des candidats qui se sont présentés au baccalauréat de médecine, en deuxième année, ont obtenu un total de points qui leur donne droit de s'inscrire aux différents services d'externat des hôpitaux de la ville. Ce sont MM. Jean-Paul Dugal, R. Beaudry, Jean Bouchard, A. Huot, P.-E. Fiset, H. Vaillancourt, G. Garneau, J.-M. Tremblay, L. Verreault, J. Tremblay, R. Gareau, C. Doucet et M. Bédard.

L'attribution des externats se fait d'après le total des points accumulés par les élèves, à chacun des examens de terme des deux premières années de médecine. Le résultat du baccalauréat oral et écrit complète ce total. M. Jean-Paul Dugal termine par conséquent ce premier stage de son cours médical à Laval en se classant ler avec un total de 1363. Il est suivi de près par M. R. Beaudry qui a conservé 1435 points et par M. Jean Bouchard qui enrégistre un total de 1427 points.

DEPART DE M. H. G. DE CHAMPRIS

M. Henry Gaillard de Champris a obtenu un congé d'un an de l'Université et rentre en France avec sa famille.

UN SEND-OFF

M. Henri Gaillard de Champris, professeur à l'Ecole Normale Supérieure, rappelé en France par des intérêts de famille, a obtenu de l'Université Laval un congé d'un an.

M. de Champris reste titulaire de la chaire de français. Il sera remplacé pour l'an prochain par un suppléant actuellement professeur en France. Il reprendra son enseignement en septembre 1932.

A l'occasion de son départ M. de Champris a été le héros d'une fête donnée en son honneur. Celle-ci consistait en un dîner chez Kerhulu.

M. H.-R. de Saint-Victor, agent consulaire de France, présidait, ayant à ses côtés, l'invité d'honneur, M. de Champris, l'honorable M. Elisée Thériault, M.C.L., MM. R.-A. Benoit, greffier du conseil législatif, Henri Gagnon, A.-P. Panichelli, madame et mademoiselle Panichelli, le Dr Brousseau, M. Laurent, professeur à l'Ecole Normale Supérieure, M. Kerhulu, M. M. Martial, M. Cooke, etc.

Au dessert, MM. de Saint-Victor et Thériault prirent la parole, disant les regrets que cause le départ de M. de Champris. Ils exprimèrent le voeu de le revoir bientôt à Québec.

LE R. P. HARVEY

Le R. P. Joseph Harvey, des Missionnaires d'Afrique, supérieur des missions du Tanganika, depuis quelques années arrivera à Québec, ces jours - ci. Le R. P. Harvey, D. P. B. est en Afrique depuis 1916, et il vient au pays pour se reposer. Natif de St-Irénée, Charlevoix ; après ses études au séminaire de l'Assomption, il entrait au noviciat de Québec, en 1915. Postulant à Alger, en 1916, il fut ordonné en 1920. Le R. P. Harvey demeurera au postulat de Québec, durant son stage en notre pays.

ACCIDENT GRAVE DANS JONQUIERES

M. Georges Vaillancourt, un jeune homme de 19 ans, fait une chûte du haut d'une tour de 88 pieds, et se blesse gravement.

ETAT CRITIQUE

(De notre correspondant)

Jonquières, 30. — M. Georges Vaillancourt, âgé de 19 ans et fils de M. Lazare Vaillancourt, de la ville de Jonquières, s'est blessé sérieusement hier matin, en tombant de l'une des tours de la ligne de transmission sur laquelle il travaillait, soit d'une hauteur de 88 pieds. Cet accident s'est produit vers 8 heures à Shipshaw, en arrière de Jonquières, sur le chemin conduisant à St-Ambroise. M. Georges Vaillancourt était à travailler avec des ingénieurs. Mais ceux-ci se trouvaient à une certaine distance. Dès qu'ils se furent rendu compte de l'accident, ils se portèrent au secours de la victime qu'ils trouvèrent inconsciente.

Le docteur Bélanger et M. l'abbé Egide Boivin, vicaire, tous deux de Kénogami, furent appelés en toute hâte sur les lieux. M. le vicaire Boivin administra le blessé et le Dr Belanger lui donna les premiers soins en attendant l'arrivée de l'ambulance Caron de Jonquières.

Cette dernière transporta le jeune Vaillancourt à l'hôpital d'Arvida. M. Vaillancourt a surtout des blessures à la tête. Le jeune homme, qui était étudiant à l'Ecole Technique de Montréal, était revenu dans sa famille depuis environ un mois et demi.

La nouvelle de cet accident a jeté l'émoi dans les villes de Jonquières, Kénogami et de Chicoutimi, ainsi que dans toute la région, ou M. Lazare Vaillancourt est avantageusement connu et estimé. Des nouvelles puisées à l'hôpital d'Arvida où a été conduit le patient, nous apprennent que M. Vaillancourt est dans un état très critique. Les médecins n'osent encore se prononcer sur son cas. On a constaté une fracture du crâne. Le blessé n'a pas encore repris connaissance. Les membres de sa famille se tiennent à son chevet.

Les magasins JOS. COTE LIMITEE, tabacnistes, sont reconnus pour donner le service le plus complet dans cette ligne à Québec. UN SEUL PRIX.

DES VISITEURS INTERESSANTS A MONTMAGNY

Des représentants des C. N. R. aux usines de la Machine Agricole.

RECEPTION CIVIQUE

Autres visites à la Manufacture de Meubles et à la Cie Bélanger.

VIF INTERET

Montmagny a été, hier, l'objet d'une attention toute particulière de la part d'un important groupe d'hommes d'affaires, attachés aux Chemins de Fer Nationaux, alors que MM. Lucien Morand, C.R., directeur des Chemins de Fer Nationaux, S.-G. Tiffin, commissaire industriel des C. N. R., J.-E. Morazain, surintendant général du C. N. R., M. Joseph Lebianc, agent général des passagers, également des C. N. R., et M. P. Mooney, agent général du fret pour les mêmes Chemins de Fer Nationaux, se sont rendus dans cette ville en automobile pour y visiter les usines de La Machine Agricole Nationale Limitée, propriété de la Banque Canadienne Nationale et administrée par le Trust Général du Canada. Un télégramme de M. Armand LaVergne, député de Montmagny, avertissait les officiels de la ville, à bonne heure, hier matin, de la visite qui leur serait bientôt faite et, vers onze heures, les voyageurs rencontrèrent, à l'hôtel de ville, M. J.-S. Bernier, maire de Montmagny, et MM. Georges Blais, président de la Chambre de Commerce, J.-C. Hebert, N.P., Albert Gagné, avocat, Thomas Tremblay, avocat, J.-E. Collin, président de la Manufacture de Meubles Montmagny L. Rousseau, ingénieur électricien, Willie Paquet, échevin, C.-A. Corriveau, commerçant, P. Fortin, chef de gare, Narcisse Morin, M. Lessard, "road master" pour la division de Lévis des Chemins de Fer Nationaux, etc.

Le groupe se rendit immédiatement aux usines de la Machine Agricole, but du voyage, et M. J.-C. Roy, gardien des propriétés, conduisit les visiteurs à travers les divers départements, montrant dans quel état de parfaite conservation étaient tous les moteurs et la machinerie en général. Il en mit même plusieurs en marche, preuve de l'entretien continuel dont ils sont l'objet et tous purent constater que l'usine était en aussi bon état que si elle n'eut jamais cessé de fonctionner. M. Tiffin, commissaire industriel des C. N. R. déclara alors qu'il savait pertinemment que trois demandes d'enquête avaient été faites au sujet des usines de Montmagny par des intérêts étrangers, la première, par des promoteurs industriels de New-York, pour des fins inconnues; la seconde, venant d'Australie et pour la fabrication d'instruments aratoires, enfin, la troisième, d'Autriche, sans vues bien précisées. Ces démarches n'ont pas eu de suite en raison de la dépression économique qui se fit sentir dans le même temps. M. Tiffin ajouta, "Il ne fait pas de doute qu'avec la renaissance des affaires et de meilleures conditions générales, ces mêmes organisations reprendront les projets qu'elles ont été forcées de mettre de côté temporairement et qu'elles en poursuivront activement la réalisation". Tous les visiteurs, et en particulier M. Tiffin, se déclarèrent enchantés de l'occasion qu'ils avaient eue de jeter un rapide coup d'oeil sur cette magnifique installation, de beaucoup la mieux outillée et la plus au point au dire de ceux qui s'y connaissent le plus.

Avant de se rendre prendre le lunch à l'hôtel Montmagny, le groupe des visiteurs s'arrêta à la Manufacture de Meubles, propriété de M. Emile Collin, qui fait aujourd'hui affaires de l'Atlantique au Pacifique, en Canada, et même au-delà des frontières, s'étant spécialisé dans la fabrication des ensembles pour chambres à coucher. Citons en passant un fait intéressant à constater et assez inusité par le temps qui court et indice certain de la bonne santé de l'organisation depuis plus d'un an et à venir jusqu'à ces jours derniers, l'usine a fonctionné régulièrement six jours par semaine et, ce qui est plus, dix heures par jour c'est-à-dire, trois heures supplémentaires chaque soir.

Dans l'après-midi, avant de se remettre en route pour le retour, les distingués visiteurs se rendirent à la Cie Bélanger, manufacturiers de poêles où les reçurent M. Béchard, gérant-général, et M. Donat Paquet surintendant.

Au départ, M. Tiffin déclara à nouveau que ce voyage l'avait grandement intéressé et qu'il allait certainement porter des fruits, s'il n'en tenait qu'à lui. L'on sait, d'une part, que les propriétaires, la Banque Canadienne Nationale et les administrateurs, le Trust Général du Canada, sont disposés à vendre à très bon marché; d'autre part, on se souvient que M. Armand LaVergne, au cours de sa dernière campagne électorale, a promis la réouverture des usines de Montmagny; peut-être avec la coordination de tous ces efforts, en viendra-t-on finalement à faire produire de nouveau cette installation industrielle, ce qui serait, sans contredit, une source de richesse pour toute la région.

UN TRIDUUM LES 1ER, 2 ET 3 JUIN

Son Eminence le Cardinal Rouleau présidera à l'ouverture du Triduum au sanctuaire de l'Adoration perpétuelle.

INVITATION AUX FIDELES

Le sanctuaire de l'Adoration Perpétuelle, 188 Grande-Allée, sera, cette année encore, le lieu de pieuses démonstrations eucharistiques, consistant en un triduum. On compte sur la présence d'un grand nombre de pieux fidèles.

Ces fêtes à l'Eucharistie auront lieu les 1er, 2 et 3 juin. En voici le programme officiel:

LUNDI, 1er JUIN

La journée sera offerte aux intentions de Notre Saint Père le Pape et pour le triomphe de la sainte Eglise.

9 heures a.m. Ouverture solennelle du Triduum par Son Eminence le Cardinal Rouleau.

Messe solennelle célébrée par M. l'abbé Charles-Omer Garant, diacre, M. l'abbé Louis Chabot, sous-diacre, M. l'abbé Hermann Vezina.

On demande aux communautés religieuses d'envoyer leurs enfants pour les cérémonies de la journée du Pape.

8 heures, p.m., sermon par Mgr Adjutor Faucher, P.D., curé de St-Jacques-Cartier, procession du Très Saint-Sacrement, salut et bénédiction.

Le chant sera exécuté par la chorale de Saint-François d'Assise.

MARDI, 2 JUIN 1931

Cette journée sera offerte aux intentions de Notre Eminentissime Cardinal Archevêque et pour les besoins du diocese de Québec.

6.30 heures. Messe célébrée par M. l'abbé Rémillard.

9.00 h. Messe solennelle célébrée par M. l'abbé Réal Thomassin, diacre, M. l'abbé Louis Chabot, sous-diacre, M. l'abbé Hermann Vezina.

LE SOIR, 8.00 heures.

Sermon par M. l'abbé Arthur Lapointe, aumônier de l'Adoration Perpétuelle. Procession du Très St Sacrement. Salut et bénédiction.

Le chant sera exécuté par l'Union Musicale.

MERCREDI, 3 JUIN 1931.

La journée sera offerte pour notre pays et ses gouvernants.

6.30 heures. Messe célébrée par M. l'abbé Rémillard.

9 heures. Messe solennelle célébrée par les RR. PP. Franciscains.

LE SOIR, 8.00 heures.

Sermon par le R. P. Stanislas, o.f.m., gardien des Franciscains.

Procession du Très Saint-Sacrement. Salut et bénédiction.

Le chant sera exécuté par la chorale St-Dominique.

DIMANCHE 7 JUIN

4.30 heures p.m. Procession à l'extérieur par les RR. PP. Franciscains.

Tous les exercices sont à l'heure avancée.

AJOURNEMENT A LUNDI MATIN

L'important procès de l'Asbestos Corporation contre la Cie Keasbey & Mattison a continué d'être entendue hier.

M. BAKER TEMOIGNE

L'important procès de l'Asbestos Corporation contre la Cie Keasbey & Mattison, qui s'instruit depuis mardi devant l'hon. juge Pierre D'Auteuil, en Cour Supérieure, s'est ajourné hier après-midi jusqu'à lundi matin. La séance d'hier a été l'une des plus importantes de toute l'enquête. Dans l'avant-midi, le tribunal a entendu la déposition de M. Baker, un célèbre avocat de Washington, ancien ministre de la guerre dans le gouvernement Wilson. M. Baker a été appelé comme expert en droit commercial. Dans l'après-midi, le principal témoin a été M. Mattison, le président de la compagnie défenderesse. Ces deux importants témoins ont été interrogés par M. Louis St-Laurent.

Cette cause, prétend-on, durera encore une partie de la semaine prochaine.

PELERINAGE ANNUEL

Les élèves de l'Académie à Notre-Dame des Victoires.

Les élèves de l'Académie Commerciale et le personnel religieux de l'institution ont accompli hier matin leur pèlerinage annuel au sanctuaire de N.-D. des Victoires, à la basse-ville.

Les pèlerins, vu leur nombre, étaient en deux groupes. A sept heures, M. l'abbé A. Chamberland, aumônier de l'Académie, a célébré la messe. A huit heures, c'est M. l'abbé Jos. Bourdin desservant du sanctuaire qui a présidé la cérémonie. Les élèves de l'Académie étaient au nombre de 550.

LA PREMIERE MOISSONNEUSE IL Y A 100 ANS

Le centenaire de la moissonneuse McCormick est commémoré hier.

FILM AU CAPITOL

Direction de l'International Harvester. — Intéressante évolution.

DE L'HISTOIRE

Le centenaire de la moissonneuse McCormick, inventée en 1831 par Cyrus Hall McCormick, a été souligné hier matin alors qu'environ quatre cents personnes ont assisté au Capitol, à une représentation gratuite offerte par l'International Harvester. Un magnifique film, tourné sous la direction de l'International Harvester sur la ferme des McCormick en Virginie a fait l'admiration des spectateurs. Ce film rappelle les péripéties de la construction de la première moissonneuse du monde.

Avant la représentation, M. C.-A. Chicoine, gérant local de l'International Harvester, adressa quelques mots, souhaitant d'abord la bienvenue à l'auditoire, puis faisant l'historique de la moissonneuse dont on célèbre cette année le centenaire. M. Chicoine rappela avec quel génie et quelle ténacité McCormick travailla pour réaliser son invention et la montra l'évolution de cette machine devenue nécessaire sur toute ferme bien organisée. Après la moissonneuse on eut la moissonneuse rateleuse, la moissonneuse lieuse (actionnée soit par des chevaux, soit par un tracteur) puis la moissonneuse batteuse, actionnée par tracteur seulement. Cette évolution soulignée par M. Chicoine est en même temps l'histoire du perfectionnement de la moissonneuse moderne.

Le film de l'International Harvester, au point de vue technique, est tout à fait à point. Le décor, les paysages, le jeu des acteurs assurent le succès de ce film. On assiste d'abord au temps de la moisson avant l'invention de la moissonneuse. De soldes gaillards coupent le blé à la faucille. Avec cet instrument ils réussissent à coucher un cinquième d'hectare de blé par jour. Viennent ensuite les faucheurs qui après une rude journée de travail abattent environ un quart d'hectare d'un champ de blé. La plus grande partie du film nous montre Cyrus Hall McCormick travaillant à réaliser son idée à construire sa moissonneuse. Plusieurs sourient devant cette entreprise mais le jeune homme (McCormick avait alors 22 ans) ne se décourage pas et un jour, sous les yeux ébahis de toute la population de son village, il se dirige vers un champ de blé avec sa moissonneuse tirée par un cheval. Quelle ne fut pas l'admiration de tous quand ils virent tomber drus les épis de blé derrière la machine. Le succès de McCormick était complet. Mais ce premier instrument fut perfectionné par son inventeur et lui assura la fortune.

On assiste ensuite aux temps des moissons à différentes époques jusqu'à nos jours. La dernière partie du film nous montre les puissantes moissonneuses lieuses et les moissonneuses batteuses actionnées par des tracteurs et couchant d'immenses champs de blé dans une journée. Avec ces machines en effet on peut abattre de douze à quatorze hectares de blé par jour.

Notons enfin que tous les sous-titres de ce film sont en français, et ce geste de la part de l'International Harvester a été hautement apprécié.

TRAGDIE DE L'AUTOMOBILE

Gabriel Parent, fils de M. Félix Parent, est renversé par un auto hier après-midi, coin des rues de la Couronne et Richardson.

NOMBREUSES BLESSURES

Gabriel Parent, fils de M. Félix Parent, de la rue Lafayette, a été frappé par une automobile appartenant à un citoyen de Limoilou, hier après-midi vers 5 heures, au coin des rues de la Couronne et Richardson.

L'enfant a été blessé assez grièvement. Il a une jambe cassée et le visage tout meurtri. L'accident est survenu au moment où le jeune Parent allait pour traverser la rue Richardson. L'automobile, portant la licence F-828, s'engageait dans la rue Richardson.

L'ambulance de la maison Hubert Moisan a été appelée sur les lieux et a conduit la victime à la demeure de ses parents. Les constables Patry et Lafrance étaient sur les lieux de l'accident.

L'hon. Juge I.-N. Belleau rendra jugement, le premier juin, dans les causes suivantes :

Dugas vs C. N. R.
Marcotte vs Marcotte et al.

LE QUAI DE L'ANSE AU FOULON

LE Port de Québec n'aura d'avenir que si les compagnies de transport, les marchands de gros et tous ceux qui s'occupent directement ou indirectement d'affaires se préoccupent dans leur domaine particulier de créer un grand échange d'importations et d'exportations. Ce qui fait vivre un port, ce qui en amène le développement, ce qui assure son progrès, c'est le commerce, le trafic. On ne saurait créer un port avec rien. Il appartient aux citoyens de la région de faire prospérer leur ville, leur hâvre et d'en faire un centre commercial de trafic. Les exportateurs des pays étrangers ne demanderit pas mieux que d'écouler leurs produits partout où ils trouvent des débouchés. Il nous appartient à nous de les inviter ici non pas par des demandes platoniques, mais par des achats substantiels qui leur démontrent la nécessité de transiger avec les Québecois. incitons-les donc à venir ici et cherchons aussi des débouchés pour nos produits à l'extérieur. Plus nous vendrons outre-mer, plus nous aurons besoin des services de navires de transport et plus nous pourrons augmenter l'activité de notre port.

La Commission du Hâvre que dirigeait il y a quelques mois M. Gérald Power, C. L., et qui est actuellement administrée par le colonel J.-S. O'Meara, M. P. Bertrand et le Dr Leblond, a fait beaucoup pour notre port. Les administrations qui s'y sont succédé ont fait leur possible, mais il ne semble pas que les hommes d'affaires aient donné une impulsion assez grande au commerce d'exportation et d'importation.

Quoi qu'il en soit, voici que l'on vient de créer un nouveau quai, celui de l'Anse au Foulon. Sur les rives où jadis débarquèrent les troupes envahissantes de Wolfe, se dresse aujourd'hui un immense hangar vaste et moderne comme bien peu, susceptible de rivaliser avec les plus nouveaux qui soient dans l'univers.

C'est la réalisation d'un projet qui date de 1925 qui vient de se faire. Nous l'avons appris hier, alors que nous rendions visite au distingué et estimé secrétaire de la Commission du Hâvre, M. Charles Smith, C. R., qui a bien voulu nous donner quelques précisions sur les travaux et leur historique. M. Smith est un homme d'une courtoisie et d'une urbanité un peu rares. Nous résumons ici les détails qu'il a bien voulu nous fournir :

En 1925, à la demande de la Shipping Federation et du Canadien Pacifique, il fut décidé de construire le quai de l'Anse au Foulon. On prévoyait alors que les compagnies maritimes qui avaient tendance à augmenter constamment le tonnage de leurs navires auraient un jour besoin d'un quai en rapport avec les énormes vaisseaux qu'elles mettaient en chantier. Depuis quelques années, en effet, les compagnies construisent leurs navires de plus en plus gros. Les océaniques ont aujourd'hui un tonnage de 40,000 à 45,000 tonnes.

Dès qu'il fut décidé de construire ce quai, on en poussa les travaux avec toute la célérité possible. On estimait qu'il faudrait de cinq à six ans pour effectuer ces travaux considérables. Les commissaires ont alors demandé aux autorités fédérales de voter l'argent nécessaire pour la construction de ce quai. D'après les estimés des ingénieurs, l'entreprise devait coûter dix millions. Un subside de cinq millions fut d'abord voté par la Chambre des Communes à la session d'hiver de 1925. Par un deuxième vote pris lors de la session de 1928, la commission a obtenu la balance nécessaire au parachèvement des travaux.

A l'automne de 1924, les travaux furent commencés. C'étaient là les opérations préliminaires, celles qui devaient permettre aux ingénieurs de dresser leurs plans : sondages, arpentage cartes, etc. Au mois de juin 1925, le contrat fut accordé à la Cie de Construction du Nord Limitée, mieux connue sous le nom de Northern Construction. Il convient cependant de mentionner ici que cette compagnie n'ignore pas le français puisque partout sur ses chantiers on voit son nom inscrit dans les deux langues. Elle mérite nos félicitations.

Tels sont les détails que nous a fournis M. Smith.

Quant au point de vue technique de l'affaire, M. McFaden, surintendant de la Cie de Construction du Nord, nous l'a résumé aussi brièvement et complètement que possible. Voici :

La Cie de Construction du Nord et la J.-W. Stewart Company Limited qui ont encore actuellement à leur service plus de quatre cents hommes, achèvent de construire le terminus de l'Anse au Foulon, où ils travaillent depuis plus de six ans. On croit que les travaux seront terminés à l'automne.

Le quai de l'Anse au Foulon a 4,300 pieds de longueur. Il se compose d'une série ininterrompue de "cribs" de soixante pieds de profondeur, calés dans la rivière et remplis de quartiers de rocs. Ils dépassent de deux pieds la plus basse marée. Sur ces "cribs" on a coulé une masse de ciment de vingt-six pieds de hauteur par vingt à la base.

Devant le quai, on a creusé le fleuve à quarante pieds plus bas que le plus bas niveau de la plus basse marée. Tout ce que l'on a sorti de là a été placé sur le bord du fleuve de manière à faire un grand espace de terrain sur lequel on a érigé le hangar, la gare de chemin de fer et les voies ferrées ainsi que les réservoirs de la St-Lawrence Tanks où sera déposée l'huile qui servira de combustible aux paquebots.

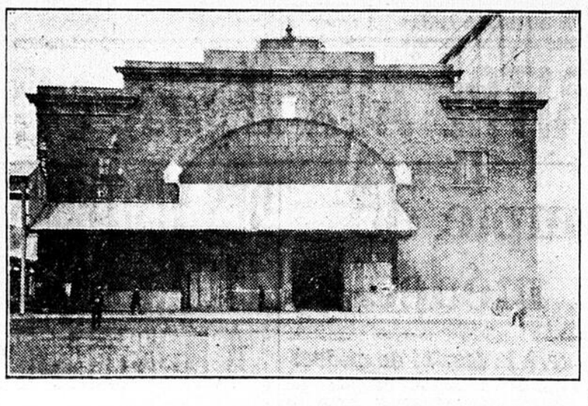

Entrée ouest, du Terminus de l'Anse au Foulon, réservée au trafic des passagers et du fret.

Outre la gare, il y a un hangar pour les bagages. Le hangar mesure treize cent quatre-vingts pieds de longueur et cent pieds de largeur. Sa structure est en acier et les fondations sont en béton. Le rez-de-chaussée est destiné aux marchandises et aux bagages tandis que la partie supérieure est à l'usage des passagers. Sur le toit, on remarque une grande passerelle. Du côté du fleuve, le mur est fait de mortes mobiles tandis qu'un mur de brique percé de fenêtres le sépare de la gare. Les planchers sont en ciment et en asphalte. Le hangar contient deux énormes monte-charge, de grands escaliers, de chûtes. Des bureaux bien chauffés y sont installés. Un espace de vingt pieds sépare le hangar du bord du quai. On reconnait que ces bâtisses et les terrains qui les environnent forment un terminus de première classe.

La gare qui est reliée au hangar par un passage couvert est en ciment avec structure d'acier. C'est une véritable gare avec les passerelles et les quais d'attente et les débarcadères couverts.

Tout a donc été fait de manière à doter Québec d'une des plus belles arrivées qui se puissent trouver. Si jamais l'on décide maintenant de planter quelques arbres vivaces dans les environs et d'y faire une pelouse, jamais on aura dans aucun pays du monde un aussi beau débarcadère.

Il convient de louer les administrations, les compagnies et tous ceux qui ont pris part à la construction de ces immenses travaux.

ST-VALIER

Décès. — Le 25, ont eu lieu, en notre paroisse, le service et la sépulture de Mlle Anne Marie, enfant bien-aimée de M. Adélard Brochu, chef de gare de St-Alexandre de Kamouraska, et de Mme Brochu, née Régina Roy. Cette douce et pieuse jeune fille, pour qui l'avenir était rempli d'espérance, et qui faisait la joie de ses parents, maintenant en pleurs, est décédée à l'hôpital Laval, à l'âge de 19 ans et 10 mois.

Ses restes mortels furent exposés à la demeure de M. Louis Roy, son grand'père, et c'est là que fut faite la levée du corps, par M. le curé Roger.

Le service, qui avait reuni une affluence considérable de parents et d'amis, fut chanté par M. l'abbé Alfred Roy, professeur au Séminaire, et parent de la défunte.

M. l'abbé J. P. Levasseur, curé de St-Antoine de Témiscouata, assistait au choeur des chantres.

Les porteurs étaient: MM. Jean-Charles, Martial, Gérard Roy et Robert Goupil. La croix était portée par M. Ronald Tanguay, tous cousins.

Le corbillard était conduit par M. Alexandre Roy, son oncle.

Le deuil était conduit par son père, M. Adélard Brochu; son frère, M. Jean-Thomas Brochu; son grand'père, M. Louis Roy; ses oncles et tantes, MM. et Mmes Arthur Roy, Gabriel, Joseph Cloutier, Xavier Blais, St-Pierre, Gaudiose Dubé; ses cousins, MM. Joseph, Narcisse, Léopold, Alfred Bélanger, Mme Amédée Lecomte, MM. Gérard et Armand Cloutier, G. B. St-Pierre, Victor Roy, Evariste, Paul, Albert, Jos-Arthur, Eugène Roy, Mlles Cécile, Simone, Thérèse, R.-Helène et Martine Roy.

Dans la foule on remarquait: M. J.-E. Levasseur et Mlles Levasseur, de Rivière-du-Loup, Bourgoin, de Rivière-du-Loup, MM. J.-A. Thibault, de Québec, J.-A. Soucy, de Chemin du Lac, A. Bernier, Jos. Bélanger, C. Ratté, B. Roy, H. Corriveau, Napoléon, Georges Roy, A. Bélanger, D. Cadrin, E. Corriveau et une foule d'autres dont les noms nous échappent.

Nombreuses ont été les marques de sympathies de toutes sortes déposées sur cette tombe.

Accident. — Un bien triste accident est arrivé sur la ligne des chars, la semaine dernière. Les cantonniers et quelques hommes extras, au nombre d'environ une douzaine, revenaient de leur ouvrage vers le soir, sur le wagonnet (pomper), quand tout à coup ce dernier par quelque défectuosité, dérailla et tous les occupants furent précipités au loin. MM. Pierre Martineau et Elzéar Côté, furent relevés dans un bien triste état par leurs compagnons. Le premier avait le crâne fracturé, une main brisée et de nombreuses contusions internes. M. Côté avait une jambe broyée en trois bouts et aussi un bras; cependant malgré leurs souffrances, ces pauvres blessés n'avaient pas perdu connaissance.

Les autres travaillants, qui n'avaient que de légères contusions, les rendirent à la station où le prêtre et les médecins furent appelés. M. Côté fut transporté par l'ambulance de suite à l'Hôtel-Dieu de Lévis, et M. Martineau ne put être conduit que le lendemain matin, et l'on dit qu'il ne peut survivre à toutes ses blessures. Quant à M. Côté ses fractures ont été minimes, et il est maintenant dans le plâtre. Quoique souffrant, les médecins ont espoir en sa force et sa jeunesse pour revenir à la santé. Nos voeux sincères de guérison à ces victimes du devoir.

Malade. — M. l'abbé Alfred Roy, du Séminaire, était, dimanche, parmi nous, étant venu au chevet de sa mère malade, Mme Arthur Roy, à qui nous souhaitons un prompt rétablissement.

Mutation de propriété. — M. Alma Blais a vendu sa propriété (ancien hôtel Bélanger) à Mlle Marie Mercier, de Montréal, et son frère, M. Napoléon Mercier, qui vont continuer à tenir cet hôtel à la satisfaction de tous.

Divers. — M. et Mme Ernest Gosselin, qui ont acquis la maison de M. J.-E. Larochelle, sont arrivés pour demeurer parmi nous.

—M. et Mme N. Gosselin, du Rocher, sont allés demeurer à Québec.

—M. Gabriel Roy, de Québec, est venu passer le dimanche dans sa famille.

—M. et Mme Adélard Brochu et leurs enfants sont retournés à St-Alexandre. Ils ont fait le trajet en automobile.

—Nous apprenons à la dernière minute que Mme Cyrille Chabot est décédée, après une longue maladie soufferte avec la résignation d'une chrétienne.

En 1898 il s'est publié en France, 1,758 romans nouveaux.

Le sceptre de l'ancien empereur de Russie était en or massif et orné de 238 diamants, 360 rubis et 15 agates.

L'ananas fut découvert au Brésil en 1555 par Jean de Lery.

Le sucre granulé a été inventé à Anvers, Belgique, au commencement du XIXe siècle.

Cordiale Bienvenue

à

L'EMPRESS of BRITAIN

Il nous est très agréable de souhaiter la plus cordiale bienvenue aux officiers du luxueux paquebot "Empress of Britain" qui mouillera bientôt devant notre belle ville canadienne française.

TOUTE LA BRIQUE ET LE TERRA-COTA QUI ENTRENT DANS L'EDIFICATION DES BATISSES ET AU TERMINUS DE LA COMMISSION DU HAVRE DE QUEBEC, A L'ANSE AU FOULON, SONT DE NOS PRODUITS.

LA BRIQUE DE SCOTT INC.

8, RUE ST-JOSEPH

QUEBEC

Tél.: 2-6540

NORTHERN CONSTRUCTION COMPANY

et

J.-W. STEWART COMPANY

Ingénieurs et Entrepreneurs

QUEBEC **MONTREAL** **VANCOUVER**

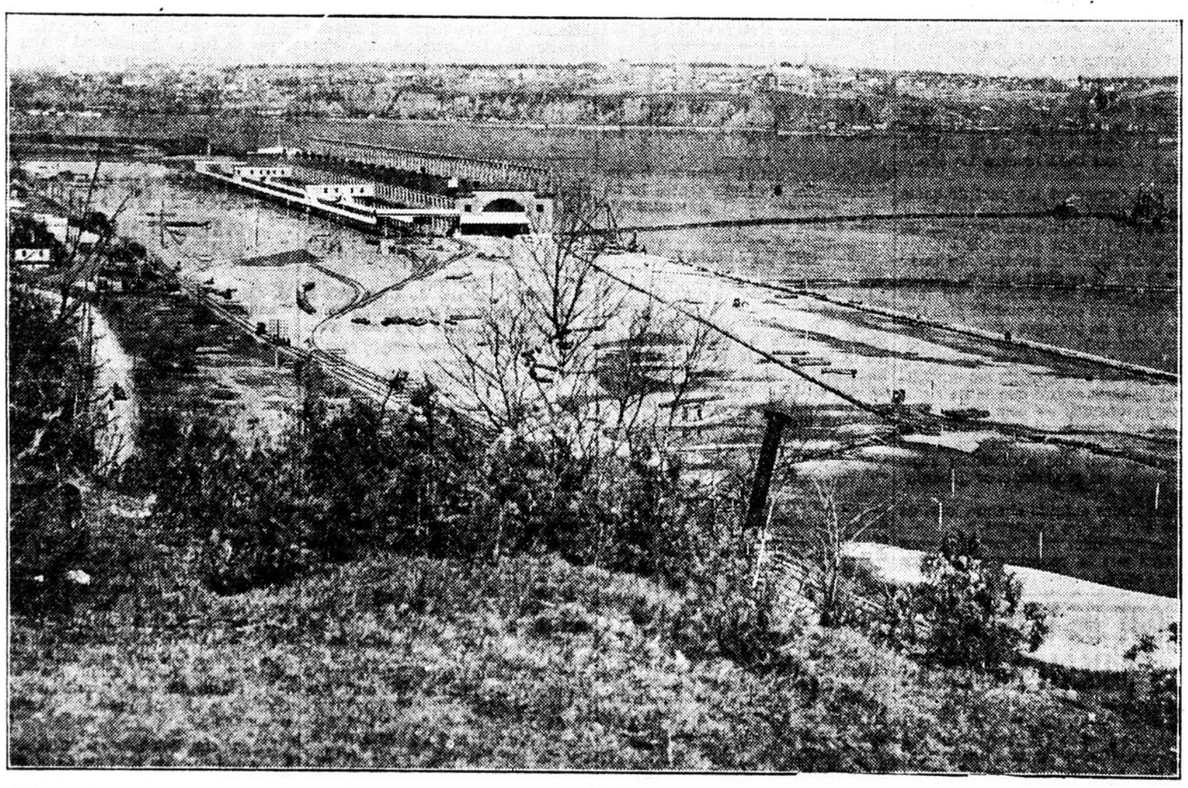

Entrepreneurs-Généraux pour la Construction des Terminus à l'Anse-au-Foulon

A L'ANSE-AU-FOULON ---

Dans quelques jours Québec recevra dans son port l'"EMPRESS OF BRITAIN", le nouveau et le plus puissant transatlantique de la flotte du PACIFIQUE CANADIEN, et inaugurera les nouveaux terminus à l'Anse-au-Foulon.

Nous nous joignons à la population de Québec pour souhaiter la bienvenue au plus puissant navire qui ait évolué sur les eaux du St-Laurent, à l'occasion de son premier voyage.

Bienvenue à l'Empress of Britain

L'"Empress of Britain", du Pacifique Canadien, sous le commandement du capitaine Robert Latta, est parti de Southampton, cet après-midi, à une heure, en route pour Québec via Cherbourg. Le Prince de Galles, qui avait présidé au lancement du paquebot, est venu assister au départ et saluer les passagers.

C'est la première traversée de l'Atlantique de cet énorme palais flottant, l'une des plus extraordinaires créations des chantiers maritimes de l'Angleterre et le plus puissant et le plus rapide paquebot de la compagnie du Pacifique qui a été construit au coût de $16,-500,000.

C'est l'opinion générale des experts qu'à moins qu'il ne soit retardé par les brouillards, l'"Empress" fera le voyage de Southampton à Québec en cinq jours.

Ce sera une journée de mieux que le temps ordinaire. L'"Empress" a déjà obtenu une vitesse de 25½ noeuds au cours de ses essais.

Au nombre des passagers de marque à bord, on remarque l'hon. W.-D. Herridge, ministre du Canada à Washington, et Mme Herridge; M. E.-W. Beatty, président du C. P. R.; les hon. sénateurs J.-M. Wilson et Smeaton White; le vicomte Rothermere, Sir Neville Cunliffe, lady Mount Stephen, Sir Francis Lindley, Sir John Curtis, Sir Hildebrand Harmsworth, l'hon. John Hall Kelly, les artistes de cinema Douglas Fairbanks et Mary Pickford, M. Johnn-W. Hobbs, président de la Consolidated Plate Glass Company; M. F.-E. Meredith, C. R., directeur du Pacifique Canadien, et plusieurs autres.

L'Empress of Britain est le plus grand des soixante-dix-huit navires du Pacifique Canadien voyageant sur les deux océans, et autour du monde. Ce transatlantique qui est le dernier mot du progrès en fait de construction navale moderne, a été lancé à Clydebank, le 11 juin 1930, par le prince de Galles et il est le plus important de la flotte du Pacifique Canadien. Quel contraste entre cet énorme palais flottant et le petit vaisseau sur lequel Jacques-Cartier remonta pour la première fois les eaux calmes et profondes du Saint-Laurent en 1535!

L'Angleterre qui excelle dans la construction des navires, a édifié dans ces deux dernières années, sur les chantiers de la Clyde un merveilleux paquebot qui pourra faire en cinq jours la traversée entre l'Angleterre et le Canada, et qui est la perfection même en fait de luxe, de confort et de commodités.

Ce léviathan des mers est muni de bassin de natation, de court de tennis, de cuisine fonctionnant à l'électricité, de téléphone, de télégraphie sans fil, etc. Ce qui le distingue de la plupart des autres navires, ce sont ses vastes pièces, ses immenses salons et salles à diner, ses grandes cabines. De l'espace et encore de l'espace, voilà le but qu'ont cherché les constructeurs de l'Empress of Britain et ils ont pleinement atteint leur but. Bien que le navire ait un tonnage de 42,500 tonnes, qu'il ait 758 pieds de longueur et 97½ de largeur, l'on n'a pas cherché à loger le maximum de passagers, mais à leur donner le maximum de confort.

1153 passagers

L'" Empress of Britain " peut transporter, 1,153 personnes: 423 passagers de première classe, 260 de la classe des touristes et 470 de troisième classe. Cela signifie beaucoup d'espace pour tout le monde.

L'installation de télégraphie sans fil à bord du navire est ce qu'il y a de plus nouveau et de plus parfait. Le paquebot possède des cabines de téléphone dans lesquelles le voyageur peut causer et s'entretenir avec ses amis de la terre ferme, pendant le cours de la traversée. Sous ce rapport, le service de l'"Empress of Britain" sera insurpassable.

La vitesse du nouveau navire est de 24 noeuds, ce qui lui permettra de faire le voyage de Southampton à Québec en cinq jours. La traversée de l'Atlantique proprement dit se fera en 3½ jours. L'"Empress of Britain" a une réserve de pouvoir amplement suffisante pour maintenir sa vitesse régulière même dans les conditions défavorables. Il possède quatre hélices activées par des turbines à vapeur, celle-ci étant produite par des chaudières à haute pression. On se sert d'huile pour chauffer les chaudières. Comme l'huile ne produit pratiquement pas de fumée, il n'y a que deux cheminées dans la chambre des engins. La troisième complète un parfait système de ventilation.

L'"Empress of Britain" est essentiellement un navire assurant l'air frais et le soleil à ses passagers. Il a été construit pour des croisières dans les conditions idéales, autour du monde, en plus de son service sur l'Atlantique. On se sert de l'énergie électrique non seulement pour l'éclairage et pour faire fonctionner différentes machinerie auxiliaires, mais aussi pour la cuisson des aliments et pour le service de la cuisine.

On peut, si on le désire, prendre des bains à rayons électriques.

On peut dire que l'"Empress of Britain" est un merveilleux palais flottant car ses immenses salles et salons ont été décorés d'après les modèles faits par les plus grands artistes d'aujourd'hui.

Autour du globe

Les passagers ont toutes les distractions possibles. L'un des principaux amusements sur le pont est le court de tennis de grandeur

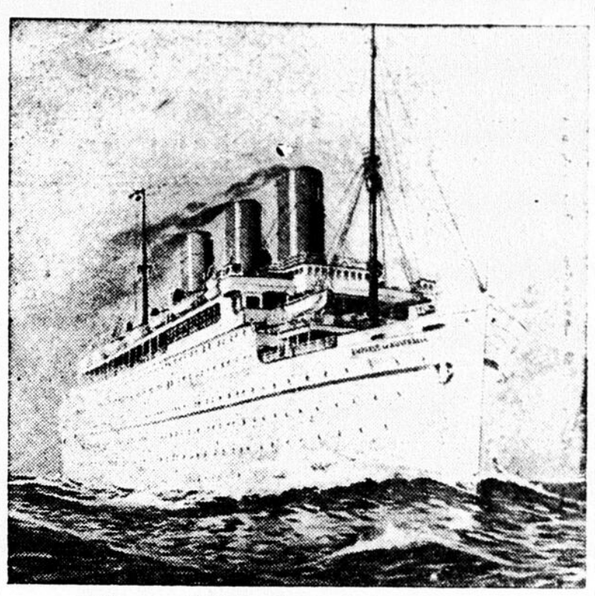

L'Empress of Britain, qui est en route pour Québec.

régulière. Il y a aussi un jeu de squash - racquet et un gymnase près du bassin de natation. Partout, du haut en bas du navire, c'est la sûreté, la beauté, la commodité et le renfort.

En plus du grand luxe qui caractérise l'Empress of Britain, le passager a de l'air, de l'espace. Sur cet immense navire, il peut aller, se promener, se reposer, sur le pont, dans sa chambre ou dans les salons sans jamais se sentir à l'étroit. C'est là une impression que l'on ne saurait éprouver sur ce navire. Les salons et les salles ont été décorés par des artistes tels que Brangwyn, Lavery, Edmund Dulac, Allom, Heath, Robinson et Maurice Greiffenhagen.

La compagnie du Pacifique Canadien a annoncé qu'au cours de l'hiver prochain, l'Empress of Britain fera une croisière autour du globe. C'est là que les passagers pourront pleinement apprécier, pendant leur long voyage tout l'espace qu'il y a sur ce navire. L'itinéraire de cette croisière, comprend New-York, Monte Carlo, Alger, Athènes, Jérusalem, le Caire, Bombay, Colombo, Singapore, Batavia, Bangkok, Manille, Shanghai, Pekin, Kobe, Yokohama, Honolulu, San Francisco, Panama, etc.

Lorsque le prince de Galles a fait le lancement de l'Empress of Britain, il a dit: "Ce paquebot peut être considéré comme le dernier mot en fait de construction de navires et, en ce qui concerne son aménagement, il n'a pas de rival".

Réels appartements

Le nom d'Empress of Britain est aujourd'hui synogmime de luxe sur l'océan. On n'a peut qu'admirer et apprécier. Tous les details augmentent la joie du voyage. Les chambres sont si vastes, si heureusement décorées, elles ressemblent tellement à un intérieur raffiné, qu'elles cessent d'être une cabine et sont de réels appartements sur un navire.

Soixante-et-dix pour cent de ces appartements sont munis de bain. Et toutes reçoivent l'air et la lumière de l'extérieur. Il n'y a pas de chambres d'intérieur. Au lieu du pont de promenade ancien genre, l'Empress of Britain a un "lounge deck" ou pont de repos. Au-dessus de ce pont, il y en a un autre pour les sports, avec court de tennis et café. Au-dessus du Pont des Sports est le Pont Ensoleille où le voyageur trouve le soleil et l'air qui lui donnent la santé.

Au-dessous du "Lounge Deck" est le bassin de natation.

Mais, encore une fois, l'espace, le vaste espace, pour un nombre limité de passagers est de ce qui caractérise l'Empress of Britain.

Voici une brève description des principaux salons de l'Empress of Britain:

Le Mayfair

Le grand salon central du navire sur le "Lounge Deck" porte le nom de Mayfair et a été décoré, d'après les dessins et les modèles de sir Charles Allom. L'artiste a profité du vaste espace pour créer un brillant décor central, avec de larges fenêtres, de façon à avoir un coup d'oeil reposant. Le motif de décoration est de style Renaissance. Les colonnes de marbres sont ornées de remarquables travaux en bronze. Le plafond, d'une conception très moderne et simple est d'un goût très sûr. Dans cette vaste pièce, claire, lumineuse, distinguée, le passager a l'impression d'être dans le lieu du raffinement par excellence.

Le salon Empress

L'un des plus grands artistes anglais, Sir John Lavery a fourni les décorations pour la salle de bal de l'Empress. Il lui a donné une atmosphère de gaieté, de joie qui éveille invinciblement en nous le rythme de la danse. Les décorations nuances corail,bleu et argent s'harmonisent merveilleusement et s'adaptent heureusement avec le parquet luisant. Les lignes harmonieuses de la salle et des danseurs et des danseuses se reflètent et se reproduisent à l'infini dans de vastes miroirs.

Là, en plein océan, aux accords d'une musique enlevante, les heures de la soirée et de la nuit passent comme dans un rêve enchanteur.

Ce salon est le lieu de réunion de la plus élégante société sur le navire.

Les appartements de luxe

Avec l'Empress of Britain nous avons l'arrêment des résidences sur les transatlantiques. Les chambres et les appartements de luxe du nouveau paquebot du Pacifique Canadien, offrent sans exagération, toute l'élégance, le confort, les commodités et le luxe des plus princières résidences de Londres et de New-York, mais ils donnent en plus cette impression d'être dans une maison privée, d'être parfaitement chez soi, loin du voisin. Chaque appartement se compose d'une vaste chambre, d'une véranda - solarium, d'une chambre à deux lits, d'une grande salle de bain, d'une chambre pour la servante et d'une pièce pour les bagages. Chacun de ces appartements est fait de sorte à être aussi privé que possible et à rendre la vie aussi agréable que dans les plus belles demeures particulières.

Les "living rooms" ou vivoirs de ces appartements donnent une admirable idée de l'atmosphère de luxe et de distinction qui règne sur l'Empress of Britain. Là, par exemple, comme dans le calme, le confort et la commodité du chez soi, le passager peut commander un lunch ou un thé pour une dou-

(Suite à la page 21)

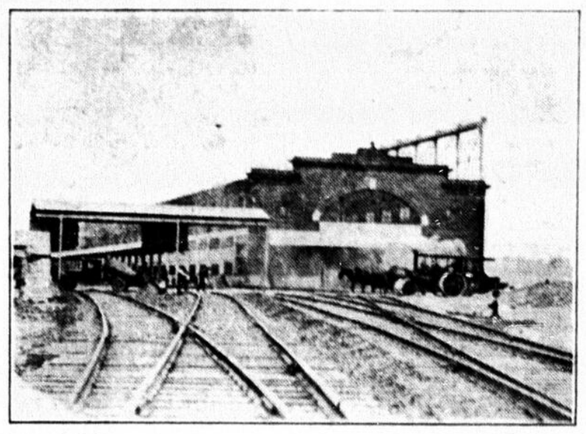

NOUS SOMMES FIERS DE MENTIONNER QUE NOUS AVONS EXECUTE AVEC TOUTE LA SATISFACTION POSSIBLE LE CONTRAT SUIVANT:

Nos carrières ont fourni 400,000 verges de grosses pierres pour les quais à l'Anse au Foulon. 14,000 tonnes de pierre concassée pour la construction de l'édifice principal pour le débarquement des passagers (Ce chiffre représente les 2-3 du contrat en entier). Aussi 10,000 tonnes de pierre pour le lit des voies ferrées du terminus. Toute la pierre qui est entrée dans la préparation du béton du tunnel et pour le lit de la voie ferrée du tunnel (contrat d'environ 50,000 verges).

Le travail d'extraction de la pierre pour le tunnel fut exécuté durant l'hiver, malgré toutes les difficultés que représentent un tel travail durant cette saison. Le tout a marché rondement et les travaux du tunnel n'ont eu à souffrir d'aucun retard de notre part.

Nous profitons de cette occasion pour souhaiter la bienvenue à l'Empress of Britain, ce nouveau navire géant, qui visitera notre nouveau port à l'Anse-au-Foulon.

CHATEAU RICHER QUARRY LTD

A. BAKER, Prés. et Gérant

CHATEAU RICHER - - TEL. LIGNE 2

Bienvenue à L'"EMPRESS of BRITAIN"

"LES Commissaires du Port de "Québec présentent leurs hom-"mages aux autorités de la Compagnie "Canadienne du Pacifique à l'occasion "de la première arrivée à Québec du "paquebot "Empress of Britain" de "42,500 tonnes."

La Commission du Port de Québec

M. C.-A. LANGEVIN

A la suite de notre visite sur les chantiers de la Northern Construction Company Limited, nous sommes allés interviewer M. Charles-Auguste Langevin, notre estimé concitoyen. C'est de lui que nous avons appris que le Canadien Pacifique est la seule locatrice du nouveau quai.

Tout le monde connait le sympathique agent-général des pasagers à Québec. Bien qu'originaire de Montréal — il naquit dans la métropole le 9 décembre 1889 — M. Langevin est devenu un véritable Québecois qui use de son influence en faveur de la vieille capitale dont il a le progrès très à coeur.

— Quels sont les navires que le Pacifique Canadien à l'intention de faire accoster au nouveau quai? avons-nous demandé à M. Langevin.

— Les Empresses seulement. Du moins pour cette année. Les Duchesses et nos autres navires continueront d'amarrer au hangar 28.

— N'est-ce pas que c'est extraordinaire. Un quai aussi moderne, aussi dispendieux que celui-là pour recevoir un seul navire par semaine?

— En effet, mais la compagnie a foi dans l'avenir du port de Québec et sait bien que mieux le port sera outillé pour recevoir les océaniques, plus il aura chance de se développer. Le trafic augmentera et notre hâvre deviendra de plus en plus achalandé. Le Pacifique a toujours contribué au développement du pays et il est heureux de le faire encore.

M. Langevin continua en nous donnant quelques precisions sur l'"Empress of Britain" qui sera le premier navire d'Europe à longer ce quai. On trouvera ces détails ci-dessous.

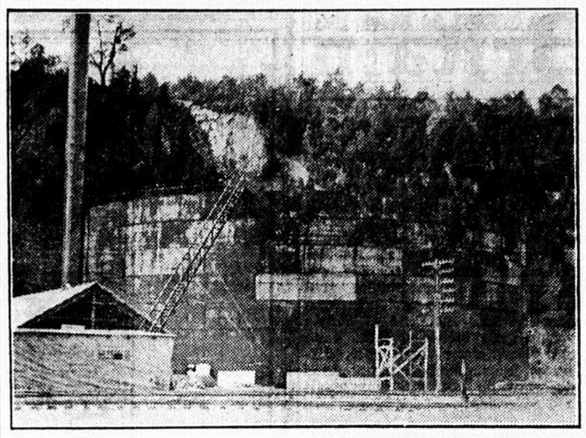

Réservoir à l'huile servant le combustible d'une capacité de plus de 10,000 barils, où s'approvisionneront les navires faisant arrêt à ce terminus. Opéré par la St-Lawrence Tanker Co.

Il est toujours agréable de causer avec M. Langevin. Sa courtoisie, sa bonne humeur, son empressement et sa prévoyance en font un parfait gentilhomme. Il débuta dans sa carrière en juillet 1906. Il fut le sténographe attitré de M. J.-Emile Hébert, un des Canadiens qui nous font le plus honneur. En 1909, il passa successivement au service des excursions et pèlerinages, devint agent de ville, chef de bureau et agent du service des voyageurs du chemin de fer à Montréal, Edmonton et Valcartier. Il est depuis juillet 1916 agent principal du trafic voyageur maritime et ferroviaire du Pacifique Canadien.

M. Langevin appartient à l'une de nos plus belles familles canadiennes françaises puisqu'il est le cousin de Sir Hector Langevin et neveu de Mgr Adélard Langevin, archevêque de Saint-Boniface. Membre des Chevaliers de Colomb, du Rotary, du club de la Garnison, il a un large cercle d'amis et de connaissances.

La première mine de charbon a été ouverte près de Liège en 1113.

La ville de Hambourg possède les plus grandes cales-sèches du monde.

Après la banane, l'ananas est le fruit exotique le plus répandu en France.

La chèvre donne plus de lait, en proportion de son corps, que tout autre animal.

La foudre tue chaque année 908 personnes en Russie, 92 en France et 23 en Angleterre.

Le premier maire de Québec fut Elzéar Bédard, mort à Montréal en 1859.

ST-AUBERT

Naissances. — Le 4 mai, fut baptisée Marie, Jeanne, Anita, enfant de M. et Mme Alphonse Chouinard. Parrain et marraine, M. et Mme Rémi Chouinard, grands-parents de l'enfant.

—Le 15 mai, but baptisée, Marie, Blanche, Marcelle, enfant de M. et Mme Edmond Morneau. Parrain et marraine, M. et Mme Onésime Lavoie, de St-Jean Port-Joli, grands-parents de l'enfant.

—Le 22 mai, fut baptisée Marie, Irène, Colette, enfant de M. et Mme David Deschênes. Parrain et marraine, M. et Mme Auguste St-Pierre, oncle et tante de l'enfant.

Communion solennelle. — Samedi, 14 mai, 29 enfants, dont 15 garçons et 14 filles ont fait leur communion solennelle et reçu le certificat d'instruction religieuse.

Mariage. — Mercredi, le 6 mai, a été béni, dans l'église de St-Roch des Aulnaies, le mariage de M. Antoine St-Pierre, de St-Aubert, fils de M. Maxime St-Pierre, avec Mlle Marie-Anne Gagné, fille de M. D. Gagné.

Notes sociales. — M. et Mme G. Baril sont retournés à Arthabaska, après avoir passé une quinzaine chez Mlle Blais.

—M. et Mme Alphonse Gilbert, de St-Basile, étaient les invités de M. et Mme Xavier Lavallée, la semaine dernière.

—M. et Mme Lucien Gaudrault, de Concord, N.-H., étaient en visite chez M. et Mme J.-A. Bélanger, il y a quelque temps.

—Le Dr et Mme C.-Edmour Casgrain, de Montréal, étaient en fin de semaine, les invités de Mme Cns Casgrain.

—M. et Mme Emile Boucher, de Rivière-du-Loup, étaient en visite chez M. et Mme Emile Boucher, dimanche dernier.

—Mme Xavier Lavallée est de retour d'un voyage à Québec et à St-Basile.

—Mlle Maria Blais fait actuellement un séjour à Montmagny, chez sa soeur, Mme Philippe Nicole.

Mme Maurice Lavallée et ses enfants sont allés à St-Eugène, dimanche dernier, visiter M. et Mme Léon Gosselin.

BIENVENUE

A

L'EMPRESS of BRITAIN

Avec tous les citoyens de la ville de Québec, nous ressentons une légitime fierté qui anime nos esprits à l'occasion de l'arrivée de l'"EMPRESS of BRITAIN", le nouveau navire amiral de la flotte du Canadien Pacifique, dans les eaux historiques de notre majestueux St-Laurent.

Comme terminus, le port de Québec espère que, dans un avenir prochain, la grande compagnie du Pacifique Canadien en fera le point d'attache de tous ses autres vaisseaux. Dans cet espoir nous souhaitons à l'"EMPRESS OF BRITAIN" une heureuse arrivée et un long service entre notre ville et les autres points du globe.

Quebec Power Company

Bienvenue à

L'EMPRESS of BRITAIN

Je suis heureux de me joindre aux officiers de la Commission du Port de Québec et à tous mes concitoyens pour saluer l'arrivée de l'Empress of Britain à Québec.

LA MAISON

JOS. NOLIN

entrepreneur-général

18 Rue Bayard **Tél. 9066**

EXECUTA DANS LE PORT DE QUEBEC D'IMPORTANTS TRAVAUX DONT: LES PLANCHERS EN ASPHALTE DANS LES NOUVELLES BATISSES DE LA COMMISSION DU PORT (TERMINUS A L'ANSE AU FOULON); LE POSAGE DE L'AMIANTE SUR LES TOITS DES BATISSES ET PARAPLUIES. AUSSI TOUS LES TRAVAUX DE VOIRIE.

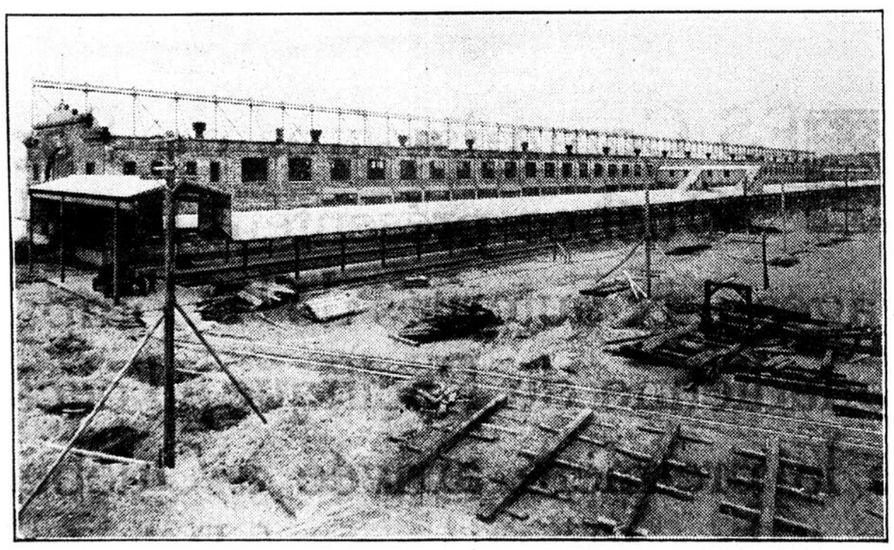

Les deux hangars à trains illustrés ci-haut sont de matériel à toiture ondulé Careystone fourni par la Canadian Asbestos Company, distributrice exclusive de cette sorte de matériaux au Canada. L'érection de ces hangars avait été confiée aux mains expérimentées de Jos. Nolin, entrepreneur général, de Québec.

Plus de quatre-vingt-cinq mille pieds carrés de toiture d'amiante ondulée Careystone couvrent ces deux hangars construits cette année pour le nouveau terminus de l'Anse au Foulon des "Empresses" du Pacifique Canadien.

Il convenait que "le dernier mot" en fait de matériaux à construction moderne sur terre fut si étroitement allié au "dernier mot" en fait de construction de navire, le magnifique nouvel "Empress of Britain", de 42,500 tonnes.

Le nouveau quai de l'Anse au Foulon est pratiquement un monument sur la terre historique où s'effectua l'atterrissage du conquérant de Québec en 1759, et il constitue un incident du remarquable progrès réalisé dans la rapidité des voyages modernes. Reliant le quai et les hangars avec la voie principale du Pacifique Canadien est un tunnel d'un mille de longueur, sous les Plaines d'Abraham, par lequel passeront les trains spéciaux partant du navire pour se diriger vers Montréal, New-York et les divers endroits de l'ouest Canadien et des Etats-Unis.

La combinaison d'un paquebot faisant la traversée en cinq jours et de trains rapides sur terre aura pour résultat de diminuer jusqu'à 48 heures, en certains cas, le voyage entre l'Europe et l'ouest canadien.

CANADIAN ASBESTOS COMPANY

MONTREAL — TORONTO — WINNIPEG — VANCOUVER

"Pionniers dans l'Industrie Canadienne de l'Amiante

LES PRODUITS "CANASCO" CONSERVENT L'ENERGIE ET ELIMINENT LE GASPILLAGE

M. CESAIRE SENAY

L'agent général du département des opérations à Québec pour le Pacifique Canadien est un homme aimable et d'un commerce agréable. On le voit sur les quais, à chaque arrivée de navires, veillant à tout comme le moindre de ses employés. De manières distinguées, courtois et poli comme un gentilhomme, il est affable. Le journaliste qui désire quelques renseignements ou qui désire prendre une entrevue avec un personnage trouve toujours en lui quelqu'un qui lui facilite son travail sans manquer de discrétion.

M. Senay s'est déclaré très satisfait de l'installation des quais de l'Anse au Foulon.

—Le Canadien Pacifique, nous a-t-il dit en substance, désirait depuis longtemps fournir à Québec l'occasion d'admirer les plus beaux navires qui se puissent voir. La compagnie vient de louer les quais construits par la Commission du Hâvre à notre demande. C'est en effet vers 1924 ou 25 que la compagnie avait demandé de concert avec une association maritime que l'on construise un quai pour les vaisseaux de gros tonnage. Nous l'avons maintenant et la confiance que les administrateurs de la compagnie avait mise dans l'avenir du port de Québec semble devoir se réaliser.

Tout le monde à Québec connait M. Senay. Nous permettra-t-on quand même de rappeler brièvement qu'il est au service du Pacifique Canadien depuis 37 ans et cela sans interruption.

—Je n'ai pas perdu une seule journée, nous disait-il en souriant, récemment encore.

Né à Saint-Césaire, comté de Rouville, une des belles paroisses de la province, il entra au service du Pacifique Canadien en 1894, le 13 octobre, et fut nommé opérateur à Westmount, Montréal. Il passa ensuite successivement comme opérateur au Mile-End et agent à Atwater Station à Montréal. — M. Senay fut le premier agent de cette gare. — Il passa six mois à Saint-Henri... En 1912, il retourna comme agent au Mile-End. Un an plus tard, en 1913, il devenait agent général à Québec et voici dix sept ans qu'il occupe cette position avec maitrise, compétence et succès.

M. Senay aime beaucoup sa ville adoptive et il est toujours prêt quand il s'agit d'entreprendre quelque chose qui puisse donner une impulsion nouvelle à sa prospérité.

BIENVENUE A L'EMPRESS OE BRITAIN

(Suite de la page 20)

raine de personnes, et dîner joyeusement, sans avoir à demander à qui que ce soit de préparer la pièce pour recevoir les invités. La pièce est assez vaste pour ces réceptions et a été faite dans ce but. Ou encore, le voyageur peut se reposer en paix, enfoncé dans un moelleux et profond divan en regardant par la fenêtre le rythme des vagues de la mer. Il peut se sentir chez lui à bord de l'Empress of Britain.

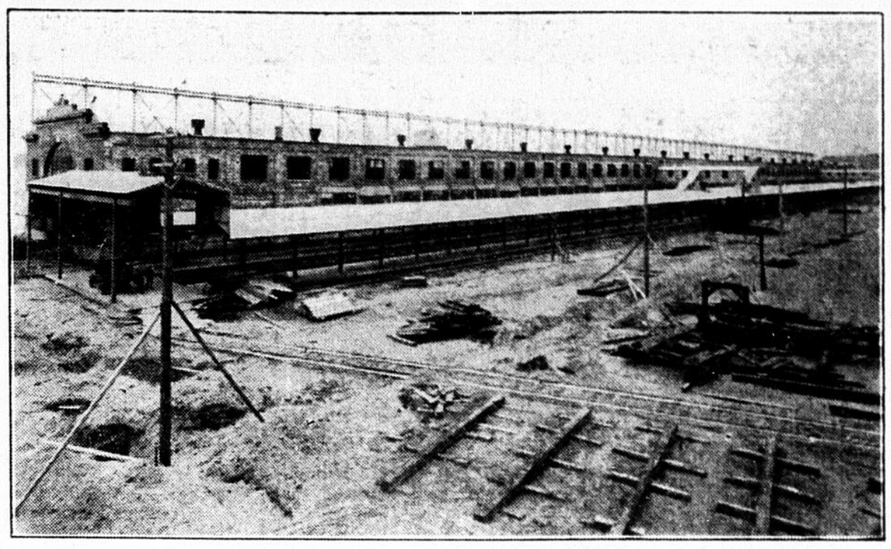

L'édifice principal qui est affecté au trafic des passagers et du fret au nouveau terminus et du fret au nouveau terminus de l'Anse-au-Foulon.

Salle de repos Cathay

Les exquises et délicates couleurs du pinceau d'Edmund Dulac donnent à la salle de repos Cathay (Cathay Lounge Room) un charme très prenant. Dulac, le délicieux illustrateur des contes des Mille et une Nuits et du Rubaiyat d'Omar Khayyam, Dulac le génie de la présente génération s'est surpassé dans la décoration de la salle Cathay. Cela repose des anciennes salles à fumer des transatlantiques d'hier. Tout le brillant, tout le coloris de l'Orient, Edmund Dulac l'a mis dans son décor de la salle Cathay.

Le plafond est couleur d'argent et s'harmonise très bien avec le parquet d'un ton doré. Le "bar" et le foyer sont en verre transparent. Tout dans cette pièce est dans un ton calme et doux grâce à l'emploi des bois naturels et de la laque chinoise. Là, les voyageurs qui visitent tour à tour tous les pays de la terre, peuvent échanger leurs impressions pendant que l'Empress of Britain fend rapidement les vagues de l'ocean.

Chambres doubles

Bien que d'une seule pièce, ces chambres pour deux ont une atmosphère de chez soi que seuls sa grandeur et son charmant arrangement peuvent donner. L'on trouve là de grands lits en cuivre, de jolies tables de toilette, des garde - robes, des miroirs à trois faces, des armoires pour les articles de toilette, un grand miroir sur le mur, ainsi que des chaises, des fauteuils, une table de chevet, etc. Tous ces meubles d'un goût exquis font de ces chambres un chez soi charmant. Ajoutons que chacune de ces chambres possède une salle de bain attenante.

Chambres pour une personne

Ces chambres sont combinées de telle sorte que son occupant est son roi et maître dans son domaine. Tous comme les pièces pour deux, ces chambres pour une personnes sont meublées avec un goût exquis et offrent tout le confort et les commodités possibles. Rien n'a été oublié. On trouve là des éventails électriques, des chaufferettes, un système de ventillation parfait. Comme toutes les chambres sur l'Empress of Britain, ces chambres reçoivent l'air et la lumière d'en dehors. Bien que seul, le voyageur se trouve chez lui. En plus, chaque chambre simple a son bain adjacent.

Salle Jacques-Cartier

Cette salle à diner avec les salles à manger privées adjacentes est si vaste que chaque table donne l'impression de la salle à diner chez soi. Les décorations pour cette salle ont été faites d'après les compositions du fameux artiste et académicien anglais Frank Brangwyn. Ce maitre s'y entend en fait de navires, il connait les traditions de la marine. Son imagination et ses connaissances lui ont permis de donner un décor admirable. Ses grandes fresques à l'avant et à l'arrière nous offrent un tableau complet de tous les produits de la terre. C'est là quelque chose qui aide à faire apprécier la cuisine internationale que l'on sert sur l'Empress of Britain. Et que le voyageur assis à la table désire du caviar ou du homard Thermidor, tout lui est apporté et servi avec la politesse et la courtoisie qui caractérisent le service du Pacifique Canadien.

Bar Knickerbocker

Cette pièce a été décorée par Heath Robinson, artiste et humoriste d'une réputation internationale. Robinson a donné libre cours à sa verve dans la décoration du Bar Knickerbocker. Son amusante peinture murale "Legende du Cocktail" est un tableau plaisant et d'un rare fantaisie. Avec une richesse de coloris et une fantaisie endiablée, Robinson a créé là des images qui resteront dans la mémoire du passager et qui lui font apprécier davantage le breuvage qu'il déguste avant son repas, afin d'aiguiser son appétit.

The Mall

Le fait que cinq passagers peuvent monter de front le grand escalier du navire n'est qu'une des multiples manières de constater tout l'espace que les voyageurs sur l'Empress of Britain ont à leur disposition. Ils prennent cet escalier pour monter au Mall. Là, P.-A. Staynes et A.-H. Jones ont modelé une longue promenade en chêne, éclairée par des lustres en cristal. Avec ses fenêtres qui permettent de voir au loin et avec facilité d'accès au Pont de repos ou Lounge Deck, le Mall est naturellement le lieu de réunion où se discutent les activités du jour et de la soirée.

Le bassin de natation

Sous un plafond de verre qui reflète la chaleur et l'éclat du soleil de la mer Adriatique, ce bassin de natation est un véritable Lido. Une tortue en verre lance dans l'immense bassin de natation un continuel jet d'eau de mer. Au bout du bassin se trouve un café et sur les côtés, sont des galeries pour les spectateurs. Toute la pièce est en mosaique de verre et le teck sculpté. A côté du bassin de natation sont des bains turcs et électriques ainsi qu'un gymnase admirablement outillé. Lion combine ainsi un exercice agréable avec le repos qui répare les forces.

Pont des Sports

Jouer de longues parties de tennis en plein océan! L'Empress of Britain, permet de réaliser cette fantaisie. Ses constructeurs ont installé sur le Pont des Sports un court de tennis de grandeur régulière. Ce court est entouré de haut treillis et de galeries où les spectateurs peuvent assister à la partie, tout comme à Wimbledon. A côté également, se trouvent tous les autres jeux en vogue aujourd'hui. Si le passager désire un exercice un peu vif, il se rend au squash-racquet court. Sur l'Empress of Britain, le voyageur est assuré de trouver tous les amusements sportifs possibles.

Salle de jeux des enfants

Dans cette pièce, l'artiste Heath Robinson montre qu'il peut faire rire les enfants de trois à six ans de même que ceux de trente à soixante. Il a groupé dans cette salle tous les héros et les héroines de l'enfance. Sa verve et sa fantaisie éclatent là dans toute leur force. Et les enfants peuvent jouer à la mère qui va magasiner en visitant les magasins miniature installés là. Il y a aussi un aéroplane-jouet qui peut porter un enfant, mais qui n'offre aucun danger. Avec cela il y a des bateaux, des trains, des poupées, des blocs, un tableau et... une gouvernante qui sait exactement quoi faire lorsque les petits sont trop exigeants et qui sait quoi faire également lorsqu'ils sont charmants et aimables.

PORT ALFRED

25ème anniversaire.— Le 24 mai, dimanche, marquait le 25ème anniversaire d'ordination de notre dévoué Curé, M. l'abbé Médéric Gravel. M. Gravel fut le curé fondateur de cette paroisse en 1918 et il n'a cessé depuis de se dépenser pour l'avancement spirituel de ses paroissiens. La célébration de cette belle fête paroissiale est remise à l'an prochain.

Soirée récréative.— A l'occasion de la fête de Dollard de cette ville eut le plaisir de voir notre jeunesse à l'oeuvre; on n'a pas voulu laisser passer sous silence cette fête de notre patron national. On avait préparé ce petit programme qui fut des mieux réussi:

Programme:

1—Mot de l'Aumônier.
2—Appel des 17 braves et déclamation sur Dollard par Laurent Massé.
3—Chorale, "Le Ber" par A. Larrieu.
4—Exploit de Dollard, par Raymond Tremblay.
5—Chorale, "Les Bluets du Lac St-Jean" par A. Larrieu.
6—Discussion par un groupe d'Acéjistes, Vaudrait-il mieux pour le Canada d'appartenir aux Etats-Unis qu'à l'Angleterre?
7—Commentaires de cette discussion.
8—Chorale, "La cruelle Berceuse" par I. Battel.
9—Comédie, "Consultation Gratuite" par Régis Roy.
10—Discours sur la fête du Jour.
11—O Canada.

Ce cercle d'Acéjistes, le cercle Gravel, a à peine quelques mois d'existence et cette séance publique est la première du genre à laquelle le public eût le plaisir d'assister dans cette ville.

Dans le port.— Le "Canadian Skirmisher", entré au port samedi, est à compléter sa cargaison de 3,500 tonnes de papier à journal pour l'Europe.

Deuil.— M. le Dr Chs. Richard est parti samedi pour aller au chevet de son père malade, à Ste-Anne de la Pocatière, et nous apprenons que celui-ci est décédé.

La population de Port-Alfred se joint à ce deuil qui vient de frapper notre estimé concitoyen et le prie, lui et sa famille, de recevoir ses plus vives sympathies.

ST-MAGLOIRE

Sépultures.—Les funérailles de Mme Louis Labbé, (née Philomène Tanguay) ont eu lieu vendredi, le 15 mai, à 9 heures, dans l'église de St-Magloire. Une assistance nombreuse a escorté la dépouille mortelle et remplissait l'église. M. le curé Eug. Beaudet fit la levée du corps et le service fut célébré par le neveu de la défunte, M. l'abbé Tanguay, de Québec. Mme Labbé était âgée de 77 ans et 8 mois. Nos sympathies à la famille en deuil.

—Le 18 mai eurent lieu les funérailles d'Oscar Guillemette, enfant bien-aimé de M. et Mme Jos. Guillemette, décédé à l'âge de 5 ans. Nos sympathies.

Baptêmes.— Le 16 mai est né Joseph, Elphège, Réal, fils de M. et Mme Alfred Lapointe. Parrain et marraine, M. et Mme Herménégilde Lapointe, grands-parents de l'enfant.

—Le 19 mai est née Marie, Rita, Gemma, fille de M. et Mme Cyrille Thériten. Parrain et marraine, M. et Mme Frank Huot, oncle et tante de l'enfant.

—Le 21 mai est né Joseph, Louis, Philippe, Gérard, fils de M. et Mme Louis Carrier. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Roy, de St-Camille, oncle et tante de l'enfant.

—Le 23 mai est née Marie, Régina, Lucienne, fille de M. et Mme Hubert Brochu. Parrain et marraine, M. et Mme Eugène Nicole, de St-Philémon, oncle et tante de l'enfant.

Mariage.— Le 5 mai, M. le curé Beaudet a beni le mariage de M. Jos Côté avec Mme Cléophas Létourneau (née Sophranie Labrecque). Nos félicitations.

Divers.— MM. les abbés Pelchat de Québec, ont passé quelques jours au chevet de leur mère.

—M. et Mme Herm. Champagne sont allés à Québec, ces jours derniers, par affaires.

—Le 15 mai dernier, M. l'abbé Tanguay, de Québec, était de passage ici, à l'occasion du service de sa tante, Mme Louis Labbé.

—Mme Cyrille Boldue, de St-Camille, était en visite à St-Magloire, ces jours derniers.

—Mlle Yvonne Dallaire, était en visite chez son père, à St-François de Montmagny, dernièrement.

—Mlle M.-Berthe Goulet, était en promenade chez sa mère, à St-Raphaël, dernièrement.

Nos malades.— Nous avons actuellement deux malades dans la paroisse. Ce sont Mme Vve O. Pelchat et Mme François Fournier. Nous faisons des voeux pour que leur santé s'améliore.

Le nom de la ville de Boston ne date que de 1630. Avant la ville portait le nom de *Trimontain*.

En l'an 63 saint Paul visitait l'Espagne. Il a été décapité en l'an 67. Il s'était converti en l'an 35.

Il y a cent ans la canne à sucre fournissait les 95 pour cent de la production totale du sucre.

De 1702 à 1807, plus de 3,500,000 nègres d'Afrique ont été capturés et exportés pour servir d'esclaves.

Le pont suspendu au-dessus des chutes Niagara mesure 800 pieds. Il a été construit en 1855.

La vente des cigarettes a été longtemps interdite dans l'état du Vermont.

Bienvenue à

L'EMPRESS of BRITAIN

Nous sommes heureux de nous joindre aux officiers de la Commission du Port de Québec et à tous nos distingués concitoyens pour saluer l'arrivée devant notre ville de l'"Empress of Britain".

TOUS LES TRAVAUX D'INSTALLATION ELECTRIQUE ET D'ECLAIRAGE DANS LES EDIFICES DE LA COMMISSION DU HAVRE A L'ANSE AU FOULON FURENT EXECUTES PAR NOUS.

J. A. Asselin & Frère

37 Rue Hermine

Tél. 9670

Electriciens-experts — Systèmes de chauffage — Plombiers et couvreurs.

TRAVAIL GARANTI

BIENVENUE

-- à --

L'EMPRESS OF BRITAIN

Au nom des membres de notre Association, nous nous joignons aux officiers de la Commission du Port et aux citoyens de Québec, pour souhaiter une cordiale bienvenue à l'EMPRESS OF BRITAIN, à l'occasion de son premier voyage et de l'inauguration des nouveaux terminus à l'Anse au Foulon et du Tunnel.

L'Association des Marchands Détaillants du Canada Enr.

(DISTRICT DE QUEBEC)

BIENVENUE A

"L'EMPRESS OF BRITAIN"

Le cordage, l'étoupe "waste" et autres matériaux de ce genre utilisés dans les travaux du terminus à l'Anse au Foulon ont été fournis par

PROVINCIAL COTTON & FIBRE CO., LTD

QUEBEC

Representant, GERARD BEDARD. Tel. 4-1742 Entrepôt 2-5178

Marchandises en entrepôt à Québec

A L'ANSE AU FOULON

Une grande partie de la pierre requise pour les divers travaux de construction des quais et édifices de la Commission du Hâvre à l'Anse au Foulon, provient de nos grandes carrieres.

CARRIÈRE DE GIFFARD

Giffard. Tél. 2-0204

Bienvenue à

"L'EMPRESS of BRITAIN"

Nous avons exécuté les travaux de plomberie au nouveau terminus de la Commission du Port, à l'Anse au Foulon.

ALBERIC NOREAU

87, Jeanne Mance, Québec.

Experts en plomberie générale, installation de système de chauffage et des brûleurs à l'huile de tous genres.

The CANADIAN IMPORT COMPANY LIMITED

85 Dalhousie Street
Montreal, 318-320 Board of Trade Building

Lorne C. Webster
Président

Québec, 30 mai 1931

Nous avons eu le privilège, au cours du dernier quart de siècle, de servir les paquebots de diverses capacités du Pacifique Canadien, et pendant ce temps nous avons observé avec admiration leur développement progressif. Nous sommes heureux de rendre hommage à l'intégrité et à l'initiative du personnel exécutif, avec lequel nous avons eu les relations les plus cordiales, et de lui offrir nos plus chaleureuses félicitations à l'occasion de l'arrivée de l'"Empress of Britain".

The CANADIAN IMPORT COMPANY Limited

LA VIE LITTERAIRE

UN CERCLE DE LECTURE

Il est de mode dans certains milieux de prétendre que les Canadiennes n'ont aucune disposition pour les choses intellectuelles et qu'elles ne s'en préoccupent jamais. On prétend qu'elles préfèrent jouer au bridge ou aller en soirée. Un de mes vieux professeurs avait l'habitude de nous dire, de nous répéter : "le bien ne fait pas de bruit, le bruit ne fait pas de bien". En vérité, au temps où il disait ces choses, il n'avait guère de succès et les interprétations que faisaient de cette phrase ses élèves l'eussent surpris s'il les avaient entendues. Aujourd'hui que ma profession ou mon métier de journaliste, comme le voudront les snobs (d'ailleurs, les deux se disent), m'a permis de voir comment se passent les choses, je comprends la signification de ce proverbe.

Il semble que la discrétion soit la compagne inamovible du bien. Vous n'entendez jamais parler de ce qui est beau, de la vie dévouée, intelligente et sincère des personnes qui cultivent leur âme. Pour ne pas mentionner ces innombrables cercles de couture, ces oeuvres de bienfaisance et de charité, qu'on nous permette aujourd'hui de dire un mot des récréations favorites de certaines de nos Canadiennes françaises. Il en est qui écrivent dans le silence de leur cabinet afin de répandre la bonne parole, d'autres ont formé des cercles de lecture où elles font chaque semaine connaissance avec des auteurs que nos férus de sport seraient bien en peine de citer.

On dit souvent que la littérature n'est pas connue du public. C'est une belle erreur. Les Canadiens français lisent beaucoup. A preuve, toutes ces librairies qui étalent les dernières nouveautés et ces innombrables colis qui s'empilent aux bureaux de la douane tant à Québec qu'à Montréal. Ils vont dans divers milieux canadiens français ou anglo-canadiens. Bien fin qui établira une statistique exacte de la chose, dira-t-on. Si vous voulez! Mais n'empêche qu'il y a un peu partout des cercles où des Canadiennes françaises d'un rare mérite, d'une intelligence supérieure et d'une culture qui surprendraient et confondraient les contempteurs, lisent les plus graves des penseurs et des historiens. Celles-là, elles n'ont pas attendu M. André Maurois pour se rendre compte de l'intérêt qu'offrent les ouvrages dits sérieux. Les gros livres comme on les appelle ne leur font pas peur. Elle connaissent aussi bien "De l'intelligence" de Taine que les pages philosophiques de Bergson si cher aux femmes.

Ah! on se plait à crier sur les toits que les Canadiennes ne sont pas instruites et ne cherchent pas à compléter ce qu'elles ont appris au couvent. On ferait mieux de s'informer avant que de parler.

D'ailleurs, dans ce domaine, comme dans bien d'autres, on affirme à tort et à travers sans s'être renseigné. Tous les idiots qui viennent nous dire que les Canadiens parlent mal le français ont peut être raison à priori, mais ils ont certainement tort quand ils déclarent que nous le parlons plus mal que les Français de France. Qu'ils s'essaient un peu aux mathématiques et ils constateront que proportionnellement (quel adverbe! qui leur donnerait raison!) nous parlons tout aussi bien que les autres. Personne ne semble avoir remarqué que dans tous les pays du monde, ce n'est qu'une toute petite minorité qui parle convenablement la langue du pays. Combien de Français parlent le français, d'Allemands l'allemand, d'Anglais l'anglais, d'Espagnols l'espagnol? et on pourrait continuer ainsi en faisant le tour du monde. J'aimerais mieux le faire autrement.

Charles-Marie Boissonnault.

FRANCOIS VILLON

LES poetes célébreront-ils cette année le 500e anniversaire de la naissance de François Villon? C'est en effet en 1431 que François de MontCorbier, connu dans l'Histoire sous le nom de François Villon vit le jour à Paris.

La situation n'était pas rose alors dans la ville lumière. Au printemps de 1431, c'était les beaux jours de la pendaison. Pas moins de 62 personnes montèrent sur le gibet parisien aux matins des 30 avril et 4 mai. Ailleurs, à Rouen, les Anglais se préparaient à faire brûler sainte Jeanne-d'Arc, l'une des plus belles gloires du patriotisme. Paris était affamé. On dit qu'en une seule journée 1,200 hommes et femmes quittèrent la ville pour aller chercher de la nourriture dans l'un des trois camps qui se disputaient alors le pays : Armagnacs, Bourguignons et Anglais.

En réalité, il n'y avait pas de France et pas de Français. Tout comme Villon, l'idée nationale ne faisait qu'entrer dans la vie. Tout allait au plus mal. De fait, Villon naquit sous le drapeau anglais. Henri VI entrait à Paris à la fin de l'année. Il devait régner quelques temps sur la ville, mais non sur la France.

Le moment était mal choisi pour l'arrivée d'un grand poète. Personne n'était en sureté nulle part. Le pain faisait défaut partout, le pays était infesté de bandes armées qui bataillaient et pillaient au nom de tel ou tel roi ou de tel ou tel principe. Les loups infestaient le pays, à tel point qu'on pouvait leur faire la chasse sous les murs de Paris. L'autorité du roi n'avait pratiquement aucune signification. Bref, la vie n'était pas rose.

Avec le temps, les noms des acteurs des drames de 1431 ont été pour la plupart jetés dans l'oubli. Deux figures, bien différentes l'une de l'autre, dominent aujourd'hui dans les annales de la France. C'est celle de Jeanne-d'Arc, la Pucelle d'Orléans, qui bouta les Anglais hors du royaume et de François Villon, le poète-bandit, qui réussit à sortir de jolies "perles littéraires de son fumier".

On ne connait guère l'histoire de Villon. Cependant, on en sait assez long pour dire qu'il était un pertubateur de l'ordre, un querelleur, un cheminot, un voleur. S'il n'est pas monté sur le gibet ce n'est pas parce qu'il n'a pas mérité la peine capitale. Il fut emprisonné, banni de Paris, condamné à la potence puis gracié. Il disparut alors qu'il était dans sa 32e année. Villon succomba finalement à la tuberculose vers 1483.

On voit dans les oeuvres de ce poète l'influence de l'université. Il avait pu étudier grâce à l'intérêt que lui portait Guillaume de Villon, qui fut un père pour lui. Sans Guillaume, François serait né et mort inconnu. Son père était un pauvre homme et sa mère était une illettrée.

François oublia vite une partie des enseignements qu'il avait reçus et "il fut de son temps", entouré d'un cercle d'amis, hommes et femmes, capables de tout faire, il se trouva souvent dans le pétrin. En 1457, il était emprisonné et condamné à être pendu. On ne sait exactement pourquoi, mais "probablement pour un grand méfait". La naissance de Marie, fille de Charles d'Orléans, fit commuer sa peine en celle de bannissement. Alors, Villon erra de ville en ville. En 1461, on le trouva gisant dans une basse-fosse, où l'évêque d'Orléans l'avait fait enfermer probablement à titre de vagabond incorrigible. La mort de Charles VII le libéra, Villon continua encore sa vie errante. On ne sait rien de plus.

Clément Marot l'appelle le "meilleur poète parisien". Malgre ses oeuvres criminelles, il avait un talent qui savait s'élever jusqu'au génie. "Son style est dégagé du fatras de l'allégorie méthaphysique", dit un auteur. Il est naturel, personnel, vif, parfois profond. Son "Grand Testament" est une oeuvre remarquable. La "Ballade du temps passé", dans laquel on trouve ce vers fameux "Mais où sont les neiges d'antan" est un chef-d'oeuvre de même que celle des "Regrets de la belle Haumière", de la "Requête à Notre-Dame", des "Femmes de Paris", des "Pendus", de "L'appel", de la "Requête au duc de Bourbon" et de l'"Homme français". La "Ballade des Pendus" a été écrite une fois que Villon fut condamné à la potence. Nombre de ses vers ont été composés à la veille ou au lendemain d'une nuit d'orgie.

LE CHERCHEUR.

SKETCHES

REMY DE GOURMONT

Souplesse, harmonie, mélancolie, intelligence, esprit, culture, science, érudition, lucidité, information, discernement, jugement, intuition, clairvoyance, tact, finesse, pénétration, vivacité, perspicacité, sagacité, subtilité, correction, pureté, propriété, mouvement, originalité, éloquence, concision, couleur, relief, élégance, grâce, abondance, facilité, aisance, clarté, voilà quelques-unes des qualités qui apparaissent chez Rémy de Gourmont. Qu'il s'agisse de style ou de vigueur de pensée, tout cela existe chez lui et c'est là le maître dans les oeuvres de qui il faut puiser largement si l'on veut demeurer dans la bonne tradition de la langue et de l'esprit français.

Les oeuvres de Rémy de Gourmont embrasse un si vaste champ qu'il faut être à la fois poète et philosophe, linguiste et lexicographe, astronome, graphologue, physicien, géologue, critique littéraire, historien, etc. C'est un Pic de la Mirandole qui a fait le tour des connaissances humaines de notre époque.

— o —

PIERRE LASSERRE

Je ne sais plus s'il faut plusieurs s. Quoi qu'il en soit, cet écrivain a des qualités que n'ont pas les autres. Il est intelligent et comprend largement quand les théories se rapprochent des siennes, mais si par malheur elles leur sont opposées, il est comme M. Fortunat Strowsky, il n'admet plus rien. Chacun son goût. Il est bien certaine chose vulgaire qui a le sien, disait je ne sais plus qui.

Il ne faut pas trop le lire de crainte d'en attraper une indigestion, mais il faut le connaitre. Nos enfants n'auront pas besoin de le parcourir, car il sera alors entièrement inconnu. C'est une preuve d'information que de pouvoir le citer, mais ce n'en est pas une de grande valeur quand il s'agit d'argumentation.

Au demeurant, il fut un bon professeur qui rédigea des cours pour les publier. Pardonnons-le lui si nous voulons l'être.

— o —

ANDRE BEAUNIER

Il ne serait pas juste de parler ici des critiques de ces derniers temps sans mentionner André Beaunier dont la mort a fauché la belle existence alors que les lettres françaises pouvaient tant espérer de lui. Bien connu par ses romans, il mérite aussi une place à part parmi les critiques et son ouvrage intitulé la poésie nouvelle passe en revue les poètes comme Emile Verhaeren et Ephraim Michael, la comtesse de Noailles et M. Henri de Régnier.

André Beaunier était un écrivain de race qui emporta avec lui le souvenir et le regret de tous les amis des lettres françaises. Quiconque ne l'a pas lu ne connait pas entièrement la littérature de France, même s'il a parcouru l'oeuvre de MM. Bédier et Paul Hasard.

RENE DOUMIC

Il y avait une fois un homme d'affaires qui s'était fourvoyé dans la littérature et avait fondé la Revue des Deux-Mondes. Il s'était choisi des collaborateurs sur lesquels il devait pousser, comme on dit. Alfred de Musset n'eut jamais rien publié sans lui. Il mourut et un homme qui avait tout lu, qui était professeur de lettres sans avoir jamais pu passer ses baccalauréats, Ferdinand Brunetière, le remplaça. Il pondit autant d'ouvrages de critique qu'Alexandre Dumas et ses scribes avaient pu faire de romans. Sa gloire et ses succès lui valurent l'admiration d'un jeune homme qui l'imita dans sa manière d'écrire et recueillit sa succession à la Revue des Deux Mondes. René Doumic, depuis lors, régente tout depuis l'Académie française qu'il invite à décerner des prix de vertu et des prix de littérature à la petite fille de François Buloz. C'est un écrivain de salon qui ménage la chèvre et le chou sans cesse. Il a du talent pour les lettres et le succès.

— o —

ALBERT THIBAUDET

La plume des Brunetière et des Paul Souday est tombée entre des mains assez lourdes. Heureusement que l'intelligence et les citations abondantes viennent tempérer la lourdeur du style de ce bourreau de travail. Analyste profond, critique avisé, Albert Thibaudet manque totalement d'élégance dans l'expression de ses idées qui sont plus nombreuses que les sables de la mer et les étoiles du ciel ou vice versa, comme disait l'autre, qui pensait sans doute aux astéries.

Albert Thibaudet succède à Brunetière après M. René Doumic. Malheureusement Jules Lemaitre et l'incomparable Faguet n'ont personne pour les remplacer et il y a quelque chose qui manque au royaume des lettres françaises.

Nouveaux livres de prix canadiens

Juin, qui termine l'année scolaire, est aussi le mois des récompenses.

Aucun professeur de collège ou d'académie, aucune institutrice ne voudrait laisser partir ses élèves sans les récompenser dans la mesure du travail qu'ils ont accompli au cours des derniers dix mois d'études.

Et cette question est, pourrait-on dire, aussi importante que les examens de fin d'année. Les récompenses doivent avoir un but utile. L'éducateur tient à ce que son élève ne se borne pas à l'étude des matières purement scolaires. Pour élargir ses horisons, augmenter son savoir, ses connaissances, la lecture de livres d'imagination et de pensée est nécessaire. Tout bon professeur le sait et le conseille.

Le genre de lecture approprié à chaque catégorie d'enfants, selon son degré d'instruction ou selon son tempérament, doit être une de ses préoccupations les plus sérieuses.

Bien des éducateurs se sont plaints et se plaignent encore d'un état d'esprit qu'il est difficile de changer ou plutôt d'améliorer, puisqu'il s'agit d'une lacune de notre enseignement. On a habitué l'enfant à juger une récompense scolaire d'après sa forme extérieure, d'après son apparence, plutôt que d'après sa valeur. Les couvertures aux couleurs éclatantes sont encore en beaucoup d'endroits les favoris des enfants, sinon des éducateurs.

Comme l'écrivait M. Albert Lévesque dans l'Almanah de la langue française 1931: "Sans doute, les pionniers de cette réaction seront accablés d'anathèmes de la part de quelques enfants et même de certains parents. Mais le rôle de l'éducateur consiste-t-il à orienter et à former la jeunesse du pays, selon le gré de ses caprices ou ceux des parents ou selon les lois de la saine pédagogie? Quiconque n'a pas la conscience de ses devoirs ou le courage de les remplir, même au prix de quelques efforts, est-il bien digne de son rôle?

"Est-ce à dire, en revanche, que tous les livres importés méritent également d'être pourchassés? Que les merveilleux trésors de la langue française doivent se heurter à des portes closes? Certes non. Eclectisme rigoureux ne signifit pas interdiction absolue. Mais qu'avant de chercher ailleurs, l'on accorde une sérieuse attention d'abord aux ouvrages du pays. Au lieu de les rejeter avec une moue de pitié ou d'indifférence, que l'on prenne, au moins, la peine de les consulter. Que l'on se demande si, en fin de compte, le modeste ouvrage canadien n'est pas plus profitable à notre jeunesse que maints chefs-d'oeuvre étrangers qui risquent souvent de l'éblouir et de détourner à jamais son inclination à interroger d'abord les mystères de la petite patrie qui veille à son développement et réclame jalousement les premiers élans de son affection."

Tous ceux qui regrettent cet état de choses sauront gré à M. Albert Lévesque, éditeur, d'avoir pris la responsabilité de leur ofrir cette année, pour fins de récompenses scolaires, des livres qui sont à la fois d'un esprit bien canadien et d'une apparence soignée et élégante.

Dans une série spéciale qu'il a intitulée "Les Récompenses", M. Levesque a édité huit volumes qui, par leur format décent autant que par le sujet dont ils traitent, prolongent véritablement l'oeuvre d'éducation scolaire. Les éducateurs et éducatrices qui jusqu'ici se plaignaient de ne pouvoir offrir que des livres importés, seront au comble de leurs désirs.

Analysons brièvement quelques-uns de ces volumes. D'abord "Chez les Sauvages", par un Frère Mariste. Ce volume est d'une riche apparence. Il charme l'oeil. C'est un livre de prix dont aucun écolier n'aura honte. L'auteur, qui se cache sous l'anonymat, est un érudit à qui nous devons des renseignements précieux sur la vie et les moeurs des sauvages d'Amérique. Dans ce volume, il s'est appliqué à recueillir des documents historiques sur les croyances, les coutumes et l'esprit de foi des indiens qui, avant l'arrivée des Français, formaient toute la population de la moitié du monde. Livre intéressant, s'il en est un, bourré de faits, d'anecdotes que la mémoire retient facilement.

Je prends ensuite trois livres écrits par une femme de lettres québecoise bien connue, Maxime. Elle avait déjà écrit pour les enfants "Fées de la terre canadienne" et "Le petit Page de Frontenac". M. Lévesque a eu l'excellente idée de les placer dans sa série des récompenses, de même qu'un petit roman "Les Orphelins de Grand'Pré", qui est une épisode de la déportation des Acadiens. Et voilà encore des volumes franchement de chez nous. Ils instruisent autant qu'ils charment. Ils donneront à l'enfant le goût de l'histoire canadienne et ils lui ap-

(Suite à la page 26)

LA VIE QUOTIDIENNE

ENCORE UN DIMANCHE PLUVIEUX !

Registered U. S. Patent Office, Copyright by Public Ledger.

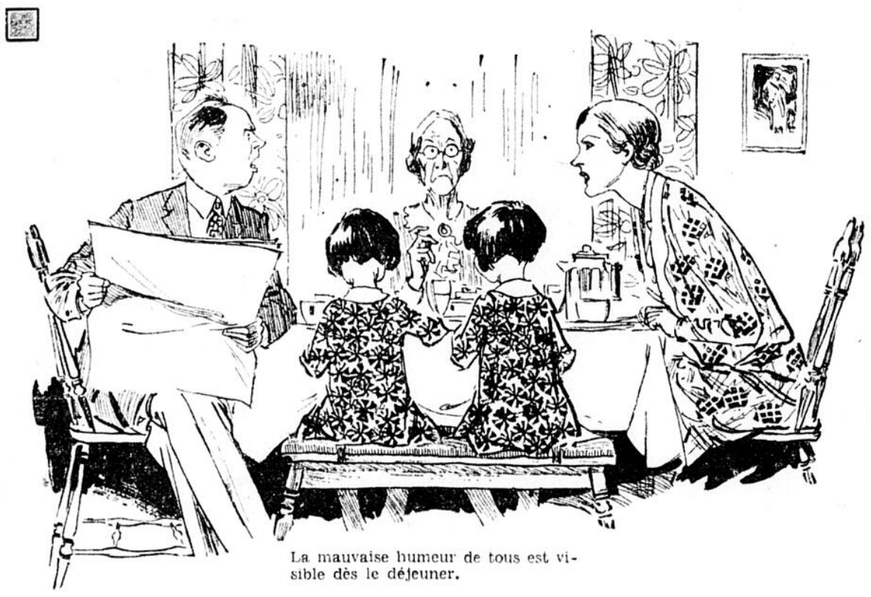

La mauvaise humeur de tous est visible dès le déjeuner.

Puis les femmes commencent une discussion interminable à propos de rien.

Les jumelles reprennent ensuite leurs batailles quotidiennes.

Des visiteurs ennuyeux font fatalement leur apparition et font mine de s'installer pour l'après-midi.

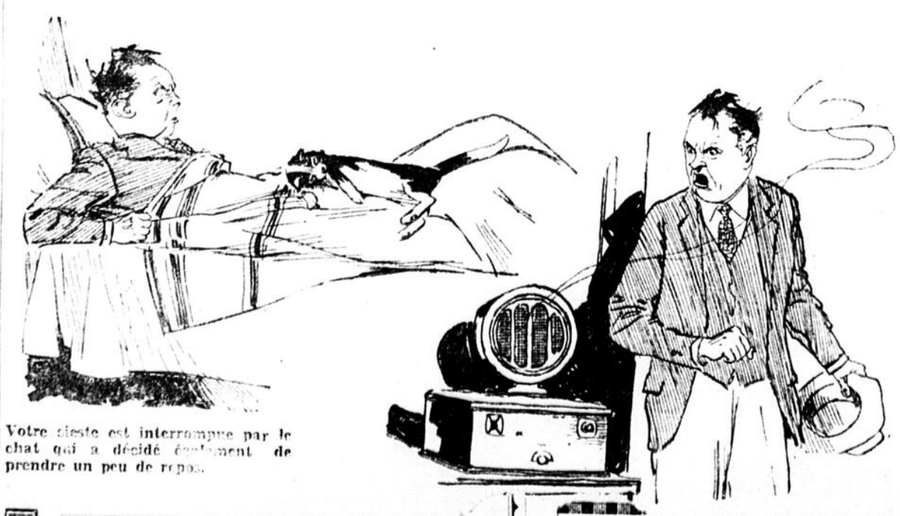

Votre sieste est interrompue par le chat qui a décidé également de prendre un peu de repos.

Et votre famille insiste pour faire le radio même si cela vous tombe sur les nerfs.

La seule façon de trouver un peu de repos et de calme est d'aller vous promener à la pluie battante !

Une température appropriée contribue à l'efficacité du mécanisme

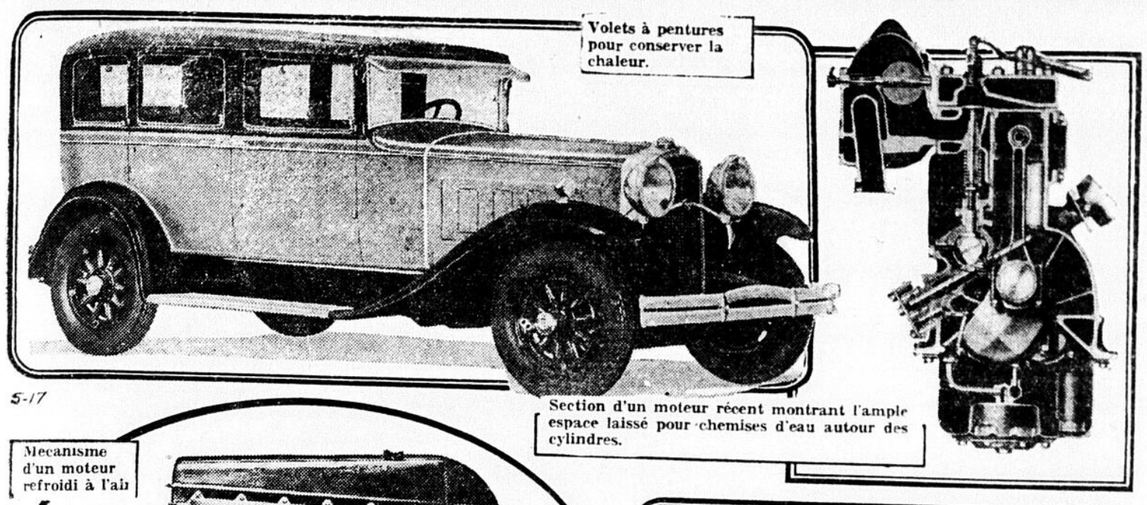

Section d'un moteur récent montrant l'ample espace laissé pour chemises d'eau autour des cylindres.

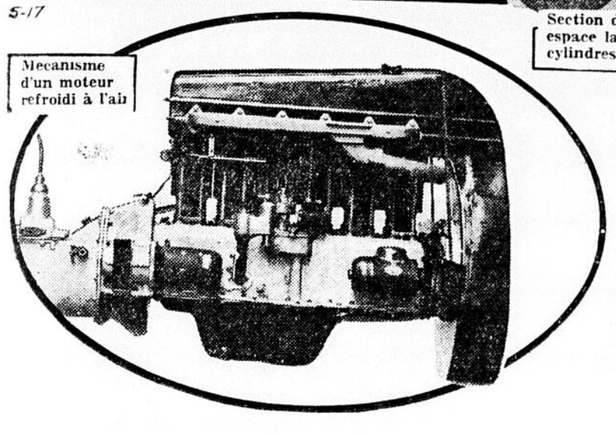

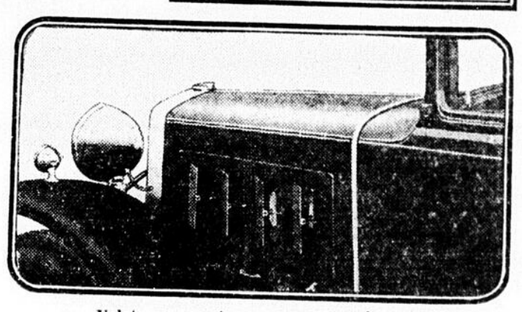

Volets sur pentures permettant le contrôle de la chaleur sous le capot. Ils sont actuellement ouverts.

LES AUTOMOBILISTES PEUVENT SE GUIDER SUR LE DEGRE DE CHALEUR

Un expert déclare que l'indicateur de température devrait marquer 180 degrés quand l'automobile fonctionne bien et que la carburation est au mieux.

Par J. EDWARD SCHIPPER, S. A. E.

LE moteur qui fait avancer votre automobile est mû par la chaleur. La seule raison qui fait que la gazoline est employée comme carburant est qu'elle produit de la chaleur. Cette chaleur est produite par la combinaison du contenu en hydro-carbone de la gazoline avec l'oxigène de l'air, combinaison qui se fait pendant la course de combustion du moteur.

Tout ce qui concerne le moteur et son fonctionnement dépend de la quantité de chaleur présente. Lorsque cette chaleur n'est pas contrôlée, pour une raison quelconque, il se produit du trouble dans le moteur et il ne fonctionne plus comme il le devrait. Le conducteur ne peut pas toujours contrôler la quantité de la chaleur et la tenir toujours au degre exact où elle doit être, mais d'un autre côté, il y a plusieurs choses que le conducteur peut faire pour la tenir dans un état aussi parfait que possible.

Lorsque le mélange est tiré dans le cylindre, il y pénètre à la température atmosphérique, et à mesure que les gaz viennent en contact avec les parois chaudes de la chambre de combustion et les têtes de pistons et valves chauffés, il se produit une action de chauffage préliminaire. La compression tend à augmenter la température du mélange. La grande augmentation de la température provient naturellement de l'allumage de la charge par l'étincelle. L'explosion des gaz en combustion élevé à 2,000 deg. Fahr. ce qui cause une grande expension du mélange gazeux. L'expansion est ce qui pousse vers le bas la tête de piston, laquelle à son tour actionne le moteur et fait tourner les roues. Toute l'énergie produite par la chaleur est maintenant employée à l'expansion de la charge en combustion. Une grande partie de la chaleur est transférée au moteur et aux chemises d'eau, par les parois du cylindre. De là elle est transportée par l'eau au radiateur puis dissipée dans l'air. On estime qu'environ un tiers de la chaleur est ainsi perdu par échappement et par la radiation qui se fait directement du moteur. En d'autres termes, seul un petit percentage de la chaleur contenue dans le carburant est utilisé. C'est ce qui fait que le moteur ne donne qu'un rendement de 10 pour cent même quand il est au mieux au point de vue de la chaleur. Si vous considérez que vous achetez tant d'unités de chaleur d'un dollar de gazoline, vous n'obtenez qu'une valeur de 10 cents en chaleur réelle appliquée aux roues d'arrière de l'automobile pour faire avancer l'automobile. Cela semble très peu, et le fait est que souvent le rendement tombe à environ 5 pour cent. Mais l'automobiliste n'y peut pas grand'chose.

Ce que l'automobiliste peut faire c'est de voir à ce que le refroidissement par l'eau ne dépasse pas le degré qu'il doit avoir. Il peut aussi voir à ce que la température de fonctionnement du moteur soit correcte, en autant qu'il peut être contrôlé.

Toutes les automobiles, sauf les plus communs, ont un indicateur de température sur le porte-tableau. Lorsque l'automobile fonctionne correctement, il enrégistre 180 degrés. Alors l'huile travaille à ce degré, le carburation se fait bien et tout le fonctionnement du moteur est correct.

Lorsque la température est plus basse que cela, l'huile est plus épaisse qu'elle devrait être et la carburation peut ne pas être aussi bonne. Il faut un certain chauffage préalable de la charge pour que la vaporisation du mélange se fasse bien. Si le chauffage préalable n'est pas fait convenablement, les globules du carburant ne pourront disparaitre ou être brisés en fin brouillard, ce qui est de nature à produire le meilleur effet. En pareil cas, la combustion est incomplète et, conséquemment, la formation du carbone se produira et une diminution de force motrice s'en suivra.

Avec une température beaucoup plus élevée, l'huile est éclaircie et perd de ses qualités lubrifiantes, tandis que la chambre de combustion surchauffée rend le moteur sensible au carbone et aux chocs de l'étincelle, ce qui fait produire au moteur ce bruit que les Américains appellent "pinking sound" dans les côtés. Le rendement diminue et la lubrification du moteur autour du cylindre est défectueuse, ce qui amène une rapide usure.

Tenez le radiateur plein d'eau. Arrêtez le coulage, dans le mécanisme, aussitôt qu'il se produit. Voyez à ce que les volets soient employés à propos et à ce qu'ils n'empechent pas trop l'air de circuler en été, en auquel cas il faudrait les enlever.

La question du bruit des automobiles

les véhicules que nous achetons sont supposés être silencieux, mais le sont-ils ?

GRAVE NEGLIGENCE

Puisque nous sommes dans un pays où ne se vendent que des autos qui passent pour être silencieux, nous remarquerons que le bruit des voitures se fait remarquer ici comme dans n'importe quel pays du monde. Il ne faut pas douter une seconde de ce que nous disons puisque tout le monde pourra le constater en restant quelques minutes au coin d'une rue.

Il ne faudrait pas non plus croire que ce sont les véhicules industriels ou commerciaux qui sont les plus bruyants dans la rue. Les voitures, dites de tourisme, ont leur part aussi et pourtant elles sont généralement entretenues par les stations de service ou leurs propriétaires.

Il y a, en premier lieu, les échappements qui font du bruit, mais en dehors des échappements qui sont incontrôlables, nous noterons encore les bruits des ressorts et des carrosseries mal soignées. Si les bruits que nous signalons sont ennuyeux pour les passants dans la rue, il est à se demander pourquoi les conducteurs et passagers des voitures ne réagissent pas, et eux qui souffrent encore plus d'un état de choses déplorable. Il est entendu que le client d'un taxi ne peut guère se plaindre d'un véhicule mal entretenu, il prend note simplement et agira de maniere à mieux choisir une autre fois, mais une voiture particulière qui est bruyante est moins pardonnable.

Pourquoi tant et tant de ressorts sont-ils si mal soignés ? C'est ce que nous demandions un jour à un garagiste sérieux. Il nous a répondu que les voitures neuves sont livrées avec une réserve de lubrifiant qui peut être suffisante pour la saison, mais passé six mois, il serait nécessaire que les conducteurs fassent preuve de bonne volonté. Or, bonne volonté correspond à un arrêt d'une heure pour un graissage qui devrait être parfait. Qui perdra une heure pour ce travail ? Personne, parce que les gens qui vont en auto sont d'autant plus presses qu'ils n'ont rien d'urgent à faire.

Démontage

Le graissage des ressorts demande de l'attention, et aussi pour être convenablement exécuté, il demande plus encore : un démontage des pièces. Pas de bon graissage sans le démontage et nous reconnaissons que c'est un travail que celui de defaire des ressorts serrés sur des essieux et que c'en est un autre que de débander des ressorts pour les plonger dans des bains spéciaux : pétrole de décrassage et bain de graisse de mouton si possible.

On parle des gaines protectrices. Elles ont leur utilité, c'est une affaire certaine, mais encore ne faudrait-il pas laisser les dites gaines à sec de graisse sous le prétexte que l'eau et la poussiere ne peuvent parvenir entre les lames pour former de la roullie.

La réflexion s'applique du reste aux gaines utilisées pour les articulations de la direction. Placées sous le châssis, il est sûr que les pièces sont plus ou moins atteintes par les corps étrangers, grands ennemis de la mecanique.

Autre sujet de bruit : les carrosseries. Celles-ci sont ou en bois ou en fer. Dans les deux cas, il se produit des gemissements dûs aux jeux qui se produisent à la longue par suite des cahots et des vibrations. Ce sont les portes et les glaces qui jouent, les vitres qui battent sur un corps dur. La carrosserie elle-même est-elle bien fixée par ses boulons sur le châssis ? Ce n'est pas très certain, et les coups sourds que l'on entend quand on passe un obstacle sont souvent ceux qui proviennent de la quand il y a lieu de visiter les dessous de la voiture.

Avec tous les moyens dont nous disposons actuellement, il est regrettable de remarquer tant et tant de voitures et camions en mauvais etat, et il arrivera qu'ici comme dans quelques grandes villes américaines les propriétaires seront un jour ou l'autre dans l'obligation de presenter leurs véhicules pour prouver aux autorités que rien n'est un danger.

UNE CAUSE DU CHAUFFEUR DU MOTEUR

L'élévation anormale de la température d'un moteur peut provenir de differentes causes. Nous avons du reste souvent l'occasion d'en parler dans ces colonnes. Nous ne reviendrons pas sur les questions traitées. Nous signalerons simplement aujourd'hui une cause d'echauffement du moteur assez peu connue et à laquelle l'automobiliste pense rarement. Cette cause reside dans le fonctionnement défectueux de la pompe à eau. Ce mauvais fonctionnement peut lui-même reconnaitre diverses origines telles que l'obstruction d'une canalisation le bris de l'une ou de plusieurs ailettes de la turbine de la pompe, etc. Mais il arrive aussi que la pompe cesse d'être entrainée par le moteur ou bien que son axe continue à tourner sans mettre en mouvement la turbine.

Lorsqu'il n'y a pas entrainement de l'axe de la pompe, il faut examiner le dispositif d'accouplement qu'elle comporte et voir s'il n'est pas cassé ou débloqué. La rupture du système d'accouplement provient généralement de ce qu'un corps dur est venu se coincer entre le rotor et le stator de la pompe.

On est rapidement prevenu que le système d'accouplement est en cause lorsqu'on peut voir l'axe de la pompe. Si cet axe ne tourne pas lorsque le moteur est en action c'est évidemment que le système qui le lie au moteur ne fonctionne plus. Lorsque l'axe de la pompe est caché dans un carter, il est plus difficile de reconnaitre s'il tourne normalement, en général même on est amené à démonter la pompe de façon à limiter son axe.

Lorsque l'axe est entrainé convenablement par le moteur, mais sans mettre en action la turbine, cela provient la plupart du temps du ci-

POUR BIEN MENER L'OPERATION DE RODAGE

De la façon dont est conduite une voiture neuve pendant ses premiers milliers de milles, dépend, plus qu'on peut bien le croire dans la pratique, la durée des services, sans pannes ni accidents mécaniques, qu'elle est capable de fournir par la suite. Aussi, devant tout l'intérêt de ce problème, nous allons indiquer la meilleure façon d'opérer pour mener à bonne fin le rodage.

Tout d'abord, il importe de superhuiler le moteur. Attention! cela ne veut pas dire d'avoir un graissage plus abondant en mettant de l'huile en excès du niveau habituel. Mais, le superhuilage consiste à mélanger avec le carburant, dans le reservoir même de la voiture, une certaine quantité d'huile spéciale, ou supernuile dont la qualité et les propriétés sont très différentes de l'huile habituelle destinée au graissage du moteur.

Ainsi, la superhuile ne se consume pas dans la chambre d'explosion ou elle est admise par l'acheminement des gaz carburés. Cette propriété lui permet de fabriquer convenablement les parties hautes du moteur et surtout les parois du cylindre et du piston, qui sont désavantagées et fonctionnent assez dur sur un moteur neuf.

Beaucoup de constructions recommandent de mélanger de l'huile à l'essence, pendant les premiers 500 milles. Mais ils ne précisent pas d'employer les lubrifiants spéciaux pour "superhuilage" qu'on trouve couramment dans le commerce. C'est une lacune importante, car l'huile ordinaire ainsi employée est à peu près sans effet lubrificateur dans la chambre d'explosions en se consumant inévitablement, elle provoque l'encrassement du moteur, voire même le calaminage.

Il y a donc une distinction importante à faire entre l'huile normale que l'on met dans le carter et l'huile spéciale qui se mélange à l'essence.

Sur un moteur neuf, le superhuilage s'impose pendant les 1,000 premiers milles. Pour le peu qu'il en coûte d'assurer ce graissage bienfaiteur des parties hautes du cylindre, nous recommandons même aux usagers de le continuer tout le temps. D'ailleurs, la plupart de ceux qui l'ont experimenté pour le rodage de leur moteur remarquant le bon fonctionnement qui en resulte, continuent à appliquer le superhuilage.

En ce qui concerne la conduite d'une voiture à roder, nous recommandons pendant les premiers 500 milles, de ne jamais dépasser, en prise directe, une vitesse representant la moitié de celle dont la voiture est capable. C'est-à-dire que si la voiture considérée est susceptible d'atteindre l'allure de 70 milles à l'heure en pleine vitesse, il faudra se limiter à 35 milles pour le premier millier parcouru.

Ensuite, jusqu'à 1,000 milles, il ne faut exceder les trois quarts de la vitesse plafond.

Ce stade effectué, on peut alors tain peu, se chifah9THTHTHTHT "pousser" sans crainte de désagrement. Surtout si l'on a eu la précaution de superhuiler le moteur ainsi que nous l'avons dit ci-dessus.

Un rodage bien mené est indiscutablement le complément de mise au point indispensable à la voiture de série. Et il assure à cette dernière une longévité et un bon fonctionnement, dont n'auront qu'à se louer le sautomobilistes qui en auront pris soin.

Les Pneus "GP" Sont Faites Comme Sur Commande

La Qualité—et non une production à outrance

Ce n'est pas la rapidité dans la fabrication des pneus, ou combien nous pouvons en faire dans une journée, qui est de la plus grande importance avec nous.

C'est le temps en plus que nous prenons à les bien fabriquer, et la quantité de matériel que nous employons, qui les font si parfaits.

Voilà pourquoi les Pneus "GP" durent plus longtemps.

Avec nous, c'est la qualité qui compte — non la production à outrance. Chaque pneu est fait comme sur commande.

Et ils ne sont pas plus coûteux.

"Mieux construits pour mieux durer"

Gutta Percha & Rubber, Limited

TORONTO, CANADA

Compagnie 100% Canadienne

PNEUS GUTTA PERCHA

COUSSINÉS À LA GOMME

N'ACCEPTEZ RIEN DE MOINS

DANS L'AUTOMOBILE QUE VOUS ACHETEZ

CARROSSERIE D'ACIER EN UNE SEULE PIECE

FREINS HYDRAULIQUES

BAS CENTRE DE GRAVITE

L'argent ne pourrait acheter de meilleurs facteurs de sécurité que ceux offerts par les Carrosseries d'Acier Dodge en une seule pièce, avec Bas Centre de Gravité et Freins Hydrauliques.

Le bas centre de gravité est obtenu par un châssis à double chute (double-drop) avec nouveau genre de centre en forme de boite qui rend le châssis extrêmement fort et rigide.

La carrosserie d'acier en une seule pièce silencieuse et sans joints est montée directement sur le châssis sans allèges partageant aussi la force et la solidité du lourd châssis.

Les freins hydrauliques Dodge sont toujours prêts à fonctionner, complètement renfermés et à l'épreuve des intempéries, faciles à faire fonctionner, TOUJOURS SURS les freins les plus positivement égalisés connus.

Voyez et conduisez les beaux nouveaux automobiles Dodge possédant ces grands facteurs de sécurité. Renseignez-vous sur leur rendement, leur confort, leur économie et leur indéfectibilité. Puis demandez-vous à vous-même: "Pourquoi accepter moins?"

Nouveau Dodge Six	$1060 à $1130
Nouveau Dodge Huit	$1400 à $1455

LES MODELES STANDARD SIX ET HUIT PEUVENT ETRE OBTENUS A DES PRIX EXTREMEMENT BAS.

Tous ces prix sont f. o. b. Windsor, Ontario, et comprennent l'equipement regulier de fabrique (fret et taxes à part). Six roues à rayons metalliques peuvent être obtenues moyennant une legere somme supplementaire.

DODGE 6 ET 8

Camions Dodge!.. tous les genres — Standard ou Heavy Duty (châssis standard de 1 1-2 tonne, seulement $745.)

MORISSET & FRERE

316 RUE ST. JOSEPH, QUEBEC TELEPHONE 9237

ACHETEZ DES AUTOMOBILES CANADIENS ET ENCOURAGEZ L'INDUSTRIE CANADIENNE

Et Voilà!

L'Histoire d'une Bière

C'EST dans la salle d'expédition que commence le dernier chapitre de "L'Histoire d'une Bière".

Les salles d'entreposage des bouteilles pleines et des boites en carton sont toutes deux la scène d'une incessante activité, dans la Brasserie Dow, alors que les convoyeurs apportent, pour la livraison, les bouteilles fraichement étiquetées de Bière Dow "Old Stock". Dans la première salle, les bouteilles arrivent dans des boites ou des paniers de bois, pour livraison locale, tandis que dans la deuxième, les bouteilles sont soigneusement empaquetées dans des boites en carton, pour livraison en dehors de la ville.

Dans ces deux salles, les bouteilles sont empilées avec ordre, jusqu'à ce que le moment soit venu d'en faire la livraison. Elles sont alors de nouveau placées sur les convoyeurs qui, cette fois, les dirigent hors de la brasserie, sur les plates-formes de chargement où les attendent les camions.

Et c'est ainsi que la Bière entreprend le voyage qui lui permettra d'arriver à sa destination définitive et de remplir le rôle pour laquelle elle a été fabriquée—c'est-à-dire d'apporter au consommateur les bienfaits de ses qualités vivifiantes, satisfaisantes, hygiéniques et rafraichissantes.

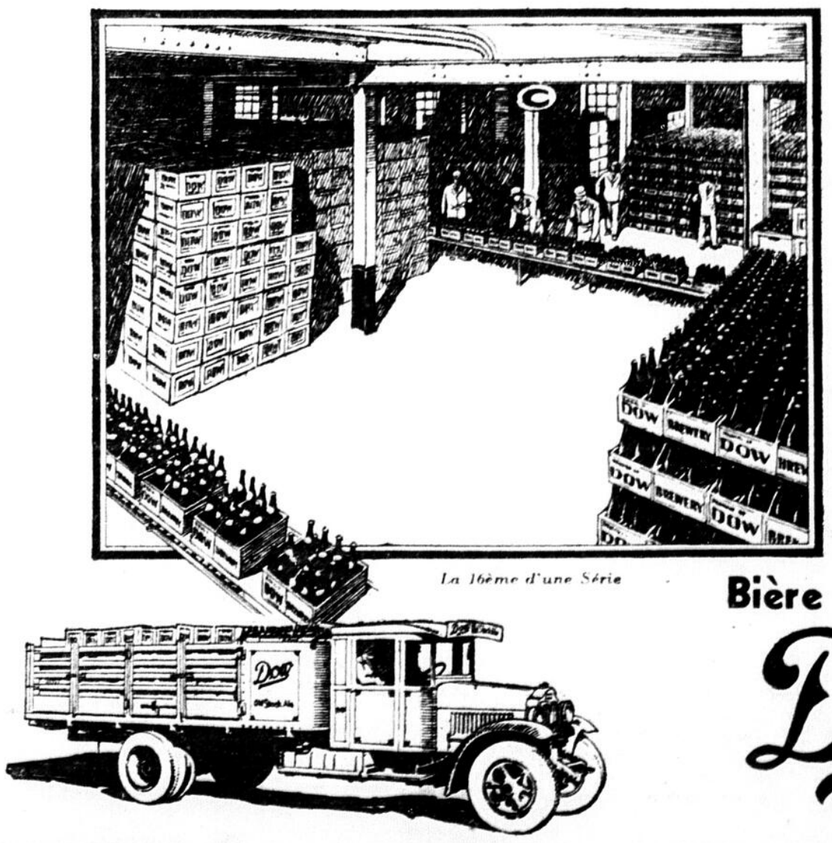

La 16ème d'une Série

Bière Dow "Old Stock"

UNE DOW, OU DEUX, CHASSE LES BLEUS!

JEANNE D'ARC FUT BRULEE, IL Y A CINQ SIECLES, AUJOURD'HUI

La sainte héroïne sauva la France qu'elle rendit au roi Charles VII et fut brûlée vive le 31 mai 1431 à Rouen, après un procès inique.

LES VOIX DE JEANNE

Il y a cinq siècles, aujourd'hui, trente-et-un mai 1931, que sainte Jeanne d'Arc fut brûlée vive à Rouen. C'est en effet le 30 mai 1431 que celle que l'univers catholique et le monde entier vénèrent fut martyrisée pour avoir voulu sauver son pays. Pour comprendre son tragique destin, il faut remonter le cours des âges et étudier l'époque au cours de laquelle elle vécut.

Quicherat, nous apprend Maurice Barrès, est allé chercher Jeanne d'Arc dans le texte des deux procès de condamnation et de réhabilitation. Depuis quatre siècles, elle était enfouie dans ces pièces de procédure. On y trouve la matérialité des faits. Les questions de ses ennemis amènent Jeanne à donner sur toute sa vie d'innombrables détails, d'une authenticité certaine. Il y a là, par échappées, des réponses de la vérité la plus nette et la plus naturelle, des mots qui ont la forme de son cœur. Ce sont vraiment les Mémoires de Jeanne, mais recueillis par ses ennemis. Au reste, se fût-elle expliquée en confiance, qu'elle n'aurait pas réussi à faire le plein jour elle-même. Toute la suite des faits qui composent sa vie ne nous rendent pas complètement raison de son héroïsme. Il y a de l'inexplicable chez elle et cet inexplicable, pour une grande part, se rattache à des croyances et à des faits locaux.

Environ neuf ans avant le premier acte du drame de Rouen, la France était sous le règne de Charles VI le Bien-Aimé que l'on avait aussi surnommé le Fol. L'anarchie était à l'ordre du jour. C'est alors que le pouvoir fut disputé par les ducs de Bourgogne et d'Orléans. En 1407 Louis d'Orléans perd assassiné. Ce fut le signal de la guerre des Armagnacs et des Bourguignons. L'université et le peuple de Paris essayèrent en vain de remédier au désordre. L'ordonnance cabochienne de 1413 ne fut pas appliquée. Le roi d'Angleterre Henri V, profita de cette anarchie et de la concurrence du duc de Bourgogne Jean Sans Peur pour envahir la France. Vainqueur à Azincourt (1415), il conquit la Normandie. Jean Sans Peur devint maître de Paris en 1418 et gouverna dès lors au nom de Charles VI. Il voulut ensuite se rapprocher des Armagnacs qui étaient avec eux le Dauphin Charles et une entrevue eut lieu sur le pont de Montereau. Jean y périt assassiné par les familiers du Dauphin (1419). Le nouveau duc de Bourgogne Philippe le Bon conclut alors une alliance ferme avec le roi d'Angleterre et s'entendit avec la femme de Charles VI, Isabeau de Bavière, pour livrer la France à Henri V. Par le traité de Troyes, signé en 1420, Henri V devait épouser Catherine, fille de Charles VI, et devenir roi de France à la mort de son beau-père. Mais Henri V mourut deux ans plus tard, quelques semaines après Charles VI.

Henri VI, fils d'Henri V, et de Catherine, monta sur le trône d'Angleterre. Le fils de Charles VI fut reconnu comme successeur de son père en 1422. Les Anglais possédaient alors toute la partie de la France située au nord de la Loire, sauf quelques villes et forteresses isolées, et au sud ils détenaient la partie occidentale de la Guyenne. Le duc de Bourgogne était l'allié du duc de Bedford, régent de France pour le roi Henri VI. Charles VII n'avait ni finances, ni armée régulière, ni alliances sérieuses; c'était un prince d'intelligence médiocre et sans énergie. Le peuple français se sauva lui-même ainsi qu'il devait arriver souvent par la suite, car quarante rois en mille ans firent la France, c'est parce que pendant qu'ils s'amusaient ils avaient des conseillers et des administrateurs épatants qui veillaient sur le royaume.

Tel était donc l'état de la France quand Charles VII, que l'on devait nommer plus tard le Victorieux, monta sur le trône. Il lui fallait reconquérir son royaume pour aller se faire couronner à Reims, où tous ses prédécesseurs étaient allés. Les états généraux lui votèrent des subsides et les villes se défendirent elles-mêmes. Orléans, que les Anglais voulurent envahir, fit face à leurs attaques. Cette ville de la Loire était le dernier rempart du sud de la France. Si l'ennemi héréditaire s'en était emparé, il est certain que tout eût été perdu.

Le désespoir régnait dans le camp du roi qui, à la suite de certaines allégations de sa mère, Isabeau de Bavière, commençait de douter de son droit au trône. Les Anglais étaient les maîtres à Paris et à Reims. Ils avaient déjà investi Orléans, où ils furent loin de faire preuve d'habileté militaire. Ils manoeuvrèrent si mal leur artillerie que les murs de la ville demeurèrent intacts. Au lieu de faire une barrière complète autour de la ville pour en affamer les habitants, on avait laissé des intervalles si grands que tous les vivres dont on avait besoin pour nourrir les habitants y furent transportés sans que les convois ne fussent inquiétés.

L'ENTREE VICTORIEUSE DE LA PUCELLE A ORLEANS

On la voit toi au milieu de son armee et revêtue de son armure blanche et portant sa bannière aux fleurs de lys.

QUELLE ETAIT LA VRAIE PHYSIONOMIE DE JEANNE-D'ARC

Cette gravure sur bois est due a Chapu, un artiste du temps. On croit que cette image est la plus ressemblante que nous ayons.

C'est alors que parut Jeanne d'Arc, la pucelle d'Orléans, la vierge au pur profil qui devait sauver sa patrie et s'immortaliser à jamais non seulement dans le cœur des patriotes, mais dans celui de tous les hommes d'intelligence. "On m'appelait Jeannette, dans mon pays, dit-elle à ses juges lors de son procès. Depuis que je suis venue en France, on m'appelle Jeanne... Mon surnom est d'Arc ou Romée, car, dans mon pays, les filles portent le surnom de leur mère ... Mes voix, quand elles me parlent, m'ont appelée plusieurs fois Jeanne la Pucelle, fille de Dieu... Mon père s'appelait Jacques d'Arc, ma mère Isabelle... Ma mère m'a appris le Pater Noster, l'Ave Maria, le Credo; c'est d'elle et non pas d'autres que j'ai appris ma croyance. J'ai été bien et dûment enseignée comment une enfant doit se conduire pour être bonne. On m'a appris à coudre la toile et à filer, et pour la quenouille et l'aiguille, je ne redoute aucune femme de Rouen. Pendant que j'étais dans la maison de mon père, je m'occupais à l'intérieur des soins du ménage. Lorsque j'ai été plus grande et que j'ai été jeune fille, je ne gardais pas habituellement le bétail, cependant j'allais à le conduire dans les prés et dans un château appelé de l'Ile, où on le renfermait, par crainte des hommes d'armes."

Voici donc notre sainte héroïne peinte par elle-même. Elle naquit le 6 janvier 1412 à Domremy, en Lorraine. Son père se nommait Jacques d'Arc. Dès sa plus tendre enfance, elle fit preuve d'une grande piété. A l'âge de treize ans, elle entendit des voix, mais elle n'en souffla pas mot. Mais quand elle eut dix-sept ans, comme les voix persistaient, elle décida d'optempérer à leurs ordres. Elle déclara alors subitement qu'elle avait pour mission de sauver la France, de bouter l'Anglais hors de son pays et de faire couronner Charles VII, héritier et fils de Charles VI, à Reims.

Elle n'avait pas plutôt annoncé cela qu'elle partait de Lorraine pour la France cependant que les Anglais continuaient d'assiéger Orléans. Le roi, de son côté, croyait son trône à jamais perdu. Elle se rendit d'abord dans les environs de Vaucouleurs, où commandait Robert de Baudricourt, brigadier de Sa Majesté. Il l'écouta et la renvoya chez elle comme faible d'esprit. Son père tenta alors de lui faire épouser un paysan de son pays, mais elle s'y refusa énergiquement, et quand elle eut convaincu l'évêque de Toul qu'elle n'était pas fiancée avec ce personnage, elle retourna vers Robert de Baudricourt. Cette fois, l'homme de guerre se laissa fléchir et la conduisit à Chinon, où séjournait la cour de Charles VII.

C'est en mars 1429 qu'elle arriva à Chinon. Elle parvint à voir le roi après avoir attendu plusieurs jours. Elle lui exposa sa mission et lui demanda des troupes en disant qu'elle ferait lever le siège de la ville d'Orléans.

Les aviseurs militaires et religieux de Sa Majesté le dissuadèrent et lui conseillèrent de ne prêter aucune attention à cette jeune fille, mais le peuple réclama soudain qu'on lui donne une armée. Il se rendit aux objurgations de la foule peut-être parce qu'il savait que rien ne pouvait le mettre en plus mauvaise posture et qu'il valait tout autant risquer cette dernière chance, si piètre qu'elle puisse paraître.

On remit une armure blanche et une bannière blanche aussi à Jeanne d'Arc. Cette bannière portait les fleurs de lys et une figure du roi du monde entouré d'anges. Une épée que l'on avait découverte, dit-on alors, dans les environs du tombeau de sainte Catherine, lui fut remise et elle partit alors. Les événements se déroulèrent avec rapidité ensuite. Elle entra dans Orléans sans grandes difficultés. Elle harangua les soldats anglais et leur ordonna de cesser leur guerre et de s'en retourner chez eux. Un capitaine d'arme déclara à qui voulut l'entendre que Jeanne d'Arc était une femme de mauvaise vie.

En toute tranquillité d'humeur, Jeanne répliqua que dans quelques jours les troupes françaises captureraient la position que tenait cet officier et qu'il serait lui-même tué. Effectivement, quelques jours plus tard, tout arrivait ainsi qu'elle l'avait prédit.

Ce fait, parmi beaucoup d'autres, frappa l'imagination surexcitée des combattants, si bien que les soldats français, lorsqu'ils attaquèrent, ne tardèrent pas à délivrer la ville d'Orléans.

Jeanne ne donna aucun répit à l'ennemi. Elle battit les Anglais à Jargeau et à Troyes, les chassa de Patay et ensuite conduisit le roi Charles à Reims, où il fut couronné sous ses yeux et reçut l'onction du Seigneur, ainsi que le prescrivait la tradition royale de France depuis la conversion de Clovis. Le couronnement eut lieu à la mi-juillet, deux mois à peine après la fin du siège d'Orléans.

Après avoir accompli ce geste sauveteur, Jeanne envoya ses soldats en mission de reconnaissance, en patrouille, dirions-nous aujourd'hui, pour préparer son attaque vers Paris qu'elle entendait bien rendre à son roi. Elle chassa successivement de Soissons, de Laon, de Compiègne et de Beauvais l'ennemi héréditaire, et toute la France reprit courage, et Charles VII comprit qu'il allait régner sur toute la France.

Il va de soi que l'ennemi à qui elle causait tant de défaites ne l'aimait guère. Les commandants des divers corps d'armée qui occupaient la France, de même que les diri-

JEANNE-D'ARC PAR SCHERRER

Cette fameuse peinture offre la sainte dans une nouvelle attitude. L'auteur, Scherrer, l'a conçue d'une manière toute particulière.

geants politiques de l'Angleterre étaient furieux contre elle. Le duc de Bedford, régent d'Angleterre, jura que Jeanne serait brûlée vive si jamais elle tombait entre les mains des Anglais.

Pour compliquer les affaires, les Bourguignons, qui avaient pendant longtemps défendu le roi de France essayaient maintenant de s'emparer du pouvoir pour eux-mêmes. L'armée de Jeanne tenta de s'emparer de Paris dans l'automne de 1429, mais ne put y réussir. Jeanne y fut grièvement blessée. Au printemps de 1430, elle conduisit ses troupes sur Compiègne, où les Bourguignons se conduisaient en maîtres.

C'est alors que Jeanne fut capturée par les Bourguignons, remise aux mains de Jean de Luxembourg, l'un des premiers lieutenants du duc de Bourgogne, qui avait toute latitude pour en disposer selon qu'il lui conviendrait.

Maintenant qu'on l'avait, on ne savait plus qu'en faire. Les Anglais voulaient que les Bourguignons la leur remissent. Pierre Cauchon, évêque de Beauvais, dont elle avait pris la ville, la voulait également. L'université de Paris, ennemie traditionnel des Valois, la réclamait également pour lui faire subir un procès.

Pendant qu'on se la disputait, le duc de Bourgogne l'emmena avec lui à Arras, à Croton et à Beaurevoir.

A ce dernier endroit, elle tenta de s'échapper en se fabriquant une corde avec des draps de lit, mais elle tomba et se blessa. A la suite de cette tentative, elle fut beaucoup plus sévèrement gardée.

En définitive, le duc de Bedford offrit dix mille livres en or au duc de Bourgogne qui la lui abandonna moyennant cette somme. Beau geste, ma foi! pour un grand seigneur... Qu'en pensez-vous?

Elle fut chargée de chaines et conduite à Rouen, où on la renferma dans une tour en l'attachant par les mains, les pieds et le cou. N'était-ce pas beau de voir une armée si effrayée d'une jeune fille? La civilisation devait, ma foi, être à son apogée alors! On avait ajouté à ceci trois gardes chargés d'empêcher le diable de venir la détacher. Très bien, n'est-ce pas? Qu'auraient pu faire ces pauvres diables contre le vrai? Les intelligences sublimes qui présidaient à cette affaire elles-mêmes n'y auraient rien pu. C'était une prisonnière de guerre et on aurait dû la traiter comme telle. Mais le roi Charles ne s'occupa nullement de celle qui lui avait rendu son trône. C'eût été si facile pour lui, puisqu'il avait parmi ses prisonniers, Talbot, l'un des plus grands soldats de l'Angleterre à l'époque. Charles VII ne fit rien en faveur de Jeanne d'Arc, et les Anglais, de connivence avec Pierre Cauchon, purent mettre à exécution leur vengeance. Ils s'étaient bien promis de la faire brûler, et ils le firent avec toute la cruauté imaginable à la suite d'un procès inique.

Comme il fallait en effet un procès et un semblant de raison pour mettre un tel projet à exécution, on nomma Pierre Cauchon, qui ne demandait pas mieux. Conséquemment, en janvier 1431, la pucelle d'Orléans subit son procès sous l'accusation d'être une hérétique et une sorcière.

Avant d'être traduite devant le tribunal nommé à cet effet, elle subit un long interrogatoire qui fut fait par l'évêque de Beauvais et un certain nombre de théologiens. Une pauvre petite paysanne, ignorante, fut soumise aux hommes les plus éminents de son époque qui cherchèrent à lui faire faire des déclarations qui l'eussent incriminées. De nos jours, on fait la même chose. Mais comme on a une chance d'avoir un procès juste, on peut toujours s'amuser à répondre toutes les billevesées qui nous passent par la tête et à raconter des histoires plus fantastiques les unes que les autres. Il serait même bon d'avouer le premier crime venu pour se débarrasser des inquisiteurs, quitte à se servir ensuite d'un bon évocat et à tout dire aux jurés ce qui se passe dans ces boites.

Mais à l'époque dont nous parlons, il ne fallait pas s'y risquer. Aussi, Jeanne tint-elle vaillamment tête aux inquisiteurs. Ceux-ci la rencontrèrent quinze fois: cinq chez l'évêque et dix dans sa cellule. Jeanne était en mauvaise santé, souffrant de ses blessures. Malgré cela, ses juges l'obligeaient à se maintenir devant eux des heures durant. Son sommeil lui-même était dérangé par les soldats de faction qui l'insultaient de toutes les manières imaginables. Elle supporta victorieusement toutes leurs épreuves et évita toutes les embûches. Pierre Cauchon, qui croyait, avec beaucoup de gens de l'époque, que l'on ne pouvait dire ni le Pater ni l'Ave si l'on était en relations avec le diable, lui demanda de réciter ces prières. Elle répondit qu'elle les lui réciterait volontiers s'il voulait bien l'entendre en confession.

C'était trop habile pour lui. Il ne pouvait la confesser, car il se fût alors rendu compte de son innocence et se fût trouvé dans l'obligation de la défendre.

On lui demanda si elle se croyait en état de grâce. Si elle répondait oui, elle faisait preuve de présomption et d'orgueil. Si elle disait non, elle déclarait par le fait même qu'elle n'était pas digne d'être l'instrument de Dieu. Mais elle répondit:

—Si je n'y suis pas, que Dieu m'y mette, et si j'y suis qu'il me conserve dans cet état.

On refusa à Jeanne le droit d'avoir un avocat et celui d'en appeler au pape. Plusieurs autorités religieuses déclarèrent que son procès n'était qu'une grossière mise en scène, mais Pierre Cauchon persista.

Jeanne tomba malade et on prétendit, peut-être non sans raison, que c'était Cauchon qui l'avait empoisonnée. Le comte de Warwick, que l'on avait surnommé le faiseur de rois, avisa immédiatement Cauchon d'avoir à faire attention à la santé de Jeanne et de préserver sa vie pour qu'elle puisse être brûlée vive comme sorcière et hérétique.

L'université de Paris déclara finalement qu'elle était hérétique et sorcière et que cela ne faisait aucun doute. Cauchon voulut la faire brûler immédiatement, mais les Anglais lui enjoignirent l'ordre de lui faire avouer qu'elle était telle afin de détruire son prestige et son oeuvre. L'évêque continua donc le procès.

On la conduisit alors dans une chambre de torture et on la menaça des pires châtiments si elle continuait de se refuser à signer l'aveu de ses fautes. On voulait qu'elle se déclara hérétique et sorcière. Elle finit par signer sans trop savoir ce que contenait le papier. On la condamna à la prison perpétuelle, mais au lieu d'exécuter la sentence, on la sortit puis on la reconduisit dans la même géôle. Pression fut ensuite faite par les Anglais sur Cauchon qui la condamna à être brûlée vive. Entre temps, Jeanne avait retracté sa confession. Le 31 mai 1431, on la brûla en présence des soldats cependant que les habitants de la ville de Rouen demeuraient au fond de leur demeure.

(Copyright Nea).

VOIX AMIES

(Suite de la page 8)

POUR VOUS TOUS

Insigne honneur, bonheur non moins grand pour moi que de me dire votre petite amie. Vraiment, je ne suis pas experte dans l'envoi de ces intéressants messages, puisque j'en suis au début, mais, tout de même, je vous invite à venir causer avec moi. Oui, venez sans crainte, nous parlerons des beautés ravissantes de la campagne, tantôt de nos rêves délicieux, etc... C'est dans ces bien douces alternatives que vous connaîtrez l'affectueuse Mimi Printemps.

A MADAME BERTHE D'IBERVILLE

Agréez mes meilleures salutations et l'expression de ma reconnaissance.
MIMI PRINTEMPS

A CHI-LO-SA

Merci pour votre accueil si chaleureux. Je vous reviendrai sous peu. Amical souvenir.

A LIETTE RIEUSE

Quoi de plus doux pour une femme que de "jaser". Je m'empresse de vous rejoindre, Liette. Croyez-vous, vraiment, que les femmes soient "si bavardes"? Moi, non.

A GOUTTE D'EAU

Je lui jetterais volontiers des "ice cream sandwichs"; malheureusement je ne suis que "sténo". Je pourrais, en tout cas, lui jeter des "pâtes... d'encre". Quel fin goser n'en voudrait pas manger?

A PIERROT

Que faites-vous donc là-haut, Messire Pierrot? Ah! ah! l'on vous y prend, Pierrette, ma jolie... Pierrette, je t'aime... C'est sans doute cela que vous roucoulez si gentiment. Qu'elle est heureuse, cette Pierrette...

GHISLAINE DU VAL

—o—

A L'AIGLON

Pas n'est besoin de me remercier "cher cousin", car comme vous le voyez, je ne vous oublie pas encore aujourd'hui. "Is it not"? Quant à prendre la première place dans mon coeur... hum... essayez.

A GOUTTE D'EAU

Chère petite goutte, vous voulez savoir si je suis grande, et où je demeure? Eh bien! oui, je suis assez grande et je demeure dans la B. V. Comprenez-vous? Etes-vous satisfaite, petite curieuse? Venez me renseigner à votre tour sur votre demeure et votre emploi, etc., etc.

A PAULE VALENTINO

Eh bien! j'accours, chère Paule, puisque vous m'acceptez si gentiment. Je ne doute pas que nous nous entendions bien. Revenez vite. Amitiés.

A SOLITAIRE

Puisque vous êtes seul, accepteriez-vous la compagnie de
NIQUETTE?

—o—

A PALOMA

Vous êtes gentille de me le dire, et moi aussi, n'allez pas en douter.

A FEE ROSE

Alors, je répète ce billet du 25. Il faudra m'inviter deux fois, je suis exigente; la raison est que la première sera pour jaser, et la deuxième pour admirer en silence cette grande mer bleue dont je raffole. Voilà qui est fait.

A CHI-LO-SA

Dommage que vous n'ayez prévenu personne de votre passage à Québec! Si je l'avais su, j'aurais certainement "couraillé" un peu partout afin de vous voir, et foi de Princesse, je vous aurais trouvée.

A GOUTTE D'EAU

Pour pénitence, petite, je veux que vous me reveniez souvent. Suis-je trop sévère?

A MYRELLA GASPESIENNE

Mais oui, gentille, vous n'en avez pas douté, dites-moi? Bonjour affectueux.

A PETIT BIJOU

Moi aussi, et j'en suis très fière. Je n'attends plus que l'occasion de vous rencontrer, charmant Bijou.

A MARGUERITE DES PRES

N'ayez aucune crainte, je ne ferai rien de tout cela. La Terrasse a-t-elle votre visite? Il fait si beau! Affections.

A MA MIE A.

Quand viendras-tu aux "Voix Amies"? Je t'attends toujours. Tu sais, tout le monde est gentil ici et très sympathique. A bientôt, dis?

A MOUSTIQUE

Venez me chercher, mais avant, il vous faudra bien me trouver. Sur ce je vous souhaite "bonne chance".

A LULU

Et vous faites bien. J'espère que vous n'aurez pas à regretter ce geste amical que je n'oublierai pas.

A PRINCESSE ORIENTALE

A quand le prochain billet? J'ai hâte de vous lire.

A VIOLETTE

Je ne refuse jamais mon amitié, encore moins à vous, charmante petite fleur que j'aime déjà beaucoup.

A ROMEO

Avez-vous perdu le bon chemin, ou bien m'auriez-vous oubliée? Je préfère la première raison, mais venez vite me rassurer.

A SULTAN

Alors j'accours. Vous ne vous êtes pas trop impatienté, dites? Je vous souris pour vous faire oublier cet involontaire retard-là. Etes-vous satisfait?

A AVIATRICE

Pouvez-vous aller au "Pays des rêves"? Si oui, je réserve ma place tout de suite. Ne m'oubliez pas.

A GHISLAINE DU VAL

Vous êtes la bienvenue, et je vous offre mon amitié.

A MARGOT

Je pense comme vous, ça ne vous empêchera pas de revenir.

A PAULE VALENTINO

Pour tous, ça vous surprend beaucoup, n'est-ce pas?

A MATAPEDIENNE

Votre billet, tout plein d'amitié, m'a causé un gros plaisir; je souhaite qu'il ne soit pas le dernier.

A LIETTE RIEUSE

C'est ça, espérons; car moi aussi j'ai bien hâte de faire connaissance avec cette gentille Liette que vous devez être.

A JOCELYN

J'ai une soeur qui est un peu votre amie, puisqu'elle fait partie du comité de "Chez-Moi".

A NIQUETTE

Si je vous accepte! Avec le même empressement que vous êtes accourue, et ma petite amie pour longtemps, n'est-ce pas?

A COLOMBE AMOUREUSE

Le bruit de la ville vous effraye-t-il? Si non venez vite, car je vous ai préparé un "amour de nid" tout près de ma fenêtre.

A MOUSTIQUE

A vous lire, l'on dirait que vous me connaissez; cette idée-là ne m'entre pas dans le "coco". Je suis comme Thomas. Eclairez-moi un peu, voulez-vous? car je ne me souviens pas d'avoir "gîté" sur un moustique.

A VALET DE COEUR

Etes-vous blond aux yeux bleus, comme le disent les "tireuses de cartes"?

A LUCILLE DE VALVIEUX

Je viens chercher une parcelle de votre coeur. Que désirez-vous en retour? Je paye bien.

A PALOMA

Serais-je trop indiscrète de vous demander si vous demeurez tout près de votre église paroissiale?

PRINCESSE MYSTERE.

LA BATAILLE CONTINUE SUR L'AGRICULTURE

(Suite de la 1re page)

quatre bills de divorce du Sénat.

La Chambre se forme en comité des subsides et reprend l'étude des estimés du ministère de l'Agriculture.

M. Jean-François POULIOT. — "J'ai demandé hier à quelle date le ministre a relevé l'Australie de son engagement de vendre son beurre à 32 cents la livre. Je voudrais avoir une réponse."

L'hon. M. WEIR.—"Le 21 avril."

M. POULIOT. — "Quelle quantité de beurre australien a été mise sur le marché?"

L'hon. M. WEIR. — "Environ 10,000 boites."

L'hon. M. Ian MacKENZIE. — "Combien de livres par boite?"

L'hon. M. WEIR.—"50 livres. Je dois dire que dans les mois d'avril et mai il n'y a eu aucune importation de beurre d'Australie."

M. POULIOT.—"J'ai relu attentivement dans le Hansard le discours de mon excellent ami l'hon. député de Stanstead. Il a cité des chiffres mais l'hon. député de Gloucester (M. Veniot) lui a démontré que son argument ne pouvait tenir debout, car dans la période qu'il a mentionnée le Canada consommait plus de beurre qu'il n'en produisait. Par exemple, la production du beurre en 1929 a été de 264,724,465 livres et la consommation de 299,348,271 livres, une différence de 35 millions de livres. (C'est-à-dire que nous avons du importer 35 millions de livres de beurre.) J'ai demandé au ministre s'il était nécesaire d'importer du beurre quand nous n'en produisons pas assez. Il m'a répondu oui. Il est triste de constater que la production de beurre a été moindre que la consommation, au Canada, mais cela s'explique par l'augmentation du nombre des touristes qui visitent notre pays depuis quelques années. Quant au prix, il était de 32 cents la livre quand le gouvernement Bennett est arrivé au pouvoir. Les conservateurs avaient dit: "Le prix montera à 40 cents." Or, la politique tarifaire du gouvernement Bennett a fait baisser le prix à 20 cents. Pendant les dernières élections, tous les orateurs conservateurs dénonçaient le gouvernement libéral comme traitre à la classe agricole. La trahison des conservateurs est évidente puisque le prix est tombé plus bas que celui qu'ils trouvaient injuste pour les producteurs de beurre."

Le député de Témiscouata cite une nouvelle publiée dans L'Evenement en 1928 pendant une élection partielle en Colombie Anglaise.

M. POULIOT. — "L'Evenement a publié en novembre 1928, une dépêche de Vancouver rapportant un discours de M. L.-J. Ladner, alors député de Vancouver-Sud. Dans ce discours M. Ladner déclarait que des députés conservateurs avaient appuyé l'hon. M. Robb à la Chambre pour faire passer en 1924 le traité australien. M. Robb craignait que son traité fût battu par le vote des progressistes. M. Ladner, dans l'intérêt de la Colombie Britannique, assura a M. Robb l'appui de plusieurs conservateurs."

Le député de Témiscouata cite un discours de l'hon. M. Stevens favorisant un traité avec l'Australie et disait que le traité avec la France, qui nous vend du vin, ne nous rapportait rien.

M. POULIOT.—"La France produit de meilleurs vins que l'Australie." (rires)

Le député de Témiscouata revient au beurre.

M. POULIOT.—"Les conservateurs se lavent les mains de la question du beurre. Ils prétendent n'avoir aucune responsabilité de la crise du beurre. Voyons les chiffres. Le 1er août 1930 il y avait 32 millions de livres de beurre dans les entrepôts au Canada. En septembre, après l'arrivée des conservateurs au pouvoir, il y en avait 39 millions et quelques centaines de mille livres dans les entrepôts. Un tarif de 2 sous la livre a été imposé sur les 40 millions de livres de beurre en entrepôts, ce qui a fait perdre $800,000 aux cultivateurs."

M. PORTEOUS.—"Qui a payé ces $800,000?"

M. POULIOT. — "Les consommateurs. Mais qui a empoché ces $800,000? Ce sont les propriétaires d'entrepôts. Tout le monde sait que le Premier Ministre conservateur d'Ontario, l'hon. M. Henry, est président d'une grande compagnie, la "Farmers Dairy Products". Cette compagnie, comme les autres, paie des prix peu élevés aux cultivateurs et grâce au tarif revend les produits agricoles avec de gros profits. Le Premier Ministre nous avait promis que sa protection tarifaire aiderait les véritables producteurs. Sa protection n'a aidé que les gros marchands et non les cultivateurs."

L'hon. M. Ian MacKENZIE.—"Les orateurs conservateurs ont promis que la protection tarifaire aiderait non seulement les producteurs mais les consommateurs aussi. Le Premier Ministre a répété cette promesse à la courte session du Parlement, en septembre 1930. Je suis en faveur de la protection des producteurs mais je demande que l'on pense aux consommateurs."

L'hon. M. MORAND.—"Comment protéger les producteurs autrement qu'en augmentant les prix?"

M. MYERS (Queens, I.P.E., qui est interrompu par l'hon. M. Motherwell en se levant).— "L'ancien ministre de l'Agriculture (M. Motherwell), après la politique d'industrie laitière qu'il nous a donnée depuis neuf ans, devrait rester tranquille."

M. POULIOT.—"Oh! oh!"

M. MYERS. — "J'arrive à vous. L'hon. député de Témiscouata (M. Pouliot), je l'ai appris hier dans le guide parlementaire, n'est ni plus ni moins qu'un avocat. Plus on essaie de le convaincre plus il parle. L'ancien gouvernement nous a fait perdre notre marché d'exportation. Il faut le regagner. Nous ne sommes pas ici pour faire de grands discours. Nous devons décider si nous allons voter $5,000 pour le Conseil National de l'Industrie Laitière. Je suis certain que dans une assemblée publique personne n'oserait parler contre cet item des subsides. L'hon. député de Weyburn a proposé que l'item soit biffé. Voilà qui fera de la bonne littérature tory aux prochaines élections. Cessons de faire des folies et votons l'item."

M. J.-F. POULIOT.—"M. le Président, l'hon. député de Queens a parlé de ma biographie dans le guide parlementaire. Je suis prêt à lui citer la sienne."

Le PRESIDENT du comité (M. R. **B. Hanson).** — "L'hon. député doit s'en tenir à l'item."

M. POULIOT.—"Merci, M. le président, de votre direction."

M. POULIOT.—"Quand un comité de cette Chambre démontre un fait à l'autre..."

Le PRESIDENT du comité (très tenace).—"Je répète que l'hon. député doit s'en tenir à l'item en discussion."

M. POULIOT.—"Ce sont des remarques préliminaires que je fais. Je veux en venir à dire que, pendant les vacances parlementaires de Pâques, 50 à 60 cultivateurs sont venus à mon bureau..."

Le PRESIDENT du comité (de plus en plus tenace).—"L'hon. député doit discuter l'item à l'étude."

M. POULIOT (qui trouve que la mesure déborde).—"Eh bien, M. le président, si vous ne pouvez pas nous écouter nous allons vous renvoyer au Barreau du Nouveau-Brunswick." (murmures à droite)

Une VOIX à droite.—"A l'ordre."

M. POULIOT.—"Je n'ai pas l'intention de me laisser mener de cette manière-là." (et le député de Témiscouata reprend son siège)

M. Beaubien (Provencher, Man.) prend la parole et reprend la discussion sur la différence des statistiques, commencée la veille au soir.

Le PRESIDENT du comité (M. Hanson).—"A l'ordre."

M. BEAUBIEN.—"M. le Président, je regrette que vous m'ayez rappelé à l'ordre. Nul n'est plus désireux que moi de coopérer avec vous à maintenir la dignité de la Chambre. Mais je vais revenir à l'item. Allons-nous voter de l'argent à un conseil qui fait servir ses bureaux à des fins politiques?"

M. Sam GOBEIL. — "Vous n'avez pas prouvé cela."

M. BEAUBIEN. — "L'hon. député de Compton (M. Gobeil) a dit qu'il y avait un monopole à Montréal dans l'industrie laitière. Je demande au ministre de nous dire si cela est vrai."

Le ministre ne répond pas.

M. YOUNG (Weyburn).—"L'hon. député de Queens a dit que je voulais détruire le Conseil National de l'Industrie Laitière. Pas du tout. Mais je prétends que ce conseil fait de la propagande en faveur d'un tarif avec l'argent du public. Si le conseil veut faire cela, qu'il le fasse avec son argent. Le Conseil National n'a pas plus droit que l'Association des Manufacturiers Canadiens ou la Ligue des Consommateurs de faire de la propagande pour l'imposition du tarif avec un subside de l'Etat."

M. PORTEOUS.—"Le Conseil National a fait de la propagande en faveur de l'industrie laitière. J'ai dans mon comté, à Owen Sound, un bon libéral qui fait partie de ce conseil et approuve la propagande."

M. McLEAN (Prince, I.P.E.).—"La cause de la crise dans l'industrie laitière est la fermeture du marche américain à nos produits laitiers. Les conservateurs l'ont attribué au traité australien et voilà pourquoi ils ont gagné des comtés dans la province de Québec."

Le débat continue.

IMPRESSIONS A 10 MILLES DE LA TERRE

(Suite de la 1re page)

rie d'après laquelle le vent, dans la stratosphere, souffle dans la direction contraire à la rotation de la terre, il répondit: "Ce sont des sornettes".

Une autre question l'amusa, quand il lui fut demandé jusqu'à quelle hauteur il avait pu observer des insectes et quel est l'altitutde maximum de leur vol.

—"Qu'auraient fait les insectes avec nous à cette hauteur", dit-il en riant.

UN ACCIDENT

(Serv. de la Presse Canadienne)

Ober Gurgl, Tyrol autrichien, 30 (Par Wade Werner, correspondant de la Presse Associée). — De la vaseline et de l'étoupe de coton ont sauvé le professeur Auguste Piccard et son compagnon, Charles Kipper, de l'asphyxie, au cours de leur fantastique ascension en ballon, mercredi dernier, à travers la stratosphère, suivant le récit fait par M. Piccard au représentant de la Presse Associée, hier.

Le professeur expliqua qu'un des câbles de terre qui avaient été attachés à la gondole comme protection durant le départ, avait plié la sphère d'aluminium dans laquelle les deux savants avaient pris place et causé une légère fissure par laquelle s'échappait leur provision d'oxygène avec un léger sifflement.

"Rapidement", dit le professeur, "nous bouchâmes la fissure avec de la vaseline et de l'étoupe de coton, mais cet incident nous resta dans l'esprit durant nos 16 heures de voyage dans l'atmosphère, car nous nous réalisions que cette combinaison de vaseline et d'étoupe était notre seul moyen d'éviter un désastre. Un autre sujet d'inquiétude consista dans le fait que la soupape d'échappement du gaz du ballon ne fonctionna pas très bien, mais nous pûmes y remédier en temps pour assurer notre heureux atterrissage".

A N.-D. DU CENACLE

Des retraites fermées auront lieu à Notre-Dame du Cénacle, 851, rue Saint - Cyrille. Les dates en sont les suivantes : du 9 au 13 juin, pour les dames ; du 25 au 29 juin, pour les vocations.

S'adresser chez les SS. de l'Immaculée Conception ; téléphone : 9210.

Jugement vient d'être rendu, par M. le Juge Fortier, dans les causes de MM. Olivier Aert et Ludger Picard, de Loretteville. Tous deux étaient accusés de possession illégale de liqueurs alcooliques. Ils sont acquittés honorablement. Ces prévenus étaient défendus par Mtre Noel Dorion.

FIN D'ANNEE UNIVERSITAIRE

(Suite de la 1re page)

Répondant aux paroles de bienvenue de Sir Arthur Currie, le Gouverneur-Général parla de la valeur de l'éducation et dit que l'aptitude d'un homme à aider ses compatriotes se mesure à son pouvoir de prolonger indéfiniment sa propre éducation.

A l'université de Montréal, on remarqua au nombre de l'assistance S. G. Mgr Georges Gauthier, chancelier de l'université, M. Wesley Frost, consul général américain, M. Edouard Carteron, consul général de France, le sénateur F.-L. Béique, etc. Des titres honorifiques furent décernés au juge L.-E. Panneton, docteur en droit, à M. Ernest Décary, notaire et financier, docteur en droit, et à M. Louis de Gaspé Beaubien, financier, docteur en général.

500 ANS DEPUIS LE MARTYRE DE JEANNE D'ARC

(Suite de la 1re page)

facile à dire!...

-o-

Et Jeanne déambulait... déambulait...

Elle espérait encore se trouver tout à coup dans une rue qui vraiment chanterait... qui crierait à son coeur intime: "Là, tu as de nombreux amis!..."

Mais c'est toujours la même enfilade grise, la même indifférence...

Aussi, en remontant au pays de l'Idéal et du Souvenir, Jeanne murmurait: "Evidemment, je ne me suis pas sacrifiée pour la gloire humaine et pour des drapeaux aux fenêtres!... Mais, tout de même!..."

Elle ne put pas ne pas dire sa peine au Christ, lequel sourit fraternellement:

—C'est cela, la terre, ma pauvre Jeanne!... Passé le danger, oublié le saint!

—Cet oubli, il me pince un peu au coeur.

—Rappelle-toi donc mes dix lépreux...? Un "seul" est revenu dire merci. Et c'était un étranger!

—Un sur dix...? Mais, Seigneur, c'est une très bonne proportion!

—Seulement, du haut de ma croix, j'ai aperçu tel miraculé qui criait contre moi avec tous les autres.

—Au moins, celui-là, il était vivant, Seigneur!... Il criait!... Et vous préférez cela à la tiédeur...

Le Christ se recueillit:

—La reconnaissance ne sera jamais la vertu des foules. C'est une plante rare qui ne fleurit que dans les coeurs délicats. Aussi, "espère"...

—Espérer quoi...?

—En vérité, je te le dis: ta seconde fête va être le complément glorieux de la première, car elle s'adressera surtout à l'élite, au sel, au ferment, à la lumière... "à la famille surnaturelle".

...Je vois tous mes prêtres... mes prêtres de France, qui savent l'inestimable chose qu'est la sainteté et sont avides de l'exalter, surtout quand c'est une fleur de leur race...

Avec ferveur ils penseront à toi le 30 mai prochain, jour anniversaire de ton terrible supplice. Ils t'invoqueront au fond de leur coeur, simple et droit comme le tien... Ils te prieront pour leur cher et apostolique pays... royaume de ma Mère... Et, partout où les évêques croiront pouvoir l'autoriser, ils feront chanter ton nom aux jeunes et vieux clochers de leurs églises... et avec quel enthousiasme!...

...Je vois le premier des cardinaux anglais venant à Rouen prier, sur la place même du Vieux-Marché, où tu fus si cruellement brûlée...

...Je vois le diocèse de Rouen cherchant comment il pourra assez réparer... assez effacer l'ineffaçable tache... Non, Jeanne, tu n'as pas le droit d'être triste...

-o-

Et Jeanne, un peu confuse, répéta:

—"Ce n'est pas, Seigneur, vous le savez bien, pour cette apothéose que j'ai fait ce que j'ai fait... Toute gloire est à vous, et à vous seul! Mais rester dans l'amour des meilleurs de mon pays, cela est une des joies de mon paradis.

—Cette joie, tu l'auras, plénière!... Elle va bientôt s'élancer vers toi du coeur de tout l'épiscopat... du coeur de tous mes prêtres... du clocher de toutes ces églises de France que tu as gardées à ma foi et à mon Eucharistie. Et c'est ainsi que j'honore ceux qui, jusqu'au bout, ont indéfectiblement cru en moi...

—Ainsi soit-il!... dit Jeanne, en s'inclinant devant le Seigneur... le Seigneur Dieu...

Pierre l'ERMITE

—"La Croix", Paris.

LA FETE DES MALADES

La fête des malades aura lieu le 2 juin prochain, en l'église Notre-Dame de Grâce. C'est Mgr Robert Lagueux, P.D., curé de St-Roch, qui chantera la messe de circonstance et le R. P. Journeault, C.SS.R., de Ste-Anne de Beaupré, donnera le sermon. On sait que le Père Alphonse Paquet, M. E., de Paris, donne les sermons de la neuvaine préparatoire.

INCENDIE CRIMINEL?

L'établissement de la Burrows Lumber est détruit. — Lourdes pertes.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Bowsman Man., 30. — L'établissement de la T.-A. Burrows Lumber Company a été détruit par le feu, hier. Les dommages se chiffrent dans les 300,000. On croit à l'oeuvre d'une main incendiaire. Toutes les constructions de la compagnie, à l'exception du moulin à scie central, ont été rasées.

New-York, 30. — Envisageant d'une façon très optimiste les possibilités futures des Etats-Unis, les membres du National Foreign Trade Council ont ajourné hier leurs délibérations. Au cours des réunions, les membres du conseil se sont occupés surtout d'étudier les problèmes commerciaux dans les limites de leur pays.

L'OPINION DE ROGERS SUR LE PACTE DE 1867

(Suite de la 1re page)

vince ontarienne et dans lequel M. Ferguson reitera son adhésion à la theorie de l'inviolabilité.

"Si, comme le prétend M. Ferguson, l'Acte de l'Amérique britannique du Nord est un traité ou accord, quelles en sont les parties ?" demanda M. Rogers. "Ce ne peut être le Dominion, vu qu'il n'existait pas avant l'adoption de l'Acte. Québec et l'Ontario n'étaient pas alors des provinces distinctes, et l'Ile du Prince-Edouard et la Colombie-Anglaise ne conclurent aucun accord avec les autres provinces. Quant aux delégués des Provinces Maritimes qui assistèrent à la conférence de Québec, aucun d'eux n'était autorise par sa legislature à considérer le projet d'union, et aucun d'eux ne rapporta l'accord pour le soumettre à sa legislature. Seuls les delegués des Provinces-Unies soumirent les 72 resolutions à leurs législatures. Lorsque les délégués se rendirent à Londres, ce ne fut que comme aviseurs, l'Acte de la Confédération lui-même étant abandonné aux autorités impériales et les résolutions de Québec ne servant que comme base de discussion. Les Pères de la Confédération consacrèrent seize jours à leur conference à Québec. Ils auraient mieux fait de prendre une semaine de plus et de considérer l'importante et vitale question des amendements à apporter dans l'avenir à la constitution, afin d'éviter toute friction future. Il a bien fallu quatre mois de travail pour établir la constitution des Etats-Unis, et encore plus pour bâtir celle de l'Australie".

EMPRUNT A 40 ANS

(Serv. de la Presse Canadienne)

Melbourne, Australie, 30. — La conférence des premiers ministres du Commonwealth et des états a adopté temporairement, jeudi, un plan d'emprunt à quarante ans pour la conversion de la dette intérieure de l'Australie. Les obligations porteront intérêt à 4 pour cent, et une taxe additionnelle sur le revenu de 25 pour cent sera prélevée sur els titres qui ne seront pas convertis. La réduction du taux d'intérêt s'appliquera à toutes les obligations intérieures.

"On nous a dit", déclara le premier ministre Scullin, "que des institutions financières qui détiennent pratiquement la moitié des obligations sont disposées à les convertir, à condition que toutes les classes partagent également dans le sacrifice à faire, c'est-à-dire la réduction des intérêts. J'ai une grande confiance dans ce plan".

La nouvelle de l'approbation du projet par les premiers ministres ne tarda pas à jeter la perturbation à la Bourse de Sydney. Les valeurs du Commonwealth baissèrent immédiatement, tombant de 5 pour cent dans un cas.

LA FETE DE ST-ANTOINE

Elle ne sera pas célébrée avec l'éclat habituel.

(Service de la Presse Canadienne)

Lisbonne, 30. — La fête annuelle de saint Antoine, habituellement célébrée par un grand déploiement de pièces pyrotechniques, n'aura rien de cette manifestation, cette année, étant donné que le gouvernement a défendu strictement l'usage des explosifs.

CONSTITUTION DE L'INDE

Le travail de son établissement sera repris le 5 septembre.

(Service de la Presse Canadienne)

Simla, Inde, 30. — Le travail de l'établissement de la nouvelle constitution de l'Inde sera repris à Londres le 5 septembre, ont annoncé hier soir les autorités britanniques.

Après des semaines de délai, causé principalement par l'attitude hésitante de Mahatma Gandhi et l'absence d'unanimité parmi les délégués hindous, concernant la date la plus appropriée, le gouvernement a opté pour le 5 septembre.

Les délégués à la seconde conférence de la Table Ronde, qui sont actuellement au nombre d'environ 106, se réuniront à Londres dès que le comité de la constitution fédérale aura soumis ses conclusions et recommandations.

L'ASS. DES CHIMISTES

M. J.-R. Donald, de Montréal, en a été élu président.

(Serv. de la Presse Canadienne)

Montréal, 30. — M. J.-R. Donald, directeur-gérant d'une firme de chimistes de Montréal, a été élu président de l'Association Canadienne de Chimie, hier, à la dernière séance de la 14e convention annuelle de cette organisation. M. J.-H. Wilson, de Toronto, a été réélu secrétaire. La convention de 1932 se tiendra à Hamilton.

L'Association Américaine

Louisville, 5; **Indianapolis, 3.**

ST-CHARLES

Décès de Mlle Yvonne Roy. — Une bien triste épreuve affige profondement la famille de M. Pierre Roy. Mlle Yvonne Roy, leur fille, est décédée à l'Hôtel-Dieu du Précieux-Sang après deux jours de maladie seulement. Elle laisse pour pleurer sa perte son père et sa mère, ses soeurs Mlles Rose-Alma et Simone Roy, Mme Arthur Lacroix (Lydia), Mme Wellie Asselin (Eveline), ses frères, MM. Fidele Alcide et Ernest Roy. Vous ne saurez croire de quelle blessure leurs coeurs sont atteints et combien il sera difficile de se consoler, car celle que nous pleurons jouit dans la céleste patrie.

Dieu a ses desseins; il l'a cueillie dans la fleur de l'âge pour la préserver du monde corrupteur. Elle est aujourd'hui à l'abri de toutes ses misères et de toutes ses séductions.

Ses funérailles ont eu lieu le 18 mai à 9.30 heures, dans l'église paroissiale. M. le curé Georges Côté a chanté le service. Les Enfants de Marie faisaient escorte à la dépouille mortelle.

Les porteurs étaient MM. Henri et Treffle Labrie, Aimé Breton, Victor Guay, Louis et Emile Labbé. La croix était portée apr M. Eugène Guay. Les rubans étaient tenus par Mlles Jeanne d'Arc Plante, Simone Turgeon, Alma Marceux, Alma Roy. La quête a été faite par Mlles Claire Labrie et Cécile Lachance.

Les Religieuses, avec leurs élèves, assistaient.

Conduisaient le deuil : la grand'mère de la défunte, ses oncles et tantes, MM. Joseph Beaudoin, Joseph, Arthur Roy, Archelas Lapierre, Adelard Asselin, François Boucher, Naopléon Boucher, Aimé et Joseph Asselin, quelques amis, MM. Adjutor Breton, Adjutor Boucher, Joseph Labrie, Eusèbe Mercier, Jos. Labbé, Athanase Patry, etc.

4 MINEURS TUES

(Serv. de la Presse Canadienne)

Shamokin, Pe., 30. — On croit que quatre mineurs ont été tués instantanément à la mine de charbon Richard, de la Sesquehanna Colliery Company, près d'ici, hier midi. Onze autres ont pu s'échapper quand une explosion de grisou se produisit dans l'une des galeries de la mine. Hier soir on n'avait recouvré qu'un seul cadavre.

SOIN DE LA VOITURE

Qui est-ce qui supporte les conséquences des mauvais traitements, et du manque de soins dont une voiture neuve peut être l'objet pendant sa période de rodage?

Il y a deux intéressés à cette affaire: D'abord le propriétaire du véhicule qui possède de la sorte un automobile dont la valeur mécanique est dépréciée du fait de l'usure anormale et prematurée; ensuite le constructeur en raison de la garantie qu'il accorde sur toutes les voitures neuves de sa fabrication.

Le cas n'est pas rare qu'un usager se plaigne du mauvais fonctionnement d'un moteur neuf, qui perd sa douceur d'origine et devient bruyant après seulement quelques milliers de milles tout simplement parce qu'on a trop "poussé" cette mécanique pendant la période de rodage. Il va sans dire que cet usager pourra multiplier ses visites à l'usine sous prétexte de faire vérifier des réglages ou parfaire la mise au point; jamais on ne pourra remettre son moteur en parfait état, comme il devrait être.

Dans un autre sens, l'usager n'est pas toujours responsable. Il peut être de bonne foi et prendre les soins nécessaires pour assurer un parfait rodage à son véhicule neuf, et malgré cela.o éprouver les inconvénients précédents.

Pour éviter ces désagréments, il y a un système qui réfrène catégoriquement la trop grande ardeur de certains et assure obligatoirement à la voiture de bonnes conditions de rodage.

Voici en quoi consiste le principe.

Sur le carburateur de tout moteur neuf, est placé un diaphragme limitateur de vitesse dont la présence est constatée par un plomb de garantie. Ce diaphragme limite la quantité de gaz admis et, par conséquent, établit un "plafond" de régime que le moteur ne peut dépasser. Par là même, on est donc assuré que, pendant tout le temps où le diaphragme est en place, la vitesse de la voiture reste dans les limites favorables au bon accomplissement du rodage.

Après un parcours minimum de 500 milles dans ces conditions, un agent ou concessionnaire de la marque enlève ce diaphragme après avoir constaté la présence du plomb qui justifie que le début du rodage point le plus critique de l'opération a été effectué dans de bonnes conditions.

L'usager peut alors se permettre une allure plus rapide que celle qu'autorisait l'étranglement créé par la présence du diaphragme.

Voilà donc un dispositif qui résout la question du rodage des voitures neuves et qui, apporte la sécurité nécessaire, tant au constructeur qu'à l'usager.

Aussi devons-nous souhaiter que ce système ingénieux soit appliqué rapidement à toutes les productions de notre marché.

UNE MESURE PREVENTIVE

C'est alors que se révèle le rôle de l'opération de rodage qui, en s'accomplissant automatiquement lors de la marche normale de la voiture, assure en quelque sorte le polissage précis, ou pour mieux dire le glaçage des pièces en friction, mieux qu'aucune machine-outil ne saurait l'obtenir, et répartit utilement les jeux qui permettent le passage de la pellicule lubrifiante, empêchant de la sorte l'échauffement et l'usure prématurée.

On comprend après cela que le moteur, ainsi que les autres organes de la voiture ne peuvent donner leur plein rendement qu'après avoir été convenablement rodés. Egalement, on entrevoit facilement ce qu'il advient d'un moteur neuf dont on exige immédiatement le maximum de rendement: la friction des pièces en contact étant dure et le graisage ne s'effectuant qu'imparfaitement, il s'ensuit inévitablement une usure anormale et une déformation qui ne peuvent être reprochées à la fabrication, mais dont la responsabilité incombe uniquement au conducteur qui demande plus qu'il n'est arisonnable à un moteur neuf.

Notons ce détail qui a son importance: un moteur neuf n'est jamais complètement au point, on pourrait même dire n'est pas définitivement terminé, avant d'avoir été parfaitement rodé.

En effet, lorsqu'un constructeur livre une voiture, elle est propre à fonctionner du fait de l'assemblage et du réglage des organes. Mais, ainsi que nous venons de le développer, il lui reste à subir l'importante opération de glaçage des surfaces en friction et de répartition des jeux utiles. C'est là le rôle du rodage. Et ce soin n'incombe pas au fabricant qui ne peut quant même pas livrer à son client une voiture ayant déjà parcouru quelque 1,000 milles.

C'est donc à l'automobiliste qui prend possession d'une machine neuve, de ne pas perdre de vue qu'avant de pouvoir exiger des performances de sa voiture, il doit la ménager sur les premiers mille milles parcourus. Cette attention du début est une mesure préventive qui évitera par la suite tous les désagréments d'une mécanique usée prématurément.

PROTESTATION DE TERRENEUVE

La Chambre de Commerce de Saint-Jean déclare incorrects les rapports sur les conditions commerciales du pays.

UNE RESOLUTION

(Serv. de la Presse Canadienne)

St-Jean, Terre-Neuve, 30 — La Chambre de Commerce de Terre-Neuve a adopté, à son assemblée d'hier après-midi, une résolution niant les affirmations publiées depuis quelque temps à l'étranger sur les mauvaises conditions économiques du pays, émettant au contraire des opinions optimistes sur l'état du commerce, et enfin refusant catégoriquement de partager les avis pessimistes de certaines personnes au sujet des effets inévitables que la dépression économique universelle a sur les affaires de l'île en général.

"Nous déplorons", ont déclaré les membres reunis, "la teneur de ces articles parus à l'étranger, et nous déclarons qu'ils contiennent, pour la plus grande partie, des rapports incorrects sur les conditions existant ici.

"En ce qui concerne le commerce en général", ajoute la résolution, "on n'a qu'à constater l'augmentation dans nos importations et exportations annuelles, qui ont monté de 56 millions de dollars à 72 millions de dollars dans les cinq dernières années. Une balance favorable de $8,000,000 a été atteinte à la fin de la dernière année fiscale. C'est enfin notre opinion que le commerce de Terre-Neuve est suffisamment stable pour supporter l'administration que demandent ces années difficiles et toute pression que demanderait la réorganisation, que nous croyons nécessaire, des affaires du pays."

OU VONT LES VIEU XAUTOS?

C'est une question que plusieurs se posent et voici comment Henry Ford y répond.

RIEN NE SE PERD

Détroit.—Ford Motor Company a adopté en février 1929 une politique par laquelle de 300 à 400 automobiles désuets sont détruits chaque jour. Actuellement, la compagnie projette de porter ce nombre à 5,000.

D'autres compagnies, comme Chevrolet, Buick, Chrysler etc., ont adopté une politique semblable mais le moyen de procéder est différent. Ces compagnies achètent des distributeurs d'autos, le véhicule qui n'est plus serviable et, après avoir brisé le moteur et les essieux, le revendent aux marchands de "junk". La compagnie Ford conserve les matériaux usagés.

A la compagnie Ford, le vieux véhicule passe sur une plate-forme semblable à celle qui sert à l'assemblage dans la fabrication des nouveaux autos. Là des employés enlèvent à tour de rôle les différentes parties. Toutes les pièces en aluminium, en cuivre ou en étain, ainsi que les radiateurs sont tout d'abord enlevées. Toutes les vitres, des pare-vents ou des fenêtres, sont enlevées puis assorties suivant leurs dimensions; les unes sont repolies, les autres recoupées. Le plomb et les autres matériaux sont retirés de la batterie. Les pneus sont refondus et servent à la composition d'un matériel pour la roue du volant. Le matériel de la capote, les bourrures et le cuir servent à la fabrication de coussinets pour polir les carrosseries, la compagnie utilisant des millions de ces coussinets chaque année. Le coton dans les sièges est employé de nouveau. Les étoffes sont retissées. Sur les modèles T de Ford la magnéto et le volant du moteur sont enlevés. Plusieurs autres pièces en bon état sont enlevées et ensuite revendues aux marchands de pièces de rechange de seconde main.

Le metal

Lorsque tous les articles utilisables ont été enlevés, le reste de l'auto est poussé dans une sorte de presse. Sous une énorme pression l'auto est réduit en une masse informe de métal, de la longueur d'un auto ordinaire mais de deux ou trois pieds d'épaisseur seulement. Cette masse est alors transportée vers le haut-fourneau. De l'autre côté, le métal sort en liquide et, après avoir été traité, il sert de nouveau à la fabrication d'un auto.

Ainsi, en moins d'une demi-heure, un automobile redevient les matériaux dont il était fait.

On estime que Ford retire de $5.50 à $8 de métal et de $5 à $7 de matériaux de seconde main par ce procédé. Soit une moyenne de $11 par auto. La compagnie paie de $15 à $20 pour chaque auto. De plus la compagnie doit payer le travail de désassemblage qui revient à environ $0.60 par auto. Le profit se trouve donc uniquement dans les ventes d'autos neufs qui sont occasionnées par la destruction de vieux véhicules.

Des boutons sur la figure l'incommodaient depuis un an. Soulagée par Cuticura.

"L'affection débuta par de petits boutons rouges apparaissant sur tout mon front. Ils s'envenimèrent et formèrent des gales et devenaient démangeaisons et brûlants durant la nuit, m'empêchant par là de dormir. Les boutons se répandirent sur toute ma figure et m'incommodèrent pendant environ un an.

"J'essayai d'autres remèdes sans succès, alors qu'une amie me conseilla de faire l'essai du Savon et de l'Onguent Cuticura. J'en fis venir un échantillon gratis et cela me fit du bien. J'en achetai d'autre, et après avoir employé un morceau de Savon Cuticura et une boîte d'Onguent Cuticura, le fus parfaitement rétablie, cela en moins de deux mois". (Signé) Mlle Alice Strome, Englefeld, Sask.

Savon 25c. Onguent 25 et 50c. Talc 25c. En vente partout. Echantillon de chacun gratis. Ecrire aux Dépositaires Canadiens: **J. T. Wall Company Limited, Montréal.**

17

EN COUR SUPREME

Intéressant jugement de l'hon. juge G.-F. Gibsone.

Deux jugements ont été rendus, hier, par l'hon. juge G.-F. Gibsone, dans des causes de la New Montauban Zinc & Copper Co. Autorisés par les inspecteurs de la faillite, le syndic, M. J.-E. Bédard, agissant "ès-qualité", avait pris action contre MM. Alex. Paquin et Ephrem Petitclerc. M. Paquin avait obtenu jugement contre la New Montauban et M. Petitclerc avait agi comme huissier dans cette affaire. Or, on prétendit, après la vente à l'enchère que l'huissier n'avait pas donné d'avis suffisant de la vente et que celle-ci avait rapporté la somme de $382, alors que les objets vendus, prétendait-on, avaient une valeur de $6,508. On réclamait donc la différence.

L'hon. Juge Gibsone rejette cette action et déclare que les avis donnés par l'huissier Petitclerc étaient suffisants, qu'il y avait d'ailleurs assez de monde à la vente, et qu'aussi cette vente ne pouvait pas donner plus qu'elle n'a rapporté.

Une action du même genre avait été prise aussi contre M. Demers. On alléguait que dans ce dernier cas, des marchandises d'une valeur de $480 avaient été vendues $197. Pour les mêmes raisons, cette action est aussi rejetée.

PELERINAGE A PIED

Le dernier pèlerinage à pied à Sainte-Anne de Beaupré du mois de mai se fera samedi le 30 courant du Calvaire de l'Avenue de l'Alverne, à deux heures et demie de l'après-midi, et du pont Drouin du côté de Limoilou près de la première Avenue, à trois heures précises.

Ce pèlerinage sera sous la protection de la très Sainte - Trinité, de la Très sainte Vierge Marie, Médiatrice de toutes grâces, de sainte Angèle de Merici, fondatrice des Ursulines et de sainte Jeanne d'Arc dont nous célébrons la fête le 30 et 31 de ce mois.

A leurs intentions personnelles les pèlerins à pied sont priés d'ajouter celles qu'il faut chercher en tout la conformité à la volonté de Dieu.

Durant le trajet il y aura une halte de cinq minutes à toutes les églises qui se trouvent sur le parcours.

Au moulin historique du Petit Pré il y aura une halte d'une demie heure pour la collation, de cet endroit on se mettra en route pour le terme du pèlerinage pour arriver au refuge des pèlerins à pieds qui se trouve au Sanatorium de Sainte-Anne de Beaupré, vers onze heures p. m.

Tous ceux qui sont libres le samedi après-midi et qui désirent se rendre à Sainte-Anne à pied sont priés de se joindre au groupe du Promoteur s'il veulent jouir des prix spéciaux au Petit Pré et au Sanatorium. Pour renseignements on est prié de s'adresser au Promoteur à 32 rue de l'Alverne. Téléphone : 3-4803.

Communiqué.

COLLISION D'AUTOS

Deux machines se sont télescopées hier à Lévis. — Des blessés.

Deux automobiles se sont télescopées durant l'orage hier, à Lévis. La première voiture était conduite par M. Joseph Ruel, de Buckland, qu'accompagnaient deux de ses fils et deux de ses filles. M. Moisan, de Québec, voyageur pour "Cash Registered", conduisait la deuxième automobile.

L'accident est survenu vers 6 h., au pied de la côte Bégin. La rue était encombrée par le trafic et la pluie avait rendu la chaussée glissante, les deux conducteurs ne purent éviter la collision. M. Moisan, M. Ruel et ses deux fils furent blessés. Le Dr Jos. Leblond jugea prudent d'ordonner leur transport à l'Hôtel-Dieu de Lévis. Trois des victimes purent quitter l'hôpital quelques minutes plus tard. Quant à M. Ruel, il devra cependant être sous les soins du Dr Leblond pendant quelques jours encore.

ACCIDENTS D'AUTOS

Un chauffeur d'automobile en voulant éviter un chien, à l'entrée du bois Gomin, hier soir, a conduit sa machine dans le fossé.

Il a reçu des égratignures aux mains et au visage par suite du bris des vitres.

L'automobile a été remorqué par le garage Berthelot, remorqueur officiel du club Automobile.

Un Peerless a aussi pris en feu, près de St-Agapit, à bonne heure dans la soirée.

Le conducteur de la machine a été assez gravement brûlé à la figure avant de pouvoir sortir de la voiture.

Le garage de St-Agapit a été appelé sur les lieux.

FEU M. ELZEAR BEDARD

M. Elzéar Bédard, major honoraire fondateur de la Garde Montcalm, décédé jeudi, aura des funérailles militaires lundi matin, à 9 h., à St-Joseph. Toutes les gardes de la Fédération sont cordialement invitées à se faire représenter aux obsèques. Tous les membres de la Garde Montcalm sont priés de se rendre en uniforme aux quartiers généraux lundi matin, à 8 h.

PAR ORDRE:

Lt-col. Georges Piamondon,
Commandant.

APPEL A QUEBEC PAR M. RAY. DEN

AU RADIO

Les programmes de ce soir et demain

SAMEDI

POSTE CKAC

12.30 à 12.45 p.m.—Cotes de la Bourse de Montreal et de NewYork.
12.45 à 1.15 p.m.—Récital d'orgue.
1 h. 15 à 1 h. 30 p. m.— Orchestre du Ritz-Carlton.
6 h. à 6 h. 15 p. m.— Cote du marché de Montreal.
6 h. 15 à 6 h. 30 p. m.— Extraits d'opéras.
6 h. 45 à 7 h. p. m.— Willie Eckstein, pianiste.
7 h. à 7 h. 15 p. m.— M. Felix Desrochers.
8 h. à 8 h. 27 p. m.— Les Anciens du collège St-Césaire.
9 h. 15 à 10 h. 15— Orchestre de concert Ritz-Carlton. Emile Gour, artiste invité.
10 h. à 11 h. p. m.— Leo LeSieur, organiste.
11 h. à 11 h. 30 p. m. Orchestre Jack Denny.

POSTE CHRC

Midi à 1 heure, concert par la Maison C. Robitaille Enrg.

AU POSTE WOR

A 8 heures 30 ce soir samedi, le poste WOR, transmettra le programme dont voici le détail:

When flowery meadows — Palestrina
Dainty Love
Which is the properest day to sing — Arne
Sir Eglamore — Gardiner
The Ash Grove — Austin
Annie Laurie — Eliot Button
Irish Reel — Jose

GEORGE SHACKLEY

A 11 heures 30 ce soir samedi, George Shackley, dirigera au poste WOR, le programme dont détail suit:

Slumber Boat — Gaynor
Down the River of Golden Dreams — Shilkret
At Dawning — Cadman
The Little Sandman — Hess
Slumber Boat — Gaynor
The Old Refrain — Kreisler
Nocturne — Chopin
Berceuse — Mozart
Blanket Bay — von Tilzer

EMISSION RADIOPHONIQUE DE L'EMPRESS OF BRITAIN

Pour la première fois dans le domaine radiophonique, les Canadiens qui seront aux escales le 1er juin prochain, auront l'occasion, en entendant l'orchestre et la musique d'un navire en marche lorsque l'Empress of Britain, du Pacifique Canadien, effectuant sa première traversée Transatlantique, rejoindra à Saint-Laurent en route pour Québec. Pour faciliter cette transmission, le Ministère Canadien de la Marine a pris les arrangements avec le ministère Britannique des postes pour utiliser une cable sous-marin spécial. A cet effet, un appareil émetteur, installé spécialement à bord du gros paquebot de 42,500 tonnes relaiera le programme musical à la station de radio-tél Marconi à Yamachiche puis de là, au système de transmission radiophonique des Téléphones du Pacifique Canadien qui à son tour relaiera le concert à une chaîne de postes canadiens. La National Broadcasting Co. captera aussi cette émission pour radiodiffusion aux Etats-Unis par l'intermédiaire du poste CFCF de Montreal. Cette intéressante innovation radiophonique sera sous la surveillance personnelle du commandant C. P. Edwards, directeur de la radio au Ministère de la Marine.

Le programme musical ainsi radiodiffusé sera rendu par l'Orchestre de L'Empress of Britain, dirigé par M. Stuart Jones, avec le concours de Mme Jeanne Dusseau, soprano canadienne, Stanley Maxted, ténor canadien et Fred English, baryton anglais. Mme Dusseau et Stanley Maxted chanteront chacun trois soli, puis le duo "La Ci Darem la Mano" de Mozart, et Fred English se fera entendre dans un répertoire varié de chansons anglaises.

Une émission d'essai sera faite directement du Paquebot à Southampton à un poste de Paris, et une autre transmise en haute mer au poste de la British Broadcasting Co. à Rugby, Angleterre. Dans les milieux radiophoniques, on s'intéresse vivement à ces expériences de transmission qui seront tentées d'un navire à la terre ferme.

DIMANCHE

AU POSTE CKAC

5 h. à 5 h. 45 p. m.— Orchestre de concert Ritz Carlton et Mlle Anna Malenfant, contralto.
6 h. 30 à 7 h. p. m.— Opéra Manon, actes 3 et 4.
9 h. à 9 h. p. m.— Quatuor Stephen Fournier.
9 h. 30 à 10 h.— Symphonie de Detroit.
10 h. à 10 h. 30— Période de musique sacrée.

CONCERT CLASSIQUE

A 11 heures 30, dimanche matin, Sherman A. Clute dirigera aux postes WJZ, WHAM, WBAL, WLW et KDKA, le programme suivant:

"Le Choeur des Chasseurs, de "Der Freischutz" par Von Weber
"Les Trois Solitaires"
La Suite de "Children's Corner"
L'Andante de la 5ème Symphonie, ... Beethoven
et plusieurs extraits d'opéras.

CONCERT VARIE

A midi, dimanche, les postes WEAF, WTIC, WTAG, WLIT, WCAE, et WTAM, transmettront le programme dont détail suit:

Danse Barbare . . . . . Donaldson
Selection from "Rio Rita" . . . . . Tierney
Absinthe Frappe . . . . . Herbert
Tinkle Tinkle, de "Almanac" . . . . . Ager
How About It?, de "America's Sweetheart" . . . . . Rodgers

LE TRIO FRANCAIS

A 12 h. 45 dimanche midi, le poste WABC, transmettra le programme dont détail suit:

Sonate à tre . . . . . Corelli
a. Prudio c. Corrente
b. Allemanda d. Gavotte
Nina . . . . . Pergolesi
Adele Vasa et Trio
Allegro Scherzando . . . . . Valentini
Serenata . . . . . Respighi
Il Bacio . . . . . Arditi
Adele Vasa et Trio
Romance . . . . . Campagnoli
Menuet . . . . . Campioni

CONCERT SYMPHONIQUE

A 1 heure 30 dimanche après-midi, sera présenté un programme de pièces de compositeurs américains. Un orchestre symphonique sera entendu à ce concert, qui sera transmis par les postes WJZ, WEAF, WBAL, KGW, KDKA, WEEI, WTIC, WTAG, WCAE, WTAM, WWJ, WBC, WGY, WSAI, et WLW.

L'HEURE BALLADE

A 2 heures 30 dimanche après-midi, on entendra au poste WABC, le programme dont voici le détail:

Ouverture "Secret de Suzanne" . . . . . Wolf-Ferrari
Orchestre
a. Your Song from Paradise . . . . . Brown
b. Down in the Forest . . . . . Landon Ronald
Marion McAfee
a. My Message . . . . . d'Hardelot
b. Sea Rapture . . . . . Eric Coates
George Beuchler
Marionnette . . . . . Felix Arndt
Orchestre
a. A Perfect Day . . . . . Carrie Jacobs-Bond
b. The Lass with the Delicate Air . . . . . Dr. Arne
Marion McAfee
a. Home on the Range . . . . . David Guion
b. I Dream of Jennie with the Light Brown Hair . . . . . Foster
George Beuchler
Sérénade Espagnole . . . . . Herbert
Orchestre

LEE SIMS AU RADIO

A 2 heures 30 dimanche après-midi, Lee Sims, pianiste, Ilo May Bailey, soprano et un orchestre, sous la direction de Herlire Kay seront entendus aux postes WJZ, WBAL, WBZ, WBZA, WLW, KDKA et KYW.

TOSCHA SEIDEL

Toscha Seidel, violoniste sera entendu à 3 heures dimanche après-midi au poste WABC, dans le programme ci-dessous:

Ouverture "Leonore"— Numéro 3 . . . . . Beethoven
Concerto en la majeur . . . . . Vivaldi
a. Allegro b. Largo c. Presto
Toscha Seidel et Orchestre
Praeludium et Allegro . . . . . Pugnani-Kreisler
Toscha Seidel
Symphonie No. 41— "Jupiter"— Mozart
1. Allegro Vivace
2. Andante Cantabile
3. Menuetto— Allegretto
4. Finale— Molto Allegro
Prélude du 3e acte "Lohengrin" . . . . . Wagner

AU POSTE WABC

A 4 heures dimanche après-midi, le poste WABC, transmettra le programme de l'Heure Cathédrale dont voici le détail:

Faith of Our Fathers . . . . . Whitehead
Ensemble
Messe en si bémol . . . . . Mercadante
Kyrie b. Gloria c. Credo
Choeur et Orchestre
My Hope Is in the Everlasting
Earl Palmer
Ave Verum . . . . . Mozart
Choeur
Ah, Who Can Tell . . . . . Mercadante
Earl Palmer et Crane Calder
Messe en si bémol . . . . . Mercadante
a. Sanctus b. Benedictipus c.
Agnus Dei
Choeur et Orchestre
Praise Ye the Lord . . . . . Randegger
Ensemble

PROGRAMME CLASSIQUE

A 5 heures dimanche après-midi, le poste WOR, transmettra le programme classique dont voici le détail:

Quintette en sol mineur . . . . . Brahms, op. 111
Allegro non troppo ma con brio
Adagio
Un Poco allegretto
Vivace, ma non troppo presto
Michael Cores, altiste
Menuet du Quatuor en la majeur . . . . . Boccherini
Quatuor à cordes
Air de Lia de "L'Enfant Prodigue" . . . . . Debussy
Romance . . . . . Debussy
Kommt dir manchmal in dem sinn . . . . . Brahms

Sometime . . . . . Walther
Vivienne De Veau, soprano

RECITAL D'ORGUE

Lew White, organiste présentera à 6 heures dimanche soir un récital d'orgue qui sera transmis par les postes WJZ et CFCF.

L'HEURE CATHOLIQUE

A 6 heures dimanche soir, sera transmis le programme de l'heure Catholique dont voici le détail:

Alleluia . . . . . Crane
At Donny's Day . . . . . Bell
Agnus Dei . . . . . Palestrina
O Divine Redeemer . . . . . Gounod
Duo
Hail Virgin of Virgins . . . . . Young
Choeur
Postes émetteurs: WEAF, WTIC, WEEI, WTAG, WRC, WGY, WWJ, WCAE, KGW, WSAI, WENR et WLIT.

GRACE HAYES AU RADIO

A 6 heures 45 dimanche soir, Grace Hayes présentera un récital de chant qui sera transmis par les postes WJZ, WBAL, CFCF, WBZ et WBZA.

RUDY VALLEE

Rudy Vallee et ses Connecticut Yankees, présentent à 7 heures dimanche soir un programme spécial qui sera irradié par le poste WJZ.

AU POSTE WOR

A 7 heures 15 dimanche soir, le poste WOR, transmettra le programme ci-dessous:

March des Lutins . . . . . Grieg
"Eugen Onegin" (Valse) Tschaikowsky
1er Mouvement de la Symphonie Pastorale" . . . . . Beethoven
Romance . . . . . Svendsen
L'abeille . . . . . Schubert
Sélections de "Die Meistersingers" . . . . . Wagner

CONCERT A LA N. B. C.

A 8 heures dimanche soir, Betsy Ayres, soprano, Mary Hopple, contralto, Steele Jamison, ténor, Leon Salathiel, basse et un orchestre sous la direction de George Dilworth, présenteront un programme choisi qui sera radiodiffusé par les postes WJZ, WBAL, WBZ, WBZA, WHAM, KYW, WJR, KDKA, WLW et CFCF.

CONCERT VARIE

A 9 heures dimanche soir, un programme varié sera transmis par le poste WOR.

Voici le détail:

In an old fashioned town . . . Squires
Coming Home . . . . . Willeby
The Lamplit Hour . . . . . Penn
Homeward . . . . . Grieg
The Old Refrain . . . . . Kreisler
Homing . . . . . Del Riego
My Ain Folk . . . . . Lemon
Clair de Lune . . . . . Thome
Songs my Mother Taught Me Dvorak
Smilin' Thru . . . . . Penn
Forgotten . . . . . Cowels
Villanelle . . . . . Del Acqua
In a little town near by . . . . . Penn
Gingham Gown . . . . . Friml
In the Bohemian Woods . . . . . James
Hymne . . . . . James

EXTRAITS DE "MANON"

A 10 heures dimanche soir, le poste WABC, transmettra un programme composé des principaux airs de Manon, dont voici le détail:

Prélude
Eh! j'imagine que cette belle enfant
Lescaut et Manon
Regardez-moi bien dans les yeux
Lescaut et Manon
Les Regrets de Manon
Manon
Mademoiselle, Pardonnez-moi
Des Grieux et Manon
Ah! Fuyez, douce image
Des Grieux
Tu pleures!
Des Grieux et Manon

CONCERT SLUMBER

A 10 heures 30, dimanche soir les postes WJZ, WBAL, WBZ, WHAM, KDKA, WJR, et WLW, transmettront le programme Slumber.

AU POSTE WABC

Vincent Sorey et son orchestre seront entendus à 10 heures 45 dimanche soir au poste WABC, dans le programme ci-dessous:

English Dance . . . . . Quilter
Orchestre
a. At Dawning . . . . . Cadman
b. Ah, Moon of My Delight, de "In A Persian Garden" . . . Lehmann
c. Provero Pulcinella . . . . . Sibella
Theo Karle
Adagio Pathétique . . . . . Godard

CONCERT CLASSIQUE

A 11 heures dimanche soir, le poste WABC, transmettra le programme dont détail suit:

1. Quatuor en la Majeur
1er Mouvement . . . . . Schumann
Andante espressive-allegro molto
Moderato
2. Quatuor en ré . . . . . Schubert
Scherzo allegro molto
3. Quatuor en ut Majeur No. 44 Lento . . . . . Haydn
4. Scherzo . . . . . Mendelssohn
5. Sally in Our Alley . . . . . Bridge

LE CHOEUR CATHEDRALE

Anita Lowell, soprano; Elena Darovar, Leonid Pavloff et Basil Soustroeff, ténor; Milan Smolen, pianiste, Alexander Apostoloff, basse et Nicholas Vasilieff, ténor et directeur présenteront à 11 heures 30 dimanche soir le programme ci-dessous aux postes WEAF, WRC, WWJ, WGY, et WTAM.

Praise Ye the Lord . . . . . Lvofsky
Sanctus . . . . . Tschaikowsky
Kazbec . . . . . Ouglitzky
Choeur
Berceuse Cosaque . . . . . Smolen
Michael Bataeff, basse
The Nightingale . . . . . Alabiev-Liszt
Milan Smolen, pianiste
In the Dark Woods
Choeur
Troika
Nicholas Vasilieff, ténor
Medley of Popular Russian Songs
Choeur

LES REMINISCENCES

Le Quatuor Armchair: Godfrey Ludlow violoniste, et Keith McLeod pianiste, présenteront à minuit dimanche soir, le programme des Reminiscences aux postes WJZ et WBAL.

LES HEROS DE LA PISTE AIDENT L'AUTOMOBILISTE

Lequel de ces onze chauffeurs sera cette année le gagnant de la fameuse epreuve d'endurance pour automobiles, qui sera courue aujourd'hui, 30 mai à Indianapolis? Des milliers d'automobilistes se promèneront toute al saison avec des autos plus robustes, plus rapides, plus confortables et offrant une plus grande sécurité, grâce à l'intrépidité de ces chauffeurs qui établissent ainsi sur la piste une meilleure performance du moteur et un service plus certain des pneus. Chacun pourra, cette année, assister par radio à la fin de cette course, grâce à la courtoisie de la Firestone Tire & Rubber Company, qui irradiera la dernière étape de cette fameuse épreuve, directement du champ de course à 3 heures 15, temps régulier de l'est; 4 heures 15, heure avancee. Graham McNamee sera au microphone.

AVIS

NOUS désirons faire savoir que sous les patentes contrôlées par **Canadian Radio Patents Limited** pour la fabrication ou la vente en Canada d'appareils récepteurs de radio, à être employés uniquement à la réception non commerciale d'irradiation radiotéléphonique publique, des licences ont été réservées et accordées comme suit:

Pour appareils avec ou sans batteries A. C. ou D. C.

Canadian General Electric Co., Ltd., Toronto, Ont. (General Electric)
Canadian Westinghouse Co. Limited, Hamilton, Ont. (Westinghouse)
Northern Electric Co, Ltd, Montreal, P. Q.
Canadian Marconi Co., Montréal, P. Q. (Marconi)
Rogers-Majestic Corporation, Ltd., Toronto, Ont. (Rogers-Majestic)
American Bosch Magneto Corporation, Springfield, Mass. (Bosch).
Brunswick Radio of Canada, Ltd, Toronto, Ont. (Brunswick)
Canadian Brandes, Ltd., Toronto, Ont. (Kolster)
DeForest Radio Corporation, Ltd., Toronto, Ont. (DeForest Crosley)
Freshman Freed-Eisemann Radio Ltd., Toronto, Ont. (Freed Earl)
Fada Radio Ltd., Toronto, Ont. (Fada)
Grimes Radio Corporation, Ltd., Kitchener, Ont. (Grimes)
H. M. Kipp & Company Ltd., Toronto, Ont. (Mercury)
Malcolm & Hill, Ltd., Kitchener, Ont. (Atwater Kent)
Mohawk Radio, Ltd., Toronto, Ont. (Lyric)
Philco Products Co., Ltd., Toronto, Ont. (Philco)
Silver Marshall of Canada, Ltd., Toronto, Ont. (Silver)
Sonora Radio Corporation of Canada, Ltd., Toronto, Ont. (Sonora)
Stewart-Warner Corporation, Belleville, Ont. (Stewart-Warner)
Steinite Radio of Canada Limited, Windsor, Ontario, (Clarion)
Stromberg-Carlson Telephone Mfg. Co. of Canada, Ltd., Toronto, Ont. (Stromberg-Carlson).
Sparton of Canada, Ltd., London, Ontario, (Sparton)
Temple Radio Limited, Toronto, Ont. (Temple)
Williams Piano Company, Limited, Oshawa, Ont. (Williams-King)

Pour le maintien de ses droits de propriété, il est du devoir de Canadian Radio Patents Limited de voir à ce que ses patentes soient respectées. Par conséquent, avis est ici donné que les fabricants, acheteurs ou usagers d'appareils récepteurs de radio qui enfreindront n'importe quelles patentes possédées ou contrôlées par Canadian Radio Patents Limited (des détails au sujet de ces patentes seront donnés sur demande) en seront tenus responsables envers Canadian Radio Patents Limited.

Canadian Radio Patents Limited

SIEGE SOCIAL: 212, RUE KING, OUEST, TORONTO, ONTARIO, CANADA.

Beauté et permanence sont des qualité désirables d'un garage privé

Par l'Architects' Small House Service Bureau, Inc.

Un garage construit en harmonie avec l'architecture de la maison peut rehausser beaucoup l'apparence de cette maison et des alentours. Le contraste entre le garage et la maison devrait toujours être évité.

La construction en béton s'adapte facilement à n'importe quel style architectural, et par l'usage du stuc de ciment de portland façon ordinaire de recouvrir les surfaces des garages construits de béton, on peut obtenir une variété infinie de couleurs et de finis. Le stuc peut être fini uni, pointillé, éclaboussé ou de n'importe quel texture nouvelle. Il peut être brun, gris ou de n'importe quelle autre couleur.

Avant de construire, on fera bien de prendre en considération ses besoins futurs probables et d'y conformer les dimensions du garage. Les automobilistes remplacent souvent leurs automobiles par de plus gros, et le garage n'offre pas toujours assez d'espace pour les loger.

DIMENSIONS D'UN GARAGE

Pour un garage à un seul automobile, la largeur minimum à l'intérieur devrait être de douze pieds, et pour deux automobiles, de 20 à 22 pieds. Une longueur de moins de 20 pieds est rarement à conseiller, et pour les plus gros automobiles, 22 à 24 pieds ne sont pas de trop. Ces dimensions donnent assez d'espace pour travailler autour de l'automobile et pour installer un petit banc qui permet de s'asseoir pour travailler ainsi que des armoires et des tablettes qui serviront à loger les accessoires. La commodité d'un large espace vaut plusieurs fois les légers frais supplémentaires de la construction lorsqu'on ajoute 2 ou 4 pieds à la longueur du garage.

Pour un garage de maçonnerie en béton, de bonnes fondations sont importantes. Pour l'empêcher de remuer à la gelée, il faut creuser jusqu'en bas du niveau de pénétration du froid. Il faut aussi creuser jusqu'au terrain solide pour que la maison ne travaille pas. Dans des conditions ordinaires, des fondements de 12 pouces d'étendue seront satisfaisants pour les garages à un étage.

DETAILS DE LA CONSTRUCTION

Un plancher de béton est facile à construire et présente une surface unie qui peut être facilement tenue propre. C'est une bonne méthode de donner au plancher une pente d'environ un pouce par huit pieds pour faciliter l'écoulement de l'eau. Des abords en pente, en béton, facilitent aussi l'arrivée et le départ de l'automobile en évitant les cahotements.

L'intérieur du garage devrait être bien éclairé. Les fenêtres devraient être assez grandes et assez bien distribuées pour laisser pénétrer la lumière près du plancher plutôt que vers le plafond. L'électricité est la méthode d'éclairage la plus sûre et la plus commode d'un garage. Le chauffage devrait de préférence être fait en introduisant les tuyaux du système de chauffage de la maison dans le garage. — Copyright 1931. The Architects, Small House Service Bureau, Inc.

Comment juger de la qualité des blocs de ciment

Une excellente manière de juger de la qualité des blocs de ciment creux c'est par l'état des bords et des coins. Ces blocs, s'ils sont faits de bon ciment et de sable ou de cendre en correctes proportions, auront des bords forts et des coins qui ne se briseront pas facilement. Beaucoup de bords brisés et de coins cassés indiquent des blocs tendres, faibles qui ne supporteront probablement pas l'épreuve du temps.

La patine sur le cuivre

Le cuivre ne se rouille pas. Il n'a pas besoin d'être protégé par de la peinture. Exposé à l'air, le cuivre prend une nuance vert-pâle qui non seulement est une protection pour le cuivre mais lui donne aussi une plus jolie apparence. Si on désire obtenir tout de suite cet effet, qui ne s'obtient ordinairement qu'avec le temps, on peut lui donner un fini artificiel qui s'applique à la fabrique.

La construction

CHATEAU RICHER QUARRY, Limited
Château Richer, Qué. — — Tél: Ligne 2
A. BAKER, Prés. et Gérant
Pierre concassée de toute grandeur
Pierre à quai, Pierre de taille etc.
LIVRAISON PAR CHAR, BATEAU OU CAMION
Notre service est incomparable! Faites-en l'essai.

Rés. St-Grégoire.
Tél.: 2-3044 s 13.
CHARLES LAFRANCE
ENTREPRENEUR-PLATRIER
Satisfaction Garantie
QUEBEC.

Tél.: Bureau 4-4491
" Rés. 4-4934 — 4-4417.
VICTOR COTE & FRERE
ENTREPRENEURS
TAILLEURS DE PIERRE ET GRANIT
187, 1ère Avenue. St-François d'Assise, QUEBEC

ROUILLARD & FORTIER, LTEE
SPECIALITE: Brûleurs à l'huile de tous genres, Souffleur pour charbon Buckwheat.
Nous gardons les meilleures marques de Brûleurs à l'huile. Pour Poêle de cuisine; Fournaise à Eau chaude ou Air chaud, et four de Boulangerie.
Des centaines en usage. Satisfaction Garantie.
AGENT DEMANDE
377, Rue St-Jean, Québec :-: :-: Tél. 2-6506

Bureau: 267, rue St-Paul, **Tél.: 2-0583**
Chantier: 205, rue Du Pont, **Tél.: 4-1975**
La CIE de BETON de QUEBEC
LIMITEE
Vous pourrez toujours vous procurer du Béton de tous les mélanges demandés, composés des aggrégats exigés, tels que sable de rivière ou autre, gravier, pierre de toute grosseur et qualité.

BUREAU-CHEF: 48, DEUXIEME AVENUE
T.-E. ROUSSEAU
LIMITEE
INGENIEURS-CONSTRUCTEURS
Tél. 4-1031 Québec

TEL.: 7513.
ARTHUR POULIN
ENTREPRENEUR GENERAL
Spécialité: Maçonnerie, Béton Armé, Enduits.
249 RUE ST-OLIVIER

MM. Ad. & Art. Dubé
Camionneurs
Charroyage général et en dehors de la ville.
SPECIALITE: Charroyage pour les entrepreneurs-généraux de la ville
46½, 3ème Avenue, 127, 7ème Rue.
Tél.: 4-2500.

TEL.: 4-1221 et 4-0931 Carrière: 2-5614
Elzéar Verreault Limitée
Marchand de pierre et de sable.
Pierre concassée, artificielle et de taille.
194, DU PONT

TARZAN ET LE LION DORE

Episode No 88

Par Edgar Rice Burroughs
(Metropolitan Newspaper Service)

Tarzan déposa Flora sur le sol pendant qu'il murmurait: "Attendez ici—il ne faut pas qu'il m'échappe." Mais au lieu de l'écouter, elle se mit à le suivre lentement. Au même instant, Tarzan entendit un sourd miaulement venant de la droite. "Jad-bal-ja!" chuchota-t-il. "Ici, vite!" Une seconde plus tard le lion à la crinière noire se glissait auprès de son maitre. En peu d'instants, Tarzan et le lion, toujours suivis par Flora, atteignaient le petit ruisseau d'où ils pouvaient voir facilement le camp de l'Espagnol situé sur l'autre rive.

Tarzan, stupéfait, vit devant lui un double de lui-même, se tenant debout auprès d'un petit feu, pendant que, lentement, une femme les bras tendus s'approchait de cet homme. Tarzan put même saisir quelques-uns des mots qu'elle prononçait. Au son de cette voix, une émotion terrible s'empara de lui. Il vit l'homme faire quelques pas pour prendre dans ses bras cette femme que Tarzan n'osait encore reconnaître pour celle qu'il croyait morte. Soudain une colère aveugle fit place chez lui à la surprise.

Ecartant les hautes herbes, Tarzan gagna la rive du petit cours d'eau, pendant que sa voix rompait d'un seul cri le silence de la jungle: "Jeanne!" Instantanément, l'homme et la femme se tournèrent de son côté pour apercevoir le nouveau venu qu'éclairait faiblement le petit feu. A la vue de Tarzan, l'homme sursauta et abandonnant la femme, prit rapidement la fuite dans la direction de la jungle. D'un saut, Tarzan fut de l'autre côté du ruisseau. "Est-ce bien toi, Jeanne?" cria-t-il tout en courant vers celle qui était demeurée là, immobile.

Elle regarda d'abord dans la direction prise par celui qu'elle allait embrasser un instant plus tôt, puis elle tourna son regard vers Tarzan. Frappée de stupeur, elle passa la main sur son front, puis s'avança en chancelant vers son mari. "Que le ciel me vienne en aide", murmura-t-elle. "Que signifie tout cela? Qui êtes-vous? Et si tu es Tarzan, qui était cet homme?" Le rire de Tarzan vint la rassurer. "Tu peux me croire, je suis le véritable et unique Tarzan".

La construction

LA COMPAGNIE DE BETON DE QUEBEC, LTEE

Entrevue avec les administrateurs.

M. DEPOCAS

Quelques précisions sur l'établissement.

M. GAGNON

L'époque que nous traversons est caractérisée par de grands progrès dans le domaine de la matière. Tout ce que l'industrie des hommes a pu imaginer en fait de mécanique et de construction a atteint un point effarant. On ne sait plus où s'arrêteront les perfectionnements que la science apporte chaque jour ni ce que nous réserve demain. Chaque jour, des industries nouvelles naissent, grandissent, s'épanouissent et créent de nouveaux besoins.

Québec ne laisse pas passer le progrès sans en prendre sa part. L'industrie de la construction y augmente particulièrement. Des grandes compagnies s'y sont organisées et jettent les bases d'un renouveau marquant. Voici par exemple la compagnie de béton de Québec Limitée dont les chantiers sont établis sur la rue du Pont à quelques pas de la rivière Saint-Charles dans un endroit idéal pour recevoir tous les matériaux et faire la livraison. Cette compagnie s'occupe en effet de fabriquer du béton et de le livrer liquide sur les chantiers où l'on fait des travaux de construction. Pourvue de trois énormes camions-malaxeurs, elle est en mesure de fournir les plus gros constructeurs.

A la tête de son administration, on remarque des hommes qui ont une longue expérience dans le domaine de la construction et qui connaissent tous les détails de ce genre d'industrie depuis la construction en général jusqu'aux moindres détails des matériaux. Au demeurant, voici les noms des officiers de la compagnie: M. Arthur Verreault, notre estimé et distingué concitoyen, en est le président. M. Bélonie Pouliot, un homme d'affaires d'une intelligence hors ligne occupe la vice-présidence. Expérimenté, consciencieux et compétent, M. J.-C. Depocas, l'actif secrétaire de la compagnie connaît à fond sa partie. Enfin, il était tout naturel que la compagnie compte au nombre des membres de son bureau de direction deux hommes renseignés comme le directeur, M. Rodolphe Marcotte, qui jouit d'une réputation sans égale, et M. Alfred Gagnon, le gérant, qui a une expérience de plus de vingt ans dans la construction et qui saura administrer la compagnie de telle sorte qu'elle progresse.

On achève actuellement de construire la tour dans laquelle se feront les mélanges de pierre et de sable et de ciment ainsi que les vérifications qui sont toutes confiées à la fameuse compagnie Milton Hersey, connue dans tout le Canada. C'est dire que les architectes, les ingénieurs et les propriétaires pourront vérifier sur les chantiers s'ils obtiennent les quantités de matériaux spécifiées sur leurs contrats. Il y a là une balance qui permet de tout controler et la compagnie tiendra un livre dans lequel seront inscrites toutes les demandes et spécifications des contractants et de ses clients en général. Qualité et quantité seront vérifiées par les experts de Milton Hersey. Il n'y aura donc pas d'erreur possible et les gens qui confieront le soin de fabriquer leur beton à cette compagnie auront la certitude de n'être pas fraudés.

LES CAMIONS-MALAXEURS

Il convient de dire ici un mot de ces camions équippés avec des appareils fournis par la célèbre maison Watson Jack reconnue comme l'une des meilleures fabricantes de ces sortes d'appareils. Ce sont d'énormes camions bleus sur lesquels on a placé un malaxeur avec chûte mobile, ce qui permet de décharger sur la route on veut et selon la quantité requise. Ces camions sont les plus modernes qui se puissent trouver puisqu'ils sont du modèle de cette année. Le siège du chauffeur est confortable et commande à toute la voitnure sur laquelle tout se fait automatiquement

Par ces quelques notes, on aura une idée complète de l'organisation de la compagnie dont les bureaux sont situés à 267, rue Saint-Paul, téléphone 3-0583 et les chantiers sur la rue du Pont, au bord de la rivière Saint-Charles. Pour parler aux chantiers, il suffit d'appeler 4-1975

L'ASSOCIATION DES CONSTRUCTEURS DE QUEBEC

— SON PREMIER PRESIDENT —

Feu P.-A. Lamonde fonda en avril 1907, l'Association des Constructeurs de Québec. Grâce à son esprit d'initiative, à sa ténacité et au prestige dont il jouissait à cette époque, parmi nos hommes d'affaires, il put, en peu de temps ériger sur des bases solides une oeuvre qui lui était toute particulièrement chère et qui sut lui faire honneur. Il fut le premier président de l'Association, charge qu'il occupa dignement du 10 avril 1907 au 16 de janvier 1910.

En quittant le fauteuil présidentiel il n'en resta pas moins attaché à l'Association, et continua à lui consacrer le meilleur de son énergie. M. Lamonde fut surtout un membre dévoué et convaincu dont le nom seul devrait suffire à stimuler le zèle des membres de l'Association et a leur inspirer le dévouement nécessaire au succès de toutes organisations semblables à la nôtre.

Les quelques notes biographiques qui suivent mettront mieux en relief les qualités et le mérite d'un homme, qui fit son chemin par lui-même et qui sut se rendre utile à la société.

P.-A. Lamonde naquit à Montmagny. Son père était entrepreneur menuisier, et exerça son métier à Montmagny; le fils devait marcher sur les traces du père. Jeune, il partit pour les Etats-Unis afin de se familiariser avec les grosses entreprises de la grande république voisine. Pendant son séjour à l'étranger, quoique jeune encore, il dirigea à Chicago surtout, des travaux considérables. Quelques années après, il revint au pays natal, pour tenter fortune dans le métier qui l'avait vu grandir.

Lors de sa mort, il était depuis plusieurs années, l'associé de M. J.-B. Jinchereau, et opéra sous la raison sociale de Jinchereau & Lamonde. Plusieurs immeubles de la ville de Québec et d'ailleurs, leur font honneur. Leur savoir et leur application attirèrent, en peu de temps, une confiance méritée. La société Jinchereau & Lamonde construisit, à différentes époques les principaux immeubles suivants) Mechanics Supply Company Limited, Québec; Hôpital de l'Immigration, Québec; Dominion Corset Company, Québec; le Bureau de Poste St-Roch, Québec; La Banque Nationale, Rivière-du-Loup; Ecole Normale de Chicoutimi; Ecole des Frères, rue Massue, Québec; Académie Commerciale de Québec; Station du Feu, rue Dalhousie Québec; Bloc Orkin, Québec; Annexe du Manège Militaire de Québec; Daily Telegraph, Québec et Annexe de l'Ecole Normale, Québec.

M. Lamonde, était un ardent travailleur, rempli d'une droiture et d'une largeur de vues admirables; il s'était fait, de tous ceux qui le connaissaient, des amis sincères. S'il avait des défauts, comme toutes les natures fortement trempées, les esprits ardents, les caractères violents, il avait aussi une précieuse qualité, celle d'être un homme de coeur.

M. Lamonde mourut le 13 février 1919.

L'Association des Constructeurs de Québec, a pour objet de favoriser la bonne entente entre ses membres, de chercher à ajuster et régler à l'amiable les différends et disputes, qui peuvent s'élever parmi ses membres, d'assurer autant que possible, l'uniformité et la sécurité dans les usages et coutumes de ceux qui ont pour état de construire des édifices ou de fournir des matériaux, pour ces travaux et qui exercent des métiers s'y rattachent, pour ce qui concerne les rapports, qu'ils ont entre eux. D'aider à la création et à la conversation de saines notions de conduite dans l'industrie du bâtiment en fournissant les renseignements exacts, touchant les opérations courantes.

D'établir et de maintenir parmi les associés un certain degré de mérite et de supériorité dans leurs arts respectifs, en exigeant ces qualités de tout candidat, comme condition de son admission, de telle sorte, que le titre de membre de l'Association puisse être pour le public, comme une garantie de capacité, d'honorabilité et de probité.

De défendre les droits et de protéger les intérêts de ceux, qui se livrent aux diverses industries du bâtiment et de faire respecter la justice et la bonne foi dans les relations des membres entre eux et des membres avec le public.

L'Association des Constructeurs de Québec, a vingt-quatre années d'existence

Il y a vingt-quatre ans, que certains hommes de bonne volonté, se réunissaient pour jeter les bases de cette association, dans le but d'étudier ensemble, les divers aspects de la construction, de protéger leurs intérêts et travailler au progrès de la cité de Québec.

Après vingt-quatre années, l'Association est plus vivante que jamais et l'activité, qu'elle a montrée jusqu'à ce jour, pour défendre les droits de tous les intéressés en construction, en est une preuve convaincante.

Il est une chose que l'Association, s'efforce d'atteindre maintenant qu'elle a un âge respectable, c'est l'esprit de coopération.

L'Association a été fondé pour cela, et en une certaine mesure, ce but a été atteint. Les constructeurs quand ils agissent comme membre de l'Association, comprennent parfaitement cet esprit de coopération, le comprennent-t-ils aussi bien quand ils agissent comme individu, comme concurrent, quelques fois comme rivaux?

L'esprit de coopération, si profitable dans l'Association, ne se change-t-il pas en esprit de dénigrement, quand les assemblées sont terminées et que chacun retourne à son commerce, à son industrie.

Une chose certaine, c'est que cet esprit de coopération, sera profitable à chacun des membres de l'Association, en autant qu'il soit mis en pratique, partout et toujours.

Un homme qui critique ce que fait son voisin, souvent sans appuyer ses critiques sur une étude des faits, nuit à son voisin et ne s'élève pas dans l'estime des autres. Pourtant, cet esprit de critique existe et est assez répandu pour que l'Association, comme telle, travaille à le faire disparaître.

Pendant les vingt-quatre années passées, l'Association s'est assise sur une base solide; l'avenir lui sourit et s'avance les mains remplies de promesses. Pour que ces promesses s'accomplissent, pour que l'Association grandisse en influence et en résultats, il faut que la coopération soit la qualité distinctive de tous ses membres.

Comment se fait-il que nous sommes portés vers les associations étrangères, que nous acceptons avec plaisir de nous mettre à la remorque des étrangers? C'est que nous croyons trouver là une coopération, qui nous manque chez nous. Dans une ville comme Québec, nous possédons tous les moyens de réussir, le seul levier requis, c'est l'assistance mutuelle loyale.

L'Association des Constructeurs de Québec, a vingt-quatre ans, c'est l'âge de l'espérance et de la vie surabondante; elle a traversé la période difficile des débuts, et il ne lui reste plus qu'à faire pleine vapeur vers la haute mer du succès. C'est ce que nous lui souhaitons cordialement J.-E. Picard, Secr.

Effet unique en construction de maçonnerie

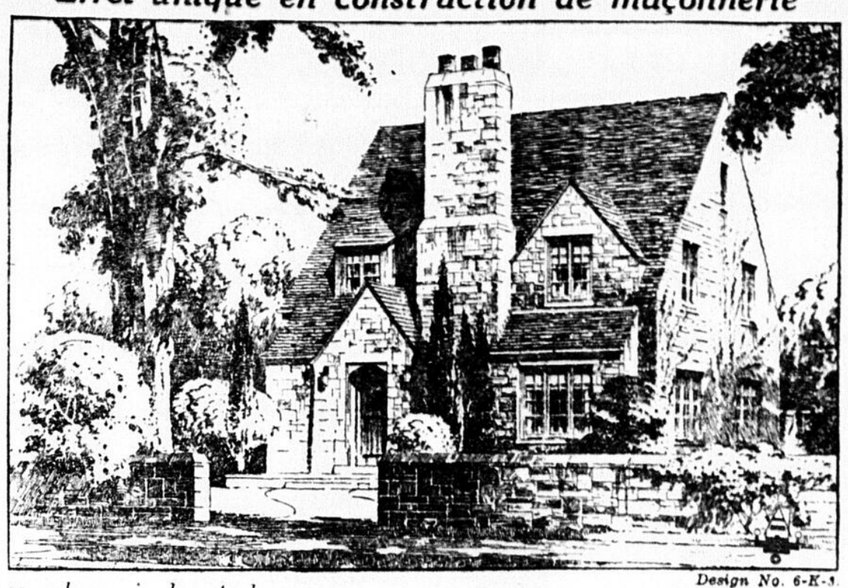

Design No. 6-K-1

Les plans incluent la plupart des commodités en demande

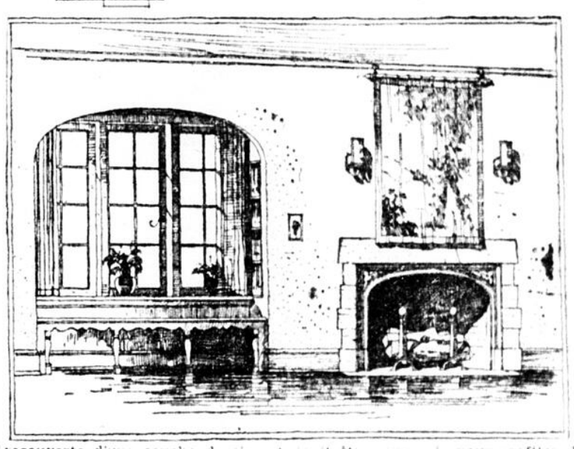

Les particularités de l'extérieur sont: Murs à assise irrégulière en blocs de ciment de Portland; toit à pignons avec corniche étroite; grande forme centrée; fenêtres par groupes; porche ouvert en arrière.

Les particularités de l'intérieur sont: Vestibule; lavoir en bas; armoire à paletots à côté de l'escalier; escalier à rampe droite; arches plâtrées entre le vestibule et le vivoir, le vivoir et la salle à manger; cheminée et siège de fenêtre avec bibliothèques de chaque côté (tel qu'illustré); alcôve à déjeuner avec armoire et tiroirs, separé de la cuisine par une cloison; entrée en pente avec escalier descendant au soubassement, d'un côté; trois chambres à coucher au second étage; salle de bain avec plancher de tuile et boiserie, armoire à linge dans le passage.

Une intéressante déviation du fini de maçonnerie ordinaire est l'effet produit par l'emploi de blocs de ciment. La maison possède tous les avantages d'une construction en maçonnerie : sécurité contre les risques d'incendie, légère dépréciation et légers frais d'entretien, sans compter la forme et al compacité du plan qui le rend particulièrement approprié à un endroit où les constructions sont rapprochées.

L'entrée de service se trouvant de côté, le porche, en arrière, peut servir exclusivement à la famille. Se trouvant directement adjacent à la cuisine, il constituera une place agréable et commode où servir les repas en été.

Construction: Assise irrégulière en blocs de ciment de Portland—pouvant être laissée telle quelle ou recouverte d'une couche de ciment; toit de ciment, bardeaux d'amiante, premier plancher de ciment armé.

Façade: Au sud ou à l'ouest. Pourrait être renversée pour profiter des particularités du site.

Grandeur de l'emplacement: Environ 40 pieds.

NOTE DU REDACTEUR : Le plan et les spécifications de la maison illustrée ci-dessus peuvent être obtenus à un prix modique par l'intermédiaire du Rédacteur de la page de Construction de ce journal. Ce service est offert à nos lecteurs avec la coopération de l'Architects' Small House Service Bureau. Ce bureau est sous le contrôle de l'American Institute of Architects et a l'approbation du département du Commerce des Etats-Unis. Il sera répondu gratuitement par le département technique de l'Architects' Small House Service Bureau à toutes les questions posées par nos lecteurs au sujet de la construction de ces maisons. Adresser : Rédacteur de la Page de Construction, L'Evénement, incluant une enveloppe adressée et affranchie.

Copyright 1930—The Architects' Small House Service Bureau, Inc., Home Builders' Clinic

Qualité des planchers

N'importe quelle sorte de bois à plancher ordinaire se fabrique en différentes qualités. Ces qualités sont déterminées principalement par l'apparence du bois, par le nombre et la sorte des défauts et par la longueur moyenne des planches. La première qualité a une surface presque entièrement dépourvue de défauts et une longueur moyenne de cinq pieds. La seconde qualité admet de légères imperfections, comme les petits trous de ver ou les petits noeuds. La longueur moyenne de ces planches est de quatre pieds. La troisième qualité sera de telle nature qu'elle fera un plancher solide sans être coupée, et la longueur moyenne de ces morceaux sera de trois pieds.

Pour les résidences peu dispendieuses les qualités moyennes sont recommandées, avec épaisseur de 12-16".

Sika

MATERIAUX INCONDITIONNELS

Produits impermeables dans BETON et CIMENT

Garantissent rendre à l'épreuve de l'eau toutes constructions comme tunnels, réservoirs, stations, planchers, toits, terrasses, routes, etc., etc.

SIKA est fabriqué en 6 différentes sortes, ce qui lui permet de satisfaire aux nombreux problèmes et exigences de l'imperméabilité.

SIKA a fait ses preuves dans les plus grands pays d'Europe, et fut employé dans des milliers de constructions, entre autres: La Banque d'Angleterre, plusieurs mines de charbon, le réservoir d'Angleterre, bâtisses municipales de Liverpool, etc., tunnel de Madrid, le tunnel de St-Gothard, en Suisse, etc.

SIKA EST LE SEUL PRODUIT INPERMEABLE PORTANT UNE AUSSI COMPLETE GARANTIE.

EXIGEZ L'EMPLOI DU SIKA DANS VOS CONSTRUCTIONS

SIKA CANADA Ltée

1198, Rue Université, Montréal,
Marquette 3549

Pour circulaires françaises ou anglaises ou échantillons, s'adresser

J.-A. PLAMONDON,
438, St-Cyrille,
QUEBEC.

Téléphone : 2-1546

BROUSSEAU & FRERE

Plusieurs fournaises usagées No. 3, 4 et 5 Mogul & Daisy. Fournaises Jumelles No 7 Daisy et radiateurs en fonte 38" haut en parfait ordre et à bon marché.

320-322 RUE SAINT-PAUL QUEBEC.

EAST & MASSON

Entrepreneurs-Généraux

Spécialité : OUVRAGE EN BOIS MENUISERIE DE TOUTES SORTES

1714-19, AVE. CARTIER QUEBEC

TELEPHONES : Atelier 6741 Rés. : 3-4779

TOUT OUVRAGE EXECUTE AVEC SOIN

FORTUNAT GINGRAS

Plombier et poseur d'appareils de chauffage à eau chaude et à la vapeur. Installation à électricité.

Bureau, 34, St Augustin, Tél. : 2-1704

E.-A. ROUSSEAU

Tourneur, Modeleur, Meublier

La boutique la plus commode en ville pour toutes sortes d'ouvrages en bois.

Spécialité : Meubles de toutes sortes qu'ils soient modernes ou antiques.

Demandez nos prix

138, RUE DU ROI

Tel. 4-4166 Québec

BUREAU : Tél. 2-5376 W

Pour vos travaux généraux de construction, adressez vous à

CHS. BEDARD

ENTREPRENEUR-GENERAL

Spécialités : portes et châssis, ameublement et extérieur de magasin, sableuses électriques pour planchers de merisier, estimés fournis sur demande, ouvrage garanti, satisfaction assurée.

CHARLES BEDARD

4, Cote du Palais, Québec. Tél. : 2-5376 f.

OSCAR BEAULE, A.A.P.Q. J.-ALBERT MORISSETTE, B.A.A., A.A.P.Q.

BEAULE & MORISSETTE

ARCHITECTES

21, Rue D'AIGUILLON. QUEBEC

TEL. : 2-1684

Tel. : Bureau 2-8696-J J.-A. Grenier, Gérant Tél. : 2-1171s12

JOSEPH GRENIER Ltée

Marchand de Bois de Construction en Général.

Manufacturier de Portes, Chassis, Menuiserie en général

Bois de Charpente en épinette, merisier pour escalier, pin, cèdre, B. C. Fir, moulures, veneer, bardeau, lattes, planche isolante Donocona, papier à couverture et à lambris, etc.

Avenue Royale. Ville de Beauport

Tél. : Soir : 2-1171s12

TEL : 3-3087.

J.-B. JINCHEREAU & FILS Enr.

Entrepreneurs-Généraux

Spécialité : Maçonnerie et Constructions à l'epreuve du Feu

325, rue Richardson. Québec.

Tél. 2-2416j Rés. Tél. 2-3214w

Rés. 61, DES PRAIRIES

C.-A. VEZINA

Entrepreneur-Général

268 RUE ST-VALIER

FERLAND & FRERE

LIMITEE

ENTREPRENEURS-GENERAUX

44, rue Fleurie - Tél. 4-1391

Etablie en 1896. Tél : 6170

Magloire Cauchon

LIMITEE

Entrepreneurs-Généraux

Spécialité : Construction à l'épreuve du feu.

311, Rue Richardson

QUEBEC

C.-E. Morissette, président J.-D.-A. Gagnon, Sec.-Trésorier

C. EMILE MORISSETTE, Limitée

Constructeurs d'églises, presbytères, couvents, etc.

232 à 236 RUE LATOURELLE

Représentants généraux pour l'Amérique du Nord des célèbres fonderies de cloches françaises "Paccard" d'Annecy-le-Vieux, Haute Savoie, et "Havard", de Ville-Dieu-les-Poêles, Manche. Spécialité : Erections de clochers et installations de cloches (d'après système usité). Téléphones : Atelier 5023, Résidence 6971.

LA COMPAGNIE DE MACHINERIES MERCIER

Ingénieurs Mécaniciens et Constructeurs de Chaudières et Réservoirs.

Manufacturiers de Scies et Couteaux de Planeurs

SPECIALITE : REPARATION ET SOUDURE A L'ELECTRICITE ET A L'OXYGENE

17, rue St-Laurent, Lévis, Tél. 201

Ernest Jobin, président Ernest Jobin, Jr., directeur N. Berardino, directeur

Bureau : 2-7002 Résidence : 6638

La Cie de Marbre et Pierre de Québec

LIMITEE

117, Côte d'Abraham. QUEBEC

MARBRE D'INTERIEUR, OUVRAGE DE CIMETIERE, AUTELS EN MARBRE, BALUSTRADE EN MARBRE, TUILE, SCULPTURE, MOSAIQUE, CERAMIQUE, TERRAZZO ET ARDOISE.

Téléphone : 3-0745.

ABEL RATTE

ENTREPRENEUR GENERAL

Spécialité : Maçonnerie.

446, Rue ST-CYRILLE. :-: QUEBEC.

Jos. Bernard. Tél. : 4-4142 Atelier : 4-4142 Art. Juneau Tél. : 4-2502

Atelier de Travail Artistique sur Verre

BERNARD - JUNEAU Inc.

PEINTRES - DECORATEURS ET VERRIERS

DECORATION D'EGLISES, THEATRES, SALLES PUBLIQUES, VERRIERES, SHOW-CASE, PLATE GLASS.

VITRES POUR AUTOMOBILES

125 RUE GRANT

QUEBEC

EUGENE FALARDEAU, ltée

ENTREPRENEURS - COUVREURS

ATELIERS : 308-318, Rue de la Reine. Québec

BUREAU : 141, Rue Dorchester Téléphone : 9677

Bureau : Tél. 6383 Tél. Rés. : 2-7060

APPELEZ TOUJOURS

JACQUES SAVARD

ENRG.

241, Rue ST-OLIVIER

Pour vos travaux de menuiserie ou réparations, vous aurez pour vous servir, des ouvriers compétents qui sauront vous donner entière satisfaction.

AUX MEILLEURS PRIX

J.-O. Savard, Prop.

JOSEPH PICHETTE, Ltée

Ferblantiers, Plombiers et Electriciens.

POSEURS D'APPAREILS A EAU CHAUDE ET A VAPEUR

—SATISFACTION GARANTIE —

Atelier : 80 RICHARDSON Tél. 2-3554

Bois de { sciage, Epinette et Sapin la Colombie-Anglaise Plancher

Moulures, Portes, Chassis

A.-K. HANSEN & Co., Reg'd

70, rue Dalhousie Québec, Qué.

TELEPHONE : 2-7523

L. MARCON & FRERE

ENTREPRENEURS DE TRAVAUX EN CIMENT

Planchers "Master Builders" à l'épreuve d'usure—Trottoirs en ciment et en tuiles de couleurs—Solages et murs en béton—Planchers en Terrazzo et en béton armé.

228, Rue HERMINE. Tél. : 5721

LE CANADIEN TROUVERA-T-IL SON WATERLOO AUX MAINS DU NAPOLEON DEMAIN ?

Joncas aurait quatre lançeurs pour faire face à Vic Bernard ?

Le Canadien a une puissante équipe, c'est un fait reconnu, mais il pourrait avoir demain après-midi la surprise de sa carrière contre le Napoléon lorsqu'il lui fera face dans ur double-header qui sera disputé au parc de l'Exposition.

En effet, l'équipe que Jules Joncas amènera à Québec est susceptible de tout faire, même de gagner deux parties de suite. Un coup de téléphone aux quartiers-généraux du Napoléon nous a appris hier soir que Joncas aura tout probablement quatre lanceurs à sa disposition demain après-midi pour enrayer la marche de l'artillerie exceptionnellement lourde du Canadien qui a pris plaisir, jusqu'ici, à "démolir" les meilleurs lanceurs des autres clubs du circuit.

Maurice Bourget est revenu de Montréal après avoir passé ses examens en Génie Civil. Il portera l'uniforme du Napoléon demain, de même que Rolland Gladu, du Montréal, qui était supposé arriver hier soir à Lévis. Charles Paquet, le brillant premier but des Naps, est gravement malade; on se demande même s'il pourra jouer cet été. Nous formons des voeux pour son prompt rétablissement.

Dans le camp du Canadien la plus grande confiance règne. Il ne faut cependant pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué et Vic Bernard a bien averti ses hommes de ne prendre aucun risque dimanche car la partie en vaudra la peine. Voici quel sera l'alignement probable des deux clubs demain:

NAPOLEON: lanceurs: Fisk, Dory, Blais et un quatrième dont le nom ne nous a pas été divulgué; receveur: Chadlemagne, Larivière; premier but, Rolland Gladu; deuxième-but, Perron; court-arrêt, Albert Paquet; troisième but, Asselin; voltigeurs.: Desjardins, Belleau et Langlois.

CANADIEN: Lanceurs: "Spitball" Smith, Aimé Morin et Alfred Bernard; receveur, "Cabby" Cabana; premier but, Lucien Viger; deuxième-but, Dubé; court-arrêt, Thériault; troisième-but, Prince; voltigeurs, Nap. Bolduc, Jos. Beaupré, et E. Bernard.

Fisk et Smith lanceront vraisemblablement dans la premiere partie qui commencera à 1 heure 30 précises. Les arbitres qui ont été nommés par le président Pouliot sont Albert Paquet et Albert Crotty.

Tout indique que les Lévisiens traverseront en grand nombre demain après-midi pour venir supporter leur club qui jouera deux parties de la plus haute importance dans la ligue. Le Napoleon a besoin de support ce temps-ci, et il nous semble que les amateurs de la rive sud n'ont jamais eu besoin de se faire tirer l'oreille quand il s'est agi des Naps.

Les Mohawks Giants et les Chappie Johnson joueront encore dans la ligue Québec-District, bien que la rumeur ait circulé à l'effet que les deux clubs noirs avaient lâché le circuit Pouliot. On nous a remise hier soir la cédule officielle de la saison:

Dim. 10 mai	Chappies vs Canadien Q—2		Dim. 28 juin	Chappies vs Canadien Q —2	
	Giants vs Napoléon L—2			Napoléon vs Giants L —2	
Jeu. 14 mai	Giants vs Chappies Q—2		Mar. 30 juin	Giants vs Canadien Q —1	
Dim. 17 mai	Giants vs Canadien Q—2		Jeu. 1 juil.	Napoléon vs Chappies L — 1	
	Chappies vs Napoléon L—2		Dim. 5 juil.	Canadien vs Giants Q—2	
Dim. 24 mai	Partie remise			Chappies vs Napoléon L —2	
Mar. 26 mai	Canadien vs Napoléon L —1		Lun. 6 juil.	Chappies vs Giants L —1	
Dim. 31 mai	Napoléon vs Canadien Q—2		Mar. 7 juil	Canadien vs Chappies Q —1	
Jeu. 4 juin	Chappies vs Napoléon L —1		Dim. 12 juil.	Giants vs Chappies Q—2	
Dim. 7 juin	Canadien vs Chappies —Q2			Canadien vs Napoléon L — 2	
	Napoléon vs Giants L —2		Mar. 14 juil.	Giants vs Napoléon L—1	
Lun. 8 juin	Giants vs Chappies L —1		Dim. 19 juil.	Canadien vs Chappies Q—2	
Mar. 9 juin	Canadien vs Giants Q —1			Napoléon vs Giants L—2	
Dim. 14 juin	Canadien vs Giants Q—2		Jeu. 23 juil.	Napoléon vs Canadien Q—1	
	Napoléon vs Chappies L —2		Dim. 26 juil.	Giants vs Canadien Q—2	
Mar. 16 juin	Napoléon vs Giants L —1			Chappies vs Napoléon L—2	
Jeu. 18 juin	Chappies vs Canadien Q —1		Dim. 2 août	Canadien vs Napoléon L—2	
Dim. 21 juin	Napoléon vs Canadien Q —2			Chappies vs Giants Q—2	
			Dim. 9 août	Chappies vs Giants Q—2	

Chez les intermédiaires du Jacques-Cartier

Le tournoi annuel qui sert à la classification des seniors du Jacques-Cartier, commencera cet après-midi à trois heures, sur les courts du lcub. — Dix parties aujourd'hui. — Trente-deux joueurs dans le tournoi qui remportera un succès peu ordinaire. — Le programme du jour.

Les intermédiaires du club de tennis Jacques-Cartier entreront en action cet après-midi, si la température le permet, afin de donner un nouveau senior au club. Trente-deux membres se sont enregistrés dans le tournoi. C'est ce que l'on peut considérer comme un succès, et ce qu'il y a de mieux, c'est qu'il y a de l'enthousiasme et de l'ambition chez les concurrents qui aspirent tous au championnat.

Une vingtaine de ces joueurs sont susceptibles de se faire une dure lutte, puisqu'ils sont presque tous de la même force, ou à peu près. En somme, il est assez difficile de deviner au juste le nom du vainqueur, car il y a des vétérans comme Chs-Edouard Cantin, M.P.P., le notaire Edouard Hamel, de Pont-Rouge, et le Dr Olivier Frenette, pour ne nommer que ceux-là, qui ont bien l'intention de donner une leçon aux "jeunes".

Ce tournoi est le premier de la saison, au Jacques-Cartier, et on peut imaginer rapidement quel intérêt il suscite chez les membres, même dans la section féminine. A tout événement, voici le programme du jour. Quelques parties seront probablement jouées demain après entente entre les intéressés, mais elles n'ont pas été officiellement cédulées.

TROIS HEURES:—
Court No 1: Dr Joachim Jobin vs Jean Adam
Court No 4: Jean Samson vs J.-L. Beaumont

QUATRE HEURES:—
Court No 1: Dr O. Frenette vs Jos. Labrie
Court No 2: Gaudias Samson vs Stanislas Picard.
Court No 4: Antoine Gosselin vs Lauréat Royer
Court No 5: Antoine Côté vs Camille Laliberté

CINQ HEURES:—
Court No 1: Eugène Cantin vs J.-E. Beaudin
Court No 4: Marcel Lagueux vs Maurice Douville
Court No 5: Edouard Hamel, N.P., vs Lucien Côté.

SEPT HEURES:—
Court No 1: Lorenzo Côté vs Laval Emond

On remarquera que le sort a mis en présence, en première ronde, les mousquetaires Antoine Gosselin et Lauréat Royer. Le résultat de la partie sera probablement un test-case pour le prochain tournoi des Mousquetaires!

UN JOCKEY PREND UNE CHUTE!

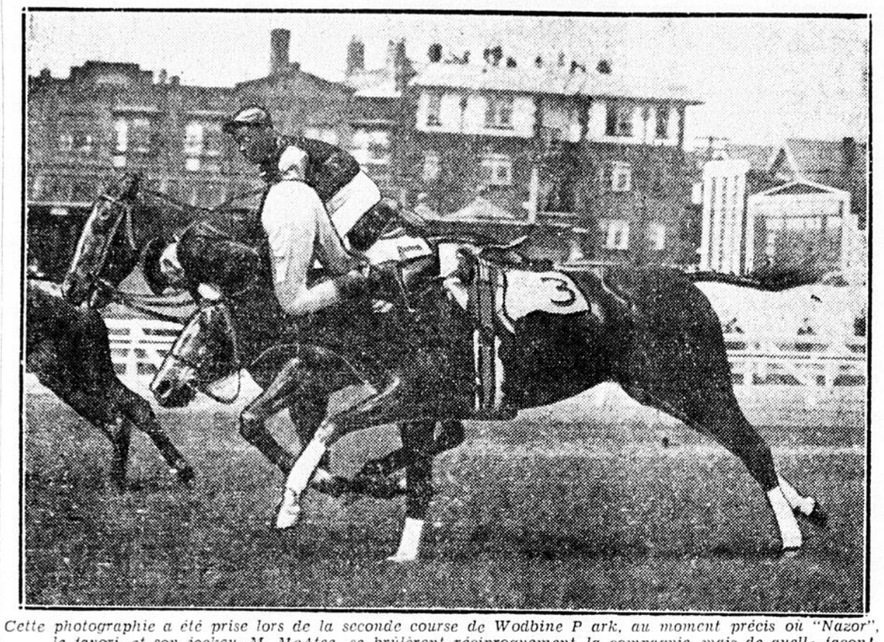

Cette photographie a été prise lors de la seconde course de Wodbine Park, au moment précis où "Nazor", le favori, et son jockey, M. McAtee, se brûlèrent réciproquement la compagnie, mais de quelle façon! On voit McAtee désarçonné, en train de faire le plongeon en avant de son pur-sang.

L'ARGENTINE ELIMINEE PAR SHIELDS ET WOOD

Washington, 30. — (Par John-F. Chester, de la Presse Associée). — Mettant toute leur énergie et leur science au jeu, Frank-X. Shields et Sydney B. Wood, jr, ont complété hier la victoire américaine sur l'équipe d'Argentine, lorsqu'ils ont défait Adriano Zappa et Lucilo Del Castillo, les champions en doubles de l'Argentine, par 6-4, 8-6, 2-6, 6-2.

Les jeunes joueurs américains durent cependant se dépenser pour disposer des brillants as du sud-américain. Le petit Zappa, par exemple, bondissait d'un côté à l'autre du court pour relever des balles impossibles et les convertir en "placements de tout repos".

Maintenant que les Etats-Unis ont 3-0, les deux simples d'aujourd'hui ne sont plus considérés que comme exhibitions et pure formalité.

Aussitôt après que la dernière balle fut jouée hier, Bernon-S. Prentice, capitaine de l'équipe américaine, a annoncé que Shields et Wood s'embarqueront pour l'Angleterre le 6 juin pour y rejoindre George Lott et Johnny Van Ryn. Si les Etats-Unis réussissent à éliminer les finalistes de la zone européenne, ses joueurs se mesureront ensuite contre les as français qui détiennent présentement la coupe Davis.

GEORGE LOTT EST ELIMINE EN QUART DE FINALE, A AUTEUIL

Auteuil, France, 30 (Presse Associée). — G.-P. Hughes, un joueur irlandais, a éliminé hier George Lott du tournoi simple pour le championnat des courts français, en quart de finale.

Mlle Elizabeth Ryan, d'Angleterre, a été éliminée du tournoi féminin.

Hughes prit avantage de l'irascibilité de Lott et de son apparente confiance en lui-même pour en disposer en cinq sets, 3-6, 4-6, 6-2, 6-4, 6-4.

Mlle Ryan dut baisser pavillon devant le jeu brillant et assuré de la championne espagnole senorita Elia ed Alvarez qui gagna 5-7, 6-3, 6-4, en quart de finale.

Le mauvais caractère de Lott vint en ébulition dans le troisième set au sujet d'une décision sur une ligne de fond. Il laissa aller le set à 2-6. Il se choqua de nouveau dans le quatrième set, à la quatrième partie, et, jusqu'à la fin du match, il ne put reprendre sa bonne humeur. Hughes joua froidement, forçant Lott à jouer à sa merci, et couvrant pratiquement tout le court pour relever des balles très difficiles.

Christian Boussus, de France, est rendu en semi-finale à la suite de sa victoire sur Giorgio de Stefani, d'Italie, qu'il a défait 6-4, 6-3, 3-6, 3-6, 9-7. Il rencontrera Hughes. Jean Borotra et Jiro Setch, du Japon, sont les autres semi-finalistes.

DOUGLAS JOUE AU GOLF

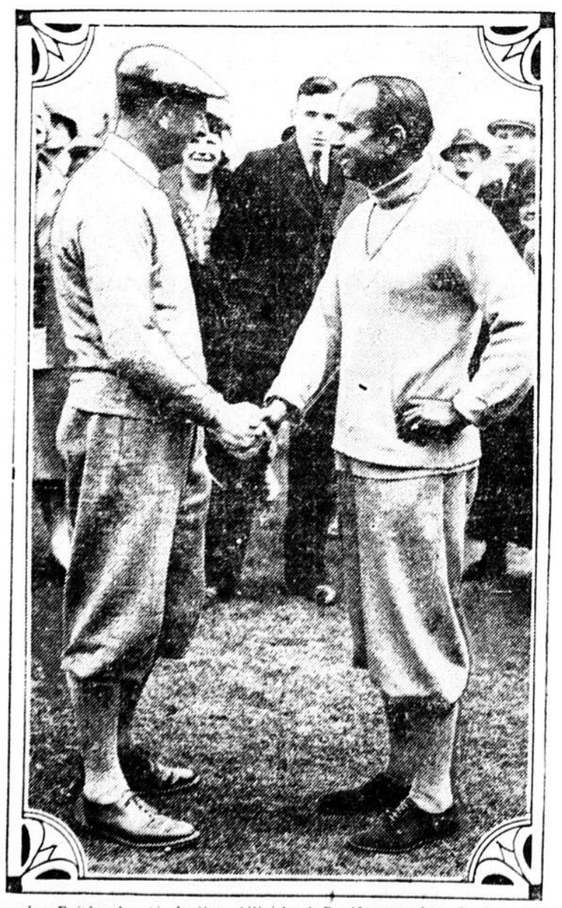

Douglas Fairbanks, (à droite), félicitant R. Abercrombie, du Royal Golf Club, de Liverpool, à la suite de sa défaite au dernier "green" à Westward Ho!

LA NATIONALE

St-Louis, 30. — Les St Louis Cardinals partagent maintenant la première position de la Nationale avec les Giants en vertu de leur victoire contre les Cincinnati Reds hier, au score de 15 à 9.

Pittsburgh, 30. — Une hésitation de Grantham sur le grounder de Jurges, un sacrifice puis un simple par Moore donnèrent au Chicago un point dans la dixième manche pour triompher du Pittsburgh par 4 à 3. Kremer fut dans la boite pendant toute la partie pour les Pirates.

New-York, 30. — Les Brooklyn Robins ont défait les Giants par 3 à 2, dans la première partie d'une série entre ces deux clubs. Une erreur de Mel Ott, à la neuvième, fut le facteur décisif de cette partie contestée. Ott manqua le simple de Fresco Thompson, et Gordon Slade, qui avait obtenu un but sur balles, se rendit tout droit au home pour compter le point décisif.

LE "BOSWELL" A L'ACADEMIE

Le club de softball de la Brasserie Boswell rencontrera le club de l'Académie Commerciale demain après-midi dans un double header qui sera joué sur son terrain, vers les deux heures.

L'AMERICAINE

Détroit, Michigan, 30. — Les Détroit Tigers ont continué à perdre hier, les Cleveland Indians leur imposant un score de 9 à 2. Cleveland compta quatre points dans la première manche avec deux buts sur balles de Tom Bridges, une erreur de Johnson, champ-droit, un triple de Vosmik et un double de Sewell. Pendant ce temps Kamm vola deux buts, il en prit une couple d'autres jusqu'à la fin de la partie.

ASSELIN REVIENDRA ICI MARDI AVEC UN PROGRAMME ATTRAYANT

Georges Montambault nous a appris hier soir que le promoteur Jos. Asselin reviendra à Québec mardi matin après une absence de près de trois semaines, mais avec beaucoup de nouveau, paraît-il.

Asselin donnera probablement une séance le 10 juin prochain, avec le champion Henri Deglane comme vedette. Le brillant Einar Johannessen sera aussi du programme. Asselin a pris toutes les dispositions nécessaires afin de ne plus avoir d'ennuis avec ses hommes et de ne pas trop désappointer les amateurs.

LE 500 MILLES D'INDIANAPOLIS COMMENCERA A 10 HRS CE MATIN

Indianapolis, 30. — La grande classique automobile annuelle de 500 milles, qui commencera ce matin, a amené ici des milliers d'amateurs de la vitesse depuis hier.

La course commencera à 10 heures. Quarante concurrents se disputeront l'épreuve qui sera courue à une allure endiablée. Les éléments n'ont pas été favorables à la piste de brique de 2 milles et demie, et les pilotes trouvent de nouveaux et dangereux hasards dans les détours. Les conducteurs essaieront de briser la moyenne de 101.12 milles à l'heure établie en 1925 par Peter de Paolo.

$100,000, seront distribués en bourses, le vainqueur devant retirer $20,000.

LE RAMONA CONTRE LA BRASSERIE CHAMPLAIN

L'équipe de softball de la Brasserie Champlain jouera demain matin à dix heures, au parc Victoria, un double-header contre le Ramona.

Le Ramona n'a subi qu'une défaite depuis le commencement de la saison, et c'est la Brasserie Champlain qui eut l'honneur de le faire perdre. Le Ramona essaiera de prendre sa revanche demain.

LA BRASSERIE CHAMPLAIN SE RENDRA A DONNACONA DEMAIN

Etant donné la mauvaise température de dimanche dernier, la partie qui avait été annoncée entre la Brasserie Champlain et le Donnacona a été contremandée par le mauvais état du terrain.

Les deux clubs se reprendront demain et on s'attend à une partie très contestée.

Le club Donnacona fera l'ouverture avec les Brasseurs à Alphonse Glode, la plus forte équipe Indépendante de Québec.

Tous les Brasseurs sont des favoris des amateurs de Portneuf et une grosse assistance verra le début de la saison du baseball à Donnacona.

Maintenant que nous avons perdu le lanceur Alexandre Loiselle, Alphonse Glode nous a communiqué qu'il a fait signer cette semaine le lanceur "Speeds Blais", lanceur du Napoléon, d'après plusieurs personnes. Blais sera la sensation de l'Amateur cette année, car c'est un artiste dans la boite.

Avec ce fameux lanceur contre le Donnacona demain, les Brasseurs seront très redoutables, et de plus, Glode aura le fameux lanceur John Leclair, avec ses deux lanceurs supportés par des étoiles du calibre de Jos. Leclair, Parent, Frk Glode, L. Leclair, Dollard Blais, Drolet, Racine, Lortie, Martel, Dufour et P. Glode, les Brasseurs devront revenir à Québec avec une belle victoire.

Le départ pour Donnacona se fera demain à midi, de 91 de la Reine. J.-Ernest Matte sera l'arbitre pour le Champlain et M. Jos. Frechette, l'agent des ventes de la Brasserie Champlain, sera avec le club.

Informations: Alphonse Glode, 62 rue St-Joseph, Québec, tél. 41541 ou 42533.

Philadelphie, 30. — La solidité exceptionnelle du vieux Tom Zachary a empêche hier les Phillies de triompher des Braves qui sont sortis vainqueurs par 5 à 3. Zachary remplaça Haid alors qu'il n'y avait qu'un homme de mort et que les buts étaient pleins. Il retira successivement Klein et Arlett, les gros canons des Phillies.

Lac St Joseph

est ouvert au public pour bain, pique-nique, etc., comme par les années passées.

BILLARDS Apprenez et jouez le jeu du gentilhomme; aux salons de billards de l'Hôtel Montcalm et du Manoir Montmorency: 5 tables anglaises, 16 à blouses; 60c et 50c l'heure.

LAVAGE d'AUTO
Travail soigné et rapide
Garage McMahon
Coin McMahon et St-Stanislas
Tél.: 2-6050
Confiez-nous votre auto!

ON N'A JAMAIS *connu telle popularité*

"Le FILM PARLANT . . . a révolutionné l'industrie du cinéma et fortement ajouté au plaisir qu'y trouvait le public."

Carafe de 26 onces
$3.00

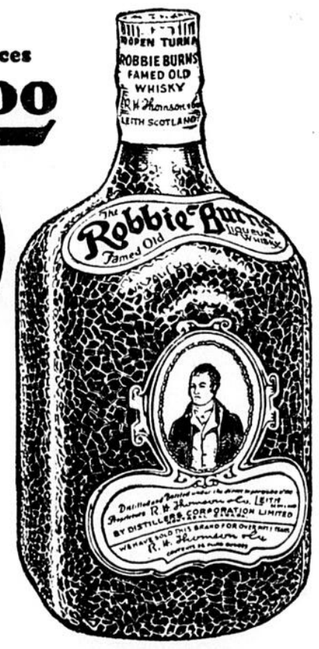

JAMAIS *si bon* WHISKY

ROBBIE BURNS, WHISKY VIEUX DE GRAND RENOM... a révélé au public canadien un nouveau standard d'excellence—et s'est acquis une popularité instantanée, et telle qu'aucune autre marque n'a obtenue jusqu'ici.

L'on ne pouvait jusqu'ici se procurer, pour un prix si raisonnable, un mélange aussi fin de vieux whiskys de malt écossais.

Robbie Burns

L'Ecosse n'en a pas de meilleur

FAMEUX VIEUX WHISKY

26F

Demain, l'inauguration de la piste du Parc les Saules

Quelque 24 chevaux participeront demain aux premières épreuves du promoteur Houde dans le comté de Québec. — Les courses font le sujet de la conversation chez les amateurs du sport de nos ancêtres. — Le signal de la première "heat" sera donné à 2 heures. — Un service d'autobus pour les Québecois.

LISTE DES INSCRIPTIONS

C'est demain que sera inaugurée la nouvelle piste de course, le Parc des Saules. Le premier programme du promoteur L. V. Houde comprend quatre courses classifiées et un match. Une couple de douzaine des chevaux seront en lice. La première course sera appelée à 2 heures. Une coupe sera donnée au plus vieux conducteur. L'orchestre Blue Bird fera les frais de la musique. Des autobus, mis à la disposition des Québecois, partiront de chez Cantin & Fils, rue Saint-Vallier, à 1 heure 30. La première matinée de la saison suscite naturellement beaucoup d'intérêt dans la région. Une foule considérable est attendue au nouveau champ de courses.

Voici la liste des partants probables dans les cinq épreuves:

Miss Seel, Jos. Ratté, Jos. Ratté,
May Pâle, Alph. Joubert, Alph. Joubert,
jim Boy, Adl. Gagnon, A. Gagnon,
Bertha Wiko, Jos. Lachance, Alph. Lachance,
Jim West, W. Drolet, D. Horton,
Lincoln, jr., M. Bastien, H. Lemay,
Ramona, Edna Dorion, E. Dorion,
Dr Many, Maurice Dorion, M. Dorion,
Mimi Frisco, A. Leclerc, A. Leclerc,
Square Dance, P. Poitras, P. Poitras,
Kentucky Lambert, Omer Ratté, O. Ratté,
Madja, A. Blondeau, W. Blondeau,
Peggy Jones, Ernest Boutet, E. Boutet,
Billy Gilbert, Albert Garneau, A. Garneau,
Clara Wim, P. Wellman, W. Wellman,
Idola Guy, A. Blondeau, A. Blondeau,
Johnny B., Emile Ratté, Emile Ratté,
Black Wood, H. Lemay, H. Lemay,
Bay Gone, A. Auger, D. Horton,
Jimmy McDonald, A. Blondeau, W. Blondeau,
Peter Reed, A. Morin, A. Morin,
Drapper Dan, Chs Thomassin, C. Thomassin,

MATCH

Justina, A. Vallière, A. Vallière.
Northern Native, Jos. Sanfaçon, Jos. Sanfaçon.

LES DAMES DU QUEBEC AU KENT HOUSE LUNDI

Le match de golf entre les dames du Kent House et les dames du Québec (Boischâtel) aura lieu lundi avant-midi, a-t-il été annoncé hier. Neuf des meilleures golfeuses de deux clubs se disputeront les honneurs. Cinq matchs seront jouées sur le premier "tee" 'et quatre, sur le 9e, suivant. La partie commencera à 1 heures 15.

Voici le programme:

PREMIIERE SERIE

A 10 heures 15, Mme Handsombody et Mme Goodday,
A 10 heures 18, Mlle M. Sewell et Mme Gibaut,
A 10 heures 21, Mme Pigot et Mme Lancaster,
A 10 heures 24, Mme Jess et Mme C. Davie,
A 10 heures 27, Mme Finniss et Mlle Brunet.

SECONDE SERIE

A 10 heures 15, Mme Harris et Mlle Gagnon,
A 10 heures 18, Mlle Dupré et Mlle Gallagher,
A 10 heures 21, Mme Carter et Mme Bradley,
A 10 heures 24, Mme Meredith et Mme G. Ross.

Un "approaching, putting and driving competition" vient d'avoir lieu au Kent House. En série "B", Mlle Jeanne Dupré, a gagné le "driving" et Mlle Johnson, le "putting". Dans la classe "C", Mlle Hall a gagné le premier.

QUATORZE ECOLIERS LOCAUX EN ROUTE POUR LE MCGILL

Quatorze athlètes scolaires québecois sont partis hier apres-midi pour la métropole, où ils prendront part aujourd'hui au tournoi inter-scolaire provincial de sports au champ. Le Commissionner's High School sera représenté par Franklin et Johnson dans les concours seniors et par Gough dans les concours juniors. Franklin a une belle chance de se classer dans le lancer du disque. L'école Saint-Patrice aura 11 figurants pour représenter les couleurs de la Verte Erin. On croit que l'équipe "midget" à relais, composée de Molloy, Trainor, Genois et Corriveau, avec Bélanger comme substitut, figurera en ne peu plus brillamment. Les juniors de Saint-Patrice qui font le voyage sont Breen, Mathieu, Brown, Smith, Coughlin et Alleyn.

LIGUE BOISSEAU

La ligue de tennis Boisseau la première du genre inaugurée à Québec et qui a connu un très grand succès l'an passé en connaitra encore un plus grand cette année, d'après ce que déclarent les officiers. Cette ligue est très bien organisée et les officiers ne ménagent rien pour lui assurer un grand succès. Nous pouvons dire que les officiers sont de vrais sports car au début de la deuxième saison, ayant reçu 5 démissions des clubs qui formait le circuit ne furent pas découragés mais pour bien dire encouragée et nous avons vu certains officiers courir d'un côté à l'autre et même faire des voyages pour rencontrer les intéressés de certains clubs afin de leur expliquer ce qu'était la ligue. Leur trouble fut bien récompensé puisqu'ils obtinrent la signature des clubs.

Ces officiers n'ont rien ménagé pour faire connaitre le tennis à Québec, car depuis le 6 mars qu'ils s'occupe de l'organisation de cette ligue gagne du terrain, car le Jacques-Cartier et le Québec sont entrés dans le circuit tout récemment. St-Georges de Beauce et Lotbinière n'ont pas peur de faire 50 à 60 milles pour faire partie d'une ligue. La ligue Boisseau sera une ligue intéressante. Ses équipes sont toutes bien balancées. Personne ne peut dire à date quel club rapportera les trophées Thivierge, Quebec Sporting Goods et Cantin. Il ne faut pas oublier que l'an passé dans le classement des 12 meilleurs joueurs de Québec 6 joueurs du circuit Boisseau figuraient. De plus cette ligue a été formée pour populariser le tennis à Québec et dans la région et permettre à tout joueur de pratiquer avec meilleurs que soi. C'est pour cette raison que la ligue se renforcira et que dans un avenir assez rapproché elle espère que le champion de Québec sera un des joueurs qu'elle aura formé.

Communiqué.

Zouaves mardi soir, à la halle Montcalm.

Le conseil de ville a ratifié hier soir la nomination de tous les commissaires de boxe.

Le Leboeuf et Houde doit jouer deux parties à Québec-Ouest demain.

ROYAL VS BEAUPORT

Une partie qui restera inoubliable dans la mémoire des amateurs de baseball aura lieu dimanche à 2 heures, alors que le Beauport rencontrera la forte équipe du Royal de Québec, champion du circuit Robitaille pour 1930. Cette partie aura lieu à Beauport près de la manufacture de chaussures Beauport. Ces deux équipes qui sont reconnues comme deux des meilleures équipes et que chacune ne compte que des victoires à date, il sera intéressant de voir laquelle remportera la victoire. Le capitaine Tremblay, du Beauport, a une grande confiance dans ses hommes et il compte sur eux pour ajouter une nouvelle victoire. Odilon Guimont et Henri Gauthier qui forment la batterie du Beauport, et secondes par S. Morin, dans la boite, ce qui veut dire qu'ils voudront répéter les exploits des trois premières parties gagnées.

D'après les connaisseurs, le Beauport saura tenir les deux frappeurs du Royal. Dans le champ intérieur, les amateurs verront au premier but A. Tremblay, au deuxième, A. Pouliot, au troisième, S. Morin, au court-arrêt P. Bornais et au champ M. G. Giroux, Jos. Guay, J. Dufour, P. Bélanger.

Tous les amateurs et les partisans des deux clubs sont invités à aller encourager leurs favoris.

ST-GEORGES, BEAUCE

Séance musicale. — Une séance musicale avec conférence a eu lieu à l'Hotel de Ville, le 7 mai dernier, à l'occasion de la clôture des Cours de Solfège, des Arts et Métiers. Voici le programme préparé par Mme A.-M. Quellet, la directrice des Cours, et exécuté par les élèves:

1.—Choeur: "Hymne à la Musique" . . . . . F. Schubert
Le Roman de Suzon (Choeur et Valse Lente) . . . . . H. Miro
2.—Solo de piano: "Sonate Pathétique" . . . . . Beethoven
Mlle Mary Ellen Hall
3.—Conférence par M. l'abbé Nadeau
4.—Chant: "Le Rosaire" . . . . . S. Nerin
M. Paul-S. Roy
5.—Distribution des Diplômes et Prix
6.—Choeur et Solo: "La Patrie" . . . . . R. P. Boileau, O.M.I.
O Canada

M. l'abbé Nadeau, dans sa très intéressante conférence, s'est appliqué à faire apprécier le grand avantage d'une bonne éducation musicale. "La musique est une langue", est une des idées qu'il a développées. Il nous a ensuite dit quelques mots sur la différence qui existe entre la bonne et la mauvaise musique. Nous ne pouvons pas tout résumer. Disons seulement qu'il a su captiver son auditoire.

A l'issue de la conférence eut lieu la distribution des diplômes et prix d'assiduité lesquels ont prouvé que les examens subis par les élèves le 27 avril dernier ont donné de brillants résultats.

L'ACTUALITE...

Une nouvelle piste

Une nouvelle piste de courses sera inaugurée demain, au village Les Saules, comté de Québec. Le promoteur Houde et ses amis ont promis d'offrir de bonnes courses au public amateur. Etant donné que la piste locale est engagée, cet été, exception faite de la fête nationale, et de la semaine de l'exposition, les amateurs ont décidé d'établir un autre champ. Ils espèrent que le Parc des Saules sera, demain et les autres dimanches, le lieu de ralliement de ceux qui s'intéressent encore à l'ancien sport des courses au trot et à l'amble. En se rendant à Les Saules, les "anciens" ne manqueront pas de s'arrêter un moment à l'endroit de la piste Quinn, où de fameuses épreuves étaient disputées naguère... S'il faut en croire les narrateurs, des matchs à l'emporte-pièce y étaient disputés. La foule était toujours considérable et enthousiaste. Parfois, on ne dédaignait pas de discuter par trop solidement et en plusieurs occasions on eut l'opportunité d'assister à des arguments frappants. Mais, une fois les incidents clos, tout le monde se tournait les yeux vers la piste.

C'était au siècle dernier, les beaux jours du trot et amble. Plus heureux que la crosse, la course sous le harnais a surpécu à la poussé du progrès moderne et aux amusements nouveaux. Il y a cinquante ans, il n'était pas question d'auto, de baseball, de golf, de tennis et de longues randonnées à la campagne. Aujourd'hui, avec les nouveaux moyens de communications, l'auto, le train rapide ou le canot-automobile, les gens s'éloignent rapidement pour passer la fin de semaine au grand air. En quelques heures, on se retrouve à plus de cent milles de Québec! Dans l'un de ses premiers numéros, en 1867, L'Evénement publiait une annonce disant qu'à l'avenir la malle devait être transportée à St-François de Beauce six fois par semaine et que le voyage devait être fait en voiture en douze heures!

En s'adonnant au baseball, au golf, au tennis et aux excursions en canot-auto ou en yacht moderne, la génération nouvelle a enlevé une foule de spectateurs aux courses de chevaux. C'est le pauvre cheval qui en souffre. Lui, qui a rendu tant de services à nos pères est aujourd'hui négligé par la majorité. Oh! s'il savait parler! Cependant, il lui reste des amis. Nous avons encore des propriétaires qui sont disposés à dépenser des centaines de dollars pour entretenir le trotteur, l'ambleur ou le coursier. Quand de bonnes épreuves sont organisées, l'assistance est encore considérable.

Le vieil ami de l'homme n'est pas mort. Il a fait son possible pour se mettre à la hauteur de la situation. "Travaillant" sur de nouvelles pistes, avec des voitures plus légères que l'ancienne, il a réussi à améliorer "son temps". Naturellement, la lutte était inégale. Le cheval a été vaincu, mais il n'a pas été abattu. En ces dernières années, on en a eu des preuves aux meetings de l'exposition. On en aura de nouvelles demain, au Parc des Saules, si la température le permet. A l'automobile qui brûle les distances, le cheval criera: "Vous vous croyez vainqueurs, venez voir l'un des figurants qui amusaient vos grands-pères!"

Avec une population sportive beaucoup plus considérable qu'il y a une demi-douzaine de décades, l'amateur québecois peut, en même temps encourager les clubs de baseball, de tennis, de golf, l'automobilisme et les sports nautiques. Ceux qui aiment encore le vieux "sulky" ne devraient pas manquer de payer une petite visite à la piste des Saules, afin de voir si le promoteur Houde est en mesure de remplir sa promesse: présenter une bonne piste et un bon programme.

Maintenant, tout est possible au cours d'un seul après-midi, on peut jouer une partie de tennis, une tournée de golf, assister à une partie de baseball, être témoin d'une épreuve au trot et ensuite se rendre à la maison de campagne tourner le clef du radio. Alors, le citadin peu habitué à l'effort physique, "se baigne comme un canard", "mange comme un ours" et "dort comme un bienheureux". Puis, quand résonne l'heure du travail, il se sent frais et dispos comme un jeune homme". C'est ça du sport. Tout le monde est content parce que l'antique adage latin n'a pas été un vain mot. — M.

NATIONAL CONTRE DOLLARD

Cet après-midi, à 5 heures, sur le terrain du C. N. R., le National jouera contre le club Dollard.

Le Dollard est composé particulièrement d'anciens joueurs qui causeront beaucoup de surprises au National. L'admission pour cette partie sera gratuite. Les anciens joueurs qui porteront les couleurs du Dollard sont Henri Ratté, Léopold Pouliot, Omer Ratté, Henri Martinette, Alex. Lachance, Arthur Carpentier, Willie Tremblay, Elzéar Saint-Pierre, F. X Delisle, Rosaire Faucher et Albert Asselin.

(Comm.)

A DELORIMIER

1ère course : 5 furlongs : temps : 1.03 4-5:

1 — Damocles, A. Perdomo, 124.10, 23.80, 7.30.
2 — Balai d'Or, R. Moore, 3.40, 2.90.
3 — Torrence, V. Drake, 3.20.

2e course : 5 furlongs : temps : 1.03 1-5:

1 — Ethel Kenyon, I. Peake, 8.25, 3.65, 2.60.
2 — Miss Wilworthy, Drake, 4.45, 2.90.
3 — Glory B, R. Moore, 2.75.

3e course : 7 furlongs : temps : 1.32 4-5:

1 — Achtoi Lass, W. Barr, 12.30, 6.05, 4.10.
2 — Jonah, I. Peake, 3.90, 2.95.
3 — Collington, O. Pernia, 3.65.

4e course : 7 furlongs : temps : 1.31 2-5:

1 — Sugarland, L. Laurin, 3.90, 5.35, 2.40.
2 — Fatefil, R. Holland, 10.55, 6.80.
3 — Trifle, W. Barr, 2.60.

5e course : 6 furlongs 1-2: temps: 1.23 4-5:

1 — Recess, C. Jackson, 24.30, 11.80, 6.65.
2 — Starlish, Holland, 5.20, 3.15.
3 — Dark Angel, W. Barr, 3.00.

6e course : 1 mille et 70 verges : temps : 1.52 1-5:

1 — First Edition, G. Horn, 5.40, 3.25, 2.80.
2 — Don Gaspar, O. Pernia, 4.25, 3.45.
3 — Cornwall, R. Feeney, 8.55.

7e course : 1 mille 1-16: temps : 1.54 2-5:

1 — Willrain, J. McQuay, 7.65, 4.20, 2.85.
2 — Alloy, O. Pernia, 5.80, 4.70.
3 — Sonata, R. Holland, 4.10.

Le Cours de Solfège qui se donne à St-Georges depuis quatre ans réunit une classe d'élèves qui travaillent avec application et assiduité.

Nul doute que la séance qui vient d'avoir lieu stimulera l'ardeur de tous, et que les cours qui ajouteront, en septembre prochain, auront une assistance encore plus nombreuse.

LES GENS SONT ACTIFS AU FEUILLE D'ERABLE

Les belles journées ont fait renaître l'activité au Feuille d'Erable. Ce magnifique "court" sis à proximité des moyens de communications, est situé sur l'avenue des Chênes à St-François d'Assise. Il est aussi muni d'un système de lumière de première classe.

La bonne entente qui règne parmi les membres, lui a acquis la plus belle renommée et en a fait un des plus beaux de la ville. Quelques places sont encore libres pour les demoiselles et les messieurs. Ceux qui auraient l'intention d'appartenir à ce magnifique groupe de joueurs peuvent s'informer le soir sur le "court" ou encore à Aimé Turgeon, tél. 4-3852 ou 3-0609.

LE NATIONAL REND VISITE AU ST-GREGOIRE DEMAIN

Demain après-midi, le club de baseball St-Grégoire recevra le National de Québec sur son terrain. Une partie double est au programme. Le St-Grégoire qui possède une très bonne équipe entend enregistrer une double victoire aux dépens du National, mais ce dernier qui n'a pas encore subi une défaite en sept parties cette année ne l'entend pas de cette manière et Marcel Pouliot, le gérant du National, est confiant que ses joueurs continueront leur série de victoires. Les deux clubs étant bien balancés, on anticipe donc deux parties enlevantes et les nombreux amateurs qui se rendront sur le terrain du St-Grégoire demain peuvent être assurés d'avance qu'ils ne seront pas désappointés.

La première partie commencera à 1.30 heures précises et tous les joueurs du National sont priés d'être en uniformes à 12 heures 30 précises aux coins des rues St-Vallier et Bigaouette, restaurant Bouchard, 981 St-Valier, d'où se fera le départ.

Tous les amateurs de baseball ainsi que les supporteurs du National qui voudraient accompagner le club dans ce voyage, sont cordialement invités à s'se rendre à l'endroit désigné plus haut pour la même heure.

MARCEL.

UN BLANCHISSAGE

Le J.-R. Garneau a été blanchi par le Jeune Notre-Dame, hier soir, par un score de 30 à 0, et ce dernier lance un défi au "Jeune St-Roch" pour jouer mardi soir, à 7 1-2 heures. Informations: 2-5197-J.

SALLE PALACE

Tous les dimanches et mercredis se jouent à la salle Palace des parties pour les deux magnifiques coupes données par le Salon Fleuri Enrg. Vendredi dernier Miles Malone, Matte et Quinn ont défendu la coupe contre Mme Breton, Mlles Blanchette et Mme Grandmont, mais la coupe a changé de main. Mercredi elle sera défendu contre Mlle Lessard, Higgins et Cooper.

LA BOXE

A Paris — Spider Pladner, France, bat François Biron, 12; Tiger Nunefy, France, bat Sammy Murray, Cuba, 2.

A Pittsburgh — Jimmy Guthrie, Akron, bat K. O. Redmond, Détroit 8. Billy Holt, Pittsburg, bat Jack Gillespie, Détroit 6; Jack Kelly, Lima, O., bat Pointed Carl Cesko, Uniontown, O., 6.

A Greenbay, Wis. — Harry Dublinsky, Chicago, bat Eddie (Kid) Wagner, Buffalo 2. Joe Azzarela, Milwaukee, bat Jimmy Murphy, Chicago, 8; Jack Saunders, Green Bay, bat Bob Stone, Chicago, 2.

A Grand Rapids, Mich. — Martin Levandowski, Détroit, bat Jack Malone, St-Paul 5. Jean Jasinski, Grand Rapids, bat Dean Spencer, Chicago, 5.

LE BASEBALL

Ligue Américaine

Cleveland, 9; Détroit, 2.

Ligue Nationale

Cincinnati, 9; St-Louis, 14.
Boston, 6; Philadelphie, 3.
Brooklyn, 3; New-York, 2.
Chicago, 4; Pittsburg, 3.

Ligue Internationale

Toronto, 4; Rochester, 6.
Baltimore, 7; Reading, 5.
Jersey City, 3; Newark, 5.

L'Ass. Américaine

St-Paul, 6; Minneapolis, 7.
Kansas City, 5; Milwaukee, 10.

LIGUE AMERICAINE

		R	H	E
Cleveland	411 300 000	9	12	2
Détroit	000 001 001	2	8	3

Brown et Sewell; Bridges, Hoyt et Schang.
BASEBALL

LIGUE NATIONALE

		R	H	E
Cincinnati	021 031 010	9	16	2
St Louis	052 311 02x	14	17	0

Lucas, Eckert, Wysong et Asby; Grimes, Kaugman et Wilson.

		R	H	E
Boston	101 002 001	5	13	0
Philad	101 010 000	3	9	0

Cunningham, Haid, Zachary et Spohrer; Collins, H. Elliott et Davis.

		R	H	E
Brooklyn	000 010 101	3	7	1
New York	000 200 000	2	6	1

Vance, Shaute et Lombardi; Mitchell et O'Farrell.

		R	H	E
Chicago	010 000 200 1	4	9	0
Pittsb	002 000 100 0	3	7	3

Malone, Root et Hartnett; Kremer et Phillips.

LES HOME-RUNS

Arlett, Phillies, 10.
Klein, Phillies, 9.
Simmons, Athletics, 9.
Cochrane, Athletics, 8.
Ruth, Yankees, 8.
Foxx, Athletics, 8.
Americaine: 138.
Nationale: 128.

LE "BIG SIX"

	P	AB	R	H	PC
Cochrane, A'S.	34	140	33	58	.414
Simmons, A'S	34	139	33	57	.410
Ruth, Yanks.	28	95	28	38	.400
Arlett, Phils.	35	125	26	51	.378
Hornsby, Cubs.	31	110	31	44	.370
Stephenson, Cubs	28	101	13	35	.347

FAITS DIVERS

La partie entre le Garage Berthelot et les Beavers a été contremandée à cause de la pluie hier.

Lundi soir, sur le terarin de l'Esplanade, le Beavers jouera contre le Dinel.

La joute de baseball entre le Québec-Ouest et le National a été remise à vendredi prochain.

Damoclès, gagnant de la première course de l'après-midi, à Delorimier, hier, a payé $124.10 pour $2.

On cherche actuellement à matcher Primo Carnera avec l'Irlandais Pat Redmond pour une bataille qui aurait lieu le 10 juin à Brooklyn.

Jim Londos a défait Jim Clinkstock en 36 minutes et 29 secondes avant hier soir à Détroit. Clinkstock a été transporté en dehors du rond.

A New-York, le lutteur allemand Richard Shikat a défait son compatriote Stahl en 18 minutes et 19 secondes.

On annonce à Greenwich, Conn, le prochain mariage de Glenna Collett avec Edwin H. Vare, jr., de Philadelphie.

Les concours du Q. S. A. C., qui devaient avoir lieu aujourd'hui seront disputés le 3 juin.

George Lott a été éliminé hier à Auteuil, où l'Irlandais Hughes a compté 3-6, 4-6, 6-2, 6-4, 6-4, contre lui.

L'anglais Allis a compté 226 pour surpasser les Américains Horton Smith et Kirkwood dans le concours de Ambroath, Ecosse.

Un bingo organisé par le National aura lieu lundi à la salle Robitaille, avenue des Oblats.

On raflera un radio au profit du club de raquetteurs des

Chapeaux de

Paille
Panama
Leghorns

Une variété plus grande que jamais. Nouveaux tressés en nouveaux styles pour une nouvelle saison.

1.25

et puis par échelons faciles jusqu'à

8.50

C'EST MAINTENANT LE MEILLEUR TEMPS DE LES ACHETER.

Vous trouverez chez nous une variété complète — tresses et pailles fendues — panamas et livournes (leghorns). Un étalage de main de maitre, choisis avec soin et de prix modérés.

Holt, Renfrew & Co Limited

Confiez vos Vêtements
--- CHEZ ---
Mathieu
NETTOYEUR - CLEANER-DYER - TEINTURIER
4-1600

Robes, Manteaux, Habits, Paletots, etc. sont en sûreté sous ses soins. Confiez à des mains expertes le soin de remettre à neuf ces vêtements défraîchis.

LES AVENTURES D'ALBERT TRUC.

Episode No 60

Par Cliff Farrell et Hal Colson

Copyright Public Ledger

Lire ces pages d'annonces ajoute le profit à un agréable passe-temps

TARIF
des Annonces Classifiées
L'EVENEMENT
TEL. : 2-7700

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion, 6 insertions CONSECUTIVES pour le prix de quatre.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, DECES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire; chaque mot additionnel, 1 centin.

25 SUCCURSALES
ou vous pouvez donner les annonces au même taux qu'au bureau :

ALEXANDRE DELISLE, 117, rue de la Couronne . . . . .Tél. 2-8288
ALLIANCE LIMOILOU, Ltée, 138, 5e Rue. Tél. 2-5335
DONAT LANGLOIS, Monument, Giffard . .Tél. 2-4113-M
EUGENE PARENT, rue St-Cléophas, Ville de Beauport. . . . . Tél. 2-5519-M
J.-EDGAR BROUSSEAU, 766, rue St-Valier. .Tél. 2-7820
J.-E. GIGUERE, tabagiste, 233, rue St-Joseph. . . . . Tél. 3-0738
J.-A. LEVESQUE, 146, 3e Rue. . . . . Tél. 2-7706
L.-P. GARNEAU, 470, rue St-François . . . . .Tél. 3-0032
Mlle R. CLOUTIER, 1131, rue St-Valier. . . .Tél. 7840
PHARMACIE HUGUES BERNIER, 2714½, rue St-Joseph. . . . . Tél. 3-0809
WILFRID GAUVIN, tabagiste, 1251, rue St-Valier . . . . . Tél. 4-0421
JOS. COTE (Ltée) Succursale No 1, 179, rue St-Joseph. . . . . Tél. 2-2097
Succursale No 2, 36, rue St-Jean. . . . . Tél. 2-1134
Succursale No 3, 332, rue St-Jean. . . . . Tél. 2-3130
Succursale No 4, 17, rue Buade. . . . . Tél. 2-6362
Succursale No 5, 459, rue St-Joseph. . . . . Tél. 2-6355
Succursale No 6, 317-A, rue St-Joseph. . . Tél. 4-0082
Succursale No 7, 436, rue St-Jean. . . . . Tél. 2-4117
Succursale No 8, 105, rue St-Joseph. . . . . Tél. 2-4327
Succursale No 9, 46, Côte de la Montagne . .Tél. 2-4110
Succursale No 10, 95, rue St-Paul. . . . . Tél. 2-7904
Succursale No 11, 176, 3e Avenue. . . . . Tél. 2-7457
Succursale No 12, 27, rue St-Joseph. . . . . Tél. 2-7371
Succursale No 13, 15 Chemin Ste-Foy. . . . Tél. 2-4603
Succursale No 14, 355, rue St-Paul. . . . . Tél. 2-7933
DEPT. DES PETITES ANNONCES DE L'EVENEMENT. . . . . Tél. 2-7700

PERDU

BOURSE PERDUE, au Sacré-Coeur ou à St-Sauveur, samedi, le 23 mai. Récompense à qui la rapportera à M. J.-E. DUBEAU, gérant Magasins Bégin succursale No 151, Avenue Taschereau. Tél. 8519 ou 9606. 303-6—

TROUVE

UNE PAIRE DE LUNETTES a été trouvée jeudi soir dernier. On pourra réclamer en s'adressant au BUREAU DE L'EVENEMENT, Dépt des Petites Annonces.

DEMANDES

AGENTS DEMANDES

AGENTS pour portraits demandés. Ecrire pour catalogue et prix UNITED ART LIMITED, No 162, rue John, Toronto. 298-36—5

VENDEZ DES CHEMISES, cravates, sous-vêtements, bas Public Service. Vaste assortiment, merveilleuse valeur. Généreuse commission. Equipement de vente gratuit. Ecrire Aujourd'hui à Dépt. PUBLIC SERVICE MILLS CO. OF CANADA, London, Ont. 5—5

COUTURE

COUTURIERE bien recommandée, allant à domicile, fait tous genres de couture. S'adresser à Mlle B. FOURNIER, No 243 1-2, rue Richelieu. Tél. 3-2661. 3-6—6

Mme G.-E. FORTIER, 15 ans d'expérience. Spécialité Hemstitch au fil doré et argenté. Plissage de tous genres. Boutons, pleats. Satisfaction garantie. No 129, RUE DE LA COURONNE. Tél. 5228. 24—29

ELEVES DEMANDES

ANGLAIS, français, sténographie, comptabilité. Cours commercial complet, classique, préparation pour brevets et tous les examens de la province. INSTITUT J. THOMAS, No 25 rue St-Stanislas. Tél. 2-7490

303-26—11

ALLEN METHOD. — Quinze ans d'expérience en Ontario, Angleterre. Leçons individuelles ou petit groupe. Apprenez l'anglais par conversation. Cours extra pendant l'été pour les étudiants de l'Université.

Mlle STURTON donnera des cours anglais. Spécialité : avec des heures au goût de l'élève. Mon enseignement est garanti. Traduction faite sur demande. S'adresser au No 93, RUE CREMAZIE, Tél. 9571.

NOUVELLE METHODE. — L'anglais enseigné par la poste. Succès garanti par écrit en 2 mois 20c la leçon. Ecrivez pour détails. Adressez à A.-F FORTIER, St-Ubald Co Portneuf P.Q

EMPLOIS DEMANDES

GARDE-MALADE d'expérience pouvant fournir des références. Aussi couturière pour dames, demande emploi. S'adresser au No 59, RUE STE-CLAIRE, Tél. 3-1074. 305-6—9

HOMME demande position comme gardien de nuit. S'adresser à C. FOURNIER, No 68, rue Scott, Québec.

PERSONNE D'EXPERIENCE sur la machine à écrire demande copie ou traduction à faire chez elle durant ses loisirs. S'adresser à Tél. 7920.

DEMANDES

FEMMES DEMANDEES

FILLE GENERALE sachant faire la cuisine. Références exigées. S'adresser entre 1 et 3 heures, au No 57, AVENUE CASOT, Québec. 306-3—12

LES ELEVES pour culture de la beauté qui reçoivent des instructions suivies. La Robertson's Hairdressing Academy Limited vous assure une bonne formation. Instruments gratuits avec le cours complet. Ecrire pour littérature explicative ROBERTSON'S HAIRDRESSING ACADEMY LIMITED, 1502, rue Ste-Catherine, Ouest, Montréal, P. Q. 13—12

NOUS AVONS BESOIN de femmes ayant une machine à coudre pour coudre pour nous chez elles. Rien à vendre. Tout ouvrage fait à la machine. Ecrivez à ONTARIO NECKWEAR CO., Dept. 184, Toronto 8, Ont.

ON DEMANDE une servante pour faire les chambres et aider à la cuisine. S'adresser à Tél. 6745. 304-6—12

HOMMES DEMANDES

VOYAGEUR DEMANDE, un homme d'expérience comme voyageur dans la ville de Québec, pour la vente des fruits et légumes. S'adresser à CANADIAN FRUIT & POTATO CO., REG'D No 227 rue St-Paul, Québec. Tél. 2-6810 305-6—13

ON DEMANDE (DIVERS)

ON DEMANDE à acheter les bouteilles vides de bière. S'adresser par téléphone à 3-4687. Nous allons à domicile. 290-26—16

ACHETONS CARTES TURRET

PAYONS 25c LA SERIE complète ou 40c pour 100 cartes mélangées. Mailer ou s'adresser à Pharmacie MAURICE DUBE, No 242, rue St-Joseph (en face de l'hôtel St-Roch). 304-26—16

A LOUER

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENTS de 4 à 5 chambres, aussi chambre seule, réfrigérateur électrique, aux APPARTEMENTS LINCOLN, No 14, Avenue St-Denis. S'adresser au concierge. 290-26—17

APPARTEMENTS BERUBE, Limoilou, suites de deux et trois pièces, meublées à louer, avec gaz, électricité. S'adresser au No 90, 3ème AVENUE, Tél. 4-4390. 12—17

APPARTEMENT de 4 chambres, non meublé, à sous-louer. S'adresser à APP. 3, No 69, RUE ST-JOACHIM, 2ème étage). 300-6—17

MAGNIFIQUE PETIT FLAT meublé, peinture à neuf, comprenant cuisinette, grande chambre, boudoir, chambre de bain. S'adresser au No 19-A, RUE ST-JEAN, Tél. 2-7550-F. 304-6—17

PARLIAMENT VIEW.—Appartements à louer, de 3 et 5 chambres, refaits et remeublés à neuf, chauffés, eau chaude à l'année et service du concierge. Possession immédiate. S'adresser au No 57 1-2, GRANDE-ALLEE, Tél. 2-1740-W. 297-26—6

CHAMBRES A LOUER

A LOUER. — Chambre-boudoir pour dame ou jeune fille. Usage du gaz et du téléphone. Chambre de bain. S'adresser après 6 heures 30, à 79 1-2 St-Olivier. 3-2—20

BELLE GRANDE CHAMBRE double, 2 fenêtres sur la rue. Améliorations modernes. Conviendrait pour deux personnes. Pension si désiré. S'adresser à Mme BOUTIN, No 206 1-2 rue St-Jean, tél. 2-1940. 3-6—20

BELLES GRANDES CHAMBRES à louer. Usage du bain et téléphone. Location centrale. S'adresser au No 26, RUE GARNEAU, Haute-Ville, Québec. 304-6—20

BELLES GRANDES et petite chambres à louer, lavabo, eau courante, eau chaude, usage du bain et du téléphone. S'adresser au No 4 RUE CHRISTIE. Tél. 2-0681-W. 304-6—20

CHAMBRES DOUBLE et simple, meublées ou non, usage du bain et du téléphone. S'adresser au No 53, COTE STE-GENEVIEVE, Tél. 2-8322 305-6—20

CHAMBRE PRIVEE, avec usage du bain et téléphone. Pension si désiré. Prix modéré. S'adresser au No 254, RUE ST-VALIER, Tél. 2-5850. 4-6—20

CHAMBRE bien ensoleillée, eau dans la chambre. S'adresser au No 38 RUE DAUPHINE, coin St-Eustache, Québec.

JOLI LOGEMENT de 4 chambres, chauffé, très propre, à très bas prix, situé au No 90, rue Lavigueur. S'adresser au No 494, RUE ST-JEAN, ou téléphoner à 3-2901. 4-6—20

JOLIES CHAMBRES propres, bien situées, dans maison tranquille où on ne prend pas de touristes. Améliorations modernes, usage du téléphone. S'adresser au No 7, RUE STE-FAMILLE. 3-26—20

RUE ST-JEAN, No 494, jolies chambres, grandes et petites, avec toutes les améliorations modernes, chambre de bain sur même étage, à très bas prix. Tél. 3-2951. 4-1—20

RUE ST-GABRIEL, No 42 1-2, une chambre à louer, avec usage du téléphone. Tél. 2-4823-J 3-6—20

RUE ST-JOSEPH, No 19, chambres à louer. Améliorations modernes. S'adresser à Tél. 2-7070. 304-6—20

RUE STE-ANNE, No 139, suite de chambres ou chambres doubles et simples avec ou sans pension. S'adresser sur les lieux ou Tél. 2-2653. 6—20

27-33 AVENUE STE-GENEVIEVE,

près Château, et 28 rue Couillard, belles chambres avec gaz, eau courante, bien meublées. Maisons propres et tranquilles. Tél. 2-4361. 2-12—20

11 RUE DES REMPARTS, chambres avec gaz, doubles et simples. Parfaite tranquille, usage du bain et téléphone. Eau chaude à l'année. S'adresser sur les lieux. 306-6—20

255 RUE ST-JEAN. Belles Chambres pour dames ou demoiselles distinguées. S'adresser sur les lieux. 4—20

CHAMBRES ET PENSION

CHAMBRE ET PENSION, propre et confortable, avec eau courant chaude et froide. S'adresser au No 40, RUE STE-URSULE, Québec. 302-26—20

CHAMBRE ET PENSION. — Belle chambre avec pension, au mois ou à la semaine. Quartier central ; famille privée. S'adresser au numéro 81 RUE ST-GABRIEL ou par téléphone à 2-5340-W. 305-6—20

"Le Petit Curieux" --- LE SOMMEIL DES ENFANTS --- Par Pim

A LOUER

CHAMBRES ET PENSION

CHAMBRES A LOUER, avec pension. Vue sur le parc des Champs de Bataille. S'adresser à Tél. 6745. 304-6—20

PENDANT LES VACANCES scolaires, le couvent Ste-Marie des Anges, Gros Pin, Québec, recevra, comme pensionnaires, des petites filles de 5 à 14 ans. Tél. 4-2553. 299-26—20

HOPITAL DE LA MISERICORDE. — Maternité à l'épreuve du feu, site salubre, confort moderne, 3 catégories, salle commune, chambres semi-privées, chambres privées. Interne en permanence. Médecin au choix pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital (antisepsie, stérilisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections). Avantages religieux (aumônier, chapelle). Discrétion absolue. Adresse : Mère Directrice, No 682, CHEMIN STE-FOY, Québec. Tél. 7067 297-26—20

RUE ST-JOSEUH, chambre ensoleillée pension si désiré, propre, confort, tranquillité, bain, téléphone. No 664, RUE ST-JOSEPH, 2ème plancher. Tél. 3-3477. 3-6—20

LOGEMENTS A LOUER

HAUT DE LA VILLE

AVENUE MAISONNEUVE, No 72, un logement à louer, de 6 chambres plus chambre de bain, avec système de chauffage indépendant. S'adresser à A. PION, No 47, rue St-Cyrille. Tél. 3-2457 306-26—23

AVENUE CARTIER, No 43, logements à louer, 5 et 6 chambres, chauffés, premier étage. S'adresser à CHRYSANTHE JOBIN, Tél. jour 5738, le soir 6985. 4-6—23

AVENUE DES ERABLES, No 104, logement de 7 pièces, chauffé. No 29, rue St-Jean, 5 et 6 pièces, chauffés. Améliorations modernes. S'adresser à C.-E. BOIVIN, No 423, rue St-Jean. Tels. 2-1752 ou 2-0851

306-6—23

BAS DE MAISON neuve, 7 pièces plus chambre de bain en tuile avec douche, eau chaude à l'année. Système Buckwheat et toutes améliorations modernes. S'adresser au No 49, AVENUE LEVIS, ou Tel. 4-0380. 306-6—23

BEAU PETIT LOGEMENT de 4 chambres etchambre de bain, chauffe, dépense froide, très ensoleillé. Libre 1er mai, au No 69, rue St-Joachim. S'adresser au 2ème étage. Tel. 2-5012-J 306-6—23

JOLI LOGEMENT de 4 pièces plus chambre de bain, chauffé, situé au No 38, rue Couillard. S'adresser sur les lieux. Tél. 2-0281-J. 304-6—20

LOGEMENTS de 4 et 5 pièces, meublés ou non, aussi suite, réfrigération électrique, aux APPARTEMENTS LINCOLN, No 14, Avenue St-Denis. S'adresser au concierge, ou au No 263, RUE ST-PAUL, Tel. 2-6403. 289-26—23

LOGEMENTS de 4 et 6 chambres, chauffés. Améliorations modernes. Service du concierge. A "Beaumanoir", No 208, Avenue des Erables, "Elisabeth", No 50, rue Fraser. S'adresser aux concierges, sur les lieux. Tel 2-1475. 288-26—24

PLACE CLIFF VIEW, No 4, logement chauffé à louer, 7 pièces, améliorations modernes. S'adresser au No 6, PLACE CLIFF VIEW. Tél. 2-7172-J ou 2-4535. 4-26—23

RUE CREMAZIE, No 193, petit logement à louer, 4 pièces plus chambre de bain, meublé ou non. Cause de départ, avec ou sans garage. S'adresser au No 191, RUE CREMAZIE Tél. 3-4063 4-6—23

RUE D'ARTIGNY, No 3, maison seule de 7 chambres plus chambre de bain. Pour nouveaux mariés, 4 appartements au No 13, rue Claire-Fontaine. S'adresser au No 52, RUE DE LA FABRIQUE. 4-6—23

RUE GARNEAU, No 30, trois planchers de 27 x 45, chauffé, pouvant servir comme logements, réparés à neuf. S'adresser sur les lieux. 289-26—

RUE D'AIGUILLON, No 85, logements à louer, 5 pièces, chauffé, chambre de bain, clair de neige et vidanges. S'adresser au No 85, RUE D'AIGUILLON, Tel. 2-7953. 12—23

RUE STE-JULIE, No 34, appartements chauffés, 6 chambres plus dépense, usage du poêle à gaz si désiré. Améliorations modernes. S'adresser au No 34, RUE STE-JULIE, App. 1, Tél. 8242. 305-6—17

RUE STE-URSULE, Nos 57 et 59, flat à louer. Eau chaude à l'année, frigidaire. S'adresser à M. HOGAN REG'D coin St-Patrick et Berthelot, ou au No 74, RUE ST-LOUIS. 303-26—23

151½ RUE ST-OLIVIER, No 33, rue Lachevrotière, No 91 rue Crémazie, No 5, rue Sutherland, logements de 5 et 6 chambres. S'adresser à JOS ROBITAILLE, marchand de fourrures, No 102, rue Richelieu. Tél. 2-3288. 291-26—23

BELVEDERE

AVENUE DES BRAVES, No 58, logement chauffé, comprenant vivoir, fumoir, solarium, salle à manger, 2 chambres à coucher, cuisine, chambre de bain, poêle, foyer, cave. J.-A. BEAUDET, 60, Avenue des Braves. Tél. 3-4262. 299-26—23

AVENUE BOUGAINVILLE, No 95, à louer logement de 6 chambres plus chambre de bain. Améliorations modernes. Réparé à neuf. S'adresser au No 99, AVENUE BOUGAINVILLE, Tél. 3955. 305-26—23

RUE ST-CYRILLE, No 200, plain-pied de 7 pièces plus chambre de bain, chauffé, clair de tout. Locataire pourra choisir entre premier et deuxième étage. S'adresser au No 202, RUE ST-CYRILLE, Tél. 7337. 306-3—23

RUE MARQUETTE, 6 chambres plus chambre de bain, plancher en bois dur, chauffage moderne. Aussi très bons logements de 4 et 6 chambres plus chambre de bain, améliorés à neuf, situés rues Ste-Thérèse et Lafayette. S'adresser à Tél. 5593, ou au No 124, RUE LAFAYETTE, Tél. 6314. 4-6—23

A LOUER

LOGEMENTS A LOUER

BAS DE LA VILLE

A LOUER, A MONTMAGNY, pour l'été, un logement comprenant grand salon, une partie peut être convertie en chambre à coucher, une autre chambre à coucher, une salle à diner, une cuisine et chambre de bain, situé voisin de l'église de Montmagny. Magnifique endroit tranquille. Pour ménage sans enfant. Loyer comprend l'usage des meubles, vaisselle, poêle électrique, etc. Occupation du 1er juin au 1er septembre ou moins, si désiré. S'adresser à E. B., a-s l'Evénement, Québec. 4—23

GIFFARD, 2 magnifiques logements de 6 et 9 chambres à louer à très bon marché. Services de tramways de la ville et d'autobus, et autres facilités. S'adresser à EDOUARD MATTE, No 11, rue Laureutides, Tel. 7929. 306-26—23

LOGEMENTS chauffés, de 4 pièces plus chambre de bain, situés au No 65-B-A, rue St-Valier. Aussi 5 pièces plus chambre de bain, au No 11-A, rue d'Argenson. S'adresser à ALEX. RENAUD, No 263, rue St-Paul, Tél. 2-6403. 289-26—23

LOGEMENT à sous-louer, centre de St-Roch. Pour informations, téléphoner à 6495. 303-6—23

RUE ST-JOSEPH, No 363, logement de 5 chambres, ayant servi comme magasin, et pouvant servir comme bureaux pour homme de profession ou autre, ou logement privé. S'adresser à GERMAIN BELANGER, No 365, rue St-Joseph. Tél. 9908. 306-6—23

RUE PRINCE-EDOUARD, No 243, logement de 4 pièces à louer, 1er étage. S'adresser à M. J.-A. BLAIS, No 163, rue de la Couronne. Tél. 3-3026. 3-6—23

RUE ST-DOMINIQUE, No 60, petit logement de 4 chambres, chauffé, bien éclairé, à prix réduit, un troisième. S'adresser au No 32, RUE ST-NICOLAS. 306-6—23

85½ RUE GRANT, maison voisine de la rue St-Joseph, 3 appartements plus chambre de bain, peinturé et tapissé à neuf, très bien chauffé. Possession immédiate. S'adresser au No 293, RUE ST-PAUL. Visible de 7.30 à 9 heures p.m. 302-6—23

MAISONS A LOUER

LAC SERGENT, 2 minutes des chars, camp à louer. S'adresser au No 230, RUE DES FRANCISCAINS, Tel. 6295. 3-6—24

MAISON A LOUER, No 12, rue Laporte. Belle résidence, récemment occupée par l'honorable John Hall Kelly. Location centrale, près de la Terrasse, avec vue sur le Jardin du Gouverneur. En parfaite condition, avec salon, salle à diner, cuisine, vivoir, 4 chambres à coucher, et en plus 2 chambres pour serviteurs, 3 chambres de bain, 2 foyers, garage privé. S'adresser à M. GUY HUDON, No 4, Avenue de Bernières, Tél. 3-1213 ou 2-0800. Heures des visites, 2 à 6 heures. 4-26—24

MAISON A LOUER, coin Morin et Bouffard, 5 pièces plus bain, deux garages. Maison 6 logements à vendre, près Usines C. N. R., St-Malo. Terrain, près Rivière Lairet. Poste pour commerçant de bois et charbon. S'adresser à H. GIGNAC, No 12 rue Franklin. Tél. 3-0825. 24—24

MAISON de 14 chambres, chambre de bain à chaque étage, située au centre des hôtels. Excellente situation pour touristes. S'adresser à ROY & BAILLARGEON, notaires, 71 St-Pierre. Tél. 2-1390. 283-26—24

RUE STE-URSULE, No 4, maison à louer, 7 chambres à coucher, cuisine, deux chambres de bain. Aussi ménage à vendre. S'adresser par téléphone à 2-5943. 305-6—24

MAGASINS A LOUER

LOCAL pour manufacture ou autres à louer, d'une superficie de 125 x 40 pieds, chauffé, système "Sprinkler". S'adresser à C.-J. CID, No 122, rue St-Dominique, Québec. 304-6—25

MAGASIN réparé à neuf, bien éclairé, avec grande vitrine. Prix pour vous convenir. S'adresser à M. P. GOULET, 469-A, rue St-Jean, Tél. 2-7550-F 304-6—25

DIVERS

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER

SUR HYPOTHEQUE et autres garanties, à la ville ou à la campagne, aux particuliers, fabriques et municipalités, aux taux de 5 p.c., 6 p.c. et 7 p.c., suivant les garanties offertes. ED.-BOISSEAU PICHER, notaire, bureau et résidence, No 2-A, rue Turnbull, coin rue St-Jean. Tél. 3-1161 288-26—27

ARGENT A PRETER sur automobile ou autres bonnes garanties. Chaque transaction devra être endossée par une personne solvable. COMMERCIAL FINANCE CORPORATION LIMITED, No 147, Côte de la Montagne, chambre 13, édifice Bossé, Québec. 301-26—27

ARGENT A PRETER sur hypothèque. Administration de succession. S'adresser à J.-C. PICHER, notaire, No 975, rue St-Jean. Bureau, soir : 7.30 à 8.30 heures p.m. Tél. bureau 2-7550-M; résidence, 3-2459. 297-26—27

PAS DE COMMISSION

ARGENT A PRETER SUR HYPOTHEQUE. BONNES CONDITIONS. REMBOURSEMENT FACILE PAR VERSEMENTS MENSUELS. PAS DE COMMISSION. "LE PRET HYPOTHECAIRE", No 187, RUE ST-JOSEPH, QUEBEC. 302-26—27

DIVERS

ARGENT A PRETER

6% SECONDE ou première hypothèque, en ville, montants de $100., $300., $500., $1,000. à $10,000. à prêter. S'adresser à GRENIER & FORTIER, notaires, No 47, rue Notre-Dame des Anges, St-Roch. Tél. jour et soir 9379. 299-26—27

COMMERCE

AVIS. — Nous faisons le réglage, etc., pour n'importe qui, sans aucune distinction. Ouvrage sans reproche. Gros et détail. M. JEREMIE RICHARD No 31, rue Sault-au-Matelot. 24—29

A. FALARDEAU, No 119, rue Kirouac, réparation de miroirs. Spécialité, plaques de porte, en verre argenté et en verre cuivré, découpage de bois, lettrage d'enseignes, etc. 306-26—29

L'ELEGANCE ENR.

ASSORTIMENT COMPLET de nouveautés du printemps, telles que robes de crêpe et imprimées, de $5.95 à $22.50. Costumes de laine et crêpe de fantaisie, à des prix variés. Chapeaux, corsets Grenier, parfumerie. No 217, RUE ST-JEAN, Québec. 26—29

BOTTES DE PECHE. — Grand assortiment de bottes d'arpenteurs et de pêche. Aussi bottes légères, pour dames. Depuis $5.75 à $9.50. Une visite vous convaincra. OMER BLOUIN, spécialiste, No 293, rue St-Paul (vis-à-vis lag are de Ste-Anne). Tél. 2-4588. 290-26—52

MOUNTAIN HILL CAFE

DEJEUNER complet 20 cts, repas complet, diner et souper 30cts, repas à toute heure, toute sandwich, 10c, liqueurs 05, cigarettes, chocolat, crême à la glace. Ouvert de 6 h. a. m. à 1 h. a.m., No 36, CÔTE DE LA MONTAGNE. Tel. 2-8437. 293-26—29

PAUL-M. RONDEAU

EPICERIE LICENCIEE. Prix spéciaux au comptant. Sucre granulé, 5 livres pour 25c. Beurre de choix, 25c. Moutarde, 3 pour 25c. Sardines, 3 boites pour 25c. Fruits, légumes de toutes sortes. Livraison à domicile. Coin des RUE FRANCISCAIN ET DE L'ALVERNE, Tél. 3-4686. 295-26—32

EUG. DUBOIS, ENRG.

ECONOMISEZ en achetant chez nous. Faites de notre magasin à St-Sauveur le magasin privilégié d'une bonne paire de chaussures et claques, etc. Profitez de nos bas prix et chaussez toute la famille. Habituez-vous à dire DUBOIS lorsqu'il s'agit de chaussures. No 779, RUE ST-VALIER, Tél. 3-0283. 24—29

GLACE PROPRE, hygiénique. Système de carte d'indication pour la vente au morceau, accommodant, et très apprécié par plus de mille clients. Aussi abonnement. Demandez PHILEAS PAQUET, fils, marchand de glace. No 421, rue St-Paul, Québec. Tél. 3-1080. 290-26—29

AVIS - AVIS

J'AVISE ma nombreuse clientèle que je continue, comme par le passé, à fabriquer des perruques pour dames et messieurs, location de perruques pour théâtre, coiffeuse. S'adresser à Mlle A. PAGEAU, No 261, rue St-François, voisin de l'Hôtel St-Roch. Tél. 8294. 24—29

J.-A. DEBONVILLE

MANUFACTURIER DE MATELAS. Spécialité réparations de matelas de toutes sortes. Atelier, No 154, RUE DES COMMISSAIRES, Tél. bureau 3-2330; Rés. 3582. 30—29

MESDAMES et MESDEMOISELLES.— A toutes nous aimons à rappeler qu'à l'occasion de la Fête-Dieu, nous avons un grand choix de chapeaux de toilette. A ce nouveau poste, toutes vous trouverez pour votre satisfaction. Mme J. GUILMETTE, No 315, rue St-Joseph. 3-6—29

PETITE BIERE BLANCHE

N'OUBLIEZ PAS L'ADRESSE : M. O. BARONET, No 149, Boulevard Langelier, Tél. 4-0147. Bonne, rafraîchissante, elle n'a pas son égale. Au verre ou à la bouteille. 24—29

MILLER & FRERE

PEINTRES D'ENSEIGNES, décorateurs. Peinture générale, annonces, lettrage de toutes sortes. Décors de théâtres, décorations d'églises. Annonces extérieures, sur bulletins postera, murs, enseignes électriques. Prix sur demande. Nos 22-24, RUE RICHELIEU, coin Côte d'Abraham. Tél. 2-6832

PRODUITS RENOMMES

RECONNUS par leur qualité insurpassable. Essayez notre Shampoi. Enlèvement complet des pellicules, prédisposition à la coiffure. Enlèvement gras superflu. A 15c et 35c. M. CLOTILDE PICARD, No 1233, rue St-Valier, Tél. 4-2291. 24—29

BESHRO & FRERE

REGARDEZ NOS VITRINES avant d'acheter. Nous tenons un assortiment complet de robes et manteaux pour dames. De belles robes de chiffon et crêpe imprimé, ou robes ensemble, robes d'été, manches courtes, de toutes les couleurs, $2.98 en montant. Balance de manteaux à 35 p.c. de réduction. Notre devise est : Nouveauté, qualité et bas prix. No 336, RUE ST-JEAN, Québec. 6—29

BRULEUR LYNN

SEUL avec chambre centrale vaporisation. Valve avec double centrale. Venez les voir en démonstration active à nos bureaux. LYNN SALES CO., No 85, rue Dorchester, Tél. 3-2442. 300-26—29

DIVERS

COMMERCE

MLLE J. BEDARD

SPECIALITES de lingeries françaises, trousseau de mariées, pyjamas de plage, broderie, assortiment au complet de bas de première qualité. No 322 RUE ST-JEAN, en haut du Steel. Tél. 2-4025. 298-26—29

A SACRIFICE

SAFE (coffre-fort) Taylor Yale, 5 pieds de hauteur, 3 pieds 4 pouces de largeur, $250.00. Aussi balance Toledo, $40.00, comme neuve. Bas prix pour prompt acheteur. S'adresser à M. GILBERT, No 88, rue St-Valier, Tél. 2-7216. 24—29

BRULEUR TAFT

75,000 CLIENTS SATISFAITS. Pourquoi ne le seriez-vous pas ? Une visite à notre salle de démonstration vous convaincra. Fabriqué à Montréal pour le Canada. LA CIE D'AGENCE QUEBEC AGENCIES CO., No 20 1-4, rue de la Couronne, Québec. Tél. 4-3652. 294-26—29

CHEZ MADAME CECILE

322 ST-JEAN. Corsets sur mesures Nu-Bone et autres marques. Décorations d'intérieur. Une coiffeuse sera à votre disposition. Prix populaires. Téléphonez pour appointement 2-4025. 298-26—29

DEMENAGEMENT

CHARROYAGE GENERAL. Comme par le passé, je m'occupe de tout voyage à la campagne. Voitures et camion-auto couvert pour coffre-fort et piano. CHS. MARTEL ENR., No 129, rue Latourelle. Bureau et résidence, Tél. 3-0285. 4-26—31

HEMSTITCH

HEMSTITCH, 5c la verge, fil compris. Plissage de jupe. Frilling. Boutons couverts, etc. Envoi par malle. Ouvrage garanti. QUEBEC PLEATING CO., No 69, 5ème Rue, Québec, Tél. 4-1405. 288-26—32

NETTOYAGE

TEINTURERIE DORCHESTER.—Teinturerie, nettoyage, pressage de vêtements pour dames et messieurs. Nettoyage de fourrures, tapis, etc. Attention spéciale aux commandes de la campagne. Nos 116-120, RUE DORCHESTER. Tél. 4-2484. 286-26—35

P. FERLAND

TEINTURIER, NETTOYEUR de vêtements pour dames et messieurs, nettoyage de fourrures, garnitures de maisons, etc. Département spécial pour commandes de la campagne. Nos 155-159, RUE DU PONT, Tél. 4-3531. 286-26—35

PROFESSIONNELS

SANATORIUM HOPITAL

ST-ROMUALD, Co. Lévis. Pour les traitements des maladies générales et chirurgicales, avec département de maternité privée pour la protection des mères et des enfants, à la campagne. Exploité en collaboration par des médecins chirurgiens bien accrédités. Médecin résidant et directeur : Dr M.-L. Lambert, de St-Romuald, praticien émérite et de longue expérience, adonné depuis longtemps aux traitements des maladie chroniques (rhumatisme) par les agents physiques et l'électricité dans ses formes les plus modernes, bains de lumière, rayons violets et ultra-violets, diathermie médicale et chirurgicale. Médecin conjoint : Dr B. Lambert, fils, gradué de l'Université Laval, et déjà initié aux études de laboratoire et aux méthodes des injections dans le sang des sérums et vaccins spécifiques ou autres pour la prévention et la guérison des maladies organiques, cancers, ulcères des organes internes, et entre autres, les prédispositions à la tuberculose résultant des maladies pulmonaires négligées, pleurésies, bronchites avant la période de contagion. Sérum de Calmette, le plus accrédité. Médecin consultant et visiteur : M.-D. Brochu, de Québec, professeur honoraire de l'Université Laval, ancien chef de clinique dans les hôpitaux pour maladies nerveuses et des organes internes. Chaque médecin aura le droit de traiter à son compte les malades qu'il aura fait admettre. L'un des cottages, le petit Trianon, complètement isolé de l'hôpital, sera réservé pour les cures des états de faiblesse et de convalescence en même temps que pour villégiature sanitaire et touristes. Site idéal, grand parc et vergers. Pour toutes informations, s'adresser sur les lieux, à St-Romuald, au Dr M.-L. LAMBERT, ou à Québec, au bureau de consultation du Dr M.-D. BROCHU, No 63, rue St-Jean. Tél. 2-1365. 6—36

REPARATIONS

AVIS ! MATELAS ! — Ne jetez pas vos vieux matelas, faites-les réparer par des experts du métier, à des prix très bas. Ouvrage garanti. S'adresser à JOS. BERROUARD, No 14 1-2, rue St-Benoit, Tél. 3-4055. 3-26—37

AVIS. — La meilleure maison à Québec dans la réparation des meubles, etc., est sans contredit la maison OMER JOBIN, bourreur, No 168, rue Dorchester. Maison établie depuis au-delà de 30 ans. Tél. 3-0733

J.-J. PAGEAU, cordonnier. Réparation générale de chaussures. Spécialité semelles cousues à la main, pour dames. Une visite est sollicitée. No 1 RUE O'CONNELL, Tél. 2-7299-F. 12—37

LS.-PHILIPPE LABADIE, cordonnier. Réparation de chaussures, caoutchoucs, etc. Ouvrage garanti et ne craquent pas. Une visite est sollicitée. Aussi Shoe Shine. No 2 1-2, RUE DELIGNY, Québec 284-26—37

MOISE DESROCHES, meublier, réparation de meubles de tous genres. Spécialité rembourrage et polissage. Ouvrage garanti. Atelier, No 23, RUE ST-MICHEL, Québec, Tél. 2-1350. 12—37

DIVERS

REPARATIONS

PLOMBIER, ferblantier, couvreur. Installation de système de chauffage. Réparation générale. Ouvrage garanti et prix modéré. ALBERT LARIVIERE. Atelier : No 16, rue Christie. Rés. No 90, 2ème Avenue, Tél. 4-1768. 4-6—37

POUR VOS REPARATIONS de chaussures, téléphonez à UNIVERSAL SHOE REPAIRING REG., et nous irons les chercher. Satisfaction garantie. F.-X. LANGEVIN, propriétaire, No 57, Côte d'Abraham, Tél. 2-7215.

REPARATIONS, meubles et rembourrage, matelas, posage de prélarts, tapis, une spécialité, à des prix excessivement bas. A.-G. WRIGHT, No 10 rue Lalliberté, Tél. 3-0461. 289-26—37

SALONS DE COIFFURE

AU SALON NANETTE, No 421, rue St-Jean, d'ici au 15 juin, nous donnerons encore le permanent à $5.00 pour faire connaitre davantage nos nouvelles machine de 26 chauffeurs. Téléphonez à l'avance, 2-1400. 302-26—35

J'AVISE ma nombreuse clientèle que je continuerai à donner les ondulations permanentes Croquignole pour le prix de $5.00. Spécialité Ondulation Marcel, à l'eau, au papier, manicure, massage, shampoo de toutes sortes et traitement du cuir chevelu. LE DEBUT No 586, rue St-Jean, Tél. 3-4581. 299-26—35

ONDULATION PERMANENTE, $5.00 et $7.00. Ondulation à l'eau pas necessaire avec la machine Croquignol. Mme GOSSELIN, 6 ans d'expérience, ex-élève de Mme Marshall, de Détroit Mich. SALON DE BEAUTE MONTCALMVILLE, No 48 rue Aberdeen, Québec. Tél. 3-4544; Rés. 2-5929. 287-26—37

ONDUL

A VENDRE

AUTOMOBILES A VENDRE

PONTIAC COACH, modèle 1927, peinture, pneus, mécanique en bon ordre sous tout rapport. Vraie aubaine pour prompt acheteur. S'adresser à Tél. 8637 ou 5675. 302-6—42

PONTIAC COACH, 1929, en parfaite condition, bons pneus, mécanique de première classe. Prix très avantageux. S'adresser à **H. FRECHETTE,** No 161, rue de la Ronde, St-Pascal-Baylon. 303-6—42

PONTIAC COACH 1928, en très bon ordre. Prix interessant pour prompt acheteur. S'adresser à **J.-E PRECOURT** No 3, rue Gauthier, Tél. 3-2998. 303-6—42

QUATRE ITEM d'un particulier, un magnifique char Packard Sédan, 7 passagers, dernier style, parfait ordre, comme neuf. Camion Dodge, 6 cylindres, avec boite, carrosserie à panneaux, demi-tonne, modèle 1929, peu de millage et en parfait ordre. Ford Tudor modèle 1929, en parfaite condition. Boite pour camion Ford, 1 1-2 tonne, pour modèle 1928 ou 1929 ou autres carrosseries, tel que Chevrolet, Dodge, etc. S'adresser par téléphone à 2-7351. 304-26—42

STUDEBAKER PRESIDENT, 7 places en bon ordre, comme neuf, avec licence 1931, $1,000.00. Prendra petit char en échange. No 133, rue du Pont. Tél. 2-3229. **M. W. LEVESQUE.** 3-6—42

SI VOTRE SPEEDOMETRE ne fonctionne pas, veuillez vous adresser à **J.-EMILE CARON ENR.,** No 368 rue St-François, représentant autorisé de Canadian Ohmer. 300-26—42

BOIS ET CHARBON

CLEOPHAS TURCOTTE, ENR.

BOIS DE CHAUFFAGE, 2, 2 1-2, 3 pieds. Slabs de merisier, bouleau et épinette, de $2.25 le voyage en montant. No. 946, **RUE ST-VALIER,** Tél. 9762 21—46

BOIS DE CHAUFFAGE, bardeau de cèdre, bois de corde, slabs de bois franc, de bois mou et de bouleau. Livraison à domicile. Bardeau de cèdre COUR A BOIS ST-ROCH. No. 173 1-2, rue du Pont. Tél. 3-4822. 287-52—46

CROUTES BOIS MOU, merisier, slabs bouleau. Merisier, érable 2, 2½, 3 pieds. Livraison à domicile, mesure garantie. **COUR A BOIS LIMOILOU** coin Pont Drouin et 3ème Rue. Tél. 4-3831. 294-26—47

J.-ALD. LATULIPPE, bois et charbon. —Bois de chauffage de toutes sortes, bois franc, bois mou, slabs de bouleau et de merisier. No. 14 3ème **AVENUE,** près du pont Dorchester, Tél. 4-2112. 288-26—47

JOS. LEFRANCOIS ENR., Pont Drouin. Bois de chauffage de toutes sortes. Prix réduits. Environ 500 cordes de bois assortis, depuis $2.25 le voyage, en montant, sec, livré à domicile. Faites l'essai. Tél. 4-2821. 296-26—47

COMMERCE A VENDRE

MAGNIFIQUE PLACE D'AFFAIRES et avantages exceptionnels pour hôtel, en face du Sanctuaire de Notre-Dame du Cap, sur la route nationale. Grand terrain, 90 x 100, et bonne grande maison, à vendre à de très bonnes conditions. S'adresser à **M. EDMOND LORANGER,** No 561, rue Notre-Dame, Cap de la Madeleine, P. Q. 4-6—48

ST-EUGENE DE L'ISLET, bon poste pour médecin. La succession du Dr Caron offre en vente : maison, pharmacie et instruments de chirurgie. S'adresser à **ED. LEBLANC,** No 227, rue Girouard, St-Hyacinthe, P. Q. 307-6—40

SALON DE BARBIER avec magasin à tabac. Loyer raisonnable. Bon marché. Poste établi depuis longtemps, aux environs des gares. Aussi bicycles à vendre. S'adresser à **LS. SAVARD** No 9, rue des Bains, Tél. 2-6799. 3-6—48

CHEVAUX ET VOITURES

CHEVAUX A VENDRE

J'ARRIVE justement avec le plus beau lot de jeunes chevaux venant des fermes d'Ontario, 1200 à 1500 livres, à des prix très bas. S'adresser à **F.-W. BERNIER,** No 1055, rue St-Vallier. 297-26—47

LORRY DOUBLE à vendre. S'adresser à la **COMPAGNIE G.-I. LACHANCE,** No 263, rue St-Paul Québec. Tél. 2-8403. 2-6—47

FOURRURES

FOURRURES --- FOURRURES

L.-P. THIBAULT, No 282 rue St-Jean, offre à sa clientèle un choix considérable de parures de cou, tels que martres et renards assortis. Nous sommes à confectionner nos manteaux pour l'hiver prochain. Venez choisir le tout au prix coûtant de manufacture, ou encore, nous remodelerons votre manteau actuel sur les mêmes patrons, pour une somme très minime. Un essai vous convaincra. Nous sollicitons votre patronage pour tout travail en fourrures. Merci. 300-26—50

OCCASIONS

300 JALOUSIES, PASSES

A VENDRE, screens de toutes grandeurs, barils en chêne, 5 et 10 gallons, pour petite bière, vin, tanks et fournaise Daisy No 3, plate-glass 7 1-2 x 5 pieds. S'adresser au No 1246, **RUE ST-VALIER,** Tél. 5043. 302-6—52

A VENDRE, matériaux de construction, portes, chassis, etc. S'adresser au No 411, 419, 423, 425, **RUE ST-VALIER** et 326, **RUE DE LA REINE,** Tél. 5-0335. 4-6—52

LAVEUSES ÉLECTRIQUES. Vente à prix d'occasion, quatre machines modernes, "Easy" à succion, cuve en cuivre; "American Classic", "Ganslorf" électrique, en bois. Prix et démonstration, No 87, **RUE DORCHESTER,** Québec. 306-6—52

OUVERTURES et bois de construction, briques, portes, provenant des maisons de la rue Charest, à vendre. S'adresser sur les lieux, rue Charest, ou à **SECURITY MANUFACTURING CO.,** No 100, 3ème Avenue. 296-12—52

LAVEUSES ELECTRIQUES

OCCASION de se procurer une bonne laveuse à bas prix. "Connor", $32.00; "Blackstone", $30.00; "Voss", $35.00; "White Cap", $49.00. Vendues à termes faciles si désiré. $5.00 comptant, $1.25 par semaine. S'adresser au No 39, **RUE DE LA COURONNE,** Québec. 301-6—52

STAND SHOE SHINE, (2 chaises), meubles antiques, piano, $50.00, couchette en cuivre, glacière, meuble de passage, set de rotin, bureaux, secrétaire (roll top), Mme **DENIS,** No 156, Côte d'Abraham, Tél. 2-0028. 287-26—52

SABLE A VENDRE

SABLE qui a donné ses preuves, analyse à grain, en 28 jours a prouvé une résistance de 402 livres au pouce carré; de première qualité, pur, bon pour tous les travaux; a été employé pour les deux écluses et les piliers du pont sur les Chutes Montmarency, de même que dans la construction des usines à pouvoir au-dessus des Chutes, dont l'existence remonte à au-delà de 25 ans, et pour l'agrandissement des arcades de l'église de l'Ange Gardien, il y a 50 ans et récemment passée au feu; pour plusieurs couvents et plusieurs résidences. Aussi sable extra pour la brique, qui a été employé sans être sassé. Délivré dans tous les quartiers de la ville par les chauffeurs, avec leur truck et qui demeurent dans la ville. S'adresser à la résidence de **Mme J.-B.-A. GAGNE,** Boischatel, Tél. 2-0935 s. 11. 4-1—52

A VENDRE

OCCASIONS

TOUTES SORTES de belles portes, chassis, panneaux, jalousies de toutes grandeurs. Prix réduit. S'adresser au No 32, **RUE ST-NICOLAS.** 306-6—32

TENTES. — A vendre, 50 tentes militaires et marquises de toutes les grandeurs; aussi toiles pour camions et cages de renards, pour les préserver de l'ardeur du soleil durant l'été; tente en soie; aussi pupitres et chaises de bureau, etc., à très bon marché. **L.-J.-A. DEMERS & CIE,** encanteurs, No 17, rue Sous-le-Fort, Basse-Ville, Québec. 4-6—32

UN COMPTOIR, deux show-cases à vendre à prix très modéré. Aussi deux couples de rats musqués à $5.00 du couple. S'adresser à **MAURICE DROUIN,** No 8, Avenue Lamontagne, St-François d'Assise, Québec. 4-1—32

PHOTOGRAPHE

GRAMOPHONE "Columbia", cabinet, en parfait ordre, tapis Bruxelles, manteau de Seal, à prix d'occasion. Doivent être vendus sans délai. No 72, 9eme **RUE,** Limoilou, Québec. 4-1—41

REPARATION de phonographe, radio, machine à coudre et d'instrument de musique de toutes sortes. Ouvrage exécuté avec soin par des exeprts. Lampes de radio testées gratuitement. **A. ST-CYR,** No 18, rue St-Joseph, Tél. 2-6303-M, et No 2901½, rue St-Jean, Tél. 2-7022-W. 4-12—35

VICTROLA ORTHOPHONIC presque neuf, avec trente records double, à vendre. Téléphoner à 3-4639. 306-3—54

A VENDRE OU A LOUER

A VENDRE OU A LOUER No 103 chemin Ste-Foy, maison seule, 12 chambres plus 2 chambres de bain, chauffage à l'eau chaude, en très bonne condition. Aussi No. 5, Avenue Bougainville, maison de 11 chambres plus chambre de bain. Maison seule, très moderne. Véritable occasion. S'adresser au No. 5, **AVENUE BOUGAINVILLE,** Tél. 7949. 299-26—58

A LAUZON-OUEST, magnifique cottage d'été, 7 chambres, chambre de bain, électricité, grande véranda, 12,000 pieds de terrain en verdure, arbres fruitiers, près de la greve à proximite de la ville. Communication très facile. S'adresser à Tel. 5482, Québec. 305-6—58

CHARLESBOURG - OUEST, 1-4 de mille de la ville, maison de 12 pièces, avec garage, hangar, écurie. Terrain de 2 arpents de longueur par 1 de large, à vendre ou à louer. S'adresser au No 1079, **RUE ST-VALIER,** Tel. 7008. 3-3—59

JOLIE RESIDENCE D'ETE à Château-d'Eau. 15,000 pieds de terrain boisé, au bord de l'eau. $200.00 comptant, balance à termes faciles. **Notaire SAMSON,** No 6, Côte d'Abraham, Québec. Tél. 5169. 305-6—59

MAISON NEUVE, 2 logements finis des plus moderne, près de l'Avenue des Braves, très ensoleillée, 10 chambres, plus bain, à louer, possession immédiate. S'adresser **EAST & MASSON,** Avenue Cartier. Tel. 6761. 293-26—58

PROPRIETES A VENDRE

"BOIS-JOLI", coin Chemin St-Louis et Côte de l'Eglise, Sillery. Aussi "Chantier Union", Chemin du Foulon, maintenant base d'hydravion, et un lot à Limoilou et un à Québec-Ouest. S'adresser à **J.-A. TIMMONY,** Sillery. Que. 304-26—58

EVERELL, 5 minutes de la station, maisonnette avec grand terrain, 252 x 100. Orbres fruitiers et d'ornement, à vendre. S'adresser par téléphone à 2-5497. 302-6—53

EVEREELL, près de la station, maison de 10 chambres, avec chambre de bain, grand terrain, garage, système à eau chaude, à vendre bon marche. S'adresser à **A. MOFFETT,** bureau de poste, Everell, Tél. 2-3715 s. 16.

FERMES A VENDRE

TERRE A VENDRE, Ancienne Lorette, sur la route nationale, 6 milles de Québec, terre de 45 arpents en culture, 19 arpents de bois, avec un petit roulant, à vendre à un très bas prix. Pour informations, s'adresser à **EMILE BROUSSEAU,** No 255, rue St-Jean. Tél. 2-5768. 4-6—59

RADIOS A VENDRE

RADIOS KOLSTER et **COLUMBIA** ayant servi pour démonstration seulement, à vendre bon marché pour prompt acheteur. S'adresser au No 2901½, **RUE ST-JEAN.** 4-12—55

LE RECENSEMENT CANADIEN DE 1931

Combien sommes-nous. — Quelles richesses possédons-nous ?

Le prochain recensement nous le dira avant longtemps.

En effet, c'est le 1er juin prochain que l'on commencera ce dénombrement.

C'est le septième du genre que le Gouvernement canadien entreprendra depuis la Confédération.

Nous avons eu l'avantage de parcourir les questionnaires dont se serviront les énumérateurs.

Ils sont considérables et couvrent beaucoup de terrain, mais les questions sont simples et il est facile d'y répondre.

Un livre "d'Instructions aux Commissaires et Examinateurs" fournit les éclaircissements nécessaires.

Les officiers du Bureau fédéral de la Statistique sont déjà à l'oeuvre et parcourent les neuf provinces canadiennes.

Ils réunissent les commissaires (1) du recensement par groupes et leur donnent des instructions sur la façon de procéder et d'interpréter les différents termes.

Ceux-ci, à leur tour, rassembleront bientôt les énumérateurs (2) placés sous leur juridiction, pour leur communiquer les mêmes renseignements et leur faire subir un examen.

oDnc, de tout côté, l'on efforce de mettre ce recencement sur un bon pied d'efficacite, par la présentation de questionnaires précis et la formation d'énumérateurs bien doués et bien formés.

Mais, il y a plus encore puisque les cultivateurs du Canada recevront, quelques jours avant le 1er juin, le Questionnaire agricole préparé par le Bureau fédéral de la Statistique, avec prière de le remplir à tête reposée, avant le passage de l'énumérateur.

Les laboureurs ne seraient donc pas excusables de fournir des réponses incomplètes, erronées, fausses, et, par le fait même, préjudiciables à notre crédit.

Deux questions principales se posent à l'attention des Canadiens, à l'occasion de ce septième recensement.

1. Combien sommes-nous ?
2. Quelles richessses possédons-nous ?

Le prochain recensement nous le dira avant longtemps.

En effet, c'est le 1er juin prochain que l'on commencera ce dénombrement.

C'est le septième du genre que le Gouvernement canadien entreprendra depuis la Confédération.

Nous avons eu l'avantage de parcourir les questionnaires dont se serviront les énumérateurs.

Ils sont considérables et couvrent beaucoup de terrain, mais les questions sont simples et il est facile d'y répondre.

Un livre "d'Instructions aux Commissaires et Examinateurs" fournit les éclaircissements nécessaires.

Les officiers du Bureau fédéral de la Statistique sont déjà à l'oeuvre et parcourent les neuf provinces canadiennes.

Ils réunissent les commissaires (1) du recensement par groupes et leur donnent des instructions sur la façon de procéder et d'interpréter les différents termes.

Ceux-ci, à leur tour, rassembleront bientôt les énumérateurs (2) placés sous leur juridiction, pour leur communiquer les mêmes renseignements et leur faire subir un examen.

oDnc, de tout côté, l'on efforce de mettre ce recencement sur un bon pied d'efficacite, par la présentation de questionnaires précis et la formation d'énumérateurs bien doués et bien formés.

Mais, il y a plus encore puisque les cultivateurs du Canada recevront, quelques jours avant le 1er juin, le Questionnaire agricole préparé par le Bureau fédéral de la Statistique, avec prière de le remplir à tête reposée, avant le passage de l'énumérateur.

Les laboureurs ne seraient donc pas excusables de fournir des réponses incomplètes, erronées, fausses, et, par le fait même, préjudiciables à notre crédit.

Deux questions principales se posent à l'attention des Canadiens, à l'occasion de ce septième recensement.

1. Combien sommes-nous ?
2. Quelles richessses possédons-nous ?

NON CLASSIFIEES

ARGENT A PRETER

L.-E. FORTIER, N. P.,
87, Rue de l'Eglise, Québec.
Tél. : 9450. Tél.: 2-3923 s. 2

ARGENT A PRETER, 6% sur première hypothèque, dans la ville de Québec. 295-26—n.c.

AUTOMOBILES A LOUER pour vous conduire vous-même. Aussi chevaux, voitures, harnais. S'adresser à **O. CLOUTIER,** Cour de Louage, No. 99 Boulevard Langelier, Tel. 9650. 24—n.c.

AVIS AUX COMMERCANTS DE BOIS et aux cultivateurs. — Je suis disposé de vendre Douze Mille Piquets de cèdre de quatre à sept pouces de diamètre au petit bout, six pieds de longueur, produits l'hiver dernier, offerts à un prix de sacrifice. Livraison sont au point de chargement dans le Saguenay ou tout autre port sur le St-Laurent ou le Saguenay. Pour informations, adressez-vous à **RICHARD TREMBLAY,** Anse St-Jean, Co. Chicoutimi, Qué. 2—n.c.

VOIES URINAIRES

Dr L.-G. PERRIN, No. 24, rue du Pont, Québec, Tél. 4-4871. 24—n.c.

COQUERELLE SERVICE

EXTERMINATEUR de coquerelles punaises, rats et souris par procédé scientifique. Satisfaction ou argent remis. Discrétion absolue. **SERVICE DOMESTIQUE DE DESINFECTION,** No 102, Avenue des Oblats, Québec. Tél. 3-4415. 8—n.c.

PRESCRIPTIONS

FAITES REMPLIR vos prescriptions au laboratoire de la Pharmacie BRUNET. Notre laboratoire est sous le contrôle de 5 pharmaciens et d'un médecin. Vos médicaments seront préparés avec soin. Si vous ne pouvez apporter vous même votre prescription, téléphonez à 8141, et on l'enverra chercher. **W. BRUNET & CIE,** No. 139, rue St-Joseph. 3-26—n.c.

COLLEGE DES BARBIERS

HOMMES, GARCONS.— Attention venez apprendre le métier de barbier, la meilleure, la plus vieille, la seule institution de ce genre à Québec. Conditions très avantageuses. Commission payée en apprenant, quelques semaines suffisent pour être diplomé et gagner un salaire de $25 à $35 par semaine. Pour votre intérêt, n'hésitez pas à écrire, ou venez me voir avant d'aller apprendre dans les écoles secondaires. S'adresser au **COLLEGE DES BARBIERS DE QUEBEC ENR.,** No. 878, rue St-Vallier, Tél. 2-8663. 24—n.c.

Mlles LAVOIE.— Charmantes robes du soir et d'après-midi, dans toutes les teintes, offertes à des prix très bas, $9.95 à $15.00. En jersey, trois pièces, plusieurs modèles, teintes et prix différents, très special, $7.50 à $15.00. Nous avons un assortiment de robes de crepe, à partir de $4.95. Un choix considerable dans les bas, gants sacs, ombrelles et pagodes, etc. No. 344, **RUE ST-JEAN.** 298-2—n.c.

STUDIO DE DANSE STAPLETON. Classes spéciales de 5 à 10 heures p.m., No 322, rue St-Jean. Pour appointement, téléphoner à 2-0775. Attention speciale donnee aux commençants. 4-26—11

GRANDE CHAMBRE sur la rue près du Parlement. Bain sur le meme plancher. Usage du telephone. S'adresser à **86 RUE ST-EUSTACHE.**

HOMMES et FEMMES. — On demande un homme et une femme mariés, sans enfant, l'un pour faire la cuisine, l'autre pour aider au service de la maison, pour une petite famille et pour passer l'été près de la ville. Situation permanente pour personnes qualifiées. Bons gages. Références exigees. On prendrait une veuve qui saurait faire la cuisine et qui aurait un fils avec elle de 18 ans environ pour le service de la maison. S'adresser par lettre à **CASIER POSTAL 295,** Hôtel des Postes, Québec.

CAP ROUGE. — Pension située au bord de l'eau, à cinq minutes des chars. Tel. 2-1560 s 2.

BARBIER DEMANDE. — On demande un barbier d'expérience pour prendre charge d'un salon. S'adresser à **M. NAPOLEON HALLE,** Château Champlain.

Allons-nous, nous de Québec, en particulier, répondre de façon bien catégorique à ces deux questions principales ?

—o—

La population de la Province de Québec atteindra-t-elle 2,800,000 âmes le 1er juin prochain ? (3) Dans l'affirmative, le coefficient de représentation dans les autres provinces serait d'environ 43,000, puisque Québec ne peut avoir plus de 65 députés à la Chambre des Communes et que les autres provinces canadiennes reglent le nombre des leurs sur la population québecoise. L'unité de représentation, à la Chambre des Communes, est de un soixante-cinquième de la population du Québec, dans ses frontieres de 1911.

Depuis 1867, Québec a toujours eu, à Ottawa, 65 députés. Ontario en comptait 82 lors de la Confédération, et il a encore le même nombre, bien qu'il en ait compté 92 de 1882 à 1900.

Ce sont les provinces de l'Ouest qui y delèguent une députation de plus en plus considérable, tandis que celle des Provinces Maritimes baisse continuellement.

De 181 qu'il était en 1867, le nombre des députés à Ottawa est monté à 245, pour tout le Canada.

Après les deux derniers recensements, de 1911 et de 1921, l'on a prétendu que Québec n'avait pas été bien recensé et que sa population, surtout dans certaines grandes villes, ne figurait pas au complet dans ce dénombrement. Une loi fut même passée, par la Législature de Québec, quelque temps après le recensement de 1921, autorisant le gouvernement local à procéder lui-même à un nouveau dénombrement, dans certains cas particuliers. Cette loi est restée inopérante. Le mieux serait encore de nous occuper de nos affaires en temps et non de chercher un remède après coup.

La population québecoise ne sert pas seulement de pivot de représentation aux Communes, mais elle détermine encore la somme que recevra la Province, du Gouvernement du Canada, comme indemnité pour certains droits ou taxes que nous percevions avant la Confédération. Depuis 1921, cette somme a été de $2,315,654.43 par année. (4)

Il est donc important qu'il n'y ait pas d'omission dans le dénombrement de la population, puisque nous y perdrions de deux façons : en force de représentation dans le Conseil de la Nation et en recette pour l'administration de la Province et le développement de nos oeuvres.

L'argent n'est peut-être pas tout, mais c'est le nerf de la guerre. Dans tous les domines de l'économie pohtique, il y a lutte et ce sont les mieux outillés qui ont le plus de chance de remporter la victoire. C'est avec de l'argent que l'on fonde des universités, que l'on crée des chaires d'enseignement, que l'on outille des cabinets de physique ou de chimie, que l'on accorde des bourses d'étude, de voyage, que l'on engage des compétences, etc.

—o—

A maintes reprises, depuis quelques années, l'on a agité, dans la presse, la question de nationalité, dans le classement de la population et l'on a été jusqu'à prétendre qu'il y avait un "Canada sans Canadiens", c'est-à-dire que l'officialité fédérale, continuant la routine des temps coloniaux, ne reconnaissait pour aucun de nous la désignation "canadien" ou "canadienne", pour exprimer ce qu'il (ou elle) était.

Les temps sont changés. Le prochain recensement, au sujet de "Nationalité et Origine raciale" ne comprend que deux questions :

1. Pays auquel chaque personne doit allégeance.
2. Origine raciale (ou ethnique).

Ainsi, toute personne née au Canada et qui y demeure ou qui a son domicile dans ce pays (après un séjour de cinq ans) ou qui y a été naturalisée, doit allégeance au Canada et sera entrée comme telle dans le prochain recensement.

L'origine raciale (ou ethnique) veut dire les sources originelles d'où est sortie la population actuelle.

Les descendants de races européennes seront Anglais, Français, Allemands, Ecossais, Irlandais, Belges, Suisses, etc., mais c'est le père qui donne la lignée. Ainsi, quand le père d'un individu est Anglais et la mère Française, l'origine de tel individu doit être attribuée à l'Angleterre. Un autre dont le père est Français et la mère Anglaise, doit être inscrit comme étant d'origine française, et il en est de même pour toutes les autres combinaisons. Toutefois, dans le cas de la population aborigène indienne du Canada (5), c'est la mère qui donne la lignée ou l'origine raciale, mais l'on doit, de plus, ajouter les noms de tribus, telles que Hurons, Montagnais, Micmacs.

Mais le plus important, c'est de savoir que, dorénavant, l'on aura un recensement qui donnera comme "Canadien" tout individu dont le domicile est dans ce pays ou qui a acquis des droits de citoyenneté canadienne.

—o—

Mais laissons là la question de nationalité et d'origine, que les énumérateurs sauront bien indiquer, pour dire quelques mots au sujet des cultivateurs de leurs propriétés et des produits de leurs fermes.

L'enquête, de ce côté, sera très étendue puisque outre le questionnaire relatif à la population, qui contient exactement 40 questions — la formule agricole générale en renferme 254.

Mais pour économiser du temps, car ils sont bien rares les cultivateurs capables de répondre avec exactitude à brûle-pourpoint à une telle bordee de questions, l'on enverra ce questionnaire aux intéressés plusieurs jours d'avance, afin qu'ils puissent le remplir à tête reposée, pour le consulter ensuite quand arrivera la visite de l'énumérateur.

Au sujet de cette enquête agricole, dans l'interêt des cultivateurs eux-mêmes et dans celui de la Province en général, nous croyons qu'il importe :

1. De donner la valeur véritable de chaque ferme, non pas celle qui figure au rôle d'évaluation du Conseil municipal, mais la valeur commerciale, de même que celle des batiments, de l'outillage, et de la machinerie agricole.

2. De faire connaître les emblavures (ou superficies) de la recolte de 1930, sans rien omettre puisque cette recolte sera évaluée par l'énumérateur, et comme les denrées se sont vendues à des prix plutôt très bas, en 1930, il faudra ne rien omettre, afin d'arriver à faire une comparaison raisonnable avec 1921.

Nous avons une tendance à la cachette et nous craignons trop souvent de faire connaître les valeurs que nous possédons pendant que, dans d'autres provinces, c'est le contraire qui arrive, avec le résultat que notre Province passe pour plus pauvre qu'elle ne l'est en réalité et que notre crédit national en souffre d'autant. (6)

Malgré la campagne poursuivie depuis longtemps pour amener les évaluateurs municipaux à donner aux propriétés foncières leur vraie valeur, il arrive encore très souvent que les chiffres que l'on publie à ce sujet, dans les rapports officiels, ne représentent que le tiers, la demie ou tout au plus les deux-tiers de leur valeur commerciale. En supposant que cette bévue économique nous fasse perdre, par municipalité, $100,000. l'on arriverait, en multipliant ce chiffre par 1,300, à $130,000,000 au-dessous de la vérité ou de notre fortune publique.

Nous n'avons aucun intérêt quelconque à rabattre ainsi notre crédit et à faire figure de gueux qui n'auraient pas suivi l'évolution des autres provinces canadiennes, ou qui n'ont pas su profiter des immenses richesses dont la Providence nous a généreusement dotés. "Mieux vaut faire envie que pitié", dit un proverbe. Après le nombre, la valeur.

—o—

Il y a encore un point sur lequel je désire faire une simple observation.

Dans le passé, notre proportion d'illettrés était trop considérable, bien que, d'un recensement à l'autre, il y ait eu amélioration. Il y avait encore 6.20 pour cent de la population de 10 ans et plus, dans le Québec, en 1921, comparé à 5.10 pour cent pour le Canada.

La formule relative à la population ne contient que deux questions au sujet du degré d'instruction. Ce sont les suivantes :

1. Sait-il (ou elle) lire et écrire ?
2. Mois à l'école depuis le 1er septembre 1930.

Savoir lire et écrire n'exige pas les connaissances d'un professionnel, ni l'habileté d'une sténographe. Celui qui lit l'écriture imprimée dans un livre de messe, un journal ou une revue pieuse, celui-là doit être considéré comme sachant lire.

Quant à l'écriture, il suffit de savoir signer son nom et d'écrire assez bien pour se faire comprendre.

Souventes fois nos gens, plus habitués à manier la hache ou les manchettes de la charrue que la plume, déclarent ne pas savoir écrire, tandis que s'ils étaient obligés de le faire, ils s'en tireraient presque toujours de façon intelligente et compréhensible.

Donc, pas de fausse honte. Il ne faut pas que Québec montre une proportion d'illettrés plus élevée que dans les autres provinces, au prochain recensement. Il y va de notre honneur et de notre réputation. (7)

Le prochain recensement, dira, s'il est bien fait et complet, les progrès accomplis par le Canada depuis dix ans et la part contributive de Québec dans l'accroissement de la population, l'augmentation de nos richesses agricoles et industrielles, le développement de l'instruction populaire et technique. Mais encore faudra-t-il que nous en informions l'énumérateur.

—o—

Nous sommes une minorité au Canada : guère plus d'un quart de la population totale. Québec est le rempart de la race au pays. Les groupes ou îlots français épars dans les autres provinces comptent sur nous.

Que va nous révéler le prochain recensement ?

Avons-nous conservé notre rang depuis 1921 ?

L'émigration a-t-elle causé des vides désastreux ?

Avons-nous gardé au moins notre surplus naturel de population ?

Notre domaine agricole s'est-il agrandi ?

Notre cheptel a-t-il augmenté ?

Faisons-nous plus de coopération ?

Sommes-nous plus riches que jadis ?

Notre pouvoir d'achat s'est-il accru ?

Nos écoles sont-elles plus fréquentées ?

Comptons-nous autant d'illettrés que jadis ?

Notre influence a-t-elle grandi ?

Et que d'autres questions de la plus haute importance seront posées dans tout le Dominion, par les hôtes et par le recensement soi-disant, à notre avantage ou à notre désavantage, suivant les statistiques que nous aurons fournies aux énumérateurs.

Et, pendant les dix années qui suivront, toujours les mêmes chiffres seront la pour notre satisfaction ou notre mécontentement, sans que nous puissions les modifier.

Deux grandes races sont sur un pied d'égalité au Canada—en théorie — mais il importe que celle qui représente la minorité s'accroisse en nombre et en richesse, si nous ne voulons pas perdre de terrain ni d'influence. Et Dieu sait que nous n'en avons pas à perdre !

Une omission, dans le prochain recensement, soit d'un individu, d'un cheval, d'un boisseau de blé, d'une valeur foncière de $100 ou de $1,000 dans une évaluation quelconque, cela peut paraître insignifiant, mais multipliez-la par 1,000, par 100,000, par 1,000,000 ou par 3,000,000 et immédiatement nous tomberons au troisième ou cinquième ou au dixième rang, lorsque mis en parallèle avec les autres provinces, et c'est toute la Province et toute la race qui en souffrira et qui en portera le fardeau pendant dix longues années.

L'on nous a souvent accusés d'être le peuple de "l'à peu près".

Sachons démentir cette accusation — fondée ou non fondée — et donnons au prochain recensement l'attention qu'il mérite et l'exactitude qu'il réclame.

C'est une tâche à laquelle peuvent et doivent se consacrer tous les bons patriotes chargés, à un titre quelconque, de l'éducation des nôtres, à tous les degrés de l'échelle sociale.

L'on peut y contribuer en combattant les préjugés et en faisant mieux comprendre l'importance de ce dénombrement à ceux qui ne saisissent pas encore clairement la position que nous occupons au pays.

G.-E. MARQUIS,
Chef du Bureau des Statistiques
Quebec, 1er avril 1931.

(1) Un "commissaire" est chargé de surveiller le travail des énumérateurs dans une division électorale comprise, par exemple, celles de Gaspé de Bellechasse ou des Deux-Montagnes.

(2) Par "énumérateur" on entend celui qui est chargé d'aller recueillir, par les questionnaires du recensement, de maison en maison, pour les transmettre ensuite au commissaire de sa division électorale.

(3) En 1921, nous étions, dans la Province de Québec, 2,361,199. Le surplus des naissances sur les décès est en moyenne de 45,000 par année. A ce compte, nous dépasserions légèrement la marque de 2,600,000 mais il faut compter aussi avec le coulage, c'est-à-dire l'émigration, qui nous cause toujours des surprises désagréables tous les dix ans.

(4) Chaque gouvernement provincial reçoit 80 per capita jusqu'à concurrence de 2,500,000 âmes, plus une allocation spéciale qui est proportionnelle à la population.

(5) L'on comptait 108,012 indiens en 1929, dont 12,885 vivant dans la Province de Québec.

(6) Les renseignements fournis à l'énumérateur sont confidentiels et ils ne pourront servir de base pour taxes ou impôts, les énumérateurs sont sous serment et il leur est défendu de divulguer quoi que ce soit des réponses qui leur sont fournies pour le recensement.

(7) Dans les publications fédérales, l'on donne la population d'illettrés à partir de l'âge de 5 ans. Notre pourcentage de 5 ans et plus, ne sachant ni lire ni écrire, en 1921, était de 10.33 pour cent comparé à 5.43 pour cent dans Ontario, et à 9.23 pour cent pour le Canada.

(Article paru dans "L'Enseignement Primaire", mai 1931).

G.-E MARQUIS.

IMMEUBLE

MAISONS A VENDRE

AVENUE BOUGAINVILLE, maison seule de 10 chambres plus 2 chambres de bain.

AVENUE STE-GENEVIEVE, sur le cap, maison seule de 10 chambres plus chambre de bain. Bon endroit pour louer des chambres.

RUE ST-JOACHIM, maison appartements, 7 logements, bon revenu. Grand terrain.

RUE STE-URSULE, 14 chambres plus 4 chambres de bain. Très bien fini et en parfait ordre.

RUE ST-FRANCOIS, coin de rue, 4 logements avec cour et entrée.

RUE VICTORIA, coin de rue, 2 logements de 5 chambres plus chambre de bain. Echangerais pour maison dans Beauvegère.

AVENUE BOURLAMAQUE, terrain de 25 x 115, sans rente, avec bâtisse en bois, à vendre à très bon marché.

DE SALABERRY, 2 logements. Prix raisonnable.

RUE RICHARDSON, 4 logements grande cour et entrée.

AVENUE CARTIER, 3 logements de 7 chambres.

AVENUE GALIPEAULT, 3 logements de 7 chambres, complètement détachée. Terrain sans rente.

RUE LOCKWELL, 2 logements de 8 et 10 chambres.

RUE ST-CYRILLE, maison neuve de 3 logements de 8 et 9 chambres plus chambre de bain. Revenu intéressant.

RUE ABERDEEN, 3 logements de 6 chambres plus chambre de bain.

AVENUE BROWN, 3 logements de 4 chambres. Moderne.

6ème RUE, 2 logements de 6 chambres. Bon marché conditions faciles.

CHEMIN DE LA CANARDIERE, 2 logements de 6 chambres. Echangerais pour maison au Faubourg ou Jacques-Cartier.

RUE LATOURELLE, coin de rue, 3 logements et 1 magasin. Prix raisonnable. Bon revenu.

RUE ST-CYRILLE, dans St-Sacrement, 2 logements de 7 chambres plus chambre de bain. Complètement détachée.

COIN RICHELIEU et STE-MARIE, 2 magasins et 3 logements.

MAISONS DE CAMPAGNE

MAISONS DE CAMPAGNE aux environs de la ville, à prix et conditions faciles.

LOTS A BATIR

TERRAINS dans tous les quartiers de la ville, à prix et conditions avantageux.

BUREAUX - SALLES

A LOUER, dans l'edifice du "Journal", coin des Fossés et de la Couronne. Aussi dans l'édifice Steel, rue St-Jean, et rue St-Pierre.

GEO. PAQUET
IMMEUBLES EN GENERAL
Spécialité: Vente et achat à commission
Edifice Florence, 59, rue St-Joseph
Tél. Bureau 4-4221, rés. 6678
Assurance-feu

MAISONS

A VENDRE OU A LOUER

VOULEZ-VOUS ACHETER une maison dans n'importe quelle partie de la ville et ses alentours ? Nous vous la trouverons sans aucun déboursé. Nous vendons toutes sortes d'immeubles. Demandez notre liste avant d'acheter. Adressez-vous

L'AGENCE d'IMMEUBLE QUEBEC
Gérant W. F. V. Atkinson
21, rue Ste-Angèle Tél. 2-6864

A VENDRE

QUARTIERS MONTCALM et BELVEDERE. Cottages de 8 et 10 chambres. Plusieurs de 2 et 3 logements de 7, 8, 9, 10, 11 chambres (pialli-pieds, etc.). 3 logements de 7 chambres, $11,000; un autre, $10,000. (terrain clair). 3 logements de 7 et 8 chambres, $13,000 (terrain clair).

ABERDEEN (près Cartier). 3 logement de 8 chambres.

COTTAGES et autres maisons de tous genres, ile et environs.

QUARTIERS ST-ROCH, JACQUES-CARTIER, Etc. Plusieurs maisons de 1, 2 ou 3 logements.

LIMOILOU, ST-FRANCOIS D'ASSISE, ST-PASCAL. Plusieurs maisons, $6,700 et plus.

MAISONS EN VILLE à échanger pour terres.

TERRES à vendre ou à échanger pour maisons en ville.

MAISONS D'ETE à vendre.

TERRAINS partout.

CHOIX CONSIDERABLE de propriétés des plus attrayantes. Profit net de 10 à 20 pour cent sur capital déboursé.

IL EST de votre intérêt de me consulter avant d'acheter.

ST-GEORGES MORENCY
IMMEUBLES ET ASSURANCES
235, rue St-Joseph Tél. 8811-5630

OCCASIONS

AVENUE BROWN, 2 logements de 8 pièces plus bain, chauffage automatique. Vendrait avec $2,000.00 comptant.

RUE COUILLARD. Construction en pierre de taille, 2 logements de 5 et 7 pièces. Revenu annuel $1,320.00. Vendrait avec $4,000.00 comptant. Balance avec conditions.

RUE NOTRE-DAME DES ANGES. Bonne construction de 3 logements de 4, 7 et 9 pièces plus bain. Revenu annuel $1,104.00. Prix intéressant pour prompt acheteur

DANS LEVIS

Un grave accident qui aurait pu coûter la vie à quelques personnes est survenu hier soir vers 6 heures, dans la côte Bégin, à Lévis.

Une automobile "Ford" propriété d'un voyageur de Québec, se dirigeait vers la Traverse de Lévis et s'était engagée dans la côte Bégin, où montait à une bonne vitesse, une automobile "Plymouth" dans laquelle avaient pris place cinq personnes. Le "Plymounth" montant à sa gauche n'aperçut pas l'auto qui venait à sa rencontre et les deux machines se frappèrent nez à nez, avec des conséquences très désastreuses.

Le choc brutal de la collision fut cause de plusieurs blessures aux occupants des deux automobiles. Le chauffeur du "Ford" portait une large entaille à la tête, et était sérieusement blessé à la jambe droite. Deux des passagers de l'autre automobile reçurent également des contusions par tout le corps, et le chauffeur des coupures à l'oeil gauche.

M. le Dr A. Bélanger, directeur de l'Unité Sanitaire, qui accompagné de ses deux gardes-malades, passait sur le théâtre de l'accident, fit immédiatement demander l'ambulance en même temps qu'il faisait venir le Dr Leblond, le médecin le plus proche de l'endroit. Ce dernier prodiguant ses soins aux blessés, qui aux dernières nouvelles se remettaient assez bien.

Cette grave collision eut lieu sur la voie de la Levis Tramway et bloqua pendant une demi-heure la circulation des chars électriques. M. Lizotte, de la Levis Tramways Co fit déblayer la voie en même temps qu'il demandait les services d'un constable pour surveiller la marchandise dans la machine "Ford" qui était celle du vendeur. Nous profitons de l'occasion pour féliciter M. Lizotte, de cette belle manière d'agir.

Les deux automobiles furent ensuite remorquées dans des garages lévisiens ou les réparations seront faites.

BOLDUC. — M. Ernest Bolduc et M. Philéas Shink et sa famille prient les parents et amis d'accepter les meilleurs remerciements pour la sympathie qu'ils leur ont témoignée à l'occasion de la mort de Mme Ernest Bolduc.

Collège de Musique Dominion

tiendra ses examens annuels le 4 juin 1931 à l'Académie Mallet, 5 rue Richelieu.

DE NOUVEAU CANADIEN - NAPOLEON.

Une seconde rencontre entre les clubs de baseball "Canadien" et "Napoleon" aura lieu demain après-midi, à Québec, sur le terrain de l'Exposition.

Cette partie promet d'être très intéressante surtout après les quelques remaniements que vient de faire la direction du club local. On nous présente un nouveau joueur, en la personne de Roland Gladu, premier but. Il remplacera Charles Paquet, actuellement malade. Maurice Bourget, qui n'a pas encore joué depuis le début de la saison, figurera sur l'équipe du "Napoléon". Quatre lanceurs renforciront le club local. Larivière qui joua une brillante partie derrière le marbre, mardi soir dernier, sera présent.

Il appert également que le "Canadien" a aussi quelque peu retouché son équipe. Cependant avec les joueurs du club local, ils auront fort à faire pour remporter une victoire.

En face de la rivalité ardente que de la force des clubs, les amateurs ne manqueront pas demain après-midi de se rendre en grand nombre à la partie de baseball, sur le terrain de l'Exposition.

LE EUCHRE-BRIDGE DU COUVENT DE LAUZON.

Le Euchre-Bridge organisé au profit de l'amicale des Anciennes Elèves du Couvent de Jésus-Marie, Lauzon et qui a eu lieu lundi dernier, a remporté un joli succès. L'assistance était d'un peu plus de 200 personnes.

Le premier prix d'assistance fut gagné par Mlle Marguerite Cloutier, de Lévis et le second par Mme Ernest Roy, de Bienville.

Les heureuses gagnantes de la rafle furent Mme Ernest Roy, de Bienville et Mlle J. Paradis.

Les Anciennes Elèves du Couvent de Jésus-Marie, Lauzon, sont invitées à assister à une messe célébrée à la chapelle du Sacré-Coeur, dimanche le 31 mai, à 7 heures précises, (heure avancée). Cette messe est chantée aux intentions des membres vivants de l'Association des Anciennes Elèves de ce couvent.

L'ORGANISATION DE LA FETE NATIONALE

Jeudi soir dernier, à l'hôtel de ville de Lauzon, les sociétés St-Jean-Baptiste de Bienville, Lévis et Lauzon se sont réunies pour tenir leur première assemblée conjointe, relativement à l'organisation de la célébration de la fête nationale, le 21 juin prochain, sur la rive sud.

Les trois sociétés étaient représentées par M. D.-G. Couture, président de Bienville, M. Alexandre Morency, président de Lévis, et M. J.-A. Dorval, président de Lauzon.

Le président de la société de Bienville fit part à l'assemblée du travail accompli par Bienville, la fanfare des Cadets de St-Jean-Baptiste de Québec a été engagée pour la journée du 21 juin, à raison de $75. Cette fanfare comprend 50 musiciens.

Les différents comités furent ensuite formés. Le comité des jeux sera sous la présidence de M. J.-P. Thibault, entrepreneur de pompes funèbres de Bienville. Les membres seront MM. J.-J. Belleau et Thibault, pour Bienville; MM. Philéas Nolin et Fernand Lizotte, pour Lévis; MM. J.-M. Dorval et Ed Fortin, pour Lauzon.

Le comité des chars allégoriques est formé comme suit: Bienville, MM. D.-G. Couture et G.-A. Tardif; Lévis, M. Alexandre Morency.

On prévoit, pour cette année, un grand succès pour la célébration de la St-Jean-Baptiste.

A la suggestion de M. Morency, la section de Bienville se rendra au département de l'Instruction Publique pour demander une série de tableaux historiques. Elle demandera également une collection de tableaux de Massicotte, afin de mieux aider à la construction des chars allégoriques.

La question de la vente des souvenirs (tag day) vient sur le tapis. Comme les années passées, des souvenirs consistant en une feuille d'érable, sur laquelle une inscription sera imprimée, seront vendus par des jeunes filles dévouées, lesquelles seront contrôlées par les dames organisatrices. Les vendeuses seront pourvues de brassards, ce qui permettra de les distinguer.

La Fédération des Gardes, de même que les Gardes qui n'en font pas partie seront invitées à prendre part à la célébration de la fête nationale. Des accommodations de transport leur seront fournis.

L'assemblée fut ensuite ajournée à samedi, le 6 juin.

SERVANTE DEMANDEE

Une servante pour ouvrage général est demandée. S'adresser chez M. Hervé Baribeau, rue St-Georges, tél.: 864.

DEMONSTRATION GYMNIQUE AU PATRONAGE DE LEVIS

La population lévisienne aura, demain après-midi, l'occasion d'assister à une grande démonstration gymnique qui sera donnée dans la cour du Patronage de Lévis.

Les patronés de l'Oeuvre du Patronage de Lévis ont au cours de l'hiver dernier suivi des exercices de gymnastique lesquels étaient donnés par M. Armand Dion, ancien membre du Patronage de Lévis.

Demain après-midi, à 3 h. 30, les gymnastes donneront alors une magnifique démonstration de parades, marches, pyramides, etc., et le public de la rive sud est cordialement invité à y assister.

Cet après-midi, de jeux gymniques sera sous le distingué patronage de l'honorable juge Emile Gelly, de la Cour Supérieure de Québec et les patronés de l'Oeuvre donnent cette représentation spécialement pour leurs parents et amis, afin que ces derniers puissent constater les progrès déjà accomplis sur les années antécédentes.

Nous donnons le programmes de cette démonstration:

Au Gymnase: Pupilles (8 à 15 ans)
Moniteur: M. Maurice Veillet, du Patronage de Lévis.

—o—

1—Présentation de la section A
2—Gymnastique suédoise (1 tableau de 4 séries)
3—Parade section B
4—Gymnastique suédoise
5—Jeux d'activité
6—Marches diverses
7—Voltage sur cheval

—o—

Au Gymnase: Jeunes gens (15 à 20 ans)
Moniteur: M. Armand Dion, du Patronage de Lévis

—o—

8—Présentation de la classe—Marches en section
9—Marches diverses
10—Gymnastique à mains libres
11—Jeux d'activité: Courses, exercise de pelotons
12—Mouvement d'ensemble: "Les vagues" — Cercle-spirale
13—Gymnastique avec haltères
14—Formation en files ouvertes
15—Gymnastique avec baguettes
16—Formation en rangs ouverts
17—Gymnastique avec barres-à-sphère
18—Formation en deux files
19—Jeux d'ensemble: "Ballons-chasseur"
20—Pyramides
21—Gymnastique sur appareils
a) Barres parallèles et pyramides
b) Barre fixe
c) Sauts à la perche
22—Rassemblement général
Discours
Décorations
Salut aux drapeaux et à la présidence. — Défilé.

PREMIERE DENTITION

Le developpement de l'appareil dentaire est une date très importante dans la croissance du nourrisson. Ce n'est en moyenne que vers le sixième mois, que sous la pression de la racine qui s'allonge, la couronne de la première dent va user la muqueuse de la gencive, la percer, enfin apparaitre un jour sous forme d'un mince liséré blanc, puis peu à peu la couronne et le corps de la dent s'en dégageront.

Ce sont les deux incisives médianes inférieures qui sortent ainsi les premières, du sixième au septième mois. Elles mettent environ deux mois à se dégager complètement de la gencive.

Puis viennent les deux incisives médianes supérieures, vers le neuvième mois, suivies vers le dixième des deux incisives latérales supérieures. A un an en général sortent les incisives latérales inférieures, et le bébé possède alors huit dents.

Vers le quatorzième ou le quinzième mois, apparaissent les quatre premieres molaires, les inférieures d'abord. Entre le dix-huitième et le vingtième mois, sortent les canines, dans un ordre irrégulier. Du vingt-quatrième au trentième mois ou plus tard, sortent les quatre deuxièmes petite molaires, appelées encore "dents de deux ans". Le nourrisson possède alors les vingt dents qui constituent la première dentition, ou dentition temporaire, les dents de lait.

Accidents et incidents de la dentition

Bien peu d'enfants traversent les périodes d'éruption dentaire sans quelques troubles locaux ou généraux. Les incidents et accidents de la dentition chez le nourrisson existent certainement, encore qu'il ne faille pas en exagérer l'importance, ni mettre sur leur compte avec complaisance, des troubles qui leur sont tout à fait étrangers.

Comme **troubles locaux,** signalons: la douleur de la gencive, avec rougeur et gonflement de la muqueuse, la salivation exagérée.

Comme **accidents généraux,** citons: troubles nerveux, humeur irritable, cris, agitation, insomnie et parfois convulsions; des troubles digestifs légers, diarrhée, vomissements. On peut aussi noter quelques accès de toux, rougeur du visage; chez certains enfants, élévations soudaines et éphémères de la température.

La croissance pondérale peut marquer enfin de légers temps d'arrêt pendant les phases d'évolution dentaire.

De là l'importance de vous renseigner sur la croissance et le développement physique et surtout régulariser l'alimentation de vos enfants.

L'Unité Sanitaire de notre comté donnera, dans le courant de l'été, des cliniques de puériculture pour les bébés jusqu'à deux ans. A vous d'en bénéficier.

A. DAIGLE,
Infirmière de l'Unité Sanitaire de Lotbinière.

GRATIS

Donné gratis avec le
THE ou CAFE
MIKADO

Chaque paquet de 1 lb. contient un des articles suivants en semi porcelaine:
1 tasse et une soucoupe,
1 assiette à soupe,
1 assiette à déjeûner,
8 pouces.
Meilleur que tout autre thé ou café du même prix.

GLOBE TEA Co.
MONTREAL

Confectionnez ce Modèle

PATRON 2148

20c

Un souple et gracieux collet rehausse le charme de cette robe sans manches.

La jupe évasée rejoint un empiècement à festons qui serre les hanches. De petits remplis verticaux à la taille donnent une gracieuse ampleur au corsage. Cette robe serait très jolie en chiffon, georgette, voile, crêpe de soie ou batiste, unis ou imprimés.

Le patron est fourni en grandeurs 34, 36, 38, 40 et 42 de buste.

Pour 34 il faut 4 1-4 verges de 39 pouces.

Ces patrons sont expédiés dans un intervalle de DIX JOURS sur réception de vingt cents (20) sous forme de bon postal ou timbres. Prière d'écrire très lisiblement le nom, l'adresse, le numéro du patron et la grandeur désirée.

Adresser toute commande par malle au département des Patrons, L'Evénement, Québec.

La réunion de l'après-midi aura lieu au Couvent de Jésus-Marie (Sillery) samedi le 13 juin, à deux heures et demie (heure avancée). Toutes les anciennes élèves des couvents affiliés y sont cordialement invitees.

Les déléguées au Congrès biennal (qui se tiendra à Ottawa les 27, 28, 29 et 30 juin) sont instamment priées d'assister à la réunion spéciale qui suivra la conférence de M. l'abbé Alphonse Pelletier, aumônier des A. F. A. C. C.

Bardeaux pour murs de côté

Des bardeaux de bonne qualité, bien imprégnés d'un préservatif, font une couverture de murs très satisfaisante. L'apparence est jolie. La différence relative de coût entre le clapboard et le bardeau dépend de la qualité et de la largeur de chacun. Les deux sont dispendieux quand ils sont larges. Largeur pour largeur, le bardeau est d'un coût initial un peu plus élevé, mais s'il est teint il diminue les frais d'entretien.

Dr Emile Beaulieu
CHIRURGIEN-DENTISTE
1, RUE ST-JEAN, QUEBEC
Tél. 2-7862

Mich. Latulippe
Ingénieur-Mécanicien
303, RUE DORCHESTER
QUEBEC
Fabricants de Bouilloires, Réservoirs et Tuyaux. Appareils de Bouilloires stationnaires. Forge générale.
Spécialité: Soudure autogène de tous les métaux, et machine à couper le fer.
UNE VISITE EST SOLLICITEE
Tél. 3-3761

Dr DONAT ROY
Chirurgien-Dentiste
173, 3e Avenue. Tél. 4-1252
Au-dessus Pharmacie Marquis
Extraction, dentiers, tous genres de travaux dentaires. Travail soigné et de première qualité.
9 heures a.m. à midi
2 à 5 hrs p.m. 7 à 9 hrs p.m.
Bureau du soir: lundi, mercredi et vendredi

A VENDRE
ACCESSOIRES DE BUREAU
Une machine à additionner "Burrough"; un multigraphe neuf, (machine à copies, marque Gestetner; un coffre-fort, "Cary", grandeur intérieure 3½ pds par 3 pds, 18 pouces de profondeur, 3 sections de tiroirs pour filières en chêne; une armoire-bureau en chêne, pour fixer au mur; une grande filière à correspondance (classeur) à plusieurs tiroirs. 3 clavigraphes 'Underwood'. Le tout comme neuf. S'adresser par tél. 2-7351.

A VENDRE
GLACIERE,
POELE A GAZ,
RIDEAUX
Le tout comme neuf, et visible sur l'avenue Brown en téléphonant à
5106

ANTOINE BOURGET
B. A. LL.L.
AVOCAT et PROCUREUR
Québec, 111, Côte de la Montagne.
Lauzon, Soir: 7 à 8 hrs.
49, rue St-Joseph

Traitement idéal contre le
RHUMATISME
Le LUMBAGO
Le SCIATIQUE

"MATELAS"
après le déménagement faites réparer vos matelas et sommiers par la plus vieille maison à Québec.
THE CANADIAN MATTRESS & SPRINGS
26-28 rue Bayard.
Tel- 9508

ACADEMIE de MUSIQUE
LEVIS
CE SOIR
"UN TROU DANS LE MUR"
— avec —
DOLLY DAVIS et JEAN MURAT
Film Parlant Français
et autres sujets

DOCTEUR
C.-A. KIROUAC
184, Côte d'Abraham,
Tél.: 2-4157
MEDECINE GENERALE
RAYONS-X. TRAITEMENTS ELECTRIQUES
Heures de Bureau:
à 12 A.M.— 2½ à 6 P.M.
Soir sur appointements.

POUR
VOS DESSERTS
du
DIMANCHE
Commandez votre crème glacée
Crème à la Glace:
$1.25 le gallon, .85c le pot, 50c la pinte, .25c la chopine.
pour toutes les essences.
Service très rapide pour notre clientèle de la campagne.
Laiterie Fortier
38, rue Carrier Tél. 57
LEVIS
Livraison sur toute la rive sud

TEL 595 LEVIS
DOCTEUR
ROMEO BARIBEAU
CH.-DENTISTE
Dentiers divers, ponts, couronnes, extractions, rayon X, orthodontie.
EDIFICE BANQUE DE MONTREAL

Dr L. ROBERT
Ex-élève des hôpitaux de Paris
SPECIALISTE:
Maladies vénériennes, de la peau et du cuir chevelu
24 COTE DU PALAIS, Tél. 2-1003, Québec

Médecin-Chirurgien
Dr TANCREDE FISET
Spécialité: ACCOUCHEMENTS
809, rue St-Valier, St-Sauveur Québec Tél. 3-0831

HOTEL ST-ROCH
QUEBEC
Quand vous magasinez à St-Roch, prenez notre lunch spécial à ... 75c
Hôtel de 250 chambres strictement à l'épreuve du feu.

POUVOIR HYDRO-ELECTRIQUE
OFFERT POUR INDUSTRIE PRES DE QUEBEC (9 acres)
135 H. P., 100 H. P., 50 H.P., suivant besoins, fourni en tout ou en partie par le moyen de l'électricité.
Terrains appropriés à louer à longs termes, avec accès facile à la grande route du Lac Beauport.
S'ADRESSER AU
R. P. ADAM, S. V.
36 St-Olivier Tél. 2-0224

Le Pain de Santé
POUR LES
Nouveaux Mariés
Au moment de franchir le seuil de la vie conjugale, soyez bien convaincus qu'il est de première importance, de n'employer que des produits alimentaires de la meilleure qualité possible. ... ...
Spécialité: GATEAUX POUR LES NOCES
Nous nous spécialisons dans la fabrication de Gâteaux de Noces. Nous le ferons d'après votre désir et vous serez ainsi assurés d'obtenir exactement le genre que vous désirerez. Nos gâteaux sont reputés pour leur saveur.
NOS PRODUITS
Les farines et les ingrédients les plus purs entrent dans la fabrication de nos produits. En achetant chez-nous vous etes assurés d'obtenir le maximum de satisfaction pour le minimum de prix.
Service de livraison absolument insurpassable dans le comté de Lévis et la ville de Québec.
ALFRED MERCIER
BOULANGER
213, ST-JOSEPH. LAUZON
LEVIS

LA COMPAGNIE DE MACHINERIES MERCIER
Ingénieurs Mécaniciens et Constructeurs de Chaudières et Réservoirs.
Manufacturiers de Scies et Couteaux de Planeurs
SPECIALITE: REPARATION ET SOUDURE A L'ELECTRICITE ET A L'OXYGENE
17, rue St-Laurent, Lévis, Tél. 201

NOUS VENONS DE RECEVOIR
Un vaste assortiment de robes de la dernières nouveauté. Valeurs de
$2.50 *et plus*
Ne manquez pas de venir visiter nos nouvelles lignes de CHAPEAUX, récemment arrivées. Venez choisir le vôtre, parmi nos lignes qui renferment des modeles absolument nouveaux et attrayants.
Une visite est sollicitée.
LA MODE PARISIENNE
Rue ST-LOUIS. LEVIS.

LE SCEAU DE L'ÉLÉGANCE ET DE LA QUALITÉ:
LA MARQUE FASHION-CRAFT

LS DOMINENT TOUJOURS
LES VÊTEMENTS
FASHION-CRAFT
dominent toujours à cause de leur coupe superbe, de leur qualité supérieure et de leur fini irreprochable.
A partir de $25
E.-E. LEMIEUX Ltée
Seul représentant des vêtements Fashion-Craft à Lévis
Bienville -:- Tél. 282 -:- Lauzon

Vos Yeux Sont en Sécurité sous Mes Soins, **J.-A. McCLURE, O.D.,** Optométriste, 109 rue St-Jean, Tél. 2-2516